Arts et Spectacles : Pablo Casals et Jordi Savall

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15228 – 7 F

JEUDI 13 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après la dévaluation de 50 % du franc CFA

La France devra aider davantage les pays africains

Les quatorze Etats africains de la zone franc, réunis à Dakar (Sénégal), ont annoncé, mardi 11 janvier, une dévaluation de 50 % du franc CFA et de 25 % du franc comorien. Dans un communiqué conjoint, l'Elysée et Matignon ont réaffirmé « l'attachement résolu et tangible de la France à la zone franc et aux liens privilégiés qu'elle entretient avec ses partenaires » africains. Michel Camdessus, directeur général du FMI, souhaite parachever rapidement les négociations permettant aux Etats africains d'« adopter des programmes économiques et financiers ».

Il n'est *« pas question de dévaluer le franc CFA »*, affirmait il y a encore quelques semaines aux sénateurs, Michel Roussin, ministre de la coopération. A l'occasion de la dernière grande messe des pays de la zone franc, célébrée l'automne dernier à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, son collègue des finances, Edmond Alphandéry, avait été tout aussi péremptoire. *« La position de la France est claire,* jurait-il : *pas de modification de la parité. »* Autant de prises de position définitives que les faits – têtus – sont venus démentir. Il est vrai qu'une dévaluation pour qu'elle ait quelque chance de réussir doit être niée jusqu'au bout, même contre toute évidence, tant l'effet de surprise est capital.

En l'occurrence, il n'aura guère joué. Le changement de parité du franc CFA était attendu – sinon espéré. De Dakar à Bamako, de Niamey à Libreville, sans parler de Paris, chacun savait la dévaluation proche. Secret de polichinelle, donc, alimenté par des indices qui ne trompaient pas. Ainsi la réponse fuyante faite par Edouard Balladur au magazine *Jeune Afrique* qui l'interrogeait à la veille de Noël pour savoir si la dévaluation du franc CFA était *« inévitable ». « Il m'est difficile de répondre »*, se contenta de dire le premier ministre. Les répliques tranchantes de Michel Roussin étaient bien loin...

La rumeur d'une dévalution en fait courait avec insistance dans les capitales ouest-africaines depuis l'été 1992 : le franc CFA, dont la parité était inchangée depuis 1948 (1 franc CFA pour 2 centimes français), allait être dévalué. A l'époque, l'alerte fut sérieuse. Pour mettre un terme à la fuite des capitaux hors des quatorze pays de la zone, l'Elysée, sollicité par plusieurs chefs d'Etat africains, dut intervenir publiquement. La suspicion n'a jamais cessé depuis.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Lire la suite page 15
et nos informations pages 14 et 15

La dernière chance

OBTENUE à l'arraché après deux jours de tractations, la dévaluation du franc CFA, annoncée mardi 11 janvier dans la soirée à Dakar par les pays africains de la zone franc, est d'abord la sanction d'un échec. Confrontés à une crise économique sévère à partir du milieu des années 80 du fait de l'effondrement du prix des matières premières, les quatorze pays de la zone franc ont tardé à réagir. A un ajustement de leurs économies ils ont préféré l'endettement. Puis, lorsque celui-ci est devenu insupportable, ils ont réduit les dépenses publiques d'investissements. Mais rien ou presque n'a été fait ces dernières années pour diminuer la masse salariale et réduire des déficits budgétaires colossaux. Les rares qui s'y sont essayé, comme la Côte-d'Ivoire en 1991, ont rapidement fait machine arrière.

L'ajustement interne se révélant impossible, ne restait plus, pour remettre sur les rails les économies africaines, que la dévaluation du franc CFA. Elle aurait dû intervenir beaucoup plus tôt. Le maintien de la parité, inchangée depuis la fin de la guerre, se justifiait dans un monde aux économies souvent repliées les unes sur les autres.

A L'HEURE où les barrières commerciales sont en voie de disparition, une monnaie surévaluée est un handicap. Les pays asiatiques et ceux d'Amérique latine l'ont compris et ont su réagir à la nouvelle donne internationale. L'Afrique francophone, elle, a manqué le coche.

Il serait injuste de faire retomber sur les seuls pays de la zone franc la responsabilité du gâchis actuel. La France a sa part. Et notamment les gouvernements socialistes de ces dernières années qui n'ont pas su convaincre les quatorze Etats de la zone du bien-fondé d'une politique d'ajustement.

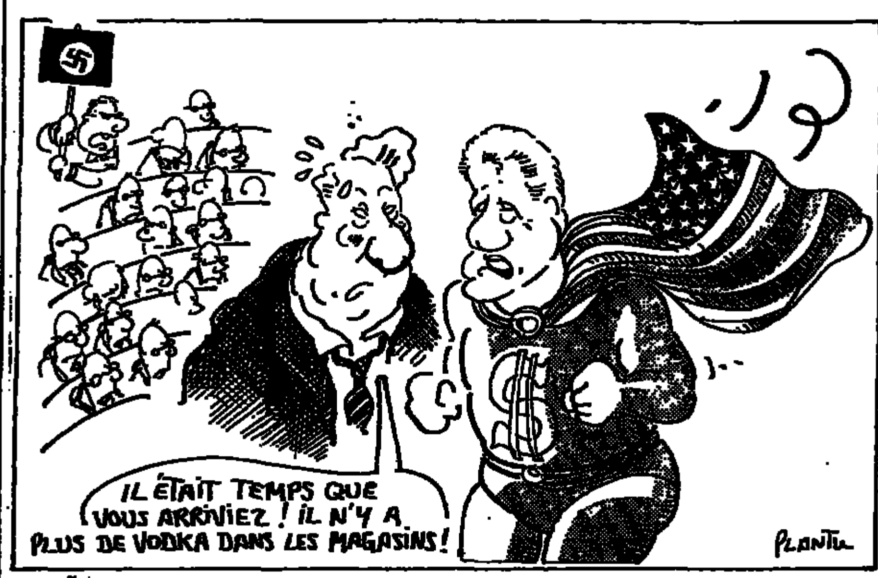
M. BALLADUR, ayant décidé, contre l'avis de certains de ses amis politiques, de faire preuve de fermeté à l'égard des pays de la zone franc, se doit maintenant d'accompagner leurs efforts. Une dévaluation d'une telle ampleur est lourde de risques. Les classes les plus défavorisées en particulier vont voir leur sort se détériorer davantage. L'inflation va s'envoler et le chômage augmenter. Pour limiter les risques, Paris ne devra pas marchander son aide financière. Il lui faudra aussi peser sur les instances financières internationales pour qu'elles fassent de même. Mais, ce faisant, le contribuable français peut espérer que les 1 000 francs annuels que verse en moyenne chaque foyer fiscal pour l'Afrique seront utilisés à bon escient, et qu'ils serviront bien au développement d'un continent malade.


M0147 - 0113 0 - 7,00 F

En rencontrant Boris Eltsine à Moscou

Bill Clinton veut conforter les réformateurs russes

Le président des Etats-Unis devait arriver mercredi 12 janvier, tard dans la nuit à Moscou, en provenance d'Ukraine via la République tchèque. A Prague, Bill Clinton a expliqué mardi et mercredi aux dirigeants des pays du « groupe de Visegrad » – Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie – les avantages du « partenariat pour la paix », qui vient d'être adopté au sommet de l'OTAN, à Bruxelles, et que ces pays ont accepté à contrecœur. A Kiev, des dirigeants gouvernementaux et de l'opposition ont émis des doutes sur la signature, prévue vendredi à Moscou, d'un accord de dénucléarisation de l'Ukraine.



Lire nos informations page 3

Mobilisation contre la révision de la loi Falloux

■ **Défense de l'école publique.** Les défenseurs de l'école publique se mobilisent à quelques jours de la manifestation nationale qu'ils organisent, dimanche 16 janvier à Paris, pour protester contre la révision de la loi Falloux.

■ **Le privé, valeur-refuge.** Les deux études les plus récentes révèlent que près de 45 % des familles françaises utilisent, un jour ou l'autre, l'enseignement privé. Mais c'est d'abord pour les enfants socialement les mieux armés que joue cette « deuxième chance ».

■ **Le financement des patrimoines privés.** Les nouvelles dispositions législatives posent le problème de la possibilité pour les collectivités locales de financer des patrimoines privés. Ces financements existent déjà à l'égard d'associations dont l'objet est d'intérêt public local.

■ **En attendant la décision du Conseil constitutionnel.** Les neuf « sages », avant d'examiner la conformité de la nouvelle loi autorisant les collectivités locales à financer les investissements des écoles privées sous contrat, devront examiner la procédure qui a été suivie à l'Assemblée nationale et au Sénat lors du vote de cette loi.

pages 10 et 11

Irradiés pour la science

Les Américains découvrent avec indignation que, pendant la guerre froide, au moins huit cents d'entre eux ont servi de cobayes pour des expériences nucléaires

WASHINGTON

de notre correspondante

Elmer Allen n'aura jamais su pourquoi certains médecins s'intéressaient tant à lui, à son cancer de la moelle osseuse et à sa jambe amputée. Il s'en doutait un peu. *« Ils m'ont mis un germe cancéreux dans la jambe »*, avait-il dit un jour à sa fille. *« Quand nous étions seuls,* se souvient un vieil ami, *il restait assis là, des heures, et il pleurait. »* Elmer Allen est mort en 1991, deux ans trop tôt pour connaître la vérité.

En 1947, victime d'un accident alors qu'il travaillait comme porteur dans une gare, il fut examiné par des médecins de l'université de Californie à San-Francisco, qui diagnostiquèrent un cancer de la moelle osseuse dans la jambe gauche. Quatre jours plus tard, d'après des documents médicaux retrouvés par sa fille, on lui demanda si on pouvait lui injecter une substance radioactive. C'est ainsi qu'Elmer Allen, jeune Noir d'Italy, Texas, reçut une injection de plutonium dans la jambe. Quelque temps après, la jambe fut amputée et livrée aux chercheurs.

Formellement, il avait donné son accord pour l'injection . *« Quel accord?* a protesté sa fille la semaine dernière sur NBC. *Mon père ne connaissait pas le mot plutonium. Excusez-moi, j'ai beaucoup de respect pour mon père, mais il n'a jamais eu assez d'instruction pour être même capable de prononcer le mot plutonium. »* En 1973, l'hôpital de Rochester, dans l'État de New-York, invite Elmer Allen et sa femme Fredna pour un séjour de deux semaines. Fredna se prend à rêver d'un traitement miraculeux. En fait, M. Allen est soumis à deux semaines de tests, sans explication. *« Il avait survécu si longtemps après l'expérience que les chercheurs voulaient savoir pourquoi ! »*, comprend aujourd'hui sa fille...

L'histoire d'Elmer Allen et de centaines d'autres cobayes humains serait sans doute restée encore longtemps secrète sans l'obstination d'une journaliste d'un quotidien du Nouveau-Mexique, l'*Albuquerque Tribune* (tirage : 35 000 exemplaires). En 1986, Eileen Welsome prend connaissance d'un rapport élaboré par un membre du Congrès, Ed Markey, un démocrate du Massachussetts, qui révèle pour la première fois l'existence d'expériences au plutonium menées sur dix-huit êtres humains dans l'immédiat après-guerre.

Mais Ed Markey n'a pu obtenir le nom de ces personnes auprès de l'administration. Eileen Welsome commence à enquêter, l'année suivante, pour retrouver ces cobayes, et se heurte au même mutisme. Cinq ans plus tard, à force de recoupements, elle en a identifié cinq. Ils sont tous morts, mais elle rencontre leur famille et, à la mi-novembre 1993, l'*Albuquerque Tribune* publie une série de trois enquêtes sur ces expériences et leurs victimes.

Le Nouveau-Mexique est loin et le scoop de l'*Albuquerque Tribune* passe d'abord inaperçu. Pas tout à fait inaperçu cependant, puisqu'à Washington le département de l'énergie saisit le message. A la tête du département de l'énergie se trouve une autre femme assez tenace, Hazel O'Leary, nommée par Bill Clinton. En mai, frappée par la mauvaise image de son administration dans l'opinion publique, Mme O'Leary a demandé à son ministère de passer en revue les 32 millions de documents classés secrets amassés dans ses archives, dans le but d'en rendre public le plus grand nombre possible.

Peut-être la publication de ces premiers articles incite-t-elle le secrétaire à l'énergie à accélérer le mouvement : le 7 décembre, Hazel O'Leary dévoile sa stratégie de « glasnost », au cours d'une conférence de presse, et la met aussitôt en pratique par deux révélations : les Etats-Unis, annonce-t-elle, ont mené 204 essais nucléaires souterrains non déclarés (soit un cinquième du total des essais nucléaires) entre 1963 et 1990, dont dix-huit sous les administrations Reagan et Bush ; Mme O'Leary apporte aussi de nouveaux chiffres sur les réserves américaines actuelles de plutonium (1). Jusqu'ici, dénonce-t-elle, *« nous étions ensevelis, enveloppés dans une atmosphère de secret. Je dirais même : de répression »*. Ce qu'elle vient de révéler, affirme-t-elle, n'est que *« le petit orteil dans la baignoire »*. Le secrétaire à l'énergie promet aussi de faire la lumière sur l'affaire des injections de plutonium.

Depuis, il ne se passe guère de semaine, voire de jour, sans qu'un journal ou un parlementaire n'apportent de nouveaux témoignages, ou de nouvelles accusations, sur des expériences pratiquées aux Etats-Unis sur des êtres humains, informés ou non, à l'aide de substances radioactives, pendant la guerre froide. La plupart de ces affaires étaient connues, pas les victimes, ni les circonstances.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 12

(1) 33,5 tonnes sont actuellement stockées dans des sites répartis dans six Etats, auxquelles il faut ajouter 55,5 tonnes contenues dans diverses armes nucléaires

A L'ÉTRANGER : Maroc, 9 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 180 PTE ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

INGÉRENCE

C'est à Sarajevo que se joue l'avenir de l'ONU

Réduite à l'impuissance par la pusillanimité des Etats, paralysée par sa bureaucratie et affaiblie par une grave crise financière, l'ONU n'a pas encore trouvé sa place dans le monde de l'après-guerre froide. La façon dont elle saura – ou non – sortir du piège yougoslave sera décisive pour l'avenir de l'organisation internationale.

par Jacques Baumel

DÉSORIENTÉE depuis les bouleversements qui ont mis fin au duopole russo-américain, dépourvue de son rôle d'ultime recours entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, paralysée par sa lourde bureaucratie et sa situation financière désespérée, affaiblie par ses échecs en Bosnie, en Somalie, en Angola, l'ONU n'a pas encore trouvé sa place dans le monde de l'après-guerre froide. Jamais, depuis la sinistre époque des vetos soviétiques à répétition, l'institution internationale n'avait *révélé* une aussi grave impuissance. L'engagement de la communauté internationale pour condamner l'Irak avait fait espérer que les Nations unies allaient enfin, après quarante ans de guerre froide, jouer le rôle qui leur avait été confié en 1945. On s'est trompé. La mobilisation victorieuse contre l'Irak était une entreprise conduite de bout en bout par l'Amérique grâce à l'affaiblissement de l'URSS et à l'indifférence de la Chine. L'ONU s'était bornée à l'autoriser.

Aujourd'hui, dans l'enfer de Sarajevo comme à Mogadiscio, l'ONU, avec ses recommandations bafouées, ses «casques bleus» humiliés, révèle son incapacité à arrêter le carnage et à sanctionner l'agression. Les insupportables images que diffusent chaque soir les télévisions du monde sont une terrible condamnation de la pusillanimité des gouvernements et de la léthargie du Conseil de sécurité.

Les fracassantes déclarations des généraux Briquemont et Cot révèlent le malaise croissant qui règne dans la FORPRONU dont les soldats, paralysés par de prudentes consignes, supportent de plus en plus mal les humiliations et les tracasseries de quelques chefs de bandes locaux. Ce n'est pas un changement de général qui apportera une quelconque solution.

Dans un rapport accablant qu'il vient d'adresser au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, le général Cot passe en revue toutes les occasions manquées, les erreurs passées, la pleutrerie des autorités politiques qui camouflent leur volonté de ne pas bouger par d'hypocrites et vaines déclarations. Il y dénonce la scandaleuse hypocrisie de ces interminables conférences de Genève, nouveaux Munich de la honte, où les négociateurs, dans le vain espoir d'apaiser les agresseurs, comme Chamberlain avec Hitler, déroulent des tapis rouges sous les pieds de ceux qui, pendant ce temps, continuent à bombarder les villes et à tuer femmes et enfants.

Comment sortir aujourd'hui honorablement de ce piège dans lequel l'ONU et l'Occident sont tombés tête baissée? Les Nations unies sont à un tournant décisif. Rester, c'est accepter, la rage au cœur, des situations humiliantes pour sauver quand même quelques vies humaines et empêcher la scandaleuse victoire de l'agresseur. Faut-il partir avec les dramatiques suites que l'on imagine sans peine? N'est-il pas trop tard pour une intervention qui risque d'être à la fois une Saint-Barthélemy de «casques bleus» et de mettre les Balkans en feu?

L'expérience prouve que l'ONU, avec ses structures vétustes et lourdes, est incapable de mener des opérations de grande envergure qu'elle est obligée de déléguer à quelques grandes puissances, notamment aux Etats-Unis.

L'absence d'autorité politique est encore plus dommageable. Elle est en fait déléguée par le Conseil de sécurité au secrétariat général qui est en principe le chef supérieur des opérations, mais qui ne peut, peut-être par prudence excessive, que se réfugier derrière l'autorité du Conseil de sécurité. Mais qu'est donc le Conseil de sécurité si ce n'est un comité d'ambassadeurs représentant des Etats jaloux de leur souveraineté ?

L'appel aux Etats demeurera longtemps indispensable car eux seuls détiennent des moyens militaires réels. Comment distinguer l'humanitaire du politique? N'y a-t-il pas ambiguïté, voire une certaine hypocrisie? La multiplication des interventions de l'ONU, si elle ébauche un certain ordre international, ne révèle-t-elle pas les faiblesses d'un monde sans hiérarchie respectée, sans volonté politique affirmée ?

L'ONU arrivera-t-elle à surmonter la grave crise existentielle qui détruit son autorité et paralyse son action? C'est plus que douteux.

A la crise politique de l'ONU s'ajoute une crise de confiance en elle-même de l'organisation. Secoué par une série de réorganisations désordonnées, le secrétariat est démoralisé. Par-dessus le marché, l'ONU est dangereusement à court d'argent. Sur 184 Etats membres, une trentaine au maximum sont à jour de leur cotisation. Les autres lui doivent plus de 2 milliards de dollars en contributions arriérées, tant pour les budgets ordinaires que pour les opérations de paix. Les Etats-Unis eux-mêmes ont cessé leurs règlements tant qu'un véritable contrôleur financier n'aura pas été désigné pour vérifier les comptes de l'ONU.

Un « agenda pour la paix »

Cette situation a notamment pour effet de gêner le recrutement de «casques bleus» pour des opérations en cours ou futures car les pays qui fournissent des soldats exigent d'être remboursés. Pour ce qui concerne la France, le coût des actuelles opérations de paix s'élève pour cette année à plus de 5 milliards, qui sont prélevés sur notre budget de défense déjà fort mal en point.

Autre raison de la crise actuelle, l'ONU est décrédibilisée et se retrouve vidée de sa substance. La guerre froide est terminée, le tiers-monde a perdu son agressivité et s'enlise dans la misère et le désespoir. Les pouvoirs économiques sont de plus en plus entre les mains du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les grandes conférences médiatiques, comme le sommet de Rio, n'ont pas eu de suivi. Dans le domaine des droits de l'homme, toute action est limitée par la mauvaise volonté des Etats incriminés, notamment l'Inde, la Chine et certains gouvernements islamiques. La notion d'ingérence ou le droit d'intervention sont fortement combattus, par une majorité d'Etats du tiers-monde qui y voient un retour masqué du colonialisme. En fait, de plus en plus, les affaires sérieuses se traitent entre grandes puissances à Genève ou au Conseil de sécurité.

Chacun sent bien qu'il faut réformer l'ONU, mais on est loin d'être d'accord sur les méthodes.

La prédominance du Conseil de sécurité est de plus en plus mal supportée par le tiers-monde qui voudrait l'élargir afin d'y avoir accès. Il est évident qu'il s'ouvrira avant trois ans à deux grandes puissances, l'Allemagne et le Japon. Mais à partir du moment où l'on y fait accéder deux nouveaux Etats, on ouvre la boîte de Pandore de toutes les ambitions. Certains en arrivent à proposer de passer de quinze à vingt et même à vingt-deux, et souhaiteraient abolir le droit de veto des cinq grands héritiers de la seconde guerre mondiale et pour l'instant seules puissances nucléaires. En même temps on imagine sans peine les conséquences que ces mesures pourraient avoir dans une organisation qui n'a jamais trouvé son équilibre entre les ambitions des grandes puissances et les illusions tiers-mondistes en grande partie perdues.

Soucieux de donner un nouveau sens à sa mission à une ONU paralysée par une charte qui interdit toute ingérence et toute atteinte à la souveraineté des Etats, le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali propose aujourd'hui un ambitieux «*agenda pour la paix*» qu'il espère bien faire adopter avant 1996.

Mais comment l'ONU, engagée dès aujourd'hui dans quatorze opérations de maintien de la paix et dans une trentaine de missions de sécurité à travers le monde, pourra-t-elle faire face à ses responsabilités alors que, criblée de dettes, elle ne peut même pas assurer certaines de ses fins de mois? A cet effet le secrétaire général a demandé la création d'une force permanente d'intervention rapide composée de volontaires et dotée d'un armement capable de faire face à des adversaires bien déterminés. Jusqu'ici, seule la France a répondu à cet appel. En revanche, de nombreuses voix se sont élevées pour mettre en garde le Conseil de sécurité contre le risque de compromettre par de telles actions l'impartialité et la crédibilité de l'organisation internationale.

Aujourd'hui les Nations unies sont à un tournant décisif de leur histoire. C'est peut-être l'avenir de l'ONU qui se joue à Sarajevo.

► **Jacques Baumel est vice-président du Conseil de l'Europe et député RPR des Hauts-de-Seine.**

PROTECTION SOCIALE

Le Parlement, Beveridge et Bismarck

La nécessaire réforme de notre système de protection sociale est aujourd'hui souhaitée par une majorité de Français. Elle passe par une redistribution des rôles de l'Etat, du Parlement, des partenaires sociaux, des assureurs et des professionnels de santé.

par Béatrice Majnoni d'Intignano

UN déficit abyssal de la Sécurité sociale, un plan d'énormes pour l'assurance-maladie et un débat au Parlement au printemps, rien de neuf, dira-t-on? Que si : le Français a changé. Jusqu'à récemment, indécis, il se disait attaché à sa sécurité sociale, à la qualité des soins, et acceptait de payer toujours plus. Aujourd'hui, l'enquête du CREDES (1) révèle un citoyen aux aspirations inverses et bien tranchées : de 80 % à 90 % des enquêtés refusent que les cotisations augmentent et souhaitent que médecins et malades soient contrôlés : 40 % acceptent l'idée d'introduire les assureurs dans le jeu, 10 % seulement se déclarent sans opinion.

Cette évolution se justifie doublement par la situation française et par les comparaisons internationales. En France, les cotisations sociales absorbent, année après année et depuis 1983, toute l'augmentation de pouvoir d'achat distribuée aux salariés. Une nation peut-elle consacrer autant à sa sécurité sociale?

Les plans dits «de stabilisation», qui consistent à augmenter les tickets modérateurs, ne régulent pas la dépense : ils privatisent le financement. Du plan Veil de 1977 à celui de 1993 (onze plans), en passant par MM. Barrot ou Séguin, le gouvernement dérembourse régulièrement les honoraires médicaux et les médicaments. Les primes d'assurances complémentaires (de +10 % à +15 % cette année) et les honoraires non remboursés du secteur 2 remplacent alors les cotisations.

Plus insidieux, la couverture sociale diminue mécaniquement. En effet, dans les trois blocs de dépense, l'hospitalisation, très remboursée par l'assurance-maladie, augmente peu. Les deux autres, honoraires médicaux et pharmacie, mal remboursés, augmentent vite. A taux de remboursement constant, la part financée par la Sécurité sociale passerait ainsi de 76,5 % en 1980 à 68 % en l'an 2000. Les mutuelles et les assurances y trouvent un marché (50 milliards en 1990, 100 à la fin du siècle), et, partant, un rôle.

Les rapports sur la qualité médiocre des soins pleuvent : de la bombe Béraud (CNAMTS, 1992) qui chiffre entre 80 milliards et 120 milliards de francs les gaspillages (sur une dépense totale de 620 milliards) aux rapports critiques sur les maternités et les services d'urgence, souvent dangereux.

Enfin, les comparaisons avec l'étranger montrent que les Français sont médiocrement remboursés à l'aune européenne car, dans les autres pays, les techniques de contrôle des dépenses se révèlent efficaces sans nuire à la qualité des soins.

Nous dépensons 1,5 point de PNB de plus que nos voisins européens. D'où vient la différence?

Les fondateurs du système de santé français n'ont pas choisi entre la logique de Beveridge (système dit de solidarité nationale des pays du nord et du sud de l'Europe), où les droits sociaux constituent un attribut de la citoyenneté et sont gérés sous le contrôle du Parlement, et la logique de Bismarck (système dit d'assurances sociales du centre de l'Europe), où ces droits sont liés à l'activité professionnelle, et gérés à parité par des partenaires sociaux responsables.

Trois scénarios

En Angleterre ou au Danemark, les élus définissent les grandes options et le budget, puis une administration puissante et professionnelle les exécute. Le libéralisme thatchérien n'a pas remis en cause ce principe, auquel la population adhérait. En Allemagne, la loi fixe les orientations et les partenaires sociaux s'y plient. La loi sur l'«action concertée» a aligné les dépenses de santé sur les salaires dès 1977, puis les lois de 1984, les lois Blum, 1989, et Seehofer, 1993, ont défini les mécanismes de contrôle pour les médecins, les hôpitaux et les médicaments. Les Allemands y ont gagné dix années sans hausse de cotisations et des médecins gratuits.

Voulant l'universalité sans en accepter les contraintes, la démocratie sociale sans le contrôle des élus, la France s'est dotée d'un système mixte, ingérable parce qu'il souffre d'irresponsabilité et d'illégitimité. La démocratie sociale rêvée par Pierre Laroque se mue en opacité sociale au service des lobbys. Les partenaires sociaux éludent les décisions importantes ou impopulaires (augmenter le taux des cotisations, éliminer les gaspillages) pour *les laisser prendre* par une tutelle gouvernementale dont ce n'est pas en principe le rôle. Par exemple, le gouvernement s'immisce dans la négociation des conventions avec les professionnels de santé. Les dernières élections du conseil d'administration de la CNAMTS datent de 1983 et le Parlement ne contrôle pas le gouvernement en la matière puisque le budget de l'Etat finance seulement 1 % des soins. L'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui prévoit le contrôle de la nécessité et de l'emploi de la contribution publique, ne semble pas s'appliquer aux dépenses de santé.

Au contraire des Allemands, les syndicats français ont joué le jeu de l'*establishment* médical plutôt que celui de leurs mandants. On ne propose pas d'expériences aux Français comme aux Anglais ou aux Danois. Par exemple, 30 % des Anglais, depuis 1991, choisissent de faire gérer par leur médecin de famille tout leur budget de santé, y compris les soins hospitaliers. De même, 95 % des Danois préfèrent la gratuité des soins en optant, depuis 1980, pour un médecin de famille qui filtre les soins spécialisés, au détriment de l'option liberté totale avec ticket modérateur.

Mais, en France, qui pourrait proposer de telles solutions? Les ruptures actuelles permettent d'imaginer trois scénarios :

1) Le Parlement reprend le pouvoir et le système évolue à la Beveridge. L'Etat revient, en effet, en force par la petite porte en avançant les sommes nécessaires à apurer le passif et en finançant les cotisations de solidarité d'un nombre croissant d'exclus. Le Parlement en profitera-t-il pour contrôler? En 1992, il a refusé de définir lui-même une limite aux *dépenses de santé, laissant* ce soin aux négociateurs de la convention médicale (médecins et caisses de sécurité sociale), et au gouvernement, qui agit en coulisse avant d'agréer. En restera-t-il là au printemps prochain?

2) Les bureaucraties abandonnent la partie, comme le suggère le fait que le rapport Soubie (CGP, 1993) soit toujours au fond d'un tiroir. Révolutionnaire, ce rapport suggère de séparer le financement de la gestion en créant un fonds national de solidarité, doté par le Parlement, et des agences régionales de santé, responsables des contrats avec les hôpitaux et les médecins. Habile, ce projet écarte les syndicats, il dépolitise et ouvre la voie aux expériences. Mais qui gérerait ces régions qui remplaceraient les actuelles structures régionales de l'Etat et de la Sécurité sociale (DRASS et CRAM)? Comment y éviter la politisation et le localisme, une faveur excessive pour les hôpitaux, un souci de l'emploi, au détriment de la santé publique, des syndicats médicaux, qui deviendraient juge et partie?

3) Le libéralisme prévaut en faveur des assureurs complémentaires. Des facteurs techniques ou économiques y poussent. Les Français pourraient choisir leur régime de protection sociale, entre les régimes aujourd'hui obligatoires, comme le font les Allemands, et des mutuelles ou des assureurs privés, comme les Hollandais l'envisagent. On peut répondre aux aspirations de l'opinion par la disparition du monopole de la Sécurité sociale et la modernisation des circuits de remboursement, qui supprimerait deux fois 800 millions de dossiers-papier chaque année (ordonnances, factures subrogatoires...). Mais qui mangerait alors l'autre? La sécurité sociale serait-elle en mesure de proposer en échange des contrats complémentaires? Les Français souhaitent une vraie réforme : quelle nouveauté ! Le débat parlementaire en fournira-t-il l'occasion? Si celle-ci est à nouveau manquée, le divorce entre la société civile et la représentation politico-syndicale deviendra encore plus sensible. Mais qui osera dire la vérité à la tribune?

(1) CREDES : «Opinions sur l'avenir de l'assurance-maladie», 1993.

► **Béatrice Majnoni d'Intignano est professeur des universités (Paris-XII-Créteil), auteur de *la Protection sociale*, Livre de poche, 1993.**

ANNIVERSAIRE

Quelle affaire !

A l'occasion du centenaire de l'Affaire Dreyfus, il faut se souvenir que, dans une crise profonde de la République tout entière, c'est la lutte des défenseurs des droits de l'homme qui permit de régénérer la vie civique du pays.

par Madeleine Reberioux

L'AFFAIRE Dreyfus aura cent ans en 1994 : c'est le 15 octobre 1894 que le capitaine fut arrêté sous l'inculpation du crime de haute trahison; le 22 décembre que le conseil de guerre, à l'unanimité, le condamna à la déportation perpétuelle et à la dégradation militaire. Le centenaire de l'Affaire s'est ouvert en fait le 10 janvier avec l'hommage rendu par la Ligue des droits de l'homme à son ancien président, Victor Basch, un des premiers dreyfusards, assassiné par la Milice à Lyon il y a cinquante ans.

Un étrange centenaire. Les colloques, les expositions, les numéros spéciaux de revue vont se multiplier. Les manifestations du souvenir aussi. Nulle célébration officielle cependant. Nulle initiative des pouvoirs publics. On dira peut-être : c'est mieux ainsi pour diverses raisons sur lesquelles je vais revenir. Mais les arguments avancés rendent un son surprenant. On ne commémore pas, dit-on, la condamnation d'un innocent, on ne commémore pas une injustice.

Certes. Mais enfin, commémorer n'est pas célébrer. Puis, si l'affaire est entrée dans l'histoire, très au-delà des frontières de la France, elle ne le doit pas seulement à cette iniquité, la déportation du capitaine. Elle ne le doit même pas à ceux qui, les premiers, mirent à jour les dénis du droit et débusquèrent les faux, tôt accumulés : Mathieu Dreyfus, le *«frère admirable»*; Scheurer-Kestner, l'Alsacien; Bernard Lazare, le *«premier juif»*; Gabriel Monod, l'historien laïque et protestant. Pas même, pas seulement, à l'émergence alors de la catégorie des intellectuels : voici autour de Zola et de Duclaux, du jeune Péguy et de Lucien Herr, de Paul Meyer et de Charles Seignobos, les nouveaux prophètes : *hommes de raison et d'engagement.*

Non, si l'affaire est devenue l'Affaire, elle le doit aussi à l'épais discours d'accompagnement accumulé sur elle et que le centenaire va, il faut l'espérer, renouveler. Elle le doit surtout à ce que, finalement, la justice a vaincu. A force de dénoncer la montée du nationalisme, de l'antisémitisme, à force de décrire la dégradation d'une mystique en une politique, nous perdons de vue une chose toute simple : la France fut le seul pays, en ces temps difficiles, où l'injuste condamnation d'un officier d'origine israélite déclencha un mouvement de protestation, bientôt ressourcé dans la défense du droit, dans l'égalité civique et humaine : le seul pays où quelques individus plus ou moins marginaux finirent par rassembler un courant puissant et, au total, l'emportèrent. Bref, ce n'est pas l'injustice que nous allons commémorer cette année. Mais la lutte contre l'injustice et sa victoire, jusque dans l'opacité qui en a parfois voilé l'éclat.

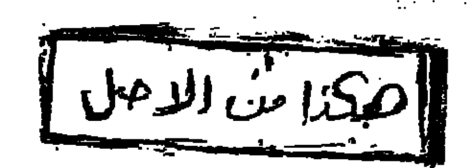
Les pouvoirs publics devraient-ils s'en mêler? Ce n'est pas certain. Reportons-nous à la fin du siècle dernier. Une longue crise économique et sociale rongeait la France. Elle alimentait dans les villes comme dans les campagnes, récemment gagnées à Marianne, un détournement de la culture républicaine. Elle nourrissait le soupçon biologique jeté sur les étrangers, le nouvel antisémitisme à la Drumont, le mépris colonial des nègres du Dahomey exhibés sur le Champ de Mars. Elle autorisait à exalter la puissance protectrice de la haute armée et à couvrir les mascarades de l'état-major. Le Parlement, déconsidéré par le scandale de Panama, se satisfaisait des demi-mensonges, des petites lâchetés dénoncées par Jaurès.

Une crise profonde de la République tout entière, voilà ce qu'il est temps de lire aux origines de l'Affaire. Une fracture entre le social et le culturel d'un côté, le politique de l'autre. Elle fut en partie comblée, mais le sursaut ne vint pas du politique. Des forces neuves ont jailli alors – intellectuels, syndicalistes –, d'autres se sont renouvelées. A nous de voir comment elles ont régénéré la vie civique, trouvé les supports médiatiques et éditoriaux qui ont permis le combat d'opinion, interpellé les pouvoirs publics et réanimé la conscience citoyenne.

La Ligue des droits de l'homme contribua à ces luttes.

Ne regrettons pas trop, finalement, le silence, aujourd'hui, des pouvoirs publics. Pour que le souvenir de l'Affaire serve l'humanité, pour que le racisme et le nationalisme reculent, pour que la nouvelle fracture qui s'est ouverte entre le social et le politique commence à se combler, nous avons besoin des historiens. Et de la mise au travail des militants des droits et de la citoyenneté.

► **Madeleine Reberioux est présidente de la Ligue des droits de l'homme et professeur d'histoire émérite à l'université Paris-VIII.**



■ **PRAGUE, *KIEV*, *MOSCOU*.** **Avant de rejoindre Moscou, Bill Clinton devait faire escale pendant deux heures mercredi soir à Kiev. Il devait y rencontrer le *président ukrainien Leonid Kravtchouk* et se rendre avec lui à Moscou afin d'y signer vendredi un accord à trois sur la dénucléarisation de l'Ukraine. Mais cette *signature a été* mise en doute mardi à la fois par des responsables gouvernementaux et par des députés de l'opposition.**

Bill Clinton s'est entretenu mardi soir et mercredi matin 12 janvier à Prague avec les dirigeants des pays du «groupe de Visegrad» : Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie. Le président américain leur a expliqué les avantages du «partenariat pour la paix» que ces pays ont accepté à contrecœur.

La visite à Moscou du président Bill Clinton

Le pari russe de l'administration américaine

WASHINGTON

de notre correspondant

Par vocation, l'Amérique est optimiste. Aussi les hommes de moins de cinquante ans qui la *dirigent – Bill Clinton*, le vice-président Albert Gore et, en l'espèce, le «tsar» de la politique russe de l'administration, Strobe Talbott – ont-ils répondu non à la question que posait récemment William Safire, un des commentateurs du *New York Times* : *«La Russie est-elle génétiquement expansionniste?»*

Etre Américain, c'est être un peu moins convaincu qu'un Européen que *«l'Histoire est tragique»*. Pour les responsables de l'administration, il n'y a pas de fatalité russe qui obligerait la Russie à opprimer ses voisins pour être fidèle à ce qu'elle perçoit comme sa destinée. La reconstitution de l'empire – celui des Soviets ou de la Russie impériale – n'est pas, selon eux, inéluctable. Encore *faut-il soutenir ceux qui*, en Russie, sont le moins enclins à céder aux vieux démons impérialistes. D'où l'appui des Etats-Unis aux réformateurs russes, à tout le moins à l'homme qui incarnerait cette tendance avec le plus de poids : le président Boris Eltsine.

«N'y voyez ni optimisme béat ni naïveté», observe Anthony Lake, le chef du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche : cet *appui procéderait de la real-politik. «Ce n'est pas un soutien inconditionnel, ni même personnel, à Boris Eltsine, c'est un soutien à la politique des réformes.»* Le succès des réformes politiques (plus de démocratie) et économiques (plus de libéralisation) à l'intérieur entraînera une réforme de la politique extérieure russe (moins de tentations expansionnistes).

Très «wilsonien», Anthony Lake, devant les étudiants de la John Hopkins University, expose ses convictions : *«Plus la démocratie et l'économie de marché s'étendront à d'autres pays et plus notre pays sera en sécurité (...) Le développement de l'économie de marché nourrit la demande de libéralisation politique (...) Les démocraties ne se font pas la guerre entre elles (...) Nous devons promouvoir la démocratie et l'économie de marché parcequ'elles protègent nos intérêts et notre sécurité.»* Une Russie démocratique et capitaliste ne saurait durablement menacer ses voisins, ni avoir de tendances hégémoniques en Europe.

Dans l'administration, le camp de ceux qui croient que les réformateurs finiront par gagner à Moscou l'a emporté. Ce camp est mené avec élan, avec une grande force de conviction et d'analyse, par l'ancien journaliste Strobe Talbott. Ami de longue date du président Bill Clinton, d'abord ambassadeur auprès des pays de l'ex-URSS, puis numéro deux du département d'Etat, Talbott croit que la Russie accédera à la modernité en s'intégrant à l'Ouest – politiquement et économiquement. *«Il faut inclure les Russes, non les exclure»*, dit-il, car *«dans la bataille de titans engagée entre les réformateurs et ceux qui s'y opposent, ce sont les premiers qui gagneront à long terme»*. A ceux qui accuseraient les dirigeants de l'administration de prendre leurs désirs pour des réalités, on répond par une question : *«Y-a-t-il une alternative à Boris Eltsine?»*

Aide aux réformateurs ou «apaisement»?

Il n'y a peut-être pas d'alternative acceptable pour les Occidentaux mais, à coup sûr, il y a, sur le terrain, une évolution qui met tout de même à mal la politique russe de l'administration. Cette profession de foi dans le «lien» qui existerait entre les réformes intérieures et le comportement extérieur de la Russie est, aujourd'hui, soumise à rude épreuve. Les sceptiques, ceux qui ne partagent pas l'optimisme «talbottien», trouvent qu'il est extravagant de parier sur l'évolution démocratique d'un pays façonné par des siècles de dictature.

Les sceptiques jugent pour le moins risquée une politique qui consiste, au nom de la défense du camp «eltsinien», à ne rien faire qui puisse renforcer les ultranationalistes à Moscou (de gauche ou de droite). Autrement dit, le défi que lancent les nationalistes russes – contre l'élargissement de l'OTAN à l'Europe de l'Est, contre un retrait rapide des pays baltes, contre l'indépendance de l'Ukraine, etc. – n'est pas relevé par souci de ne pas embarrasser le président Eltsine. Or, en dépit des nombreuses initiatives prises par les Etats-Unis pour les rassurer – coopération spatiale, projet de manœuvres communes, échanges constants de délégations, etc. –, les militaires russes pèsent de plus en plus lourd dans la politique étrangère du pays, et dans un sens pas forcément rassurant.

En témoigne la division des tâches en passe de s'établir à Moscou entre l'armée et le ministère des affaires étrangères quand il s'agit de politique extérieure. A l'armée, la charge du «proche étranger», où la nouvelle doctrine militaire russe prêche de reconstituer les zones d'influence de l'URSS, justifiant le maintien permanent de troupes – russes – dans les nouvelles Républiques, voire des interventions en Europe. L'autre «étranger», «l'étranger lointain», serait de la responsabilité du ministère des affaires étrangères, où l'on a des objectifs et un langage plus civils.

«Moins de choc et plus de thérapie»

Ce qui frappe à Washington, c'est la grande tolérance manifestée par l'administration face à cette nouvelle doctrine et aux interventions répétées de l'armée russe dans l'ex-Asie centrale soviétique (pour ne pas parler des tensions avec les pays baltes et l'Ukraine). Faut-il y voir une forme d'acceptation tacite d'une doctrine Monroe à la russe – la *«doctrine Monroeski»*, dit-on à Washington (1) – qui, effectivement, accorderait à Moscou un droit de regard privilégié sur les territoires de l'ex-Union soviétique?

C'est ce que réclame Andréi Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères. Il y a à Moscou des partisans de la réforme intérieure qui sont aussi de chauds partisans de la *«doctrine Monroeski»*; on peut être réformateur et impérialiste... Jusqu'à quel point les Etats-Unis peuvent-ils fermer les yeux, de peur de gêner Boris Eltsine en *critiquant le néo-inter*ventionnisme des militaires russes? Où s'arrête le souci d'aider les réformateurs, où commence une politique d'*«apaisement»* qui pourrait, un jour, être amèrement *reprochée à une* administration démocrate?

Autre épreuve pour la politique russe de l'administration, la médiocre performance des «réformateurs» aux élections russes : personne n'avait prévu à Washington que les communistes, les agrariens et encore moins les néofascistes du parti de Vladimir Jirinovski seraient aussi bien représentés dans la nouvelle Douma. Après avoir manifesté quelques signes de panique, l'administration a conclu au «vote de protestation» qu'auraient émis nombre de Russes pour dénoncer la dégradation des conditions de vie. Mais là encore, ni remise en cause ni aggiornamento de la politique russe de l'administration. Strobe Talbott assure : *«Les prémisses de notre politique sont bonnes* [le soutien aux réformateurs], *nous ne voyons pas que la politique des réformes ait échoué ni que les élections aient constitué un jugement définitif à cet égard : fondamentalement, le chemin choisi par les réformateurs est le bon.»*

Si l'aide occidentale a eu pour condition l'adoption de réformes trop radicales – «la thérapie de choc» –, la faute en revient au Fonds monétaire international (FMI), accuse Albert Gore, le vice-président. Il faut *«moins de choc et plus de thérapie»*, renchérit Strobe Talbott. Tout en maintenant que l'assistance doit être liée à la poursuite de réformes budgétaires et monétaires à Moscou, l'administration entend prendre en compte les conséquences sociales des restructurations. Mais comme elle explique, dans le même souffle, qu'il ne revient pas aux Occidentaux de financer un «filet de sécurité» social en Russie, on ne sait pas très bien ce que recouvre cette préoccupation.

On peut imaginer que les Etats-Unis feront pression – au moins *publiquement – sur le FMI pour* qu'il soit plus laxiste dans la distribution d'une assistance qu'il a en bonne partie retenue faute de réformes suffisantes à Moscou. On peut imaginer que l'équipe Clinton saura à nouveau vaincre les résistances du Congrès pour renouveler l'an prochain une aide directe de quelque 2 milliards de dollars. Cela représente à peu près l'aide civile accordée chaque année à Israël, mais, compte tenu de l'humeur des élus, c'est assurément un succès pour le président Clinton que d'avoir réussi à faire voter pareille somme.

ALAIN FRACHON

(1) En 1823, James Monroe, cinquième président des Etats-Unis, édicta que les Européens n'avaient pas à se mêler des affaires du continent américain.

Du bon usage de Vladimir Jirinovski

MOSCOU

de notre correspondant

C'était à Stockholm, en décembre 1992. Devant ses pairs, réunis pour une session de la CSCE, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, prononçait un étrange discours – ou plutôt deux discours, séparés et contradictoires. Le premier, pour prendre ses distances avec l'Occident, affirmer la détermination de la «Grande Russie» à secourir la Serbie et à *reconstituer au plus vite une* fédération ou une confédération des pays de l'ex-URSS.

Le second, pour expliquer que tout cela *n'était qu'un* pastiche *des positions* des nationalistes *russes*, un avertissement, une illustration de ce qui pourrait arriver si par malheur l'Occident manquait à son devoir, qui consiste à soutenir fermement Boris Eltsine et son équipe. Le *premier discours avait semé la* consternation, le deuxième avait suscité un mélange de soulagement et de gêne : le *«procédé oratoire»* était original mais un peu grossier, et certains y distinguaient, *déjà, une ombre de* chantage.

Un an plus tard presque jour pour jour, et alors qu'à aucun moment, dans l'intervalle, l'Occident n'avait manqué à son *«devoir», y compris lorsque* Boris Eltsine régla dans le sang son conflit avec le Parlement, Vladimir Jirinovski triomphait aux «premières élections libres» en Russie. Consternation à nouveau, *et puis soulagement* quand il apparut que la constitution «eltsinienne» avait été adoptée, que le président, seul responsable de la politique étrangère, pourrait faire barrage aux sinistres élucubrations de l'apprenti homme fort. Un personnage bourré de complexes et doté du talent d'exprimer ceux des autres, un homme qui rêve de reconstituer une frontière et un pacte germano-russe et voit déjà les dirigeants des Etats post-soviétiques implorer, à genoux et en larmes, leur réintégration au sein de la mère Russie.

Comme il avait raison, l'affable Andreï Kozyrev! Au diable les états d'âme de certains commentateurs à propos des «méthodes» eltsiniennes. Ce qui compte, c'est d'empêcher l'incendie Jirinovski d'embraser la Russie et ensuite ses voisins. *D'éviter de nourrir* les «inquiétudes» et le nationalisme russe en accédant aux demandes d'adhésion à l'OTAN des pays de l'Est européen. De soutenir – en paroles, en actes diplomatiques, et dans la mesure du possible avec quelques dollars – Boris Eltsine et ses réformateurs. Bill Clinton l'avait fait à Vancouver, au printemps, à la veille du référendum en Russie. En octobre, le secrétaire d'Etat Warren Christopher était venu à Moscou expliquer que l'assaut contre le Parlement n'avait rien changé, bien au contraire, et avait apporté en cadeau ce *projet* de «partenariat pour la paix» que M. Kozyrev décrit aujourd'hui comme *«une idée fondée sur nos propres propositions»*. La logique est impeccable. A condition, pourtant, de ne pas y regarder de trop près. D'ignorer certaines dates, certains faits, certains propos. Où était le «facteur Jirinovski» en ce jour d'août dernier, à Varsovie, lorsque, à la surprise générale, Lech Walesa obtenait de Boris Eltsine un feu vert à l'adhésion de la Pologne, *«pays souverain»*, à l'OTAN? *Et* qui donc, immédiatement, réinterprétait les propos du président russe, s'employait à le faire revenir sur sa position et, quelques mois plus tard, le convainquait *d'adresser aux dirigeants de* l'OTAN une lettre les mettant en garde contre un élargissement de l'alliance? C'était Andreï Kozyrev, soutenu par son collègue de la défense Pavel Gratchev. Qui donc expliquera plus tard que le renoncement à la «doctrine Brejnev» (établissant une *«souveraineté limitée»* des pays de l'Est européen) *«ne signifiait pas que la Russie renonçait à ses intérêts particuliers et à sa responsabilité pour la sécurité dans un important espace géographique»*? Andreï Kozyrev, à nouveau – et non pas au lendemain, mais à la veille des élections législatives du 12 décembre.

«Rétablir les positions perdues»

On pourrait multiplier les exemples, les citations : Andrei Kozyrev toujours, annonçant à Douchanbe, au début de l'automne, et en battle-dress, que *«la Russie ne rendrait pas sans combat le Tadjikistan»* – redevenu un protectorat de fait. Le même, assurant que *«Sébastopol était et devait rester une base militaire russe»*. Ou défendant les intérêts des Russes du Kazazkhstan sur un ton qui fit sortir de ses gonds le placide Nursultan Nazarbaïev et l'amena à risquer une comparaison avec l'attitude d'Hitler à propos des Allemands des Sudètes... Quant à Viatcheslav Kostikov, le porte *parole du président, il* parlait dès l'été *«des sphères d'influence»* traditionnelles de la Russie dans les pays baltes et en Europe de l'Est. Fin septembre, il décrivait comme *«profondément étranger au caractère russe»* le président (tchétchène) du Parlement Rouslan Khasboulatov, aujourd'hui en prison. Quelques semaines plus tard le maire «démocrate» de Moscou, Iouri Loujkov, organisait un spectaculaire «nettoyage» de *la capitale de ses Caucasiens et* autres ressortissants d'Asie centrale. Au lendemain du scrutin de décembre, M. Kostikov expliquait que le programme de M. Jirinovski recoupait celui du *président sur certains points, en* particulier *«le patriotisme et l'exaltation de la Russie»*. Aujourd'hui il rêve à haute voix d'un vaste mouvement au nom étrange : *«Russie pure»*.

Boris Eltsine, qui a redonné à la Russie son emblème impérial, évite pour sa part de tels dérapages verbaux. Mais il vient tout de même d'annoncer que la Russie était en train *«de rétablir les positions qu'elle avait perdues»*, qu'elle avait vocation à exercer un rôle dirigeant au sein de la CEI, à être *«un modèle»* pour ses voisins. Et, dans le Caucase, la politique menée par la Russie au cours des six derniers mois montre que l'entreprise de *«rétablissement des positions perdues»* est active et efficace. En Azerbaïdjan, les nationalistes pro-turcs ont été chassés du pouvoir, en Arménie, les dirigeants se voient périodiquement rappeler que le soutien russe n'est ni illimité ni inconditionnel, et en Géorgie, Edouard Chevardnadze a dû avaler sa chapka et payer son maintien au pouvoir d'une adhésion à la CEI et de larges concessions aux militaires russes. Dès l'été dernier, Vladimir Jirinovski expliquait que la Russie devait armer abondamment les diverses parties en conflit dans le Caucase et s'assurer qu'elles continueraient à s'entretuer. Boris Eltsine et ses généraux préfèrent eux être présents sur place et «maintenir» la paix, en réclamant pour cela un financement de l'ONU. Sur le plan théorique, la différence est considérable. Sur le terrain, c'est un peu moins clair.

De là à prétendre que Boris Eltsine, *Andreï Kozyrev et* Vladimir Jirinovski poursuivent – avec des langages différents – une même politique, il y a un pas qu'il serait absurde de franchir. Entre le président de la Russie et *le président du parti «libéral* démocrate», il y a le gouffre qui sépare l'homme responsable de ses actes et le bateleur incapable de résister à l'amour de son propre verbe. Dire, comme le fait *aujourd'hui M. Kozyrev, que* l'élargissement de l'OTAN pourrait conduire à *«la restauration de l'impérialisme russe»*, n'est pas la même chose qu'affirmer, à l'instar de M. Jirinovski, qu'il provoquerait *«une troisième guerre mondiale»* (à la mi-décembre, l'intéressé, qui n'en est pas à une contradiction près, affirmait d'ailleurs qu'il était tout à fait favorable à l'adhésion des pays de l'Est à l'OTAN...).

Mais il serait tout aussi naïf de considérer que l'évolution de l'attitude de la Russie n'est que la conséquence de l'apparition du facteur Jirinovski. De ne pas voir *qu'en l'espace d'une année la* distance qui séparait les «deux discours» de M. Kozyrev s'est considérablement réduite. Et que les actuels dirigeants du Kremlin, forts de la longue expérience de leurs prédécesseurs, pratiquent avec un art consommé l'exercice de l'épouvantail. M. Kozyrev, en habile diplomate, le fait tout en s'en défendant : *«Je ne pense pas que nous devions effrayer nos partenaires ou les soumettre au chantage, mais il faut qu'ils voient la réalité : si on peut au moins tirer de Jirinovski cet avantage indirect, alors Dieu merci!»*

Ce que le directeur de la Niezavissimaïa Gazeta, Vitali Tretiakov, avait exprimé de manière plus brutale, tant à propos de la politique extérieure que de la politique intérieure de Boris Eltsine : *«Si Jirinovski n'existait pas, il aurait fallu l'inventer.»*

JAN KRAUZE

DIPLOMATIE

Le voyage en Europe du président des Etats-Unis

Le président américain a rencontré à Prague les «partenaires» de l'Europe de l'Est

Le président américain est arrivé, mardi 11 janvier, à Prague en provenance de Bruxelles, pour y rencontrer, à tour de rôle et séparément, mardi soir le président tchèque Vaclav Havel, puis, mercredi matin, les présidents hongrois Arpad Goncz, polonais Lech Walesa et slovaque Michal Kovac. Il devait leur expliquer les avantages du «partenariat pour la paix», accepté à contrecœur par ces dirigeants du groupe de Visegrad qui préféraient un calendrier et des critères précis pour leur adhésion à l'OTAN.

Ces rencontres séparées traduisent le froid jeté entre les dirigeants de Prague et les trois autres membres du groupe par le souhait des Tchèques de faire cavalier seul dans leur marche vers l'Occident. Dans un entretien publié lundi par le quotidien tchèque *Lidove Noviny*, le président Walesa a reproché à Prague de manquer de solidarité et d'adopter une attitude qui peut nuire au groupe dans son ensemble. Le président Havel a promis d'en *«parler personnellement»* à M. Walesa mercredi.

L'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright avait tenté lundi de faire à Prague un bilan optimiste de sa tournée d'explication sur les offres américaines, faite dans les quatre capitales d'Europe centrale. Mais la presse, dans ces pays, continuait à émettre des doutes sur leur portée. *«Aujourd'hui*, écrit mardi l'éditorialiste de *Lidove Noviny, Bill Clinton va assurer aux pays d'Europe centrale que son partenariat pour la paix est un premier pas vers un rapprochement avec l'OTAN. Demain, il dira au président russe Boris Eltsine que les Etats-Unis ne feront rien qui déplaise au Kremlin concernant la sécurité en Europe centrale.»* Mais mardi soir, le président Havel a déclaré, après son entretien avec Bill Clinton, que la République tchèque était *«prête à adhérer»* au «partenariat pour la paix» *«immédiatement et en termes concrets»*.

Les deux présidents ont ensuite franchi à pied le pont Charles en présence d'une foule de quelques centaines de personnes. Le soir, le président américain a retrouvé un couple tchèque qui l'avait hébergé, il y a vingt-quatre ans, avant de jouer quelques notes de saxophone dans un club de jazz du Vieux Prague. La soirée fut cependant interrompue de manière quelque peu agitée : un bruit dans la rue – qui n'aurait été qu'un simple pétard – a amené le service de sécurité à ramener promptement Bill Clinton à son hôtel. Mercredi matin, il devait encore visiter le cimetière juif de Prague.

Doutes sur l'Ukraine

La Pologne, qui redoute un retour de l'impérialisme russe, a accepté finalement, après bien des réticences, la proposition américaine en la qualifiant de *«pas dans la bonne direction»*. Mais le conseil des ministres, réuni lundi à Varsovie en présence du président Walesa, a estimé en même temps que le «partenariat» marquait un *«trop petit pas»*.

La Hongrie est plus optimiste et a estimé mardi, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Geza Jeszensky, que le «partenariat pour la paix» *«est une voie directe vers l'OTAN»*, que les premiers exercices militaires communs avec ses partenaires de l'Est pourraient se dérouler déjà en 1994, et que la Hongrie est prête à les accueillir sur son territoire. Enfin, la Slovaquie, qui craint un isolement politique et diplomatique dans la région, considère que *«le partenariat pour la paix peut permettre à Bratislava de s'intégrer aux pays occidentaux à la fois sur le plan politique et sur le plan économique»*.

Le président Clinton avait prévu une escale de deux heures, mercredi soir, à Kiev pour rencontrer le président Kravtchouk et se rendre avec lui à Moscou afin d'y signer vendredi un accord à trois sur la dénucléarisation de l'Ukraine. Mais cette signature a été mise en doute, mardi à Kiev, à la fois par des responsables gouvernementaux et des députés de l'opposition. M. Clinton lui-même a reconnu, avant d'arriver à Prague, que le président ukrainien pourrait avoir du mal à faire approuver l'accord par son Parlement. *«Les dirigeants doivent souvent se battre pour vendre à leurs députés ce qu'ils savent correspondre aux intérêts du pays»*, a-t-il dit, avant de téléphoner brièvement à M. Kravtchouk. Mardi soir, on s'inquiétait déjà dans l'entourage du président américain du brouillard qui pourrait empêcher l'escale à Kiev. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Bill Clinton affirme «partager bien des idées» avec Jacques Delors

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Depuis 1990, les dirigeants de l'Union européenne et des Etats-Unis se réunissent au plus haut niveau deux fois par an. C'est dans ce cadre que Bill Clinton a profité de sa présence au «sommet» de l'OTAN à Bruxelles, mardi 11 janvier, pour rencontrer Andréas Papandréou, chef du gouvernement grec et président en exercice du Conseil européen, ainsi que Jacques Delors, le président de la Commission. Au cours de la conférence de presse qui a suivi ces entretiens, il a réaffirmé avec chaleur l'appui de son administration à la construction européenne.

Comme l'a souligné le président américain, les pays riches, en l'occurrence les Etats-Unis et l'Union européenne, éprouvent la même difficulté pour créer des emplois. C'est afin de réfléchir à des solutions possibles qu'à l'initiative de Bill Clinton une conférence du G7 (les sept principaux pays industrialisés et l'Union européenne) consacrée aux problèmes de l'emploi se tiendra en mars, probablement à Washington. M. Clinton, évoquant à plusieurs reprises le Livre blanc de la Commission approuvé par les Douze comme cadre d'une action concertée, a affirmé que Jacques Delors et lui-même *«partageaient bien des idées»*.

L'organisation du commerce international, a-t-il d'autre part expliqué, doit prendre en compte la dimension de l'environnement et celle de la défense des droits des travailleurs. Il faut créer un minimum de règles pour éviter que, s'appuyant sur la liberté des échanges, des pays qui ne font rien pour empêcher la dégradation de l'environnement ou qui n'assurent aucune protection à leurs salariés ne contribuent à faire disparaître des emplois en Europe ou aux Etats-Unis.

Le président américain a estimé qu'il fallait profiter de l'élan donné par la récente conclusion de l'Urugay Round. *«Il reste des domaines où l'accord n'est pas complet. Il faut continuer le dialogue de telle manière que tous les problèmes autour du GATT puissent être résolus.»* Ainsi en est-il notamment de l'accès aux marchés, autrement dit de la réduction des droits de douane perçus dans les échanges de produits manufacturés. M. Clinton s'en est pris alors au protectionnisme des autorités de Tokyo : *«Les Etats-Unis et l'Union européenne ne peuvent pas ouvrir seuls les marchés mondiaux; il est temps que le Japon participe à cet effort.»*

MM. Clinton et Delors partagent l'idée qu'il est nécessaire d'aider les pays de l'Est, ainsi que ceux de la CEI, à mener à bien leurs réformes économiques, notamment en leur achetant davantage. *«Nous devons explorer les solutions permettant de leur ouvrir davantage nos marchés»*, a admis le président américain, songeant peut-être que de tels propos ne pourraient que faciliter la suite de son voyage!

PHILIPPE LEMAITRE

Les états-majors vont concevoir des forces combinées interarmées

Les puissances alliées se sont donné pratiquement jusqu'à mai prochain pour obtenir de leurs états-majors qu'ils mettent sur pied le système de forces combinées interarmées (Combined Joint Task Forces, ou CJTF), défini au «sommet» de l'OTAN. Ce concept militaire, auquel la France adhère, résulte de la reconnaissance par les Etats-Unis de l'identité européenne de défense (European Security Defence Identity, ou ESDI). Les états-majors ont du pain sur la planche, car ils sont loin d'être unanimes sur le sujet.

C'est la crise en ex-Yougoslavie qui est à l'origine de la réflexion sur les CJTF, en démontrant que les conceptions des Américains et des Européens sur la sécurité peuvent ne pas correspondre. Le général John Shalikashvili, qui a été le commandant suprême des forces alliées en Europe avant d'être aujourd'hui le chef d'état-major interarmées aux Etats-Unis, a été le premier haut responsable militaire à le comprendre.

D'où l'idée qu'il peut se trouver des circonstances où les intérêts stratégiques majeurs de l'OTAN, c'est-à-dire ceux des Américains en définitive, ne sont pas impliqués dans une crise en Europe. D'où le projet de bâtir un dispositif militaire par lequel des structures d'état-major, des moyens de logistique et de commandement, voire certaines catégories de forces sont mis, par l'OTAN, à la disposition de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), devenue le «pilier» de défense de l'Union européenne.

Cette organisation nouvelle n'est concernée que par les situations de maintien ou de rétablissement de la paix, ou par les besoins de l'action humanitaire. En aucun cas elle n'est mise en pratique au titre de l'article 5 du traité de Washington, qui prévoit que toute attaque contre un membre de l'Alliance est une agression contre tous les partenaires.

Concrètement, le concept des CJTF suppose que soient créés des états-majors, appelés de «planification opérationnelle immédiate», dont la fonction est de conduire des opérations sous le contrôle soit du Conseil atlantique et du comité militaire de l'OTAN, quand ils sont concernés, soit du conseil ministériel et de la cellule de planification de l'UEO, si cette organisation est impliquée. Dans certains cas, c'est l'OTAN qui sera la mieux placée. Pour d'autres, ce sera l'UEO.

Selon les états-majors français, qui reconnaissent qu'un tabou a été levé envers l'OTAN parce que la situation en Europe a évolué et que l'attitude de l'administration Clinton est plus souple, les deux institutions cessent d'être en conflit pour se réconcilier sur le thème – accepté par tous – de forces-multinationales *«séparables mais non séparées»*. Dans ces conditions, le concept ESDI gagne ses lettres de noblesse.

Il n'en demeure pas moins que, d'ici à mai prochain, les experts devront avoir résolu les aspects pratiques d'une telle formule. L'une des difficultés – et pas la moindre – sera de trouver un dénominateur commun entre, d'une part, la France et l'Allemagne, pour qui l'Eurocorps correspond déjà à cette idée de *«forces séparables mais non séparées»*, et, de l'autre, la Grande-Bretagne, qui sera très tentée de proposer comme un modèle de CJTF à imiter le corps multinational de réaction rapide de l'OTAN (Allied Command in Europe Rapide Reaction Corps, ou ARRC) qu'elle a la charge de bâtir avant 1995.

JACQUES ISNARD

AFRIQUE

ALGÉRIE

Un préfet et son escorte ont été tués «par un groupe armé islamiste»

Le préfet de Tissemsilt, Mohammed Bellal, ainsi que son escorte ont été tués, mardi 11 janvier, dans une embuscade tendue *«par un groupe armé islamiste»*, ont annoncé, le soir même, à Alger, les services de sécurité. Le département de Tissemsilt, à environ 280 kilomètres au sud-ouest de la capitale, se trouve dans une région accidentée et boisée, enserrée entre Tiaret et Média, dans l'Atlas tellien. M. Bellal, qui venait d'être nommé à la tête de ce département, est le premier préfet tué dans un attentat attribué aux islamistes.

Le nombre de membres de son escorte n'a pas été précisé officiellement. Selon des témoignages recueillis par l'AFP, il s'agissait d'une dizaine d'hommes armés, dont plusieurs gendarmes, policiers et militaires. C'est dans cette même région qu'avait eu lieu en mars 1993 l'attaque d'une caserne à Boughezoul et qu'avaient été enlevés et tués, en octobre, trois techniciens étrangers d'une société italienne.

Prochaines libérations

La tension reste également vive, à Alger, où trois policiers ont trouvé la mort mardi alors qu'ils patrouillaient en voiture dans le quartier de Jolie Vue, a signalé mercredi le quotidien *Liberté*. Une enseignante et un élève qui se rendaient à l'école ont été blessés par des balles perdues, précise le journal. A deux semaines de la Conférence nationale, prévue les 25 et 26 janvier, mais dont l'organisation suscite bien des réserves dans la classe politique (*le Monde* du 12 janvier), la Commission du dialogue national (CDN) a annoncé mardi qu'un nombre indéterminé de militants islamistes, détenus dans les «centres de sûreté» du Sahara, seraient prochainement libérés et que certaines assignations à résidence pourraient également être levées. Le porte-parole de la CDN a espéré que ces mesures puissent augurer *«un important tournant, sur la voie d'un retour progressif de la tranquillité et de la paix civile»*.

Selon l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), sur les onze camps de détention ouverts en 1992, deux seulement sont encore en fonction : celui de Oued-Namous, dans la région de Béchar, et celui d'Aïn-Menguel, dans la région de Tamanrasset. Un peu moins de huit cents «internés administratifs» y seraient encore regroupés, nous avait récemment indiqué le président de l'ONDH, Kamel Rezag Bara (*le Monde* du 26 novembre).

Par ailleurs, à Washington, le porte-parole du département d'Etat, Christine Shelly, a exprimé *«l'inquiétude»* des Etats-Unis sur la situation des droits de l'homme en Algérie. Selon la Maison Blanche, la vague de violence qui secoue le pays démontre l'existence de «mécontents», qui doivent être *«intégrés au dialogue politique»*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ASIE

BIRMANIE

Les Karens se résignent à négocier séparément avec Rangoun

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les Karens, une minorité birmane insurgée, ont décidé de négocier séparément un cessez-le-feu avec Rangoun, a rapporté, mardi 11 janvier, la presse de Bangkok. L'Union nationale karen (UNK), qui se bat pour son autonomie depuis des décennies, pourrait ainsi rejoindre une dizaine de minorités, parmi lesquelles les Kachins, les Was et les Shans, qui ont déjà conclu, l'an dernier, des cessez-le-feu séparés avec la junte birmane.

Auparavant, l'UNK n'avait accepté d'entamer le dialogue avec Rangoun que sous la houlette de l'Alliance démocratique birmane (ADB), qui regroupe une douzaine de minorités encore insurgées (*le Monde* du 15 décembre 1993). Les généraux birmans ayant de nouveau refusé cette formule, l'UNK s'est donc résolue, à son corps défendant, à discuter pour son seul compte avec Rangoun. Il est possible que les Karens ne puissent plus compter sur leurs traditionnels appuis à Bangkok, où leur insurrection, sur la frontière entre les deux pays, a longtemps été accueillie comme un utile tampon. Mais, comme l'UNK est le mouvement le plus important de l'ADB, ses partenaires au sein de l'Alliance devraient logiquement, à terme, suivre le même chemin.

La validité des cessez-le-feu ainsi négociés séparément par les militaires birmans avec les minorités ethniques demeure, cependant, tributaire du degré d'autonomie qu'une future Constitution accordera à ces minorités. Une convention, dont les délégués ont été choisis par la junte, devrait de nouveau se réunir à Rangoun le 17 janvier pour adopter un texte dont on ignore encore les dispositions à l'égard des minorités ethniques.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFRIQUE DU SUD

MM. De Klerk et Mandela unis dans leur volonté de mettre fin à la violence

Le président Frédérik De Klerk et Nelson Mandela ont affirmé, mardi 11 janvier, leur volonté commune de s'attaquer aux racines de la violence politique tandis que le Conseil exécutif de transition (TEC), qui donne aux organisations noires un droit de regard sur la gestion du gouvernement blanc, lors de sa première réunion, se penchait sur les incidents sanglants du week-end.

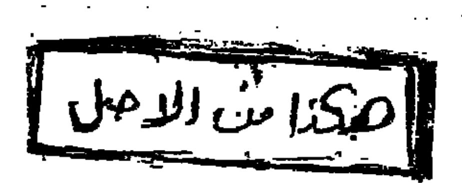
Au terme de quatre heures d'entretiens – qu'ils poursuivront la semaine prochaine – le chef de l'Etat et le président du Congrès national africain (ANC) ont indiqué qu'ils avaient tenté de mettre sur pied un plan *«global»* pour endiguer la violence politique qui, à elle seule, est à l'origine de plus de 4 000 morts en 1993. Tout en déclarant avoir *«rapproché leurs points de vue»*, ils se sont refusés à préciser la nature de ce plan, déclarant qu'il touchait à des points trop *«délicats»*.

M. De Klerk s'est borné à déclarer que les mesures qui seraient prises ne se limitaient pas au seul maintien de l'ordre, mais qu'elles concerneraient aussi le domaine socio-économique. *«Les progrès que nous avons faits aujourd'hui sont très encourageants»*, a affirmé M. Mandela qui a fait des *«propositions spécifiques»* au chef de l'Etat. M. De Klerk a ajouté qu'il n'y avait pas entre eux de *«grandes divergences d'opinion»*.

Leur rencontre avait été précipitée par la fusillade de Katlehong, un ghetto noir de la banlieue est de Johannesburg. Deux personnes – dont un photographe de presse – ont été tuées dans cette fusillade (*le Monde* du 11 janvier). Devant le TEC, Cyril Ramaphosa, secrétaire général de l'ANC, a déclaré que cet incident illustrait *«la dure réalité de la vie des habitants»* des townships. – *(AFP.)*

Mise en garde de la Tan[zanie] au Congrès panafricai[n] – La Tanzanie a averti l'organisation extrémiste noire sud-africaine, le Congrès panafricain (PAC), qu'elle ne l'autoriserait pas à utiliser son territoire pour *«torpiller le processus de paix»* en Afrique du Sud. Le représentant du PAC, Raymond Johnson, a été convoqué au ministère des affaires étrangères où il s'est vu notifier l'interdiction de diffuser *«des communiqués bellicistes»* et de *«comploter»* contre l'Afrique du Sud depuis la Tanzanie où est basé le quartier général du mouvement nationaliste. L'armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), branche militaire du PAC, avait revendiqué plusieurs attentats meurtriers depuis Dar-es-Salaam. – *(AFP, Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES



Le conflit en Bosnie-Herzégovine et la menace de frappe aérienne de l'OTAN

Les Occidentaux veulent tenter une action sur Tuzla et Srebrenica

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

La position des dirigeants des seize pays membres de l'Alliance atlantique quant au recours à des frappes aériennes en Bosnie ne semblait pas très résolue, mardi 11 janvier, à l'issue du sommet qui les avait réunis à Bruxelles.

Le seul point qui paraît acquis est la décision, prise à l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne, de tenter des actions spécifiques à Tuzla et Srebrenica. Alain Juppé a expliqué la démarche en ce qui concerne l'aéroport de Tuzla dont la FORPRONU devrait donc essayer d'obtenir la réouverture, malgré l'opposition des Serbes, si besoin est avec le soutien de l'aviation de l'OTAN : *« Nous considérons que cet aéroport serait très utile pour la distribution de l'aide humanitaire. Les Serbes refusent jusqu'à présent d'en libérer l'accès. Nous avons décidé aujourd'hui d'y aller quand même. Si des obstacles sont mis, il y aura riposte. Il ne s'agit pas de déclencher des frappes aériennes préventives ou offensives, mais, dans le cadre des résolutions de l'ONU, si des obstacles étaient mis au fonctionnement de l'aéroport, alors il y aurait riposte. »* L'aviation de l'OTAN pourra être utilisée pour cette risposte.

Des experts militaires de l'OTAN estimaient toutefois, mardi, que des frappes aériennes à Tuzla seraient sans effet si on n'y envoyait pas d'importants renforts en troupes. Les dirigeants alliés ont annoncé, le même jour, qu'ils demandaient aux autorités de la FORPRONU d'établir *« d'urgence »* des plans pour le réouverture de Tuzla, ainsi que pour permettre la relève d'un contingent de « casques bleus » canadiens dans l'enclave de Srebrenica, à laquelle s'opposent les Serbes. A propos de Srebrenica, un porte-parole de la FORPRONU a déclaré, mardi à Sarajevo, que le problème n'était pas dû seulement au blocage serbe, mais aussi à la difficulté de trouver des « casques bleus » pour assurer la relève des 180 soldats canadiens.

Dans sa conférence de presse, le premier ministre britannique John Major a qualifié d' *« intolérable »* la situation qui était faite à la FORPRONU dans cette enclave musulmane de Bosnie orientale. *« Il est très clair,* a-t-il dit, *que si l'usage de la force aérienne se révélait nécessaire pour permettre la rotation des « casques bleus » à Srebrenica, nous serions prêts à y avoir recours. »*

Un apparent retournement

Dans un apparent retournement, la délégation britannique qui, lundi matin, se montrait extrêmement réservée, à Bruxelles, sur toute utilisation de la force aérienne en Bosnie, faisait cause commune avec la France quelques heures plus tard, pour que la décision d'intervenir à Tuzla et Srebrenica figure dans le communiqué final du sommet de l'OTAN. M. Balladur s'en était entretenu avec John Major dans l'après-midi et l'initiative fut approuvée le soir par les chefs des seize délégations. Le communiqué rappelle par ailleurs les décisions déjà prises en août par l'ONU et l'OTAN sur le recours à des frappes aériennes *« pour empêcher l'étranglement de Sarajevo, des zones de sécurité et d'autres zones menacées en Bosnie »*. Mais cette éventualité d'un recours généralisé à la force aérienne ne paraît pas plus probable après ce sommet de Bruxelles qu'au mois d'août. Elle semble même avoir été carrément écartée pour Sarajevo dans les discussions.

Bill Clinton a lui-même rapporté, dans sa conférence de presse à Bruxelles, l'hostilité des Européens à ce type d'action pour ce qui concerne la capitale bosniaque. Le président américain a affirmé comprendre les arguments de la France et de la Grande-Bretagne, dont les soldats sont en Bosnie. D'autres pays membres – le Canada, le Danemark, la Grèce – avaient également exprimé leurs réserves sur les interventions aériennes.

« Ce qui va se passer maintenant en Bosnie dépend de deux choses : le comportement des belligérants, essentiellement les Serbes, et ce que recommandent les commandants militaires [de la FORPRONU] *»*, a précisé Bill Clinton, après avoir répété à plusieurs reprises au cours de ce sommet, et comme une espèce de mise en garde aux Européens, que les engagements qui seraient pris seraient cette fois tenus, et qu'il en allait de la *« crédibilité »* de l'Alliance. En d'autres termes, si la FORPRONU demande une intervention des appareils américains de l'OTAN, ils iront, et il ne faudra pas le regretter ou s'en plaindre après.

Le thème de la guerre en Bosnie a complètement envahi la deuxième journée du sommet de l'OTAN. Après la lettre adressée la semaine dernière par Alain Juppé à ses homologues de tous les pays membres pour qu'ils accordent au sujet la place qu'il mérite, le secrétaire d'Etat américain avait fait savoir à Paris qu'il ne voulait pas que la Bosnie bouleverse l'ordre du jour et accapare les débats. Warren Christopher n'a quand même pas pu éviter que les alliés parlent de leur sujet de préoccupation le plus immédiat et qu'ils expriment à propos de la Bosnie pas tant leur *« détermination »*, comme il fut dit, que leur inquiétude devant une situation que chacun sent de plus en plus intenable.

CLAIRE TRÉAN

M. Deniau dénonce dans « Minute » la position d'« otages » des soldats de l'ONU. – Jean-François Deniau (UDF-PR), député du Cher, a déclaré, à propos de la situation des soldats de la FORPRONU en Bosnie, dans un entretien à l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* (daté 12 janvier), qu'*« on pourra trouver une solution lorsqu'on aura quitté notre actuelle position d'otage »*. *« Il faudrait pour cela doter nos militaires d'un armement adéquat, les concentrer sur quelques zones et leur donner la possibilité de répondre aux agressions »*, ajoute M. Deniau.

Les Serbes paraissent peu impressionnés

La menace brandie, mardi 11 janvier, par l'OTAN de bombarder des positions serbes en Bosnie pour *« empêcher l'étranglement de Sarajevo et d'autres zones menacées »* ne semble pas avoir particulièrement impressionné les Serbes de Bosnie, qui l'ont qualifiée d'*« irréalisable »*.

« On nous menace depuis deux ans et ces menaces sont irréalisables », a déclaré mardi à l'AFP le général Manojlo Milovanovic, chef de l'état-major des forces serbes de Bosnie. *« Avant de bombarder les Serbes, il faudrait les éloigner des positions musulmanes »*, a-t-il ajouté, estimant que la proximité des positions serbes et musulmanes rendait difficiles de telles opérations. *« Tant que les forces de paix françaises seront en Bosnie, on peut dire avec certitude que les Français ne soutiendront pas une intervention militaire »* contre les Serbes, et *« ces nouvelles menaces de bombardement de l'OTAN ne sont qu'une tempête dans une tasse de thé »*, affirme l'agence des Serbes de Bosnie SRNA.

Pour sa part, le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, a rejeté mardi la demande de l'OTAN d'ouvrir l'aéroport de Tuzla. *« Quand un accord garanti internationalement sera signé, les aéroports de Banja Luka, Mostar et Tuzla seront rouverts »*, a-t-il dit à l'agence yougoslave Tanjug. *« Avant que cela n'arrive, l'ouverture de l'aéroport de Tuzla ne ferait que donner aux Musulmans la possibilité de poursuivre la guerre. L'ouverture de l'aéroport signifierait la prolongation indéfinie de la guerre »*, a ajouté Radovan Karadzic.

Situé en Bosnie centrale, l'aéroport de Tuzla est tenu par les forces musulmanes, mais il est totalement encerclé par les Serbes qui le tiennent sous leur feu, empêchant l'acheminement de l'aide humanitaire dans cette région. Les seuls convois routiers ne parviennent qu'à couvrir 15 % environ des besoins de la population.

M. Boban écarté des négociations

Par ailleurs, les combats se sont poursuivis à Sarajevo – où 6 personnes ont été tuées et 35 autres blessées mardi, tandis que le pont aérien humanitaire était suspendu – et en Bosnie centrale, où les forces musulmanes ont lancé une offensive d'ampleur contre l'enclave croate de Vitez, dont le président de Croatie, Franjo Tudjman, a dit que les Croates ne l'abandonneraient pas. Il a, en revanche, affirmé que les Croates étaient prêts à échanger les villages de Kiseljak et Kresevo, à dominance croate, contre Bugojno et Gornji Vakuf, actuellement contrôlés par les Musulmans. *« En laissant Kiseljak et Kresevo au sein d'une République musulmano-bosniaque, ils obtiennent une République territorialement viable autour de Sarajevo »*, a-t-il estimé.

Au lendemain du sommet qui l'a réuni à Bonn avec le président Bosniaque Alija Izetbegovic, M. Tudjman a accusé son interlocuteur d'être revenu sur le soutien apporté au plan de paix proposé par Zagreb. Le président croate a également assuré que M. Izetbegovic s'était engagé à faire respecter un cessez-le-feu en Bosnie centrale, mais les combats ont continué, les Musulmans accentuant leur pression sur une région à laquelle ils tiennent fortement. Selon un porte-parole des « casques bleus », les forces musulmanes auraient légèrement progressé.

En outre, le président Tudjman a annoncé la mise à l'écart du leader des Croates bosniaques Mate Boban, en indiquant qu'il avait été exclu des négociations de paix par *« la partie croate »*. M. Boban *« ne participe plus aux négociations »*, bien qu'il demeure le président de la *« République croate »* bosniaque, a dit M. Tudjman. La *« partie croate »* a pris cette décision pour satisfaire ceux qui, au sein de la direction musulmane, y compris M. Izetbegovic, ainsi qu'à l'étranger tenaient M. Boban pour responsable du conflit croato-musulman en Bosnie, a précisé M. Tudjman lors d'une conférence de presse. – *(AFP, Reuter.)*

Le Vatican accuse la communauté internationale de « lâcheté »

Le Vatican a accusé, mardi 11 janvier, la communauté internationale de *« crime de non-assistance »* dans l'ex-Yougoslavie, où *« l'Europe est en train de mourir »*. *« Il y a des démissions collectives qui prennent la figure macabre de la lâcheté la plus honteuse »*, a commenté le Conseil pontifical pour la justice et la paix dans un appel adressé à l'occasion de la prochaine Journée mondiale de prière pour la paix dans les Balkans, qui sera célébrée dimanche 23 janvier.

Le Conseil confirme la conviction des responsables du Saint-Siège que *« la paix est possible dans les Balkans »*, à condition que *« la communauté internationale, à ses diverses instances, ait le courage d'assumer pleinement ses obligations de faire respecter les droits de l'homme, le droit humanitaire ainsi que le droit international sur lequel est fondée sa propre existence. En particulier, à l'heure cruciale des négociations, la communauté internationale est appelée à tout faire pour ne pas laisser se résoudre le problème des minorités par l'expulsion, par le déplacement, et encore moins par l'extermination de populations »*. – *(AFP.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Une série d'affaires de mœurs compromet la politique de retour aux « valeurs fondamentales » de M. Major

Une accumulation d'affaires de mœurs touchant des membres du Parti conservateur menace la crédibilité de la campagne de retour aux « valeurs familiales et morales » lancée par le premier ministre John Major.

LONDRES

de notre correspondant

Prises séparément et espacées dans le temps, chacune des « affaires » qui font les gros titres de la presse britannique depuis quelques jours, relèverait peu ou prou du fait divers. L'inconvénient, pour M. Major, est qu'elles s'additionnent et ont trait aux mœurs, alors même que le cheval de bataille du gouvernement, depuis le congrès conservateur de Blackpool, en octobre dernier, est le retour aux valeurs familiales traditionnelles. Une atmosphère de scandales s'est ainsi instaurée dans les milieux politico-journalistiques : les rumeurs se succèdent, amplifiées par une presse qui ne recule pas, parfois, devant l'amalgame.

Ainsi, la démission, dimanche 9 janvier, du comte de Caithness, secrétaire d'Etat aux transports, à la suite du suicide (par balle) de son épouse, est-elle présentée comme le dernier en date d'une série de revers qui ternissent l'image du gouvernement, et celle du premier ministre : Malcom Caithness est le troisième membre du gouvernement à être obligé de quitter ses fonctions en cinq jours... Mercredi, Tim Yeo, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, était obligé de démissionner après la divulgation de son aventure extra-conjugale et d'une paternité illégitime, laquelle, a-t-on appris samedi, n'était pas la première : en 1967, alors qu'il était étudiant à Cambridge, M. Yeo avait eu une liaison avec une jeune femme, et un premier enfant, donné en adoption.



Dans la même journée, Alan Duncan, assistant parlementaire du secrétaire d'Etat à la santé, renonçait à ses responsabilités, à la suite de révélations sur une opération immobilière douteuse. M. Duncan, qui a fait partie de l'équipe électorale de M. Major en 1990, précisait qu'il ne voulait pas être *« un embarras »* pour le gouvernement.

Une conception élastique de la moralité

La presse dominicale a, d'autre part, reproduit avec gourmandise les propos de l'épouse d'un parlementaire conservateur, qui accuse son mari de l'avoir quittée pour une liaison... masculine. David Ashby a reconnu lundi avoir partagé un lit avec un ami *« proche »*, dans un hôtel, en France, tout en démentant être homosexuel...

Il n'en fallait pas plus pour relancer les rumeurs de démission de Steven Norris, secrétaire d'Etat aux transports, dont les journaux les plus sérieux rappellent qu'il est accusé d'avoir eu *« cinq maîtresses »*. Tout cela peut sembler bien dérisoire, mais cette addition de « mini-scandales » renforce le sentiment populaire que bien des membres du gouvernement font preuve, en privé, d'une conception très élastique de la *« moralité »*, tout en défendant, en public, le respect des valeurs morales. Voulant défendre cette politique de *« back to basics »* (*« retour aux valeurs traditionnelles »*), M. Major a assuré, dimanche, que celle-ci n'avait rien à voir avec des questions de *« moralité personnelle »*, ce qui a eu pour effet de compliquer davantage le sujet.

M. Major juge *« normal »*, pour des membres du gouvernement qui se conduisent *« manifestement mal »*, de démissionner, alors que ceux qui *« commettent une imprudence »* doivent bénéficier de *« tolérance et compréhension »*. Cette mise au point n'a levé en rien la confusion autour de ce qui est ressenti par beaucoup comme une *« croisade morale »* particulièrement incertaine. Au contraire, le sentiment se renforce d'une grande hypocrisie officielle : s'agissant, par exemple, des affaires d'adultère, la « vertu » semble se résumer à l'habileté à échapper à l'attention publique, c'est-à-dire à celle des médias...

LAURENT ZECCHINI

MINI-REMANIEMENT ministériel après la démission de lord Caithness. – John Major a profité de la démission de lord Caithness pour procéder à un mini-remaniement ministériel, a annoncé Downing Street, mardi 11 janvier. Lord Caithness a été remplacé comme secrétaire d'Etat aux transports par lord Mackay of Ardbrecknish. D'autre part, le Comte d'Arran, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Irlande du Nord, et la baronne Denton, sous-secrétaire d'Etat à l'environnement, échangent leurs portefeuilles. – *(AFP.)*

SONDAGE : confirmation de l'avance des travaillistes. – Le Parti travailliste dispose de 24 points d'avance sur les conservateurs, avec 50 % d'opinions favorables, contre 26 % pour le parti du premier ministre, John Major, selon un sondage réalisé par la société ICM et publié mercredi 12 janvier par le quotidien *The Guardian*. Il s'agit du plus grand écart enregistré depuis avril 1990. – *(AFP.)*

ESPAGNE

Le gouvernement veut modifier sa stratégie anti-ETA

L'arrivée au poste de ministre de l'intérieur, à la fin novembre 1993, d'Antonio Asuncion, en remplacement de José Luis Corcuera, et le départ vers la fin janvier de Rafael Vera, secrétaire d'Etat à la sécurité, dont les fonctions anti-terroristes seront assurées par le ministre lui-même, semblent inaugurer un changement de la stratégie du gouvernement espagnol dans ce domaine.

MADRID

de notre correspondant

Le départ de Rafael Vera, personnage-clef depuis onze ans de la lutte contre l'ETA, le mouvement séparatiste basque, ne constitue pas une surprise. A quarante-neuf ans, après tant d'années consacrées presque exclusivement au combat contre les terrorismes d'où qu'ils viennent, après la démission de « son patron » José Luis Corcuera, M. Vera, que le quotidien *el Mundo* nomme *« le policier pacifiste »*, a estimé qu'il était temps de « raccrocher ». Après tout, le bilan n'est pas aussi négatif que certains l'affirment. Aucune solution définitive n'a encore été trouvée afin d'éradiquer le terrorisme basque, mais le nombre des victimes – quatorze en 1993 – a atteint son niveau le plus bas depuis vingt ans.

Avec le départ de Rafael Vera, celui du commissaire Manuel Ballesteros, autre maillon important de la lutte contre l'ETA, et le remplacement du directeur général de la Guardia civile, Luis Roldan, soupçonné d'enrichissement trop rapide, les principaux postes-clefs de la sécurité changent de titulaires. L'ancien juge Baltasar Garzon, propulsé numéro deux des listes socialistes à Madrid lors des élections de juin dernier, prend du galon : délégué du Plan national contre les drogues, ce jeune magistrat a rang de secrétaire d'Etat et partage une partie du pouvoir avec Antonio Asuncion.

Au-delà de ces bouleversements significatifs, il apparaît de plus en plus nettement que l'ancien responsable des prisons que fut Antonio Asuncion va totalement modifier la stratégie de lutte contre l'ETA. Selon la presse espagnole, la technique – chère à Rafael Vera – de contacts discrets, de « prises de température », de petits pas afin d'aboutir à une trêve indéfinie serait terminée : plus question de « voie Azkoiti », autrement dit José Luis Arrieta, ancien chef d'un commando itinérant, détenu en novembre 1986, libéré en juillet 1992 et qui, à Paris notamment, a été contacté pour tenter de nouer un dialogue fructueux avec la bande armée.

Vers des discussions entre Basques

Désormais, selon le quotidien *el Pais*, si une trêve est toujours recherchée et si un dialogue reste possible, celui-ci doit avoir lieu entre les socialistes basques et Herri Batasuna, le bras politique d'ETA, et non plus, par des voies indirectes, avec le mouvement lui-même. La seule condition posée à cette forme de discussions internes au Pays basque est l'obtention d'un arrêt de la violence de la part des indépendantistes.

Si cette formule échoue – ce qui est probable, Herri Batasuna ayant fait savoir qu'elle ne se substituerait à l'ETA dans *« aucune forme de négociation »* avec l'Etat espagnol, – le gouvernement n'aura plus, à l'avenir, de moyens d'agir sur l'organisation et ses repentis. Si tel est le choix fait par les nouvelles autorités, il confirme que le régime estime dorénavant que la question basque doit être réglée par les Basques eux-mêmes.

MICHEL BOLE-RICHARD

IRLANDE

Dublin fait un nouveau geste en direction du Sinn Fein et de l'IRA

Le gouvernement irlandais a annoncé, mardi 11 janvier, qu'il mettrait fin, le 19, à l'interdiction d'antenne qui pèse depuis 1972 sur les membres du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), et sur les groupes paramilitaires de la République d'Irlande et de l'Irlande du Nord. Cette décision apparaît comme un geste majeur en direction du Sinn Fein et de l'IRA, dont Dublin et Londres tentent d'obtenir une cessation de la violence, pour permettre au Sinn Fein de participer au dialogue sur l'avenir politique de l'Irlande du Nord, aux termes de la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre 1993.

La même interdiction reste en vigueur au Royaume-Uni, mais les autorités y tolèrent les entretiens où les voix des interviewés sont doublées par des acteurs. Le président du Sinn Fein, Gerry Adams, s'est aussitôt félicité de cette mesure qui *« marque le retour de la voix de la communauté nationaliste »*. En outre, le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, s'est engagé à effectuer une *« clarification »* du document du 15 décembre, accédant *de facto* à la demande du Sinn Fein – qui réserve sa réponse depuis un mois – alors que le gouvernement britannique rejette cette demande, jugée plus tactique que sincère. – *(AFP.)*

RUSSIE

Selon M. Sobtchak, M. Jirinovski est un ancien capitaine du KGB

Vladimir Jirinovski est un capitaine de l'ex-KGB et son parti a été créé en 1990 à l'instigation de Mikhaïl Gorbatchev, a affirmé le maire de Saint-Pétersbourg Anatoli Sobtchak dans une interview publiée mercredi 12 janvier par la *Literatournaïa Gazeta*. *« C'était juste après l'abolition de l'article 6 de la Constitution sur le monopole du Parti communiste*, en mars 1990, raconte le maire. *Gorbatchev avait dit lors d'une réunion du bureau politique : le pluripartisme arrive, nous devons devancer les événements et créer nous-mêmes un premier parti d'alternance. »*

« Le KGB a alors pêché dans ses « réserves actives » un homme ayant le grade de capitaine, et dont le nom est aujourd'hui célèbre », ajoute M. Sobtchak. De son côté, M. Jirinovski a affirmé, dans une interview publiée mardi par le quotidien israélien Maariv, qu'il *« n'a jamais caché »* que son père *« est juif »*. *« Je suis fier de mon père, de ma mère et de ma patrie, la Russie »*, a-t-il ajouté, en précisant : *« Quatre vingt-dix pour cent des membres du parti de Lénine étaient d'origine juive* (....) *Quatre-vingt-dix pour cent des membres de mon parti sont juifs. »* Enfin, il a affirmé mardi aux journalistes de la Douma que la position du président Mitterrand sur la question des « frappes aériennes » en Bosnie-Herzégovine illustrait *« le fascisme français »*. *« Le vieux est devenu sénile. Au crépuscule de sa vie, Mitterrand propose de bombarder les villes bosniaques. C'est lui qui pousse le monde vers la guerre et pas nous »*, a-t-il ajouté, se lançant dans une violente diatribe en réponse à la question d'un journaliste sur la montée du *« fascisme »* en Russie. – *(AFP.)*

BELGIQUE

L'opposition flamande exploite la mise en cause de parlementaires socialistes francophones dans le scandale Agusta

Trois parlementaires socialistes francophones sont sous la menace de levée de leur immunité dans l'affaire de pots-de-vin au profit du PS lors de la commande, par la Belgique, d'hélicoptères militaires à la firme italienne Agusta. L'opposition flamande exploite cette situation.

BRUXELLES

de notre correspondant

Une commission spéciale du Sénat a commencé, mardi 11 janvier, l'examen de la demande de levée d'immunité parlementaire de deux membres de cette assemblée : Guy Spitaels, ancien président national du Parti socialiste francophone, actuellement président du gouvernement régional wallon ; Guy Mathot, autre socialiste, ministre des affaires intérieures du même gouvernement. Soupçonné d'avoir joué un rôle dans l'affaire Agusta, M. Spitaels s'est élevé contre la demande du pouvoir judiciaire. Il estime en effet que *« dans l'opinion publique, la levée de l'immunité parlementaire a toujours un caractère infamant »*, quelle que soit la suite. Jeudi, devant une commission spéciale de la Chambre des représentants, commencera une procédure susceptible d'aboutir à la mise en accusation de Guy Coëme (également du PS), aujourd'hui vice-premier ministre du gouvernement fédéral, ancien ministre de la défense.

L'affaire des « trois Guy » est exploitée par une partie de la classe politique flamande et on commence à se demander si elle ne sera pas fatale au gouvernement de coalition entre socialistes et sociaux-chrétiens. Actuellement dans l'opposition et bien placés dans les sondages en cas d'élections anticipées, les libéraux flamands affirment : *« Les trois ministres PS concernés ne bénéficient plus du crédit moral suffisant pour l'exercice de leurs fonctions. Si le ministre Coëme n'arrive pas personnellement à cette conclusion, le premier ministre Dehaene devra le forcer à démissionner. »*

Querelles intestines au PS

De son côté, la Volksunie (droite nationaliste) proclame : *« La culture politique wallonne compromet la coexistence au sein de l'Etat fédéral. Il est inadmissible que le plus important parti wallon discrédite l'ensemble du monde politique. L'énorme différence entre la Flandre et la Wallonie en matière de déontologie politique nécessite d'urgence une nouvelle étape dans la fédéralisation du pays. »* Les flamingants ont la partie d'autant plus belle que le PS donne le spectacle de ses divisions – pour ne pas dire de ses haines – intestines. Une bonne partie du dossier présenté au Parlement par la Justice repose sur les déclarations de... Philippe Moureaux, ancien ministre, sénateur socialiste de Bruxelles, forte personnalité opposée à certaines dérives régionalistes de son parti.

Une explication au sein du PS devait avoir lieu lundi. Mais M. Moureaux ne s'est pas présenté, se contentant d'envoyer une lettre qu'il a pris de soin de confier à la presse. Tout en refusant la responsabilité de certaines *« interprétations »*, le rival de M. Spitaels déclare *« assumer pleinement les témoignages* [qu'il a] *faits devant l'autorité judiciaire »* et invite le parti à *« séparer le bon grain de l'ivraie »*.

Plus grave encore, M. Moureaux se réfère explicitement à l'assassinat, en juillet 1991 à Liège, de l'ancien ministre André Cools, dont il passait pour le *« fils spirituel »* après l'avoir combattu. Alors que beaucoup paraissaient prêts à enterrer cette mystérieuse affaire, M. Moureaux avait dit cet été qu'il s'agissait d'un *« acte mafieux bien préparé et prémédité »*. Il avait conclu, à l'occasion du deuxième anniversaire du crime impuni : *« Combien d'acteurs importants de notre société n'ont-ils pas fait le choix de l'occultation des faits pour éviter le face-à-face avec une vérité sans doute terrible... »* Terribles accusations en tout cas.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

ITALIE

Indro Montanelli quitte « Il Giornale »

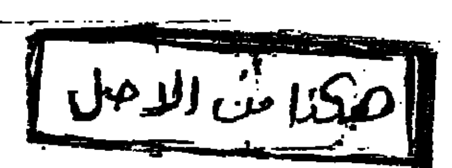
ROME

de notre correspondante

« Ne me pleurez pas trop... Mais pleurez-moi tout de même, vous me ferez plaisir ! » : une dernière plaisanterie, face à sa rédaction consternée et émue, entassée dans son petit bureau, et Indro Montanelli, quatre-vingt-cinq ans, directeur-fondateur d'*Il Giornale*, la bible d'une partie de l'intelligentsia, a poussé pour la dernière fois la porte de *Via Negri*, à Milan, mardi soir 11 janvier. Après vingt ans à la tête d'un journal qui s'était identifié à son personnage, polémiste, controversé, brillant, et plus encore incontrôlable, la page est tournée. Et c'est sans doute la première conséquence de poids de l'entrée progressive en politique de Silvio Berlusconi, dont le frère Paolo est, entre autres choses, le principal actionnaire du *Giornale*.

Outre l'inévitable débat de fond soulevé par l'entrée en politique d'un homme qui s'est surtout imposé par son empire dans la télévision et l'édition, la « radicalisation » à droite de M. Berlusconi, plutôt connu jusqu'ici pour ses liens avec les socialistes de M. Craxi, n'enthousiasmait guère le directeur d'*Il Giornale*, plus proche, semble-t-il, des propositions modérées du leader référendaire Mario Segni. Aussi les réflexions de M. Berlusconi sur le style du quotidien milanais – qui ferait mieux, disait-il, de passer des fleurets mouchetés à *« l'épée »*, en ces temps de luttes électorales – ont-elles exaspéré le vieux directeur. Les critiques dont il a été publiquement l'objet de la part de fidèles de M. Berlusconi ont accru le malaise, la goutte d'eau de trop étant la visite intempestive du *« Cavaliere »* à la rédaction. Indro Montanelli, dont le premier éditorial en 1974 précisait : *« Ce journal est né d'une révolte et d'un défi »*, ne pouvait faire moins, à ses propres yeux, que de claquer la porte, devant ce qu'il considère comme *« une interférence intolérable »*.

M.-C. D.



AMÉRIQUES

CANADA

Daniel Johnson prend ses fonctions de premier ministre du Québec

Daniel Johnson a pris officiellement, mardi 11 janvier, ses fonctions de premier ministre du Québec, peu après que Robert Bourassa eut *présenté sa démission.* M. Johnson, qui est âgé de quarante-neuf ans, avait été nommé en décembre dernier à la tête du Parti libéral (PLQ, au pouvoir depuis 1985), en remplacement de M. Bourassa, qui, à soixante ans, quitte la politique à regret après avoir lutté ces dernières années contre un cancer de la peau. Le nouveau premier ministre dirigera la seule province majoritairement francophone du Canada jusqu'aux élections générales, attendues au printemps.

Fédéraliste convaincu et défenseur acharné de la réduction des dépenses publiques, M. Johnson a annoncé la composition de son cabinet, avec une équipe gouvernementale réduite à 21 membres, y compris le poste de premier ministre, contre 29 dans le cabinet précédent. Ce cabinet compte cinq nouveaux venus.

M. Johnson espère ainsi redresser l'image du gouvernement libéral, usé par près de neuf ans de pouvoir et dont plus de 60 % des électeurs se disent insastisfaits, selon les *récents* sondages. Pour franchir avec succès l'échéance électorale, M. Johnson se propose de renouveler le programme de son parti à l'occasion d'un congrès d'orientation prévu pour le mois de mars.

Avec quelque 1,5 million de personnes dans la province (qui compte 7 millions d'habitants) vivant de l'assistance sociale ou au chômage, le PLQ aura fort à faire pour éviter la défaite aux prochaines élections face aux indépendantistes du Parti québécois (PQ), donnés largement favoris par les sondages. Aux élections fédérales du *25 octobre dernier, les électeurs de* la province ont envoyé 54 députés «souverainistes» du Bloc québécois (sur un total de 75 pour la province francophone) à la Chambre des communes d'Ottawa. – *(AFP.)*

REPÈRES

ALLEMAGNE

M. von Weizsäcker a transféré le siège de la présidence fédérale de Bonn à Berlin

Le président de la République fédérale d'Allemagne, Richard von Weizsäcker, a officiellement transféré, mardi 11 janvier, le siège de de la présidence de Bonn à Berlin, au château de Bellevue, qu'il a inauguré en y invitant quelque 200 personnalités à l'occasion de la traditionnelle *cérémonie* des vœux du Nouvel An. Le président allemand compte également transférer *«prochainement»* ses appartements privés. M. von Weizsäcker exprime ainsi son désir d'accélérer le déménagement – décidé en juin 1991 mais toujours *très controversé – du gouvernement* et du Parlement. Se prononçant, en principe de façon définitive, sur le coût du déménagement, le ministre des finances, Theo Waigel, a annoncé, mardi, qu'il s'élèverait à 20 milliards de deutschemarks (environ 68 milliards de francs) soit 5 à 10 milliards de deutschemarks de moins que ce qu'avaient calculé ses services dans un premier temps. – *(AFP.)*

Des skinheads gravent une croix gammée au couteau sur le visage d'une handicapée

Trois skinheads allemands ont agressé une jeune handicapée de dix-sept ans en fauteuil roulant à Halle, dans l'ex-RDA, a annoncé mardi 11 janvier la police locale. Devant le refus de la jeune fille de *scander des slogans fascistes,* ses agresseurs, deux garçons âgés de dix-huit à vingt ans et une jeune fille de quinze ans, lui ont gravé avec un couteau une croix gammée *sur le visage.* La police a lancé une vaste opération pour tenter de retrouver les agresseurs en distribuant aux habitants des portaits-robots et en avertissant tous les commissariats d'Allemagne.

Environ 200 personnes ont été *interrogées* dans les *milieux* d'extrême droite mais aucune arrestation n'a été effectuée. Le ministre fédéral de la justice, Sabine Leutheusser-Schnarrenberger, dénonçant *«une violence contre les faibles particulièrement exécrable»,* a annoncé un projet de loi portant de trois à cinq ans la peine de prison encourue pour de telles agressions. Le président de la République, Richard von Weizsäcker, a qualifié ces actes d'*«inacceptable infamie».* – *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL

Le commandant militaire en Cisjordanie est tué dans un accident d'hélicoptère

Le général Nehamia Tamari, commandant de la région militaire *centre d'Israël, son aide de camp* et deux pilotes ont trouvé la mort dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 janvier, dans la chute de leur hélicoptère, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne.

Le général Tamari, âgé de quarante-huit ans, également en charge du maintien de l'ordre en Cisjordanie occupée, revenait d'une visite de routine à la frontière israélo-jordanienne, lorsque *l'appareil* qui le transportait a percuté des installations de l'état-major de la région centre, au nord de Jérusalem. Les deux pilotes ont alors perdu le contrôle de l'hélicoptère qui s'est écrasé sur la piste d'atterrissage.

Le 14 décembre 1990, cinq officiers israéliens avaient été tués dans la chute d'un avion, dans le sud d'Israël. Le 23 avril de la même année, sept soldats avaient été tués lors de la collision de deux hélicoptères en vol au-dessus de la Cisjordanie. – *(AFP.)*

LIBAN

Une délégation américaine enquête sur la disparition de soldats israéliens

Pour la première fois depuis plus de dix ans, une délégation *américaine* s'est rendue, lundi 10 janvier, au Liban, venant de Damas, pour enquêter sur les circonstances de la disparition de trois des six militaires israéliens disparus dans ce pays depuis 1982.

Composée de cinq fonctionnaires du Congrès, la délégation s'est bornée à interroger des villageois, sans rencontrer ni des responsables de mouvements chiites ni des officiels libanais. Elle est ensuite repartie pour Damas, où elle s'était déjà entretenue, samedi, avec le ministre des affaires étrangères, Farouk El Charah. En décembre, la Syrie avait accepté d'aider à faire la lumière sur le sort de ces disparus, parmi lesquels se trouve Ron Arad, un aviateur dont l'appareil avait été abattu en 1986 au Liban et qui serait toujours vivant. Le Hezbollah, mouvement libanais pro-iranien, *reconnaît détenir le corps* de deux soldats israéliens et Amal, mouvement chiite prosyrien, en détiendrait deux autres. Une délégation du Hezbollah se trouve depuis la fin de la semaine dernière à Damas, mais elle refuse de rencontrer les délégués américains et demande la médiation d'organisations humanitaires internationales. – *(AFP.)*

ZAMBIE

Limogeages en série dans les rangs ministériels

Le ministre de la santé, Boniface Kawimbe, a été limogé, mardi 11 janvier, par le président Frederick Chiluba, qui tente de sauver son gouvernement dont plusieurs membres sont impliqués dans des scandales liés à la *corruption et au trafic de drogue.* Le chef de l'Etat a averti que d'autres ministres pourraient bientôt être démis de leurs fonctions.

Ce limogeage intervient quelques jours après la démission du *ministre* des affaires étrangères, Vernon Mwaanga, celle du ministre des affaires sociales, Nakatindi Wina et de son époux, vice-président du Parlement, accusés d'être impliqués dans un trafic de drogue.

Le président Chiluba a désigné le ministre de l'information et de la radiodiffusion, Remmy Mushota, à la place de M. Mwaanga. Le ministre de l'éducation, Kabunda Kayongo, a remplacé Mme Wina. Le poste de M. Kawimbe a été confié à Michael Sata qui était ministre du travail. Reste à pourvoir le poste de vice-président du Parlement. – *(AFP.)*

EN BREF

COLOMBIE : découverte de soixante-cinq cadavres par l'armée. – *Une* fosse commune contenant soixante-cinq cadavres a été découverte, mardi 11 janvier, par l'armée colombienne, dans une région rurale près de Landazuri (province de Santander, au nord-est), lors de la destruction d'une plantation de pavot. Selon le commandant Alfonso Ortega, il s'agirait de personnes tuées il y a deux ans. La guérilla est très présente dans la région. – *(AFP, Reuter.)*

SALVADOR : assassinat d'un ancien responsable de la guérilla. – Un responsable local de l'ancien Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), candidat aux élections municipales de mars au Salvador, a été assassiné lundi *10* janvier, a annoncé la direction du mouvement transformé en parti politique. Les meurtriers ont ouvert le feu sur Simon Cartagena, âgé de trente-sept ans, dans sa maison, dans la banlieue de la capitale, tuant en outre une jeune fille de treize ans et blessant son épouse. Depuis la conclusion des accords de paix en janvier 1992, trente-sept ex-guérilleros ont été assassinés par des «escadrons de la mort», affirme le FMLN. – *(AFP.)*

Nouvelle protestation contre le refus de la France d'extrader deux Iraniens vers la Suisse. – Middle East Watch, organisation indépendante de défense des droits de l'homme basée aux Etats-Unis, a annoncé, lundi 10 janvier, avoir adressé une lettre à Edouard Balladur pour protester contre la décision de la France de renvoyer dans leur pays deux Iraniens, dont la Suisse, où ils sont soupçonnés de l'assassinat d'un opposant au régime de Téhéran, avait demandé l'extradition *(le Monde* du 8 janvier). Cette décision *«constitue un sérieux recul dans l'application du droit dans les affaires internationales»* écrit le directeur de Middle East Watch, Andrew Whitley, en ajoutant qu'elle accroît les risques pour les dissidents iraniens vivant à l'étranger. – *(AFP.)*

Rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Lesotho. – La Chine et le Lesotho ont rétabli des relations diplomatiques, ce qui constitue un nouveau revers pour Taïwan, a rapporté l'agence Chine nouvelle, mercredi 12 janvier. Maseru avait noué des liens avec Pékin en 1983, après avoir rompu avec le gouvernement nationaliste de Taïpeh. Mais il avait ensuite rompu avec la Chine et renoué avec Taïwan en 1990. Le royaume africain a expulsé, fin 1993, l'ambassadeur taïwanais pour corruption présumée. – *(Reuter.)*

L'élection présidentielle et la compétition au RPR

Jacques Chirac accentue sa différence par rapport au gouvernement d'Edouard Balladur

■ COURSE. Edouard Balladur souhaite que ses ministres se tiennent à l'écart, jusqu'à la fin de l'année, de la compétition présidentielle. Jacques Chirac est contraint, à l'inverse, de s'y engager ouvertement pour revenir sur le devant de la scène. Sans qu'ils le disent, la course a démarré entre les deux hommes. La détermination du maire du Paris se heurte à la sérénité du premier ministre.

■ LE DÉFI DE L'EMPLOI. La lutte contre le chômage, pour laquelle M. Chirac avait jugé nécessaire, le 3 janvier, une *«autre politique»*, est la pierre de touche de l'action gouvernementale. Invité du journal du soir de TF1, mardi 11 janvier, M. Balladur ne s'est pas attardé sur les petites phrases qu'il avait pu entendre au début de l'année, à l'Elysée ou dans sa majorité. Il a envisagé de soumettre le remboursement accéléré de la TVA aux grandes enreprises à des conditions d'embauche.

«Jacques Chirac ne peut pas être indéfiniment le VRP du gouvernement. Il faut qu'il développe des idées nouvelles. Il doit délivrer son message qui ne peut se résumer à : il faut que vous votiez pour le gouvernement. Nous sommes entrés dans la préphase active.» Les proches du président du RPR en sont persuadés : leur champion a été contraint d'accélérer le pas.

Son intention n'était pas de précipiter le débat, mais Simone Veil et François Léotard ont donné le signal du départ. En se prononçant, tous les deux, le 19 décembre dernier, en faveur de la candidature présidentielle d'Edouard Balladur, les deux ministres se sont livrés à ce qui est considéré par les dirigeants du parti néogaulliste comme une agression en règle.

Hormis le non-respect par deux ministres du principe de silence sur l'élection présidentielle édicté par le chef du gouvernement, le RPR a cru pouvoir déceler, dans cette démarche pro-balladurienne, une manœuvre dont la coordination était assurée à l'hôtel Matignon.

«Ce n'est pas un complot», affirme un responsable de ce parti, où, pourtant, on est prompt à en voir une multitude, sinon à les organiser. *«On indique seulement le chemin à des ministres qui ont tellement peur de déplaire...»*, précise-t-il, en laissant sournoisement entendre que ce rôle de Bon Samaritain pourrait bien être tenu par Nicolas Bazire, directeur du cabinet de M. Balladur. Il faut dire que l'entourage de M. Chirac ne voue pas un amour immodéré à ce jeune homme en qui certains voit un blanc-bec n'appartenant pas au sérail.

Pis, les déclarations des deux ministres – celle de Mme Veil, surtout, a considérablement irrité au RPR, car elle émanait d'une centriste – ont été relayées, le lendemain, par M. Balladur lui-même, qui, dans *le Figaro*, a catégoriquement rejeté l'idée de rester cinq ans à Matignon. *«Ça, jamais!»*, a-t-il dit, écartant du même coup le *«ticket Chirac-Balladur»* qui avait été évoqué, dès son irruption triomphale dans les sondages, en 1993, par le secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré.

La fidélité de M. Juppé

Un homme qui fait des plans quinquennaux sur tous les sujets, mais qui ne veut rester premier ministre que deux ans, doit bien avoir une idée derrière la tête, a-t-on judicieusement conclu au siège du RPR.

Oublié, *«l'ami de trente ans»*. Remisées au placard, les déclarations destinées à faire illusion. Classées, les photos les montrant, tous les deux, sourire aux lèvres, à la sortie d'un restaurant parisien. Maintenant, c'est chacun pour soi. Déjà, plusieurs députés sont montés au créneau, en réunion de groupe, à l'Assemblée nationale, *«pour montrer à Balladur qu'il y a des limites à ne pas dépasser»*. C'était le 21 décembre, pour le petit Noël du premier ministre.

Après avoir entendu trois râleurs, il avait tourné les talons. Avec beaucoup d'assurance, un dirigeant affirme que M. Balladur n'a *«rien à attendre du RPR, qui est chiraquien»*. Est-ce vraiment un atout pour M. Chirac? *«Cela risque d'être sanglant»*, se désole un ministre RPR, qui met en garde le maire de Paris contre un enfermement de sa candidature dans les strictes limites de son parti, alors qu'il devrait rassembler au-delà.

Conscients de ce risque, sans doute, et désireux d'envoyer tout de même un avertissement à M. Balladur, les dirigeants du RPR font savoir qu'ils ont récemment *«empêché la création de comités de soutien à la candidature Chirac»*, notamment dans le Rhône. Information ou intoxication? Une chose est sûre, l'entourage du maire de Paris ne serait pas mécontent que les députés commencent à pointer le nez.

Loin de Paris, Eric Raoult, vice-président (RPR) de l'Assemblée et membre du secrétariat national du parti, a affirmé, le 6 janvier à Cayenne (Guyane), que M. Chirac est *«la chance de l'outre-mer en 1995»*. Deux jours avant, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, avait déclaré, en présentant ses vœux à la presse : *«Notre mouvement est uni et rassemblé autour de Jacques Chirac. Il peut compter sur nous et sur notre fidélité, qui ne s'est jamais démentie et qui ne démentira pas demain.»*

L'engagement de juin 1990

Après les députés en fin de l'année, le président du RPR, à sa manière, a présenté ses vœux au premier ministre lors de sa première intervention radiophonique de 1994. A peine en avait-il terminé avec l'exercice convenu du *«soutien»* à ce gouvernement qui *«fait le maximum pour redresser la situation»*, M. Chirac a aligné les sujets qui mériteraient de bénéficier d'une *«grande politique»* ou bien d'une *«autre politique»*, en témoignant de la compréhension pour les *«réserves»* émises quant à la procédure utilisée pour la révision de la loi Falloux au Sénat.

Il n'y a guère que *la Lettre de la nation-magazine* (datée 7 janvier) pour ne voir *«aucune contradiction entre ces déclarations et l'action que mène le gouvernement»*. *«C'est donc bien à tort,* assure l'hebdomadaire du RPR, *que nombre de commentateurs ont cherché à tout prix à voir, dans ses propos du 3 janvier, une étape sur le chemin de l'élection présidentielle ou, même, le début ou l'amorce d'une campagne électorale.»* Si le RPR le dit!

Le problème est que cette appréciation est assez éloignée de la réalité. Les conseillers de M. Chirac s'en cachent de moins en moins. Cela n'a pas échappé aux ministres balladuriens, qui s'inquiètent de savoir si les protagonistes vont tenir le rythme pendant les dix prochains mois. *«D'aujourd'hui à octobre,* confie un dirigeant, *c'est une période essentielle pour le candidat de la droite qui est le mieux placé.»* Et pour celui qui aspire à l'être, pourrait-on ajouter.

Pour M. Balladur, il s'agit de défendre le niveau exceptionnel de sa cote de popularité, dont la longévité a de quoi écœurer M. Chirac. Pour M. Chirac, il s'agit d'exister, de revenir dans l'actualité, afin d'éclipser M. Balladur. Pour parvenir à ses fins, le premier a choisi de faire croire à une gestion «apolitique», indépendante de la bataille des partis, alors que le second est contraint, d'une manière ou d'une autre, de marquer sa différence et de montrer sa détermination.

On prétend, dans l'entourage de M. Chirac, qu'un seul cas de figure le fera reculer pour l'élection présidentielle : l'hypothèse où il ferait perdre son camp. Il faut donc comprendre que, quel que soit l'écart de popularité entre M. Balladur et lui, si les deux hommes sont donnés vainqueurs face au candidat de la gauche au second tour, M. Chirac se lancera dans la bataille.

Et l'on précise que le premier ministre ferait *«un calcul dangereux»* s'il misait, comme on l'en soupçonne, sur une remontée de l'opposition, afin de mettre le président du RPR en position d'infériorité, tout en se présentant comme le seul rempart crédible et unitaire. On observe qu'une partie de sa popularité vient de la gauche et que la simple application du principe des vases communicants ne lui serait pas profitable.

Avant d'en arriver là, une arme ultime pourra toujours être utilisée : le rappel du contrat passé entre les deux hommes. *«Il y a un engagement clair, qui existe tant qu'il n'est pas déchiré»*, assure un proche de M. Chirac, en faisant allusion au texte fondamental de M. Balladur, publié dans *le Monde* du 13 juin 1990, sur le nécessaire non-engagement présidentiel du premier ministre de la seconde cohabitation.

En attendant, les conseillers du président du RPR «planchent» sur les élections européennes. Ils étudient une hypothèse pour le moins surprenante : la direction d'une liste commune de la majorité par... M. Chirac. La seule évocation de cette solution n'a-t-elle pas pour but de permettre à l'UDF de refuser la liste unique? Poser la question, c'est y répondre.

OLIVIER BIFFAUD

La situation de l'économie française

«Le pire est derrière nous» assure le premier ministre

Le premier ministre était l'invité, mardi 11 janvier, du journal de 20 heures sur TF1. Il a affirmé, notamment, que l'économie française *«a touché le fond dans la dernière partie de l'année»* 1993 et que *«le pire est derrière nous»*. M. Balladur a annoncé que le gouvernement *«fera en sorte de ne pas faire de prélèvements nouveaux sur le revenu des Français»* cette année et qu'il va *«tenter, en 1994, de ralentir»* la progression du chômage avant *«d'essayer de la stopper pour qu'à partir de 1995 cela puisse être la décrue»*.

Pour inciter les entreprises à embaucher, a annoncé le premier ministre, le remboursement par l'Etat aux grandes entreprises du décalage d'un mois de la TVA (ce qui représente 40 milliards à 50 milliards de francs) sera *«subordonné à la capacité de créer des emplois»*. Il a aussi déclaré possible de mettre en œuvre des *«mesures incitatives»* pour créer des emplois *«dans les services, comme les banques, les stations-services ou les supermarchés»*.

Deux jours après sa visite en Camargue, touchée par d'importantes inondations, le premier ministre a annoncé la préparation d'un *«plan d'aménagement des cours d'eau»*, afin d'éviter de nouveaux dégâts. M. Balladur a réaffirmé, d'autre part, que, de son point de vue, la révision de la loi Falloux *«ne transgresse aucun des principes de la République»*. Il a promis que même si le Conseil constitutionnel annule cette révision, le gouvernement ne reviendra pas sur son plan de 2,5 milliards de francs, en cinq ans, pour les travaux de sécurité dans les établissements publics.

COMMENTAIRE

La tentation du volontarisme

EN évoquant la possibilité de subordonner le remboursement de la TVA aux grandes entreprises à leur *«capacité à créer des emplois»*, Edouard Balladur a surpris, mardi 11 janvier sur TF 1. Encore à l'état d'études, la mesure suppose, pour être applicable, un interventionnisme de la part des pouvoirs publics qui sied mal avec les rengaines du chantre du *«libéralisme populaire»*. D'une manière ou d'une autre, en effet, il faudra bien exercer un contrôle pour s'assurer que les engagements sont tenus. Outre que l'appréciation en sera délicate, qui amènerait à s'immiscer dans la politique d'embauche, il est à craindre qu'une telle disposition ne soit interprétée, quels qu'en soient les résultats, hypothétiques, comme le retour, par la fenêtre, d'une économie administrée. Un paradoxe.

De plus, cela obligerait, dans le traitement, à opérer une distinction entre les grandes entreprises et les autres, qui n'ont pas été soumises à pareille condition quand elles ont bénéficié, le 1er août, de la suppression du décalage d'un mois pour le remboursement par l'Etat de la TVA. Non seulement, il y aurait effet de seuil, mais on peut légitimement se demander pourquoi, et au nom de quelle logique, les petites et moyennes entreprises sont épargnées, elles qui sont réputées créer plus d'emploi que les grosses...

Confronté à la montée du chômage, et sans aucun doute pressé d'en *«ralentir la progression en 1994»*, ce n'est pas la première fois que le gouvernement succombe, au moins par la pensée, à des tentations empreintes d'un dirigisme ou d'un volontarisme que l'on attribuait autrefois aux socialistes. Il avait failli y sombrer quand il avait imaginé de compenser, avec des fonds d'Etat, les baisses de salaires qui seraient consenties pour sauver des entreprises. Il a déjà mordu le trait quand, à la suite du «mercredi noir» 15 septembre 1993, il demanda aux sociétés nationales de réviser leurs plans sociaux. Mais c'est Gérard Longuet qui alla le plus loin, dans cette direction, quand, pour sauver Chausson, à la veille de l'échec de la fusion de Renault avec Volvo, le ministre de l'industrie en appela au devoir d'actionnaire de Renault qu'il ne réclamait pas de Peugeot, pourtant l'un et l'autre engagés dans cette filiale.

D'une certaine façon, M. Balladur prend le même risque en souhaitant que les banques, dont plusieurs sont encore nationalisées, participent au développement des emplois dans le secteur des services. Depuis des années, et plus précisément au cours de la dernière période, celles-ci se sont, au contraire, discrètement lancées dans un programme de réduction des effectifs. Et on les voit mal revenir sur une orientation nécessitée par la concurrence internationale.

Il n'en reste pas moins que les propos et les projets du premier ministre doivent se concevoir comme une réponse indirecte aux critiques formulées, ces derniers jours, par le président de la République. Ils font écho à l'absence de contreparties qui auraient dû accompagner les 80 milliards de francs de «cadeaux» faits aux entreprises depuis mars 1993. Mais, ce faisant, par leur caractère autoritaire, ils ignorent la voie du «contrat social» préconisée par François Mitterrand.

ALAIN LEBAUBE

Les travaux du Parlement

Les députés adoptent le statut des géomètres-experts

La session extraordinaire a débuté, mardi 11 janvier, à l'Assemblée nationale, par un texte technique visant à adapter, avec trois ans de retard, le statut des géomètres-experts à une directive européenne de 1988, applicable depuis 1990. Expédié, en première lecture, en moins de deux heures par une petite dizaine de députés, le projet de loi, qui a fait l'unanimité des groupes votants – le PC s'est abstenu – a été l'occasion d'un incident en début de séance.

Dans un rappel au règlement, Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée, a demandé au gouvernement de s'expliquer devant la représentation nationale sur la décision prise, *«dans la nuit du 31 décembre, en catimini, avec une discrétion remarquable»*, d'expulser vers Téhéran deux Iraniens, soupçonnés d'assassinat, dont l'extradition avait été réclamée par la Suisse. Devant le mutisme de Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, et le refus de Philippe Séguin, président de l'Assemblée, de redonner immédiatement la parole à M. Malvy pour un nouveau rappel au règlement, les députés socialistes ont quitté l'hémicycle. Au terme de la présentation du projet de loi sur les géomètres-experts par le rapporteur, Jean Rigaud (UDF, Rhône), M. Malvy est revenu en séance pour réclamer une suspension, que M. Séguin lui a accordée.

Le projet de loi a été examiné ensuite sans heurts, avec l'adoption des quelques amendements de précision de la commission de la production et du gouvernement. Le ministre de l'équipement.

CLAIRE BLANDIN

REPÈRES

MAJORITÉ

M. de Charette exhorte l'UDF à «rester groupée»

Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, composante de l'UDF, et ministre du logement, a déclaré, mardi 11 janvier, à Paris, que l'UDF devra, en 1994, *«raffermir sa détermination à rester groupée»*. *«Les clubs apporteront leur plein concours à l'UDF autour de son président, Valéry Giscard d'Estaing (...). Ils militeront et agiront pour que l'UDF reste rassemblée, afin de peser de tout son poids dans la vie politique française au moment des décisions et des choix»*, a ajouté M. de Charette. A propos des élections européennes, il estime que s'il y a une liste commune de la majorité UDF-RPR, *«il serait assez naturel que ce soit un UDF qui la conduise»*. Dans ce cas de figure, le ministre a indiqué que le nom de Jean-François Deniau (UDF-PR), député du Cher, est *«tout à fait approprié»*, mais qu'*«il y en a d'autres»*.

EXTRÊME DROITE

M. Le Pen accuse le premier ministre de «contrefaçon»

Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a vivement critiqué, mardi 11 janvier, la politique menée par le gouvernement d'Edouard Balladur, qu'il a qualifiée de *«contrefaçon d'une politique nationale»*. *«Où est le changement promis aux électeurs, où est l'alternance avec une politique socialiste ruineuse?»*, a demandé M. Le Pen, qui présentait ses vœux à la presse dans sa résidence de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Il a affirmé que, dans tous les secteurs, il y a *«soit un immobilisme total, soit un changement en pire»*.

Evoquant la guerre en Bosnie et le principe, qu'il fait sien, selon lequel *«la loi du plus fort gouverne la politique étrangère»*, M. Le Pen a déclaré : *«Je ne suis pas sûr qu'en prolongeant l'agonie de Sarajevo, en prolongeant la misère, on ait rendu service à ce peuple.»*

UNION EUROPÉENNE

M. Giscard d'Estaing veut une assurance sur le maintien de Strasbourg comme siège du Parlement des Douze

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 11 janvier, une «demande d'ajournement» de l'examen du projet de loi, visant à augmenter le nombre de représentants de la France au Parlement européen, initialement prévu mercredi. Cette requête a été présentée par Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission, qui souhaite que le gouvernement français reçoive, préalablement, de ses partenaires européens l'assurance que la ville de Strasbourg restera la siège du Parlement européen.

Les Français avait obtenu la confirmation de ce siège de Strasbourg lors de la réunion du Conseil européen à Edimbourg, en décembre 1992, en contrepartie de l'augmentation du nombre de sièges au Parlement européen, qui profite surtout à l'Allemagne réunifiée.

Un communiqué conjoint de Paris et Pékin

M. Balladur fera une visite en Chine «dans un avenir proche»

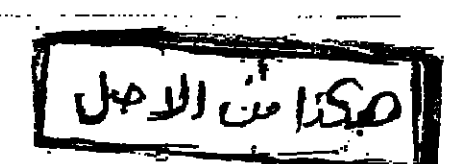
Paris et Pékin ont publié, mercredi 12 janvier, un communiqué conjoint confirmant la normalisation de leurs relations, mises à mal par la vente de Mirage 2000-5 à Taïwan. Voici les principaux passages de ce texte, négocié fin décembre à Pékin par l'envoyé spécial d'Edouard Balladur, Jacques Friedmann :

«(...) *La partie française a confirmé* [qu'elle] *reconnaît le gouvernement de la République populaire de Chine comme l'unique gouvernement légal de la Chine et Taïwan comme une partie intégrante du territoire chinois.*

» La partie chinoise réaffirme que la vente d'armes de quelque type que ce soit à Taïwan porte atteinte à la souveraineté, à la sécurité et à la réunification de la Chine et (...) s'y oppose fermement. Pour tenir compte de ces préoccupations, le gouvernement français s'engage à ne pas autoriser à l'avenir les entreprises françaises à participer à l'armement de Taïwan.

» Les gouvernement français et chinois entendent renforcer leurs consultations. (...) La partie chinoise déclare que les entreprises françaises seront les bienvenues sur le marché chinois (...) sur un pied d'égalité.

» Les deux parties sont convenues qu'Edouard Balladur effectuerait une visite officielle en Chine dans un avenir proche».



Les cadres moyens de la République

Moins considérés que les élus locaux, dont la décentralisation a renforcé les pouvoirs, les députés s'accrochent au « terrain » électoral

SAINT-POL-SUR-TERNOISE (Pas-de-Calais) et MONTCEAU-LES-MINES (Saône-et-Loire)

de notre envoyée spéciale

Dans la hiérarchie de la République, ils sont cadres moyens, avec perspective de carrière. Ils fréquentent et tutoient les ministres énarques de l'échelon du dessus, mais ils ne sont pas vraiment de leur monde. Le premier a été réélu avec 54 % des suffrages au premier tour. Le jour de l'annonce de la composition du gouvernement d'Edouard Balladur, à l'heure du déjeuner, il détenait le portefeuille de l'agriculture. Il lui a échappé au goûter. Le deuxième a recueilli, en 1988, en sa qualité de suppléant, la circonscription de Pierre Joxe, qui retrouvait le ministère de l'intérieur. En mars 1993, il est le seul de son département à avoir échappé, de deux cent dix-neuf modestes voix au second tour, à la déferlante antisocialiste.

Philippe Vasseur est député UDF du Pas-de-Calais. Son fief, ce sont les terres agricoles du Ternois et du sud du Boulonnais, où l'on maudit les quotas laitiers et l'Europe. Didier Mathus est député PS de Saône-et-Loire. Son terrain, c'est la tristesse résignée d'une ville en crise, Montceau-les-Mines, ce morceau de Bourgogne ouvrière et rurale d'où l'on n'envoie pas de carte postale. A leur mandat de député, tous deux ont ajouté, en mars 1992, celui de conseiller régional, avec en plus, pour Didier Mathus, une vice-présidence de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines. Tous deux exercent des fonctions nationales au sein de leur parti.

Philippe Vasseur est, depuis le printemps dernier, secrétaire général du Parti républicain ; Didier Mathus est membre du bureau exécutif du PS. Ils connaissent particulièrement bien les contradictions et les difficultés avec lesquelles les députés doivent vivre, comme le montre l'enquête de la Fondation nationale des sciences politiques et du *Monde* (publiée dans nos éditions du 11 janvier).

Le mardi et le mercredi après-midi, salle des Quatre-Colonnes au Palais-Bourbon, ils appartiennent au groupe restreint des députés dont on recueille les petites *phrases sur la dernière passe d'armes entre* Jacques Chirac et Edouard Balladur ou, en d'autres temps, entre Michel Rocard et Laurent Fabius. Au gré des alternances, ils ont accès aux temps de parole dans les grands débats législatifs, aux déjeuners dans les palais de la République, et, depuis peu pour Philippe Vasseur, aux précieuses secondes d'images du journal de 20 heures ou aux ondes matinales et prestigieuses des radios.

Puis, après ces deux jours de griserie parlementaire, parisienne et médiatique, ils retournent chacun sur ses terres, à moins de deux heures de TGV de la capitale, où ils ont installé femme et enfants. Là, une autre vie les attend, celle de deux artisans consciencieux du suffrage universel.

Soixante mille kilomètres par an

Pour sa seule cironscription, Philippe Vasseur parcourt soixante mille kilomètres par an, Didier Mathus, quarante mille, au volant d'une voiture diesel, équipée dans les deux cas de leur seul luxe, un téléphone. Leur programme, ils le connaissent par cœur. Deux matinées de permanence parlementaire (*le Monde* du 12 janvier). Ensuite, il faut se montrer. Le plus possible. Dans les kermesses, au foyer des personnes âgées, à l'assemblée générale des aveugles et des anciens combattants, aux matchs de foot, au sou des écoles, à la fête du village, au thé dansant, au dîner des pompiers, aux inaugurations, aux monuments aux morts, à la remise du mérite agricole, aux réunions militantes. Le lendemain, on s'assurera que sa photo dans le journal local a été bien cadrée et que son nom figure en bonne place dans le compte rendu.

Ce samedi de janvier a été une journée relativement calme pour Philippe Vasseur. Le matin, après quelques rendez-vous dans sa permanence et la signature de ses deux cent cinquante courriers hebdomadaires, il est allé présenter ses vœux à une brigade de gendarmerie.

A 60 kilomètres de là, à Tangry, Alida fêtait son siècle. Elle avait invité tout le *village, deux cents habitants.* A l'heure de l'apéritif, le maire et le conseiller général étaient présents, avec leur cadeau et leur discours. Le député aussi, avec une porcelaine d'Arras qu'il avait achetée le matin même, et trois petits mots sur la *« force de caractère »* de la centenaire ravie, son *« talent à pousser la chansonnette »* – dont preuve fut dûment apportée – et *« la solidarité qui existe encore, heureusement, dans nos pays, où les petits-enfants accueillent chez eux leurs anciens, alors que l'actualité nous livre chaque jour son lot d'égoïsme et de repli sur soi... »*. Il a porté un toast, glissé dans sa poche deux *curriculum vitae* pour un emploi et un stage qu'on lui avait remis au passage et recueilli, rare et douce satisfaction, des remerciements pour une affectation de service militaire.

Cinquante kilomètres plus loin, des militants l'attendaient. Il s'agissait, cette fois, de préparer un candidat aux élections cantonales de mars prochain. Madeleine et son mari, qui prêtent gracieusement tout l'étage supérieur de leur maison à la permanence de Philippe Vasseur, avaient préparé le café. Le candidat se présente sommairement : *« Mon violon d'Ingres, c'est le bricolage. Bon, pour le programme, euh... je ferai comme tout le monde, mais je le ferai de mon mieux. »* Le secrétaire général du Parti républicain corrige aimablement le novice maladroit, lui glisse quelques conseils sur le financement de sa campagne, les arguments à éviter contre son adversaire. *« Si tu veux une lettre de soutien de Chirac, il n'y a pas de problème, mais je ne suis pas sûr que ce soit utile »*, ajoute-t-il.

Dimanche jour ouvrable

L'heure tourne et, à Bellebrune, madame le maire a convié sa commune à une cérémonie de vœux. Chacune des trois cents personnes invitées a droit à sa poignée de main de parlementaire et aux vœux pour *« le monde instable dans lequel nous vivons »*, *« la France qui traverse une période difficile, dont on peut espérer qu'elle va bientôt toucher à sa fin »* et *« le canton de Dèvres, qui saura se faire entendre du gouvernement »*.

Il est 20 h 30 ; une heure et demie de route lui sont nécessaires pour rentrer chez lui ; la soirée en famille est compromise. Et demain, c'est dimanche, jour ouvrable s'il en est dans la vie du député. *« Mon seul dimanche tranquille de l'année, c'est le dernier du mois de septembre, celui de l'ouverture de la chasse. Pendant l'hiver, j'ai les arbres de Noël, la fête de la dinde, celle de la pomme et celle du bocage, le repas des aînés et le banquet de la Sainte-Barbe »*, confie-t-il. Autrement plus intense est la période d'avril à septembre, avec une pointe en juillet et en août, dans ce département du Pas-de-Calais où le réseau associatif est particulièrement dense et où l'on préserve les grandes traditions festives.

« Il y a un côté schizophrène »

Un dimanche ordinaire de juin, pour Philippe Vasseur, c'est une inauguration, deux remises de décorations à des mères méritantes, trois apéritifs dans trois communes différentes, un tournoi de sixte ou un ball-trap, un coup de sifflet de départ d'une course de benjamins, un concours de pêche, une kermesse et une fête « inter-villages ». A un grossiste de la région, il commande chaque année pour environ 35 000 francs de coupes, dans cinq tailles différentes, avec plaque gravée à son nom, qu'il remet à l'heureux gagnant du concours de quilles, de fléchettes ou de tir aux pigeons. Il faut ajouter à ce budget annuel, pris sur son indemnité personnelle de député, les gerbes et les couronnes pour les enterrements et les fêtes nationales, les chèques de 100 à 500 francs pour les déjeuners d'associations auxquels il ne peut pas assister, et la bouteille du député, qu'il ne doit pas manquer d'offrir à tout apéritif auquel il est convié.

Comme Philippe Vasseur, Didier Mathus consacre les trois quarts de ses indemnités de parlementaire et de conseiller régional à payer son équipe d'assistants et de secrétaire, concentrés dans la circonscription. Lorsqu'il retire les frais de location et d'équipement de sa permanence, de représentation, les cadeaux et les cotisations au groupe et au parti, il lui reste un train de vie de cadre moyen, avec environ 15 000 à 18 000 francs par mois.

Il faut voir ces députés, sommés de donner, à Paris, un avis sur le GATT, la Bosnie ou la loi Falloux, redevenir de petits garçons face à un président de conseil général rassis et omnipotent dans le département. *« Un député n'a jamais un sou à donner*, dit Didier Mathus. *Il ne peut que supplier. »* Et une promesse d'intervention parlementaire pèse si peu à côté d'une subvention de l'assemblée départementale... *« C'est toute la perversion du système de cette République subventionneuse, où l'argent distribué est le plus efficace moyen de propagande électorale »*, analyse avec amertume Philippe Vasseur.

« Ce sont les députés qui ont été conspués pour leur R 25, alors que, là où le maire d'une ville de taille moyenne, le dernier vice-président d'une assemblée départementale ou régionale arrivent dans une voiture avec chauffeur, nous nous présentons, nous, au volant de notre propre véhicule ! » s'indigne Didier Mathus.

En souriant, il évoque aussi ces moments où la fierté du député est malmenée, lorsque, à une inauguration, le maire, soucieux de se concilier les bonnes grâces du président du conseil général, lui donne la parole en dernier, alors que le sacro-saint protocole républicain réserve ce droit précieux au parlementaire. Ou encore, ces cérémonies nationales, devant les monuments aux morts, où la mairie et le conseil général se font apporter par leurs services, de superbes gerbes, alors que le député arrive au pas de course, seul, sa gerbe sous le bras...

« Il y a un côté schizophrène, dans une vie de député, entre la fièvre parisienne et ce que l'on vit dans nos circonscriptions, observe le député socialiste. *C'est vrai qu'après un week-end de fêtes et d'inaugurations, on se dit, parfois, qu'on fait vraiment un métier d'imbécile. Mais la réélection est tellement gratifiante qu'elle efface tout. On a le sentiment que les gens nous aiment. Et, pour ça, on est prêt à tout recommencer... »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Avant la manifestation du 16 janvier

■ **MOBILISATION.** La centaine d'organisations syndicales, associatives ou politiques qui organisent la manifestation du 16 janvier en faveur de l'école publique, mobilise. A la SNCF, on indiquait, mercredi 12 janvier, avoir déjà prévu soixante-six trains spéciaux, dont une dizaine de TGV, ce qui représente environ 50 000 places. S'y ajoutent les places retenues dans les trains réguliers et les wagons supplémentaires. De mémoire de responsable de la SNCF, et sous toutes réserves, la grande manifestation pour l'enseignement privé en 1984 n'avait pas mobilisé tant de trains.

■ **DÉBATS.** Dans de nombreuses villes et villages, des réunions rassemblent militants et sympathisants des deux camps. A Châlons-sur-Marne, le « père » de la loi qui révise la loi Falloux a débattu avec le porte-parole national du PS.

■ **SOIXANTE POUR CENT.** Selon un sondage Louis Harris, que publie le magazine *Globe Hebdo*, les Français se déclareraient majoritairement favorables à la manifestation du 16 janvier pour l'école publique. 60 % la déclareraient justifiée, alors que 33 % ne le penseraient pas.

Le Conseil constitutionnel doit se prononcer sur la procédure d'adoption du texte révisant la loi Falloux avant d'analyser son contenu

Le droit ne peut oublier les rapports de forces politiques. Le Conseil constitutionnel le mesure, une fois encore, en examinant les recours des sénateurs et des députés socialistes contre le texte réformant la loi Falloux. Certes il va se prononcer, comme il en a le devoir, en fonction des éléments juridiques lui permettant d'apprécier la conformité à la Constitution de la procédure suivie au Parlement et du fond de la loi, mais il ne pourra pas négliger, quoi qu'il pourra en dire, le contexte dans lequel il est amené à prendre cette décision.

Censurer un élément fort du programme d'une nouvelle majorité ne peut lui faire *a priori* peur. Le Conseil constitutionnel a déjà eu l'occasion de le faire, notamment lorsqu'en 1982 il a annulé la première loi de nationalisation. Mais, cette fois, l'institution vient de traverser sa première crise grave depuis qu'elle est devenue un rouage essentiel du fonctionnement des pouvoirs publics, puisque le premier ministre lui-même a cru possible de critiquer la jurisprudence patiemment bâtie depuis des années, et cela dans une enceinte parlementaire.

Annuler la réforme de la loi Falloux après avoir rejeté un élément fort du texte de Charles Pasqua sur l'immigration ne pourrait que relancer la polémique sur le rôle du Conseil. Tous ceux qui, dans la majorité, ont déjà critiqué « le gouvernement des juges » repartiraient certainement à l'assaut d'une institution dont ils contestent et la composition et le poids. En revanche, avaliser cette réforme pourrait donner l'impression de céder à la pression, tant les arguments juridiques en faveur de sa non-constitutionnalité sont forts – au point que, depuis quelques jours, les milieux gouvernementaux reconnaissent s'attendre à une censure sévère du Conseil. Pour autant, il leur est difficile de mettre en place, dès maintenant, une réplique à une éventuelle annulation, tant les réactions ne pourront que varier selon les motifs que pourrait finalement retenir le Conseil.

Comme toute juridiction, le Conseil constitutionnel va d'abord devoir se prononcer sur la procédure, et cela dans l'ordre où elle s'est déroulée. C'est-à-dire qu'il devra apprécier la constitutionnalité des débats de l'Assemblée nationale puis de ceux du Sénat. Ce n'est que s'il juge ceux-ci conformes à la règle constitutionnelle qu'il pourra se prononcer sur le fond de la réforme de la loi Falloux. Or la jurisprudence traditionnelle du Conseil n'est guère encourageante pour la majorité.

Le 18 janvier 1978, il a annulé un texte résultant d'une proposition de loi qui permettait d'accroître les aides de l'Etat à l'enseignement privé agricole, au motif que la Constitution interdit toute initiative parlementaire créant de nouvelles charges financières à la puissance publique, et cela alors même que la disposition directement financière avait été rajoutée par un amendement gouvernemental. Le Conseil peut considérer que ce précédent s'applique peu ou prou à la curieuse démarche des députés de droite qui, au printemps, ont modifié, en cours de procédure, leurs propositions de loi pour tenter de respecter cette règle constitutionnelle.

La protection de la minorité

La procédure suivie au Sénat pourrait aussi être contestée, la méthode pour empêcher la discussion de milliers d'amendements ayant été expéditive. Certes, le gouvernement a fait valoir devant le Conseil que sa jurisprudence sur *« les limites inhérentes au droit d'amendement »*, qui lui a fait interdire des amendements sans rapport avec le texte en discussion, pourrait être utilisée pour lui permettre de condamner l'utilisation de ce droit constitutionnel à des fins d'obstruction. Mais la majorité sénatoriale a fait si vite qu'il n'est pas sûr qu'elle n'ait pas empêché, sans aucun fondement, la discussion de quelques amendements. Le Conseil pourrait estimer qu'il y a là une atteinte aux droits de l'opposition, dont il se veut, depuis 1974, le protecteur.

Si ces deux obstacles sont franchis, le Conseil devra alors, et alors seulement, se prononcer sur le fond. Les arguments les plus forts avancés par les partisans de la non-constitutionnalité, tiennent à l'inégalité de traitement de situations comparables, sans que cela soit imposé par l'objectif de la loi. Inégalité d'abord entre écoles privées et écoles publiques, et cela au détriment de ces dernières, notamment à cause des charges particulières de celles-ci, mais aussi parce que seules les premières pourront recevoir des fonds des parents, en plus des crédits reçus des collectivités publiques.

Il est une autre « inégalité » sur laquelle les requérants ne se sont pas étendus, même si les sénateurs socialistes l'ont abordée rapidement dans leur recours initial, c'est celle qui naîtra entre les parents qui mettront leurs enfants dans le privé selon qu'ils habiteront une collectivité qui aide ou non l'école privée. Il faut se référer à une décision du Conseil constitutionnel du 18 janvier 1985, qui lui avait fait annuler un des éléments de la « loi Chevènement » mettant fin à la guerre scolaire de 1984. Il avait été prévu qu'une commune pourrait s'opposer à la signature d'un nouveau contrat d'association.

Le Conseil, dont la majorité des membres avait alors été nommés par des personnalités de droite, avait fait droit aux arguments de l'opposition de l'époque en estimant que, *« si le principe de libre administration des collectivités territoriales a valeur constitutionnelle, il ne saurait conduire à ce que les conditions essentielles d'application d'une loi organisant l'exercice d'une liberté publique dépendent de décisions des collectivités territoriales et, ainsi, puissent ne pas être les mêmes sur l'ensemble du territoire »*.

Nul ne conteste que la liberté de l'enseignement a valeur constitutionnelle, en tant que *« principe fondamental reconnu par les lois de la République »* (notion au demeurant critiquée par une partie de la droite lors du débat sur le droit d'asile). Mais il en est d'autres qui peuvent se heurter avec celui-ci. C'est une situation fréquente. A chaque fois, il faut trouver le juste arbitrage entre les uns et les autres. C'est la manière dont celui-ci a été bâti par l'actuelle majorité que le Conseil constitutionnel va devoir contrôler.

THIERRY BRÉHIER

Cours du soir sur le privé

Débat animé à Châlons-sur-Marne entre politiques, professeurs et parents d'élèves

CHÂLONS-SUR-MARNE

de notre envoyé spécial

Ils étaient venus nombreux, quatre-vingts environ, par un soir pluvieux à Châlons-sur-Marne, lundi 10 janvier. Une salle dense, plus très jeune, d'enseignants, de chefs d'établissement, de responsables de parents d'élèves, où l'on reconnaissait rapidement le patron local de la FEN, badge au revers de la veste, le conseiller municipal Vert et volontiers critique, ou encore le premier secrétaire de la fédération socialiste de la Marne. Une salle sérieuse, une salle de « profs », venuS pour un cours du soir sur la révision de la loi Falloux.

Il est vrai qu'ils étaient gâtés. Sur l'estrade, à l'invitation de Bertrand Wiedemann-Goiran, jeune candidat (PS) malheureux aux élections législatives de mars dernier à Châlons-sur-Marne, siégeaient, en effet, des protagonistes de choix : Bruno Bourg-Broc, député (RPR) de la Marne et auteur de la proposition de loi de révision de la loi Falloux, adoptée par le Sénat en décembre dernier, Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste et l'un des bretteurs de l'opposition lors du débat à l'Assemblée, enfin Jean-Louis Octeau, directeur diocésain de l'enseignement catholique de la Marne.

Entre les parlementaires, le débat aurait pu reprendre comme au Palais Bourbon, avec des argumentaires bien rodés. Bruno Bourg-Broc défendait sa loi de *« liberté »*, pour les familles comme pour les collectivités locales, rappelait les cinquante heures de débat au Parlement, notait que MM. Rocard et Lang, quand ils étaient aux affaires, n'avaient pas agi autrement à l'égard de l'enseignement privé.

Jean Glavany dénonçait le Parlement malmené, le refus par le gouvernement d'une vraie négociation, les nouveaux privilèges donnés au privé, la dette idéologique payée par la majorité à sa clientèle électorale. Avant de s'interroger : *« Est-ce qu'on a bien fait de faire toutes ces concessions, de rechercher un équilibre négocié avec le privé, si au bout du compte ce dernier refuse toute concessions, toute obligation partagée ? »* Au passage, toutefois, il obtenait l'engagement public de M. Bourg-Broc de respecter, quel qu'il soit, le jugement du Conseil constitutionnel sur la loi. *« Pourquoi le contesterait-on ? »*, lâchait le député de la Marne, un brin gêné.

Cela aurait pu durer deux heures. Mais les profs sont comme ça. Bons élèves. Avant de venir, ils avaient potassé leurs cours, révisé leurs classiques et n'étaient pas prêts à gober n'importe quoi. Poliment mais fermement, ils commencèrent à poser des questions. De bonnes questions, comme on dit.

Pas de dérive à l'américaine

Au directeur diocésain qui soulignait le *« rôle social important »* de l'enseignement catholique et se disait *« révolté »* d'entendre dire qu'il accueillait des enfants privilégiés, un enseignant répliquait par quelques chiffres : dans le département, remarquait-il, les collèges publics comptent, en moyenne, plus de 30 % d'élèves boursiers (et jusqu'à 60 % dans certains établissements) quand les collèges privés n'accueillent, au maximum, au collège Sainte-Macre de Fismes, que 15 % de boursiers. La salle approuvait.

« Vous n'avez pas encore parlé du patrimoine de l'enseignement privé, lançait un autre. *Alors que c'est nous, les contribuables qui allons payer les bâtiments et les terrains pour des particuliers. Et là, on n'est pas d'accord. »* Interrogations, inquiétude, refus se multipliaient, sans agressivité mais sans concession. Sur le respect de la carte scolaire par exemple, à laquelle échappent les établissements privés. *« Le problème n'est pas d'accorder la liberté d'accès au privé. Il est de faire en sorte que l'école publique soit la meilleure pour tous, notamment dans les quartiers fragiles »* protestait une enseignante. A quoi Bruno Bourg-Broc répondait, maladroitement, que la carte scolaire est *« une belle théorie »*, comme le savent bien les députés, submergés de demandes de dérogation de la part des familles. Emoi dans la salle. Et réplique immédiate de Jean Glavany : *« Vous avez déjà fait votre deuil de la carte scolaire. »*

Un parent d'élève renchérissait : *« Si, petit à petit, le système d'enseignement dérive vers le privé, c'est un choix de société, à l'américaine, dont je ne veux pas pour mes enfants. »* Le conseiller municipal Vert mettait son grain de sel dans le débat, soulignant que, si l'école privée répond à un besoin, c'est bien aussi à cause des échecs et des lacunes de l'enseignement public. Les approbations étaient mitigées. *« Ce n'est pas en donnant de l'argent au privé qu'on va résoudre le problème »*, lui lançait un participant.

Le vieux débat sur la laïcité et le « caractère propre » de l'enseignement catholique, enfin, donnait lieu aux réactions les plus vives. Jean-Louis Octeau avait beau nuancer à l'extrême et appeler les deux écoles à *« travailler ensemble, chacune avec son originalité »*, M. Bourg-Broc avait beau souligner qu'il n'y a pas *« volonté de ranimer de vieilles querelles »*, la salle était sans pitié : *« Alors, c'est raté ! »*.

Chacun repartit conforté. Et plus soucieux, après ce cours du soir, de passer très vite aux derniers détails d'organisation de la sortie éducative de dimanche prochain, pour la manifestation parisienne des défenseurs du public. Le responsable de la FEN annonçait déjà des chiffres ronflants : 1 500 manifestants pour le seul département de la Marne. Un responsable socialiste local, plus réaliste ou prudent, diminuait le chiffre de moitié.

GÉRARD COURTOIS

Face aux menaces de « ségrégation »

M. Rocard veut préserver « l'école qui intègre »

Dans un entretien publié par *Libération* mercredi 12 janvier, Michel Rocard estime qu'il est *« gravissime »* de mettre en cause *« le concept de la laïcité »*. *« Au moment*, explique-t-il, *où se manifeste partout la tentation du repli sur soi, au moment où, à l'étranger, les communautés ont tendance à se fermer puis à entrer en conflit les unes avec les autres, au moment où, en France, le tissu social voit se multiplier les déchirures, l'urgence absolue n'est-elle pas au renforcement de l'école de tous, c'est-à-dire l'école qui intègre, c'est-à-dire l'école publique ? » « Ce n'est pas*, poursuit-il, *quand s'exercent partout – sous des formes variables dont la Bosnie est aujourd'hui l'exemple extrême – des tendances à la ségrégation, qu'elle soit raciale, religieuse ou sociale, qu'il faut affaiblir cet admirable instrument d'intégration qu'est l'école publique. »*

Selon le premier secrétaire du PS, se manifestera, le 16 janvier, *« l'élan de tous ceux qui, dans ce pays, sont attachés à l'école publique »*. *« Croyez-vous que la mobilisation aurait cette ampleur s'il s'agissait seulement de permettre au PS de revenir sur une scène qu'au demeurant il n'a pas quittée ?* (...) *Dans les manifestations de 1984, il y avait des gens qui n'étaient pas de droite. Dimanche, je suis convaincu que défileront aussi des gens qui ne sont pas de gauche. »* Enfin, contrairement à Lionel Jospin, qui le 9 janvier au « Grand-Jury RTL-*le Monde* » avait considéré que Jack Lang *« était allé trop loin »*, M. Rocard admet que *« la procédure qui a permis la signature des accords Lang-Cloupet* [lui] *agrée »*. *« Si ces accords ont pu être signés en 1992*, observe-t-il, *c'est que, depuis 1988, il y avait eu un effort sans précédent en faveur de l'enseignement public. »*

Dénonçant une « diversion »

Le PS ne participera pas à la commission Schléret

Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé, mardi 11 janvier, la décision du PS de ne pas participer à la commission présidée par Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, et chargée par le gouvernement de faire, avant le 31 mars prochain, le bilan de l'ensemble des problèmes de sécurité que peuvent connaître les établissements scolaires publics et privés.

M. Malvy a rappelé que son groupe avait demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions dans lesquelles avait travaillé la commission Vedel sur les besoins des établissements privés. *« Le gouvernement a refusé et a créé sa propre commission, présidée par un député UDF et qui ne pourra pas fonctionner de manière indépendante. C'est une manœuvre de diversion, à laquelle nous n'avons pas à participer »*, a-t-il souligné.

Les subventions aux associations

Les collectivités locales peuvent financer un patrimoine privé

Communes, départements et régions peuvent, en toute liberté, financer les dépenses d'investissement des associations. Cette disposition ne figure, de façon explicite, dans aucun des textes qui régissent le fonctionnement des collectivités locales. Elle peut néanmoins être déduite, en vertu du principe juridique selon lequel tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. La seule limitation clairement imposée en la matière concernait jusqu'ici le domaine de l'enseignement, où les collectivités locales ne pouvaient financer plus de 10 % des dépenses d'investissement des établissements privés sous contrat, jusqu'au vote de la loi Bourg-Broc, qui révise la loi Falloux.

Pour qu'une subvention soit légale, il faut toutefois que l'objet de l'association concernée soit d'intérêt public local. C'est par référence à ce principe que les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat ont annulé des dons à des comités de soutien à des pays étrangers, à des grévistes, ou à des groupes politiques.

Une association peut donc, grâce à des fonds publics, se constituer un patrimoine privé, qui changera de mains si elle disparaît. Les chambres régionales des comptes ont souvent regretté cet état de fait. Elles souhaitent que des dispositions soient prises pour que les collectivités locales puissent conserver la propriété des immobilisations de l'association, au cas où celle-ci cesserait son activité.

Les instructions comptables prévoient que les dépenses d'équipement des associations sont imputées sur la section d'investissement de la collectivité, et les dépenses courantes sur la section de fonctionnement. En pratique, les subventions d'équipement sont très rares, et ne concernent que des sommes importantes. La plupart des dons figurent en section de fonctionnement, bien qu'ils servent aussi à financer de l'investissement.

En effet, les associations précisent rarement l'usage qu'elles comptent faire de leur subvention. Une organisation sportive qui sollicite une aide de 10 000 francs peut utiliser la moitié de cette somme pour financer des manifestations et l'autre moitié pour refaire la toiture de son local. En général, l'assemblée délibérante ne pose pas de questions. Elle se contente d'attribuer une subvention dite « d'équilibre ». Une délibération jointe en annexe au budget est censée préciser le nom du bénéficiaire, le montant de la subvention, ainsi que son objet. En fait, cet objet est, la plupart du temps, libellé de façon floue.

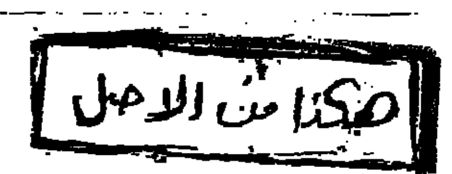
Toute association ayant reçu une subvention doit fournir une copie certifiée des budgets et des comptes de l'exercice écoulé. Les associations respectent cette obligation, mais les collectivités ne se donnent pas toujours la peine d'examiner leurs pièces, surtout lorsque les subventions sont relativement modiques. Elles n'exercent pas suffisamment leur droit de regard sur l'usage des deniers publics, estiment les chambres régionales des comptes. Cette observation vaut notamment pour les dépenses d'investissement des établissements privés sous contrat, dont les collectivités locales ne vérifient guère si elles servent bien à construire et entretenir des locaux.

Améliorer la transparence

Deux textes récents pourraient les inciter à faire ce travail. La loi du 6 février 1992, sur l'administration territoriale de la République, institue une meilleure publicité des dons qui sont alloués aux associations. Cette mesure de transparence pourrait éveiller la curiosité des contribuables et, donc, celle des assemblées délibérantes. Les budgets des communes de plus de 3 500 habitants doivent désormais être assortis, en annexe, de la liste des concours attribués à ces organismes, sous forme de prestations en nature ou de concours financiers. Ceux qui ont bénéficié d'une subvention supérieure à 500 000 francs doivent produire le bilan de leur dernier exercice.

La loi du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, prévoit que les associations ayant reçu une subvention supérieure à 1 million de francs doivent faire certifier leurs comptes. Le commissaire aux comptes peut alors s'assurer que les fonds ont bien servi l'objet social de l'association. Cet expert peut aussi vérifier l'usage qui a été fait d'une subvention affectée.

RAFAËLE RIVAIS



pour la défense de l'école publique

Le privé, valeur refuge

Près de 45 % des familles françaises ont recours, un jour ou l'autre, à l'enseignement privé.

L'ENSEIGNEMENT privé – catholique dans 95 % des cas – est une boîte noire que l'on commence tout juste à entrouvrir. Il y a peu de temps encore, la sociologie ignorait presque totalement un système d'enseignement qui certes ne scolarise qu'une minorité d'élèves – 15 % des élèves de l'école primaire, près de 20 % de ceux des collèges et des lycées – mais qui concerne malgré tout, aujourd'hui, près de 45 % des familles françaises, utilisatrices occasionnelles, pour la plupart d'entre elles, de la «deuxième école».

Les responsables de l'enseignement catholique eux-mêmes – *faute de moyens, argumentent-ils* –, même au plus fort de la querelle scolaire de 1984, ne se sont jamais vraiment penchés sur leurs réussites et leurs échecs, les caractéristiques de leur «public» et les raisons de son choix. Est-ce parce qu'ils ne se sont pas tout à fait résignés à voir les motivations de leur clientèle devenir plus prosaïques au fil des années? Il est frappant de constater, en tout cas, que ce secteur d'enseignement, tout en exaltant le *«libre choix»* et la pédagogie «sur mesure», se préoccupe fort peu de se connaître lui-même – à la différence du public. La diversité même du réseau des écoles privées, dont l'enseignement catholique fait un de ses meilleurs arguments de vente, leur répartition inégale sur le territoire – 40 % d'élèves sont scolarisés dans le privé dans les départements de l'Ouest, 25 % à Paris intra-muros –, ne facilitent guère, il est vrai, une vision globale du secteur. Mais l'enseignement catholique, comme la plupart des familles qui l'utilisent, s'accommode finalement assez bien de ce flou artistique.

Sociologues et chercheurs en éducation se sont donc contentés, pendant longtemps, d'une information minimum : la photographie comparée de la composition sociologique des deux systèmes. On sait, et depuis longtemps, que l'enseignement privé est plébiscité par les classes supérieures et les agriculteurs et qu'il reste, de ce fait, marqué par une forte homogénéité sociale. Les chiffres les plus récents montrent que cette réalité n'évolue guère. D'après une enquête de l'INSEE actuellement en cours, *près de 40 %* des membres des professions libérales, un quart des chefs d'entreprise et 29 % des agriculteurs choisissent de mettre leurs enfants dans le privé. A l'autre bout de la chaîne, les employés (17 %), les techniciens (15 %) et les ouvriers (moins de 10 %) y sont nettement sous-représentés. Enfin, les professeurs boudent nettement le privé mais ils sont – et de loin – les plus nombreux (33,5 %) à déroger à la carte scolaire dans le public.

Réussites méconnues

Une étude publiée en 1991, fruit de cinq années de recherches pour deux sociologues de l'université Paris-V, Gabriel Langouët et Alain Léger, a permis d'affiner l'analyse (1). En montrant d'abord que les Français étaient beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'imaginaient eux-mêmes à frayer avec le privé, en démontrant ensuite que les slogans réducteurs dissimulaient une réalité complexe et des réussites méconnues du privé – notamment le «repêchage» d'un certain nombre d'enfants issus des classes populaires –, les deux sociologues ont jeté un gros pavé dans la mare (2).

Premier constat de Langouët et Léger : le recours au privé concerne infiniment plus d'élèves que ne le laisse supposer l'examen des seules statistiques annuelles du ministère, puisque 35 % des élèves d'une génération avaient, au moment de leur enquête, «goûté» aux deux systèmes.

Poursuivant cette recherche sur plus de cinq mille familles, Alain Léger estime qu'environ 44 % d'entre elles peuvent être considérées aujourd'hui comme des utilisatrices du privé pour au moins un de leurs enfants. Autre fait révélé par cette recherche : la clientèle la plus «fidèle» à l'un ou l'autre système *tend à diminuer depuis cinq* ans, au profit des usagers plus volages, naviguant entre les deux systèmes. Selon Alain Léger, la proportion des familles «tout public» (n'ayant jamais eu recours au privé pour aucun de leurs enfants) s'élève aujourd'hui à 56 % tandis que celle des familles «tout privé» ne dépasserait guère ... 5 %. Encore faut-il préciser que, lorsqu'on les interroge, ces familles très attachées à l'enseignement catholique avouent, pour plus de la moitié d'entre elles, qu'elles se tourneraient volontiers vers le public si la réussite de leur enfant en dépendait. Enfin, on ne trouve qu'à peine un quart de ces mêmes familles pour juger le motif religieux *«très important»* dans leur choix du «tout privé».



L'enseignement privé est donc bien constitué en majorité par des clients de passage. Et leur part augmente à mesure qu'on avance dans la scolarité, ce qui accrédite l'idée d'une utilisation massive du privé comme moyen de résoudre (ou d'éviter) un problème d'échec scolaire. En 1991, Langouët et Léger révélaient, par exemple, qu'en classe de quatrième la moitié des jeunes «transfuges» du public vers le privé avaient au moins un an de retard. Et que les transferts du public vers le privé augmentaient à tous les moments-clés de la scolarité : entrée en sixième et paliers d'orientation de fin de cinquième et de fin de seconde.

L'enquête de l'INSEE, qui fournit des données précieuses sur les mécanismes en œuvre dans le choix de l'établissement, va dans le même sens. Un tiers des familles françaises choisissent leur école, indique l'INSEE, en optant pour le privé ... ou en contournant la carte scolaire dans l'enseignement public. Quand leur enfant poursuit une scolarité normale, ces familles se répartissent à égalité entre privé et «public choisi». Mais leur proportion augmente (46 %) quand l'enfant a deux ans de retard, et le privé prend alors largement sa part de ces élèves à problèmes. Plus du quart des parents dont l'enfant a deux ans de retard *optent en effet pour le privé* (tandis que 20 % «choisissent» leur établissement public). Dans le cas d'enfants ayant trois ans de retard, on trouve encore 20 % de familles qui s'adressent au privé – et qui y trouvent une place. On notera, en revanche, que dans ce cas on ne trouve plus que 6,7 % de familles faisant partie du cercle des usagers d'un établissement public «choisi»...

Une réalité contradictoire

Mais, décidément, rien n'est simple. Car malgré cette fonction de «deuxième chance» du privé qui apparaît nettement dans les stratégies familiales mises en évidence par l'INSEE, on constate aussi que, pour expliquer le choix d'un établissement, les familles du privé plébiscitent avant tout *«le fait qu'il dispense une formation d'élite»*, ou que *«l'on puisse y faire des rencontres intéressantes pour son avenir»* ou encore qu'il *«encadre de très près»* les élèves. Des contradictions du même type avaient été mises au jour par l'enquête de Langouët et Léger. Ils montraient par exemple que le recours au privé, en cas d'échec, restait très massivement utilisé par les familles socialement *privilégiées – donc par celles qui* restent, statistiquement, les moins concernées par les difficultés scolaires. Mais en même temps, soulignaient-ils, les enfants d'ouvriers et plus encore ceux d'employés semblent tirer nettement profit d'une scolarité entièrement effectuée dans le privé.

Autrement dit, le privé remplirait bien sa fonction de deuxième chance pour nombre de jeunes. Mais d'abord pour ceux qui sont socialement les mieux armés pour s'en tirer. Ensuite, pour une minorité d'enfants issus de milieux modestes, qui y trouveraient des conditions de travail particulièrement favorables. *Il est nécessaire,* concluaient-ils, d'essayer de *«comprendre cette réalité contradictoire qui fait à la fois du secteur privé un lieu antidémocratique par son recrutement social et un lieu de meilleure réussite pour les enfants des classes populaires»*. Dire que l'école privée s'adresse majoritairement aux nantis, *«même si l'évolution va dans le sens d'une indéniable démocratisation»* de son recrutement, suggéraient encore les deux sociologues, n'autorise pas, pour autant, à proclamer que l'école publique est un lieu *«démocratique»*, *«socialement neutre»*. Car on sait bien qu'elle crée des écarts sociaux *«considérables»* et qu'elle élimine *«massivement et précocement»* les enfants des classes populaires.

En ces temps où fleurissent les slogans ravageurs et les discours promotionnels pour l'une ou l'autre école, il est finalement plutôt stimulant de les renvoyer, chacune, à leurs propres limites.

CHRISTINE GARIN

(1) L'analyse détaillée de cette recherche a fait l'objet d'un article dans *le Monde de l'éducation* d'octobre 1991.

(2) *Public ou privé, Trajectoires et réussites scolaires*, par Gabriel Langouët et Alain Léger. Publidix, 1991. L'ouvrage, épuisé, est actuellement en cours de réimpression aux éditions Fabert.

«Falloumania»

Frédéric Albert (comte de Falloux) se retourne-t-il dans sa tombe? Cent quarante-quatre ans après, que d'encre coulée en son nom! Que d'invectives et de passions! Et quel pied de nez à l'Histoire! Un texte – sa loi – d'inspiration très cléricale, fondement même de l'enseignement libre, à ce point défendu par les défenseurs *de l'école... publique. On* voulait jadis, grâce à lui, protéger l'école catholique des fonds publics. On veut aujourd'hui, toujours grâce à lui, veiller à ne pas les augmenter.

Et voici donc qu'à la hâte on publie les références. Le texte de la loi, tout d'abord, en vente chez les marchands de journaux. Et puis, figure de proue des parlementaires socialistes et communistes lors du débat sur la révision de la loi Falloux, Victor Hugo renaît de ses cendres. A la *date anniversaire même de* ses discours prononcés en janvier 1850, quatre-vingts pages, rééditées en moins d'une semaine, constituent un petit bréviaire pour défenseurs de la laïque.

Et voici, moins connu mais *aussi dense, Anatole France,* réédité lui aussi en quatre jours. Dans *le Parti noir,* l'ancien chroniqueur littéraire du *Temps*, connu pour son anticléricalisme et ses critiques de l'ordre social, plonge dans l'ensemble des débats qui ont avivé, au tournant du siècle, la vie politique française autour de la question de l'école. Outre la loi Falloux, *«fille du zèle et de la peur»*, Anatole France évoque, dans ce qui constitua la préface des discours du «petit Père» Combes (le «séparateur de l'Eglise et de l'Etat»), l'affaire Dreyfus et la loi de 1905.

Cette «Falloumania» touche jusqu'au plus profond du territoire : en témoigne la démarche fort à propos d'une galerie d'exposition située à Bécherel (Ille-et-Vilaine). A l'heure où les rues de Paris résonneront du nom de Monsieur de Falloux, les libraires y exposeront un ensemble de lettres manuscrites inédites du comte, châtelain du lieu, ainsi, nous *dit-on, qu'«un beau portrait gravé»*!

J.-M. Dy.

► *Victor Hugo contre Falloux*, éd. Boomerang communication, préface de François Loncle, ancien ministre et maire de Brionne (Eure). Disponible le 13 janvier. 80 pages, 30 F. *Le Parti noir*, d'Anatole France, collection «Les introuvables», éd. L'Harmattan. Disponible le 14 janvier. 64 pages, 55 F. «Trésors et curiosités des libraires de Bécherel» : maison de retraite, rue du Faubourg-Berthault, 35190 Bécherel. L'exposition a lieu samedi 15 et dimanche 16 janvier.

Les irréductibles d'Andrezé

Dans cette commune de Maine-et-Loire, l'école publique subsiste depuis dix ans dans un secteur acquis à l'enseignement privé

«*A Andrezé, la guerre scolaire est terminée.*» Jacques Lebrun, le maire de cette petite commune de *1 800 habitants du sud de Maine*-et-Loire, un département où 45 % des élèves sont scolarisés dans le privé, ne veut plus entendre parler de querelle scolaire. Les manifestations et les contre-manifestations qui avaient émaillé, il y a bientôt dix ans, l'implantation d'une école publique dans ce fief privé (*le Monde* du 26 mars 1985), sont, pour lui, de l'histoire ancienne.

«La guerre larvée continue», lui opposent les tenants de l'enseignement public, qui subsistent tant bien que mal dans cette région des Mauges, proche de Cholet.

C'est contrainte et forcée qu'en 1985 la commune avait accepté de prendre part au financement de l'école publique, réclamé depuis plusieurs années par des familles d'Andrezé. Au lendemain des manifestations de 1984 en faveur du *privé, son implantation*, demandée elle aussi au nom de la liberté de l'enseignement, a fait de cette école le symbole de la résistance du public dans l'Ouest.

Cette classe unique scolarise actuellement onze élèves de trois à onze ans, – *«mais cinq seulement sont d'âge scolaire»*, précise le maire. Les deux écoles privées Saint-Joseph et Sainte-Marie accueillent, elles, 260 enfants. *«Aujourd'hui, on voit bien que cette implantation était économiquement injustifiée, son maintien une aberration»*, explique le maire. *Tout en s'empressant* d'ajouter qu'à Andrezé *«la modification de la loi Falloux ne va rien changer»*. Tant que la classe publique sera maintenue par l'inspection académique, la commune sera tenue de participer à son financement.

Mais les parents d'élèves de l'école publique, eux, craignent que la discrimination dont *ils* s'estiment victimes continue de plus belle et s'amplifie. *«Depuis dix ans, l'école publique vivote,* constate Joseph Galard, venu conduire l'un de ses enfants dans la petite salle de classe en préfabriqué. *La municipalité s'en tient à ses strictes obligations en matière de financement. Parce que l'école maternelle n'est pas obligatoire, elle ne verse, par exemple, aucune subvention supplémentaire pour les plus petits.»* Pour les mêmes raisons, la municipalité refuse de créer un poste d'aide maternelle, alors que l'école privée bénéficie de l'assistance de personnes en contrat emploi-solidarité. *«Pour obtenir un préau, il a fallu demander trois ou quatre fois l'aide de la mairie,* déplore Joseph Galard. *Et on attend toujours la marelle peinte sur le sol pour les enfants. C'est d'autant plus exaspérant que la commune a les moyens.»*

Failles dans la loi Falloux

Les partisans du public sont persuadés que la municipalité favorise l'école privée, qu'elle a su trouver des failles dans les limitations au financement des investissements imposées par la loi Falloux. Ainsi, une part des frais d'entretien des bâtiments de l'école Saint-Joseph est prise en charge par la commune, qui en est pour partie propriétaire. Le reste des bâtiments appartient à l'Association de l'éducation populaire (AEP), qui les met à la disposition de l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC), une association qui gère l'ensemble des écoles privées d'Andrezé.

En plus des subventions forfaitaires versées par la municipalité au titre des frais de fonctionnement, l'école privée, *via* l'AEP et l'OGEC, bénéficie de garanties d'emprunt de la part de la commune (140 000 francs garantis sur sept ans). *«Ces garanties sont de même type que celles octroyées aux autres associations de sport ou de loisirs d'Andrezé»*, se défend le maire, – qui fut un temps président de l'OGEC –, en ajoutant que les emprunts ont toujours été remboursés. Evoquant ces mêmes garanties d'emprunt, Jean-Yves Onillon, l'actuel président de l'OGEC, reconnaît que la modification de la loi Falloux, si elle est adoptée, aura le mérite d'éclaircir un certain nombre de pratiques. *«Imaginez que nous soyons défaillants»*, suggère-t-il, laissant entendre que la garantie de la commune deviendrait alors une simple subvention...

Mais plutôt que de recourir à ces *«subterfuges»*, Jean-Yves *Onillon préférerait pouvoir mettre* en place un vrai programme d'investissements avec la municipalité, afin de prévoir des travaux de gros-œuvre, comme la réfection des toitures.

Pour l'entrée en sixième, il faut nécessairement quitter Andrezé. *Le* collège public le plus proche est à Montrevault, distant de 13 kilomètres, alors qu'il n'y a pas moins de quatre collèges privés dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. Et il faut aller jusqu'à Cholet, à une vingtaine de kilomètres, pour trouver un lycée public. Pour les élèves du public d'Andrezé et leurs parents, le parcours du combattant est loin d'être terminé.

HERVÉ MORIN

REPÈRES

PRIVILÈGES PRIVÉS. Pour le versement de la taxe d'apprentissage, les entreprise préfèrent, dans l'ordre, l'enseignement privé hors contrat, l'enseignement privé sous contrat puis, en dernier ressort, l'enseignement public. C'est ce qui ressort du bilan établit, comme chaque année, par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale. En 1992, l'enseignement secondaire privé sous contrat a récupéré près de 40 % de la taxe d'apprentissage allouée aux établissements de second degré dépendant de l'éducation nationale alors qu'il ne scolarise que 20 % des effectifs *concernés. Les établissements du* second degré public ont reçu 804 millions de francs au titre de la taxe d'apprentissage contre 514 millions reçus par le privé. Quant aux établissements de second degré privé hors contrat, ils ont reçu, en 1992, 5 % de la taxe (soit 203 millions de francs) alors qu'ils ne scolarisent que 0,8 % des élèves de ce niveau. En outre, la part de la taxe allouée à ce type d'établissement aurait augmenté, en 1992, de 39,2 % alors que, dans le même temps, elle n'augmentait que de 10,7 % pour les centres de formation d'apprentis (CFA) et de 5,3 % dans les établissements publics. Au total, en 1992, les établissements hors *contrat ont reçu en moyenne* 8 377 francs par élève, les CFA 5 298 francs, les établissements publics 632 francs et les établissements privés sous contrat 1 558 francs.

BULLETIN OFFICIEL. L'austère *BO* fait peau neuve. Le *«recueil des lois et règlements»*, né sous la Restauration il y a cent soixante-six ans, change de maquette, s'offre un épais papier blanc et inaugure même une section «magazine» où l'on trouvera reportages, portraits et informations pratiques. *Le numéro 1 du nouveau BO* propose ainsi une page d'histoire – sur le *BO* –, un ensemble de reportages sur l'apprentissage de la lecture – classes transplantées à Roubaix, ou *«détection précoce des difficultés»*, chère à François Bayrou, en Haute-Saône. Un portrait de professeur, agrégée *«et fière de l'être»*, clôt cette partie magazine du *BO*. Pour le reste, l'introduction de la couleur et le changement de caractère, nettement plus gros que dans l'ancienne formule, facilitent la lecture des décrets, des arrêtés et des circulaires.

COURRIER

Aide

Indiquant, dimanche 2 janvier, que le gouvernement allait annoncer dans les tout prochains jours un programme d'aide aux investissements de sécurité dans les écoles publiques, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, ignore-t-il le français ou trahit-il inconsciemment sa conception de l'enseignement public? Cet emploi du mot «aide», s'agissant et du gouvernement et de l'école de la République, n'est-il pas grotesque? Voire scandaleux? Mais aussi lourd de sens.

Un industriel qui investit dans son entreprise ne l'aide pas, il la gère. Le gouvernement, lui, doit consentir à «aider» son entreprise d'enseignement puisqu'il lui oppose, en la finançant, une entreprise concurrente, non soumise aux contraintes qui pèsent sur la sienne. Encore cette «aide» généreuse (et presque méprisante) ne va-t-elle être accordée que pour faire retomber les effets du scandale provoqué par la curieuse procédure d'adoption au Sénat. C'est l'os qu'on jette au chien de garde pour qu'il ne morde pas.

ROBERT BEAUNE
(Les Lilas)

INTEMPÉRIES

Tandis que le Rhône commence sa décrue

M. Balladur annonce un «plan d'ensemble pour la Camargue»

Le niveau du Rhône avait sensiblement baissé, mercredi matin 12 janvier en Camargue, et les techniciens espéraient pouvoir colmater la brèche de Lauricet en fin de journée.

Edouard Balladur, a annoncé, mardi 11 janvier sur TF1, qu'un *«plan d'ensemble pour la Camargue»* sera élaboré afin de *«vérifier la qualité des travaux faits au bord du Rhône»*. Il a indiqué que ce travail devra être envisagé pour *«l'ensemble des cours d'eau»* français et que cette tâche *«de très longue haleine coûtera très cher et prendra de nombreuses années»*. Dans un premier temps, l'Etat doit allouer, avant le printemps, 15 millions de francs – s'ajoutant à une somme identique débloquée en octobre dernier – affectés à des travaux d'urgence pour la réparation des digues du Petit Rhône. Cette aide a été annoncée à l'Association des Camarguais, qui manifestait sa colère, mardi, devant la sous-préfecture d'Arles.

Les «patrouilleurs» des digues

SALIERS (Bouches-du-Rhône)

de notre envoyée spéciale

Quand la nuit est tombée sur Saliers, une nuit glacée, une nuit sans lune, ses habitants ont senti pointer ce que certains appellent *«une petite appréhension, un petit picotement, un petit souffle au cœur, voyez»* et que d'autres nomment *«angoisse»*. Car la nuit et le Rhône, dit-on ici, sont de *«fielleux»* complices. Les regards se sont alors portés, presque machinalement, vers les briques et parpaings réhaussant tous leurs meubles, les sacs de sable alignés près des portes, les objets usuels amassés sur les tables.

Mais au lieu de se barricader *«en attendant le Rhône»*, des silhouettes pressées ont quitté les maisons. Armées de bottes, de pelles et de lampes-torches, elles ont traversé la petite place, passé devant l'église et conflué résolument vers l'ancienne école du village. Elles y trouvèrent un feu et une télévision, des informations fraîches sur le débit du fleuve et l'avancée de la route construite par les pompiers, l'armée, l'équipement pour atteindre la digue et colmater la brèche, cause de leurs malheurs; des voisins fatigués par trois nuits sans sommeil; d'autres, galvanisés par la manifestion de l'après-midi à la sous-préfecture d'Arles; d'autres, imprévisibles, stimulés, disaient-ils, par l'éminence de la confrontation avec le Rhône.

Et puis, le temps d'une mise au point des montres, des plans et des équipes, elles sont reparties, le plus souvent en couples. Certaines dirent : *«en patrouille»*. Car en allant, la nuit, inspecter et colmater la digue du petit Rhône *«qui craque, flanche et se fissure»*, les Camarguais de Saliers se sentaient l'âme de commandos. Efficaces... N'ont-ils pas fait remarquer que les tronçons de digue qu'ils ont surveillés de près sont à peu près les seuls à n'avoir souffert d'aucune brèche? *...Trente-cinq trous, pourtant, avaient été décelés, que nous avons minutieusement comblés»* raconte l'un d'eux. *«Car les brèches commencent par être des points, et les points des fissures et des trous. Des trous de lapins, de renards, de blaireaux, de ragondins. Si l'on n'avait pas méprisé ce travail de bon sens depuis la crue de novembre, on n'en serait pas là...»*

Voilà donc la polémique. Comment a-t-on pu négliger à ce point les digues? Pourquoi focalise-t-on chaque fois l'attention de la population sur une brèche quand on sait pertinemment qu'il y en a des dizaines potentielles? Qu'a-t-on fait des trois derniers mois? Cela les rend fous, les Camarguais, de devoir, à quelques semaines de distance, refaire les mêmes gestes de repli, constater, impuissants, les dégâts. *«1,10 mètre en octobre, 1,20 aujourd'hui!»*, dit le propriétaire d'un mas qu'une digue érigée rapidement pour protéger Saliers a résolument sacrifié.

Alors ils ont manifesté, puisque *«se taire, aujourd'hui, reviendrait à se coucher!»*. Sagement. Devant la sous-préfecture où furent déposés, sous un soleil d'hiver, quelques sacs de sable symboliques. La plupart n'avaient jamais manifesté, mais trouvaient naturel de se regrouper là, *«entre Camarguais»*, pour être *«solidaires»*, pour *«dire la colère»*, pour *«faire peur et puis honte aux pouvoirs publics»*, pour *«rappeler que le bon sens est du côté du peuple et que parfois, on devrait nous entendre»*. Certains rappelèrent l'histoire, la grande histoire du Rhône *«avec qui il faut vivre, puisqu'il apporte la vie; mais qu'il faut respecter et ne pas contrarier comme c'est le cas en amont où les barrages le perturbent»*.

Tous parlèrent des digues, *«ces digues que nos grands-pères trouvaient naturel d'entretenir en utilisant des seaux, des pelles, du poison à renard...»* Tous conspuèrent l'archaïsme de la gestion des digues et le scandale des associations toutes-puissantes, *«indignes»* de l'honneur de les gérer. *«D'ailleurs*, suggéra une manadière, *pourquoi leur entretien reviendrait-il aux Camarguais quand le Rhône traverse une bonne partie de la France et que son cours dépend de ce qui s'y déverse en amont?»*

Ils étaient bien quatre cent cinquante, et leurs représentants furent reçus tour à tour par le préfet de région, le sous-préfet et le maire d'Arles avec le sentiment tout neuf d'être un peu écoutés, respectés, *«légitimés»*. Avec une part nouvelle donnée à la démocratie locale. Et une audace plus grande des citoyens à participer activement à la vie du delta où, dit-il, le pouvoir, y compris sur la digue, était traditionnellement entre les mains d'une infime minorité. Celle des gros propriétaires fonciers...

Les «patrouilleurs» de Saliers devaient travailler jusqu'à l'aube. A l'affût de la moindre fissure, à l'écoute du moindre clapotis trahissant une fuite. Cela s'appelle *«ausculter»* la digue, dit Jean-Luc Malacarme, le jeune président de l'Association des Camarguais. Une telle auscultation régulière aurait peut-être évité deux plans ORSEC, quelques traumatismes, et d'inestimables dégâts...

ANNICK COJEAN

Irradiés pour la science

Suite de la première page

Le *Boston Globe* raconte comment, dans les années 50, les pensionnaires d'une institution pour enfants handicapés mentaux ou sociaux se sont vu administrer, dans les flocons d'avoine du petit déjeuner, des substances radioactives à des fins expérimentales, pour satisfaire la curiosité des chercheurs de la prestigieuse Harvard University, du non moins prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) et de la firme Quaker Oats. Le *Nashville Tennessean* évoque le cas de 751 femmes enceintes à faibles revenus, dans les années 40, auxquelles des doses radioactives trente fois supérieures au seuil aujourd'hui considéré comme tolérable ont été administrées à titre expérimental, causant la mort par cancer d'au moins trois enfants.

Une autre fois, ce sont des nouveau-nés du Nebraska et de l'Arkansas qui font les cobayes. Ou des anciens combattants dans trente-trois hôpitaux militaires. Ou encore des prisonniers dans les Etats d'Oregon et de Washington, dont on irradie les testicules, pour voir à partir de quel moment les rayonnements provoquent la stérilité... Des expériences qui, parfois, se sont poursuivies jusque dans les années 70 et dont les sujets ont été, très souvent, des catégories de population particulièrement vulnérables.

Hazel O'Leary confie, fin décembre, au *Washington Post* que ces expériences ont probablement porté sur 800 personnes – un chiffre reconnu comme déjà dépassé, dix jours plus tard, par son propre porte-parole. Elle se dit *«horrifiée par ce qui a été commis»* et estime que ceux *«qui ont subi un préjudice devraient être indemnisés»*. Le mot est lâché. La popularité de Mme O'Leary, l'un des ministres les moins connus, monte en flèche, la presse acclame son courage, souligne qu'elle a dû vaincre la résistance des cadres de sa propre administration et du Pentagone.

Le «numéro vert» mis en place au département de l'énergie pour permettre aux personnes qui pensent avoir été cobayes de se faire connaître est pris d'assaut, par des victimes potentielles mais surtout par des citoyens ordinaires qui veulent exprimer leur indignation. Les trois opératrices initiales sont aujourd'hui trente-six, pour faire face à un rythme de quatre cents à sept cents appels à l'heure, de 8 heures à 23 heures. Parallèlement, le secrétaire à l'énergie a pris sur elle d'associer à son combat pour la transparence le département de la défense, le ministère des anciens combattants et la NASA. Elle a même, raconte-t-elle, appelé sa collègue de la justice, l'*attorney général* Janet Reno, pour lui demander sa coopération sur la question des indemnisations.

Les scientifiques perplexes

C'est à ce moment-là, au tout début janvier, que la Maison Blanche prend les choses en main et convoque une réunion, à l'issue de laquelle une cellule spéciale est créée pour coordonner cette opération de «blanchissage» entre les différents organismes gouvernementaux concernés. La CIA se fait un peu tirer l'oreille, mais promet aussi de fouiller ses archives.

Dans son premier commentaire public, le président Clinton salue l'initiative de Hazel O'Leary, puis ajoute : *«Il va maintenant nous falloir réfléchir à la suite»* ... Le mot d'indemnisation – qui pourrait, en effet, finir par coûter très cher au gouvernement – est désormais soigneusement évité à la Maison Blanche, où l'on ne se prive pas d'accabler les administrations républicaines précédentes, Reagan et Bush, pour leur silence. Hazel O'Leary est-elle allée trop loin? Elle se fait en tout cas, à partir de ce moment-là, plus discrète.

Très lentement, la communauté scientifique commence à réagir, souvent en décalage avec l'indignation qui éclate dans le courrier des lecteurs des journaux ou dans les appels téléphoniques, où l'on réclame les noms des coupables, des procès, et la garantie que «cela» ne continue pas en 1994. Quand le citoyen américain se demande comment ces médecins, ces chercheurs ont pu être aussi oublieux de l'éthique, si peu de temps après les horreurs nazies – un responsable du commissariat à l'énergie nucléaire, Shields Warren, révèle d'ailleurs le *New York Times*, n'avait-il pas mis ses collègues en garde en 1950 contre *«l'effet Buchenwald»?* –, plusieurs scientifiques font valoir que les radiations, jusque dans les années 60, n'étaient pas perçues comme aussi nocives qu'aujourd'hui, que les doses administrées étaient généralement très faibles et même, dans le cas des enfants du Massachusetts, sans conséquences... et qu'après tout ces expériences ont permis de faire progresser la médecine.

Les uns comme les autres, cependant, se retrouvent à condamner la politique du secret si obstinément observée par les administrations successives. Nouvel avatar de la guerre froide, ce débat ne fait que commencer : le Congrès a l'intention de convoquer des auditions sur l'affaire des «cobayes humains» dans les toutes prochaines semaines.

SYLVIE KAUFFMANN

«C'est une histoire soviétique»

«Pour moi, c'est une histoire soviétique, mais à petite échelle.» Chercheur au National Institute of Health, près de Washington, Lena a vécu Tchernobyl avant de pouvoir enfin quitter son URSS natale pour les Etats-Unis. Et en comparaison, ces récentes révélations sur les expériences radioactives américaines paraissent modestes.

Les Américains ont d'ailleurs été sensibilisés à ce thème depuis la seconde guerre mondiale par quelques «bavures» auxquelles le secret n'a pas pu résister. C'est le cas, par exemple, des plus de 4 000 marins et soldats américains soumis au gaz moutarde et autres substances toxiques à titre expérimental dans les années 40, et jamais indemnisés.

C'est aussi le cas des habitants des îles Marshall, dans le Pacifique, à proximité desquels les Etats-Unis menèrent des essais nucléaires atmosphériques. C'est encore le cas de milliers de personnes du Nevada, du nord de l'Arizona et du sud-ouest de l'Utah, qui eurent la mauvaise idée d'habiter, de 1951 à 1963, *«sous le vent»* – on les appelle les *«downwinders»* – du site d'essais nucléaires atmosphériques du désert du Nevada.

A l'époque, le gouvernement les félicitait de *«prendre une part authentiquement active au programme d'essais nucléaires de la nation»*. Ce n'est qu'il y a quatre ans, en 1990, que l'Etat fédéral a créé un fonds d'indemnisation pour ces résidents, victimes d'innombrables cas de cancer. Encore doivent-ils, pour y prétendre, avoir souffert d'une des treize formes de cancer répertoriées par l'administration, et pas d'une quatorzième!

S. K.

POLICE

Dans les zones urbaines dépendant de la police nationale

Charles Pasqua se félicite de l'amorce d'une baisse de la délinquance

Présentant un premier bilan de sa politique de sécurité à l'occasion de la nouvelle année, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, s'est réjoui du *«coup d'arrêt»* donné, selon lui, à la progression de la délinquance depuis son arrivée place Beauvau, tout en considérant que la baisse constaté depuis avril 1993 est *«encore insuffisante»*. *«Pour la période allant d'avril 1993, date de ma prise de fonctions, à novembre dernier, dernier mois pour lequel les statistiques ont été exploitées, l'ensemble des faits de criminalité et de délinquance dans les zones de police – celles dont j'ai la charge – a baissé de 0,6 %»*, a affirmé le ministre en commentant des chiffres qui sont encore partiels puisqu'ils ne concernent que les zones urbaines placées sous le contrôle de la police nationale.

«A Paris, a ajouté M. Pasqua, *alors que la délinquance avait continué à augmenter de janvier à avril (+ 3,1 %), elle a chuté de presque 7 % sur la période de mai à novembre.»* Dans les Bouches-du-Rhône (-6 %), le Rhône (-6 %) et le Nord (-3 %), départements fortement urbanisés, le ministre a interprété la baisse comme *«la conséquence directe des opérations de sécurisation conduites dans les grandes villes»*. *«Ces opérations, dont l'efficacité est démontrée, seront amplifiées en 1994»*, a-t-il promis pour l'année à venir.

[L'exercice d'autosatisfaction statistique auquel a cédé M. Pasqua aurait eu davantage de sens si les données recueillies en décembre avaient été disponibles et si elles avaient été présentées de manière plus fine. Ainsi, les chiffres fournis par les services de gendarmerie, qui constatent habituellement un tiers environ des infractions, n'ont pas été pris en compte. Il faudra attendre quelques semaines avant d'être en mesure de mieux distinguer les résultats reflétant une plus grande activité des services – les interpellations d'étrangers en situation irrégulière, par exemple – et les infractions indiquant une augmentation des faits délictueux – les vols et les dégradations liés aux automobiles. Mais il s'agissait avant tout, pour le ministre, d'un exercice politique lui permettant d'épingler ses prédécesseurs socialistes, responsables, selon lui, d'*«une progression de 22 % de 1988 à 1992»* de la délinquance, qui aurait en revanche baissé entre 1986 et 1988 lors de son premier séjour place Beauvau. Or, là encore, cette dernière décrue avait nettement commencé, dès 1985, sous le gouvernement Fabius. On devra patienter pour savoir si l'action conduite depuis avril par le ministre de l'intérieur s'est traduite, comme il l'affirme, par *«un net redressement de la situation»*. – E. In.]

L'affaire Kraouche

Le ministre de l'intérieur privilégie l'hypothèse d'une «erreur» policière

Commentant les premiers résultats de l'enquête confiée à la *«police des polices»* sur l'origine des documents trouvés pendant la perquisition opérée au domicile de Moussa Kraouche, porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF, un groupuscule lié au FIS algérien), le ministre de l'intérieur a privilégié, mardi 11 janvier, l'hypothèse d'une *«erreur»* commise par les policiers (*le Monde* du 12 janvier).

Face aux accusations de M. Kraouche et de son avocat, qui affirment aujourd'hui que trois des documents saisis pendant la perquisition ont été apportés par les policiers, M. Pasqua a expliqué qu'il y aurait eu une *«confusion au moment de la mise sous scellés»* de certains des documents. *«A l'heure actuelle, l'hypothèse d'une manipulation, c'est à dire d'une intention maligne n'est pas retenue. Celle d'une erreur, oui»*, a poursuivi le ministre, en annonçant qu'il rendra public le rapport de l'Inspection générale de la police nationale (l'IGPN, la «police des polices») dès qu'il lui sera remis.

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Grenoble

Un conseiller général de l'Isère condamné pour une campagne publicitaire

GRENOBLE

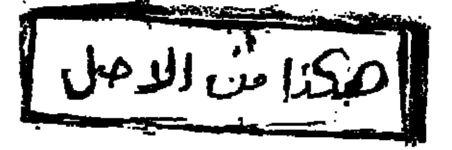
de notre correspondant

Claude Bertrand, conseiller général communiste du canton d'Echirolles-Est, également premier adjoint de cette ville, a été condamné, mardi 11 janvier, par le tribunal correctionnel de Grenoble, à 5 000 francs d'amende. Il lui était reproché d'avoir contrevenu à la loi votée en 1990, qui interdit aux collectivités publiques toute campagne publicitaire, quelle que soit sa finalité, six mois avant une élection nationale ou locale. Cette nouvelle disposition s'intégrait dans le dispositif de contrôle du financement des campagnes électorales. Le tribunal a assorti sa décision d'un sursis estimant qu'il convenait, dans cette affaire, *de «faire une application modérée des dispositions pénales pour tenir compte des excellents renseignements concernant le prévenu»*. Le procureur de la République avait requis une peine de 50 000 francs d'amende.

Dans le cadre de ses fonctions de président du Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (SIERG), Claude Bertrand avait lancé, à la veille des élections cantonales de mars 1992, une vaste campagne publicitaire sur le thème de *«l'eau pure»* officiellement destinée à fêter le rattachement de trois nouvelles communes de l'agglomération au réseau de distribution. 1 800 000 francs furent dépensés. Le parquet de Grenoble jugea cette campagne publicitaire *«disproportionnée»*. En tout cas M. Bertrand remporta très largement l'élection cantonale. Son adversaire, Alain Arvin-Bérod (divers gauche), qui s'était porté partie civile, recevra 1 franc de dommages et intérêts.

C. F.

PRÉCISION : les chalets de luxe de Courchevel. – Nous avons indiqué, par erreur, dans un article du *Monde* du 31 décembre 1993, publié sous le titre «Les permis de construire de chalets de luxe sont annulés à Courchevel», que l'extension de la maison de Marc Sabatier et de sa famille avait été réalisée, pour partie, sur un terrain propriété de la commune. En fait, seul un muret fait l'objet d'une contestation entre les propriétaires de cette habitation et la mairie de Courchevel.



COMMUNICATION

Contraint d'envisager une aide extérieure

« The Independent » étudie plusieurs offres de participation financière

LONDRES

de notre correspondant

La réponse définitive du conseil d'administration de Newspaper Publishing, qui édite *The Independent* et *The Independent on Sunday*, sera officiellement connue à l'occasion de sa réunion du jeudi 27 janvier, mais on devrait savoir dans quelques jours quel groupe de presse sortira vainqueur des négociations en cours pour choisir le « sauveur » financier de l'un des cinq titres de la presse britannique dite « de qualité ». Au moins six candidats ont manifesté l'intention de prendre une participation dans le capital de *The Independent*, l'un d'eux, Mirror Group Newspapers (MGN), l'un des deux groupes de l'ex-empire Maxwell, qui édite notamment le *Daily Mirror* et *The People*, apparaissant nettement comme le favori.

Les ennuis de *The Independent* sont anciens, mais la situation financière du journal s'est détériorée en raison de la baisse des ressources de diffusion et de publicité, elle-même due à la récession économique, ainsi qu'à un problème d'« image ». En mai 1993, *The Independent* avait tenté de racheter l'hebdomadaire *The Observer*, afin de fusionner celui-ci avec son supplément dominical *The Independent on Sunday*, mais il avait été coiffé au poteau par *The Guardian*. Ensuite, pour résister à l'offensive lancée par *The Times* en octobre dernier (qui avait procédé à une baisse unilatérale de son prix de vente de 45 pence à 30 pence, soit environ 2,60 francs), *The Independent* avait rajeuni sa maquette, accru le nombre de ses suppléments, et augmenté son prix – de 40 pence à 50 pence – afin d'occuper le créneau « haut de gamme » du marché (*le Monde* du 20 octobre 1993).

Ce pari s'est transformé en échec : les ventes ont baissé (environ 300 000 exemplaires) et le *Times* vend aujourd'hui 130 000 exemplaires de plus que son rival. Bref, *The Independent*, dont les pertes avant impôt s'élèveraient à 486 000 livres (1) sur la période janvier-septembre 1993, ne peut plus éviter un apport d'argent frais. Parmi les repreneurs potentiels, figurent notamment le groupe canadien Hollinger, qui contrôle notamment *The Daily Telegraph*, ainsi que United Newspapers (*Daily Express* et *Daily Star*), Associated Newspapers (*Daily Mail*), enfin le groupe irlandais de l'*Irish Independent*. L'offre financière de Conrad Black, le patron du groupe du *Daily Telegraph*, est l'une des plus solides, mais elle présente moins de cohérence, notamment du point de vue de la ligne éditoriale, que celle de MGN.

Rapprochement avec le « Daily Mirror » ?

Le *Daily Telegraph* est traditionnellement proche du Parti tory, alors que le *Daily Mirror* est, historiquement, proche du parti travailliste. Même si ces schémas sont aujourd'hui un peu dépassés, il reste qu'un rapprochement entre *The Independent* (centriste, opposé au gouvernement conservateur) et le journal de feu Robert Maxwell offre de multiples avantages. La commission chargée du contrôle des fusions et monopoles aurait peu de raisons de s'opposer à un tel accord, puisque les deux journaux ne sont pas concurrents : le *Daily Mirror* est en effet l'un des principaux fleurons de la presse « tabloïd » (populaire). Si les négociations en cours se confirment, le *Daily Mirror* rejoindrait les deux titres étrangers – le journal espagnol *El Pais* et l'italien *la Repubblica* – qui, actuellement, disposent chacun d'une participation de 18,4 % dans le capital de *The Independent*.

Dans ce cas, *El Pais* et *la Repubblica* augmenteraient leur participation commune jusqu'à 50 %, le *Daily Mirror* obtenant 40 %. Le reste du capital de la nouvelle société serait alors réparti entre les trois fondateurs, notamment Andreas Whittam-Smith, directeur du journal. Une telle association permettrait de réaliser des économies substantielles, en termes d'impression, de distribution et de gestion publicitaire. Enfin, l'équipe de *The Independent* pourrait rejoindre celle du *Mirror*, à Canary Wharf, dans la zone des Docklands.

L. Z.

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

La mort d'Eugène Mannoni

La passion du style

Né à Bastia en 1921, Eugène Mannoni, journaliste, écrivain, ancien collaborateur du *Monde*, est décédé, mardi 11 janvier, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-treize ans.

Une mince silhouette un peu courbée, des mains fébriles dont les gestes accompagnaient un verbe un peu voilé, Eugène Mannoni était de cette génération de journalistes sortis de la Résistance et qui avaient gardé au cœur la plaie que laissent les rêves évanouis. Il était aussi de ceux qui, dans ce métier, ont non seulement le scrupule de la vérité, mais le respect et le maniement d'une écriture qui se situe bien au-delà du style dit journalistique. *Au vent des rêves*, publié en 1982 chez Stock, est un des plus beaux livres écrits par un grand reporter, et *Moi, Général de Gaulle* (1964) un exercice de haute subtilité.

Il était Corse avec fougue. En témoigne cet *Insulaire* qui, il y a deux ans, obtint le Prix du Mémorial. Licencié en lettres, diplômé d'études supérieures de philosophie, le jeune résistant, alors proche par bien des points de Roger Vailland, entre à *Ce soir*, le quotidien d'Aragon, en 1947. Deux ans plus tard, Eugène Mannoni passe à *Combat* et, en novembre 1954, devient grand reporter au *Monde*. Il est de ceux qui « couvrent » la guerre d'Algérie.

Ses articles très informés, courageux et brillants ne lui font pas, là-bas, que des amis et, lors des événements de 1958, il lui faut, pendant quelques jours, se réfugier dans la clandestinité en Kabylie. Mais son intelligence, sa chaleur lui ont gagné des amitiés dans tous les camps et il s'en souviendra en 1961 pour prendre la défense de tel « soldat perdu ». Il suivra avec la même attention chaleureuse les péripéties de la décolonisation en Afrique.

Eugène Mannoni quitte *le Monde* en 1962 pour le *France-Soir* de Pierre Lazareff puis, dix ans plus tard, en désaccord avec la nouvelle direction, pour le service de politique étrangère du *Point* et, à *l'Express*, celui de ces lettres, qui étaient, avec la curiosité pour les idées et les hommes, ses grandes passions.

JEAN PLANCHAIS

La part de l'humain

Eugène était un personnage. Non pas parce qu'il en rajoutait dans le spectacle de ce qu'il est convenu d'appeler « un grand *journaliste* » ou d'un homme « de toutes les saisons » – car il avait beaucoup tourné. Ceux qui l'ont connu garderont le souvenir d'un journaliste fébrile qui jamais n'éprouvait la tranquillité d'être arrivé au bout de la route qu'il devait parcourir.

D'abord l'information, et Eugène Mannoni a poussé très loin ce sens du devoir professionnel, au point de passer un difficile moment lorsque les colonels détinrent brièvement le pouvoir à Alger. Il était de notre profession l'un de ceux qui savaient par tempérament donner la plus large part à l'humain. Parfaitement informé des enjeux politiques dont les événements qu'il relatait étaient porteurs, il était tout aussi conscient des drames qu'ils entraînaient chez les individus et au sein de leurs familles, comme chez les « petits Blancs » de Bab-el-Oued ou les musulmans de souche à l'heure de l'OAS et de la décolonisation.

Est-il permis de dire enfin que ce grand journaliste a su tenir la main de confrères plus jeunes et qui faisaient leurs premiers pas dans le métier ? Ceux-là, en tout cas, lui vouent une profonde reconnaissance.

A. J.

RÉCOMPENSE : Prix du livre Art et Essai à « Mankiewicz » de Pascal Mérigeau. – Le Prix du livre Art et Essai a été attribué cette année à l'ouvrage *Mankiewicz* de notre collaborateur Pascal Mérigeau, édité chez Denoël (*le Monde* du 6 mai 1993).

CULTURE

Les vœux du ministre et ses projets pour les cinq ans à venir

Jacques Toubon : « La culture comme facteur de cohésion sociale »

Présentant ses vœux à la presse, mardi 11 janvier, dans le salon Murat de la rue de Valois, à Paris, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a passé en revue les principaux événements de l'année écoulée et annoncé les grandes lignes de sa politique pour 1994 et au-delà.

Dans le plateau positif de son action, Jacques Toubon a placé la création de la Bibliothèque nationale de France, un nouveau statut pour l'Opéra de Paris (*« qui doit être rendu public dans quelques jours »*), des solutions pour la sécurité sociale des artistes, la fin de l'incertitude sur les contrats des directeurs des centres dramatiques nationaux, un budget *« sauvegardé »*, un nouveau départ pour la francophonie, et, bien sûr, le combat victorieux pour l'« exception culturelle ». Le plateau négatif est resté vide, c'est la loi du genre.

Fort de la commande de plusieurs rapports et du travail de nombreuses commissions, le ministre propose pour 1994, quatre directions principales.

Démocratisation de la culture – déjà réclamée par Malraux mais apparemment sans succès – qui doit passer par une modification des rythmes scolaires et une politique nouvelle d'aménagement culturel du territoire (irrigation de la périphérie des grandes villes et des campagnes sous-équipées).

Mise en place d'une nouvelle politique de diffusion et d'exportation du cinéma et de l'audiovisuel (*« le GATT nous laisse un répit qu'il faut exploiter »*), qui doit s'appuyer sur l'Union européenne.

Promotion de la langue française : un projet de loi sur l'usage du français doit bientôt être présenté au Parlement. *« Il sera complété par une politique en faveur des industries de la langue. »*

Patrimoine : loi sur les musées centrée sur le concept de *« collection d'intérêt national »*, modernisation du dispositif juridique sur l'archéologie, mise en place d'une Fondation nationale du patrimoine.

Jacques Toubon a conclu sur deux réflexions : *« La culture, dans un environnement extrêmement difficile où la cohésion sociale peut chanceler, doit retrouver son rôle de creuset où se forge l'intégration et le progrès. C'est un rôle essentiel, qui a été longtemps négligé au bénéfice d'une action spectaculaire.* [Mais] *la politique culturelle ne peut s'effectuer comme dans le passé car le secteur est bouleversé par une importante révolution technologique qui change de façon radicale le rapport que l'individu entretient avec la culture »*. Deux impulsions nouvelles sont donc nécessaires : *« Élargir en cinq ans le public de la culture »* à 20 % de la population vivant en France (il serait de 10 % aujourd'hui, selon le ministre). *« Asseoir durablement notre identité européenne par une économie culturelle forte »* qui intègre les nouvelles technologies.

E. de R.

ARCHITECTURE ET URBANISME : un nouveau directeur. – Catherine Bersani, administrateur civil hors classe, a été nommée directrice de l'architecture et de l'urbanisme au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, par décret paru au *Journal officiel* du 12 janvier. Elle remplace Jean Frébault à ce poste

ÉDITION

Malgré le succès éditorial du catéchisme et de la dernière encyclique

Le groupe Mame se sépare de son état-major

Porteur du nom le plus ancien et le plus prestigieux de l'édition religieuse, le groupe Mame, qui, en 1992, a réalisé en France la meilleure vente en librairie, toutes catégories confondues, grâce au catéchisme de l'Eglise catholique (500 000 exemplaires, pour un bénéfice net d'environ 11 millions de francs), qui est encore aujourd'hui à la pointe de la diffusion de *Splendeur de la vérité*, la dernière encyclique du pape Jean-Paul II (180 000 exemplaires déjà vendus), se débat depuis deux mois dans la crise.

L'état-major de cette maison (qui regroupe des marques comme Desclée, Chalet, Mame, Droguet-Ardant, Editions universitaires, etc.) a été décapité, à la suite du licenciement du directeur général, Antoine Rousteau, et de la démission de trois directeurs littéraires, Marc Larivé, Jacques Fichefeux et Alain Noël. Dix-huit postes ont été supprimés. Malgré des reclassements (avec des pertes de salaires estimées à 40 %), cinq licenciements secs sont intervenus. Enfin, une politique de réduction drastique de titres (de 150 à 30 pour 1994) a été engagée.

Les principes de la morale chrétienne, développés dans le catéchisme et l'encyclique du pape, ne trouvent guère leur compte dans une affaire qui met à nouveau en avant un grand groupe de presse et d'édition, Média-Participations, maison-mère de Mame, précédée depuis sa création par Rémi Montagne, en 1987, d'une odeur de soufre. Pour expliquer cette déroute, Pierre-Marie Dumont, nouveau directeur de Mame, et Vincent Montagne, directeur général de Média-Participations, invoquent des critères de pure gestion.

Main sur le coeur, ils font valoir leur vocation au service de l'Eglise. C'est à l'appel du pape, plaident-ils, que Rémi Montagne a investi une partie de son talent et de sa fortune dans l'un des derniers grands combats de sa vie (il est mort en 1991), pour racheter des titres agonisants et « sauver » tout un pan de l'édition religieuse en France. Mais, depuis, la maison remanie ses structures et fait valser les têtes, avec un mélange de *« capitalisme cynique »* et de *« militantisme pro-romain »* qui bouleverse un secteur faible et émietté, dominé par d'anciennes congrégations (les dominicains au Cerf, les assomptionnistes au Centurion) et des liens solides avec l'épiscopat français.

Malgré le succès du catéchisme, Mame a perdu 12 millions de francs en 1992, 17 millions au moins en 1993, mais partait en 1991 d'une situation plus lourdement déficitaire (30 millions). La logique des comptes d'exploitation tranche en faveur des héritiers de la famille Montagne et du nouveau directeur de Mame, qui a déjà remis sur les rails Fleurus et Critérion. Mais est-elle la variable principale dans l'actuelle crise ? Qualifiés d'*« illuminés »* ou de *« mégalomanes »*, les dirigeants débarqués, qui n'ont pas eu le temps d'aller au bout de leur mission de redressement, auraient eu le tort de vouloir aérer la politique du groupe, rompre son image *« militante »*, *« ultramontaine »*, *« croisée »*, qui lui vient de sa politique éditoriale dans *Famille chrétienne* ou *le Temps de l'Eglise* et de ses liens avec des courants de réaffirmation catholique comme le Renouveau charismatique.

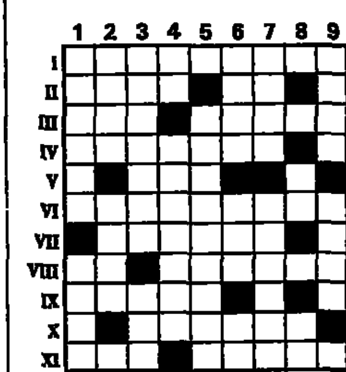
Répondant à une stratégie de repli et de soupçon (notamment contre l'épiscopat français), l'équipe avait tenté d'ouvrir le jeu. C'est elle qui est responsable d'accords de coédition sans précédent avec un éditeur profane aussi puissant que Plon, pour le nouveau catéchisme, et de sponsoring-promotion avec les groupes *Bayard-Presse* et Malesherbes, concurrents directs de Média-Participations, pour d'autres grosses publications, comme les encyclopédies *Théo*, *Théo-Junior* ou *Thabor*. Depuis deux ans, cette politique d'alliances a provoqué des orages réguliers entre la filiale Mame et sa holding.

Le vase a débordé à l'automne dernier quand l'accord de coédition avec Plon a été renouvelé pour l'encyclique de Jean-Paul II ou quand un livre de témoignages d'adolescents, intitulé *Le sida, ça nous regarde*, a été pilonné aussi vite qu'imprimé, parce qu'il faisait l'apologie du préservatif et reproduisait des pastiches de poèmes de Baudelaire jugés outranciers.

HENRI TINCQ

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6213



HORIZONTALEMENT

I. C'est encore ce qu'il y a de plus important. – II. Mauvaise conseillère. Symbole. – III. Blanc quand il est question de bâtir. Animal. – IV. Difficilement niables. – V. Ne souscrit pas. – VI. Qui provoque des balancements. – VII. Montés. – VIII. Golfe. Revenus pour manger. – IX. Donner une certaine couleur. – X. Connaissances du monde. – XI. Prénom. Est souvent éliminée au cours d'une compétition sportive.

VERTICALEMENT

1. Il faut être très fort pour ne pas le trahir. Fut ravie. – 2. Est familière aux orfèvres. Abréviation. – 3. Occasion d'entendre un ange passer. Ne fait pas preuve de docilité. – 4. Lettres de démission. Grimpeurs. – 5. Te montreras prévenant. – 6. Soumet à des attouchements. Soutient des « fesses ». Morceau de guitare. – 7. Caïmans dans la mer. Divinité. – 8. Elément d'échafaudages. Participe. – 9. Affection du sang. Givré.

Solution du problème n° 6212

Horizontalement

I. Piscine. – II. Etui. Avec. – III. Râ. NS. Eté. – IV. Ilotes. Ar. – V. Pierres. – VI. Lésera. Ne. – VII. Esaü. Il. – VIII. PL. Fée. – IX. SO. Etoile. – X. Trio. Etoile. – XI. Ecervelé.

Verticalement

1. Périple. Ste. – 2. Italie. Porc. – 3. Su. Oesel. Ie. – 4. Cintrés. EOR. – 5. Serrait. – 6. Na ! Seau. Ose ! – 7. Eve. Fiel. – 8. Eta. Nielle. – 9. Ecervelées.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Le retour de l'aluminium

En attendant la mise au point définitive de la Z13, nom de code donné à une petite voiture qui fut présentée en statique voici un an à Genève, BMW s'apprête à mettre dans les semaines à venir, plus proches de l'été que du printemps, une version « courte » de la série 3. Il ne s'agit pas là d'une voiture vraiment nouvelle mais en quelque sorte d'un modèle adapté aux tendances de l'heure. On peut les définir de la façon suivante : du volume à l'intérieur, un encombrement raisonnable, une utilisation qui privilégie le pratique et des tarifs abordables.

En diffusant une berline à deux volumes réduite de 23 centimètres par rapport aux cotes de sa série 3 classique (4,,20 m au lieu de 4,43 m), en montant, outre deux portes latérales, un hayon et des sièges modulables, le tout pour moins de 120 000 F, BMW pense répondre aux questions posées. D'autant plus que le volume disponible n'est, dans la transformation, guère touché. Quoi qu'il en soit, ce modèle s'intercalera dans la gamme entre la Touring série 3 (un break) toujours vendu et le coupé plus ambitieux en motorisation. Le tout s'ajoute aux diverses berlines à quatre portes.

Un seul moteur sera proposé sur cette nouvelle version, le 4 cylindres de 1600 cm^3 infatigable que l'on connaît en base des berlines. Il a été retouché et délivre 102 ch. Mais le 1,8 litre et des versions diesel vont suivre.

Ce faisant, la marque de Munich n'en poursuit pas moins l'étude de la Z13. Cet engin, nouveau, lui, n'excédera pas 3,44 m de long. Il aura un 4-cylindres en ligne de 1 000 cm^3 (à 16 soupapes) placé transversalement devant l'essieu arrière et emprunté à certains deux-roues de la marque. Il y aura trois places à bord, ce qui en fait avant tout un véhicule urbain. Au prochain Salon de Genève la Z13 voisinera avec la Vision A de Mercedes, avec laquelle la firme de Stuttgart semble avoir pris de l'avance. Elle aussi plus urbaine que vraie routière, la Vision A (3,35 m) est annoncée en distribution pour le début de 1996. La mise en production en fin d'année 1995 dans une usine que l'on espérait construite en France, ce qui ne sera pas le cas, prévoit des versions essence en 3-cylindres, des diesel à injection directe et un modèle à énergie électrique. Des solutions, sinon toutes nouvelles du moins originales, ont été exploitées sur ce petite engin sympathique et haut sur pattes, pour renforcer la sécurité des passagers. Ainsi le moteur, en cas de choc frontal, glissera sous le plancher du véhicule et un émetteur de détresse sera installé à bord.

Dans la Z13 et dans la Vision A, on notera le retour en force de l'aluminium, tant pour renforcer les structures de cabine que pour être inclus dans le montage de la caisse.

De son côté, Audi, marque du groupe Volkswagen, annonce que son prototype tout aluminium, présenté à Francfort à l'automne, est désormais prêt pour une production en série sous la forme d'une berline routière.

Curieux retour aux expériences du passé, même si, pour l'instant, l'aluminium employé ne vise plus, comme les Panhard des années 50, à réduire avant tout le poids d'une voiture, mais bien plus à renforcer, aux emplacements voulus, la rigidité du cadre dans lequel s'installent conducteur et passagers. Une vertu qui s'accompagne de dispositions aux recyclages pratiquement sans limites.

CLAUDE LAMOTTE

■ **DÉVALUATION.** A l'issue de deux jours de sommet à Dakar (Sénégal), quatorze Etats africains de la zone franc ont annoncé, mardi 11 janvier, une dévaluation de 50 % du franc CFA à compter du mercredi 12 janvier à 0 heure, et de 25 % du franc comorien. Garantie par la France depuis 1948, la parité du franc CFA avec le franc français passe donc de 1 franc CFA égal à 2 centimes français à 1 franc CFA égal à 1 centime français.

■ **CAUSES.** Attendue depuis plusieurs mois (*le Monde* du 28 août 1993), cette dévaluation a été rendue nécessaire par l'ampleur de la crise financière et économique des pays de la zone franc. L'annonce, fin septembre, par la France qu'elle ne financerait plus le service de la dette des pays de la zone et qu'elle exigeait la conclusion d'accords préalables avec le FMI a précipité la décision de dévaluer le franc CFA.

■ **RÉACTIONS.** Un communiqué conjoint de Matignon et de l'Elysée réaffirme *« l'attachement résolu et tangible de la France à la zone franc et aux liens privilégiés qu'elle entretient avec ses partenaires »* africains. Le gouvernement français *« proposera au Parlement une mesure unilatérale immédiate pour alléger la dette de chacun des pays de la zone »*.

Paris et le FMI ont eu raison des réticences des

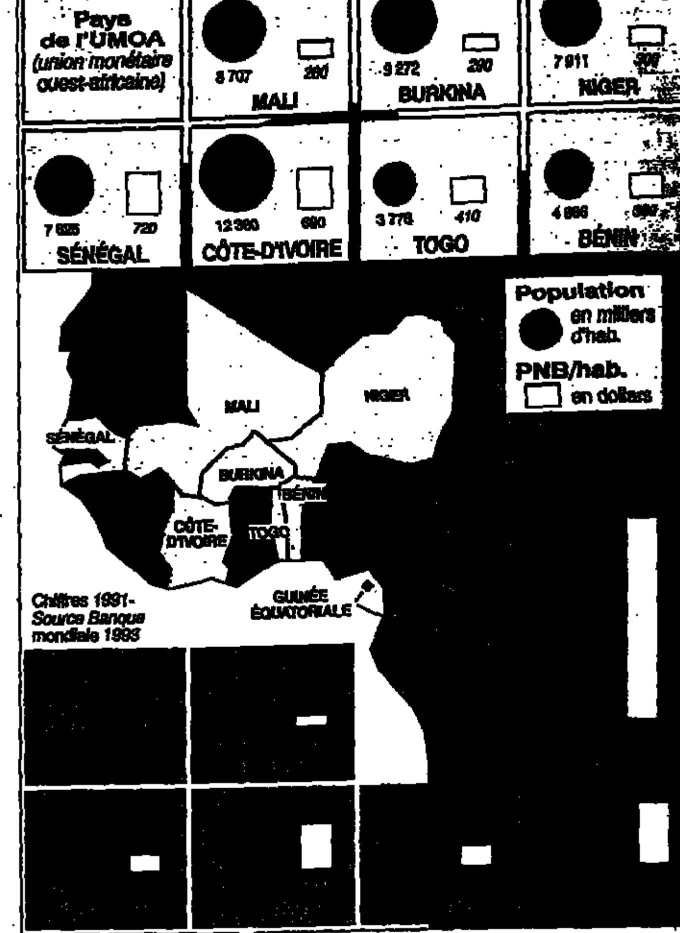
Les pays africains ont dû accepter la dévaluation du franc CFA

Le sommet des 14 Etats africains de la zone franc qui avait débuté lundi 10 janvier à Dakar (Sénégal) s'est achevé, mardi 11 au soir par l'annonce de la dévaluation de 50 % du franc CFA. Ont participé à ce sommet dix chefs d'Etat, trois premiers ministres et un ministre des finances. Michel Roussin, ministre français de la coopération, accompagné d'experts du Trésor français et Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI) étaient également présents.

Les négociations ont été qualifiées de *« rudes et éprouvantes »* à la fois par les Africains et les Occidentaux. Beaucoup de pays africains refusaient le principe même d'une dévaluation. Néanmoins, une fois ce principe acquis sous la pression du FMI et de la France, les discussions ont porté sur les mesures d'accompagnement. A ce sujet, le communiqué officiel publié à l'issue du sommet cite *« l'apurement progressif de la dette intérieure et un traitement approprié de la dette extérieure »* sans pour autant mentionner le montant des aides accordées.

M. Roussin a annoncé, de son côté, que le *« gouvernement français proposera au parlement une mesure unilatérale immédiate pour alléger la dette de chacun des pays de la zone franc »*. Pour sa part, M. Camdessus a salué *« la décision courageuse »* de dévaluer le franc CFA. Le directeur général du FMI a annoncé que l'organisation internationale *« prendra toutes les dispositions nécessaires, en collaboration avec la Banque mondiale pour parachever, dans les plus brefs délais, des négociations qui permettront aux Etats africains d'adopter des programmes économiques et financiers »*.

En dépit d'une amertume et d'une déception parmi les délégations, les 14 Etats africains ont souligné, dans leur communiqué, que la dévaluation devrait *« contribuer à améliorer de façon significative la compétitivité des économies des Etats membres* [de la zone franc] *et créer les conditions d'un rétablissement rapide des grands équilibres extérieurs et intérieurs »*.



Une monnaie commune à 80 millions d'Africains

MM. Alphandéry et Roussin : « Renforcer les politiques d'ajustement structurel »

Voici le texte de la déclaration commune des ministres français de l'économie et de la coopération publiée à la suite de l'annonce de la dévaluation du franc CFA faite à Dakar :

« Les chefs des Etats africains membres de la zone franc réunis à Dakar ont décidé, après consultation du Fonds monétaire international, de modifier la parité du franc CFA et celle du franc comorien pour les fixer, à dater du 12 janvier 1994 à 0 heure au taux de 100 francs CFA pour 1 franc français et de 75 francs comoriens pour un franc français. Simultanément, ils ont marqué leur volonté de renforcer leur politique d'ajustement structurel et de conclure dans les meilleurs délais des accords avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

» La France a marqué son accord pour cette révision de la parité des francs CFA et comorien. Solidaire de la décision prise, la France tient à réaffirmer, comme ses partenaires, son attachement aux mécanismes et à l'unité de la zone franc. Elle confirme le maintien des accords de coopération monétaire existants qui garantissent la convertibilité de la devise des pays africains concernés.

» La France va donc apporter tout son soutien aux efforts d'ajustement ainsi engagés :

– Le gouvernement français proposera au Parlement une mesure unilatérale immédiate pour alléger la dette de chacun des pays de la zone. Pour les pays les plus pauvres, la totalité des créances d'aide au développement qui sont encore détenues par la France sera annulé. Pour les pays à revenu intermédiaire, la moitié des créances d'aide au développement sera annulée. La décision d'effacer les arriérés de paiement existants à l'égard de la Caisse française de développement permettra à cet établissement de reprendre dès aujourd'hui ses concours dans chacun des pays de la zone franc ;

– La France contribuera de manière significative à la couverture des besoins de financement de ses partenaires membres de la zone franc, dans le cadre des programmes qui seront conclus avec le Fonds monétaire international ;

– La France attache enfin une importance toute particulière à l'accompagnement de l'ajustement dans les pays membres de la zone franc. Les pays de la zone prendront des mesures spécifiques à but social sans délai. Il est également prévu que soient incorporées des mesures analogues dans les accords conclus avec le FMI et la Banque mondiale. La France, pour sa part a décidé de mettre en place un fonds spécial de développement, destiné à améliorer le cadre et les conditions de vie de la population dans les zones urbaines défavorisées, en priorité en matière d'emploi, de santé et d'éducation, et à créer des opportunités d'emplois pour les jeunes.

» La dévaluation des francs CFA et comorien, qui complète les efforts de redressement économique et financier entrepris par chacun des Etats membres, constitue une étape essentielle du processus d'ajustement qui doit permettre un retour à la croissance dans la zone franc. Elle doit entraîner une mobilisation de la Communauté financière internationale. Dans le cadre des accords qui vont être conclus avec elles, les institutions de Bretton Woods contribueront donc substantiellement à la couverture des besoins de financement de la zone.

» La France salue le courage de ces décisions dont le respect permettra aux pays de la zone franc de prendre un nouveau départ. »

Dans leur communiqué officiel, publié à Dakar dans la soirée de mardi 11 janvier, les quatorze Etats africains soulignent que la dévaluation *« devrait contribuer à améliorer de façon significative la compétitivité des économies des Etats membres et créer les conditions d'un rétablissement rapide des grands équilibres extérieurs et intérieurs »* dans les pays de la zone franc. Ils affirment encore viser à *« l'amélioration des conditions de vie des populations, la résorption du chômage qui frappe aujourd'hui la couche la plus active, la relance des exportations et le retour des capitaux placés à l'étranger »*.

50 % et 100 %

Depuis 1948, le franc CFA valait 0,02 franc français, soit 2 centimes. Le mercredi 12 janvier à 0 heure sa valeur officielle a été ramenée à 0,01 franc français. La dévaluation du franc CFA par rapport au franc français est donc de 50 %. Du même coup, le franc français a été réévalué par rapport au franc CFA. Il fallait jusqu'ici 1 franc français pour obtenir 50 francs CFA. Désormais, avec 1 franc français on obtiendra 100 francs CFA. C'est dire que la réévaluation du franc français est de 100 % par rapport au franc CFA. Pour le franc comorien, les chiffres sont différents. Un franc français vaut depuis le 12 janvier 75 francs comoriens, contre 50 auparavant, la dévaluation n'est donc que de 25 %.

MM. Mitterrand et Balladur : « La France ne manquera pas de marquer sa solidarité »

Dans la soirée du mardi 11 janvier, à la suite de l'annonce de la dévaluation du franc CFA, la présidence de la République et les services du premier ministre ont publié conjointement le communiqué suivant :

« Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays africains membres de la zone franc ont décidé de modifier la parité des francs CFA et celle du franc comorien par rapport au franc français. La France a donné son accord à cette décision qui vise à rétablir les conditions d'une croissance économique durable en permettant la reprise des financements internationaux. Cette décision consolidera les efforts de redressement dans lesquels se sont déjà engagés beaucoup de pays de la zone franc.

» Au premier rang de la communauté financière internationale, la France ne manquera pas de marquer sa solidarité avec ses partenaires. A cet effet, elle suivra avec attention et participera à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement nécessaires, particulièrement celles destinées à soutenir les populations les plus défavorisées.

» La France accentuera, pour sa part, son effort en faveur du développement économique et social. Des mesures nouvelles d'annulation et d'allègement de la dette ont également été décidées dans la continuité de l'action menée par le président de la République, M. François Mitterrand, dans ce domaine. Ces différentes mesures témoignent de l'attachement résolu et tangible de la France à la zone franc et aux liens privilégiés qu'elle entretient avec ses partenaires. »

POINT DE VUE

Un nouveau départ

par Michel Roussin

DEPUIS trop longtemps l'on dit que l'Afrique s'enfonce dans le sous-développement, que ses difficultés politiques et économiques la vouent à l'exclusion. Aujourd'hui, les pays africains prennent leur destin en main. Sur le plan politique, la démocratie progresse : on l'a vu en Centrafrique, au Gabon et au Mali, où des élections se sont déroulées sous le regard des observateurs internationaux ; on l'a vu en Côte-d'Ivoire où la transition s'est opérée conformément à la Constitution.

Sur le plan économique, les Etats de la zone franc se donnent les moyens de rejoindre la communauté internationale. Leurs chefs d'Etat ont pris la décision de fixer de nouvelles parités. Cette mesure courageuse était nécessaire ; elle a été prise avec sérieux.

Le changement de parité du franc CFA et du franc comorien va mettre un terme aux anticipations lancinantes qui ont conduit à une fuite continue et croissante des capitaux. En diminuant les coûts de production, il doit permettre le retour dans ces pays de la croissance. La réduction des déficits publics réduira leurs arriérés, qui avaient atteint des sommets vertigineux. La conclusion, de nouveau possible, d'accords avec le FMI et la Banque mondiale, ouvrira la voie aux accords sur la dette avec le Club de Paris et le Club de Londres et permettra, enfin, la mise en place de financements multilatéraux importants.

La France est d'ailleurs intervenue auprès des institutions financières internationales pour avoir l'assurance de concours substantiels et pour que soient repris les financements jusqu'ici suspendus. Elle appelle les pays occidentaux à soutenir nos partenaires africains dans les institutions multilatérales ; et l'Union européenne à se mobiliser en faveur de pays qui viennent de prendre une décision courageuse.

Le plein effet des décisions survenues le 11 janvier ne s'exercera que si l'inflation est maîtrisée. On n'évitera guère la hausse mécanique du prix de certains produits importés, mais des dispositifs appropriés sont prévus pour y remédier. Mais il sera impératif de tenir bon sur les salaires et de renforcer une meilleure gestion interne des Etats concernés.

C'est un événement historique que quatorze Etats souverains prennent ensemble des décisions monétaires d'une telle ampleur. En appuyant ces décisions, la France réaffirme sa volonté d'aider ses partenaires africains à renforcer la zone franc. Edouard Balladur a confirmé dans ces mêmes colonnes (*le Monde* du 23 septembre 1993) l'engagement sans faille mais exigeant de la France en Afrique. S'agissant des décisions monétaires, il a rappelé que de telles mesures ne pouvaient résulter que d'une volonté africaine.

Un effort considérable

La France soutient donc la décision de ses partenaires. Mais elle en mesure tous les risques. Pour que l'endettement public extérieur des Etats africains de la zone ne se trouve pas alourdi, la France annule l'intégralité des dettes liées aux concours d'aide publique accordés aux pays les moins avancés (PMA) et la moitié des dettes liées aux concours d'aide publique au développement accordés aux pays à revenu intermédiaire (PRI), soit un stock d'arriérés et de dettes de 25 milliards de francs dont 6,6 pour les PMA et 18,4 pour les PRI : il s'agit donc d'un effort considérable.

Pour remédier aux situations sociales les plus difficiles, la France créée aussi un fonds spécial de développement de 300 millions de francs pour financer des équipements locaux, des opérations à haute intensité de main-d'œuvre et des actions à caractère social, sanitaire et éducatif.

Les changements de parité ne modifient en rien les règles de fonctionnement de la zone franc, notamment la libre convertibilité et la libre transférabilité bancaire qui restent, avec la fixité des parités, les vrais piliers de la zone. L'intégration régionale doit plus que jamais s'y réaliser. La voie d'un retour à la croissance est ainsi à nouveau ouverte : il n'était plus acceptable que le développement reste un horizon toujours plus inaccessible. La coopération française peut désormais retrouver son vrai sens, qui est d'aider nos partenaires africains à accomplir, eux aussi, leur œuvre de redressement. C'est bien d'un nouveau départ qu'il s'agit.

► **Michel Roussin est ministre de la coopération.**

CLÉS/ *Définitions*

■ **Zone franc.** Sans équivalent dans le monde, la zone franc africaine fonctionne pour les quatorze pays membres sur trois principes de base. Le plus connu est celui de la libre convertibilité en francs français du franc CFA. Depuis 1948 et jusqu'au 12 janvier 1994, un franc CFA égalait 2 centimes français. Deuxième principe : la couverture par la France des déficits de la balance des paiements courants des pays membres. Elle se fait par le biais de découverts consentis aux banques de la zone par le Trésor français, auprès duquel les Etats de la zone sont tenus de déposer 65 % de leurs réserves de change. Ces transferts sont inscrits sur un compte spécial : le compte d'opérations. Dernier principe, la mise en place par les banques centrales de restrictions monétaires en cas de déficit extérieur prolongé d'un ou de plusieurs pays de la zone (en pratique, ils ont contourné cette règle en s'endettant lourdement à l'extérieur).

■ **Pays membres.** Au nombre de quatorze avec les Comores, dotées de leur propre banque centrale, les pays africains de la zone franc (PAZF) se répartissent en deux groupes inégaux. Le premier est celui de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). En font partie : le Bénin, la Côte-d'Ivoire, le Burkina-Faso, le Sénégal, le Niger, le Togo et le Mali. Deuxième groupe, celui formé par les pays d'Afrique centrale qui constituent la zone BEAC (Banque des Etats d'Afrique centrale). En sont membres : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, le Tchad et la Guinée-Equatoriale. Une banque centrale est chargée pour chacune des deux zones de la gestion monétaire. La France siège au conseil d'administration de chacune d'entre elles. Depuis septembre 1993, les banques centrales des deux groupes ne reprenaient plus les billets émis à l'extérieur de leur zone. Autrement dit, les francs CFA de l'UMOA n'étaient plus reconnus dans la zone BEAC, et réciproquement.

■ **Poids économique.** Formée des anciennes colonies de la France en Afrique noire (plus la Guinée-Equatoriale, ancienne colonie espagnole et les Comores), la zone franc pèse peu en termes économiques. Elle ne représente, faisait observer l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), que 1,26 % de la masse monétaire de l'ensemble de la zone franc (France et DOM-TOM). Quant au PIB de la zone, il n'excède pas 4 % de celui de la France (dont la moitié pour le Cameroun et la Côte-d'Ivoire). Le commerce entre pays membres de la zone franc est tout aussi insignifiant. En 1991, les pays de l'Afrique de l'Ouest n'ont réalisé entre eux que 12 % de leurs échanges ; contre 3 % pour les Etats d'Afrique centrale.

■ **Sigles.** Le franc CFA n'a pas la même signification dans les deux zones. En Afrique occidentale (UMOA), il signifie Franc de la communauté financière en Afrique. Dans la zone BEAC, en revanche, le franc CFA est le Franc de la coopération en Afrique centrale. Avant l'indépendance, le franc CFA était celui des Colonies Françaises d'Afrique.

quatorze Etats du continent noir réunis à Dakar

La nécessité d'une aide accrue

Suite de la première page

A telle enseigne que, la fite des capitaux ayant repris de plus belle (5 milliards de francs français au cours du seul premier semestre de 1993), le 2 août dernier, le rachat des billets CFA était suspendu hors des pays africains de la zone franc. Décision annonciatrice d'une dévaluation prochaine mais salutaire pour les finances de l'Hexagone. Convertible et transférable sans entrave ou presque, le CFA était en effet l'objet d'achats massifs par des Africains qui transféraient – par valises entières – vers Londres, Genève, Monaco... – les sommes empruntées. L'argent était ensuite échangé auprès des banques contre des dollars, des livres, des marks. A charge pour la Banque de France de racheter les CFA exportés.

Constituée de deux ensembles – l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et la Banque centrale des Etats d'Afrique centrale (BEAC) –, dotés chacun d'une banque centrale (donc d'une monnaie propre, mais rattachée au franc français), la zone franc a longtemps été un havre de prospérité relative. De 1960 à 1981, époque où le contrôle des capitaux et les taux de change flexibles triomphaient dans le monde, la croissance économique les pays africains de la zone franc (PAZF) a atteint 5 % par an en moyenne (contre 3 % pour le reste du sous-continent). Et, entre 1981 et 1986, le produit national brut (PNB) par habitant a continué d'augmenter dans les PAZF alors qu'il diminuait dans le reste de l'Afrique . Quant à l'inflation, elle est restée très modérée dans la zone franc.

Elle ne s'est pas emballée depuis. Mais la croissance économique des pays de la zone franc, elle, s'est effondrée, victime de la chute du cours des matières premières, de la politique du «franc fort» et du dévoiement d'une partie de la classe dirigeante africaine. Les Etats africains – Côte-d'Ivoire et Sénégal en tête – qui avaient vécu comme si les cours du café et du cacao allaient grimper jusqu'au ciel ont investi à tort et à travers, et embauché des armées de fonctionnaires. *La crise survenant, il eût* fallut remettre de l'ordre, tailler dans les dépenses, stopper la dégradation des comptes publics.

Les dirigeants politiques ont préféré la fuite en avant. Pour boucher les trous, les pays de l'Afrique francophone ont emprunté à tout va à l'extérieur. De 1980 à 1990, le déficit public dans la zone franc dépassait 6 % du produit intérieur brut en moyenne. En 1987, il a culminé à 13 %. Quant à la dette, détenue aux trois quarts par la France, elle a explosé. De 28 % du PIB en 1980, elle est passée à 110 % dix ans plus tard pour l'Afrique subsaharienne.

Le cas du Mali, un des pays les plus pauvres de la planète, est de ce point de vue exemplaire. Pas moins de 60 % des recettes budgétaires et la moitié des exportations (chiffres 1992) y sont en principe absorbées par le remboursement de la dette. Elle est devenue *«une donnée structurelle faisant obstacle à la croissance»*, fait remarquer un rapport confidentiel du gouvernement malien. Le même constat s'applique à l'ensemble des pays de la région, à ceci près que les plus riches d'entre eux ont été les plus laxistes.

La bonne tenue du franc depuis 1987 face au mark, l'affaiblissement du dollar face aux autres monnaies ces dernières années, ont aggravé les difficultés des pays de la zone. Rattachés à une monnaie flamboyante, ils ont vu s'éroder la compétitivité de leurs produits face à des voisins – en particulier le Nigéria, le *mastodonte de l'Afrique* – qui, n'appartenant pas à la zone, ont dévalué massivement leur monnaie, suivant en cela les recommandations du Fonds monétaire international (FMI).

Pendant des années, l'aide de la France a permis de masquer cette monumentale faillite de la zone franc. Entre 1987 et 1993, Paris a multiplié par plus de quatre son «aide à l'ajustement» (4,2 milliards de francs en 1992) pour des *«résultats peu concluants»*, de l'aveu de Serge Michaïlof, auteur d'un rapport roboratif sur la coopération française. *«Leur fonction*, écrit-il, *a été plus souvent d'aider des régimes amis que de favoriser un ajustement réel.»*

Les entreprises françaises présentes en Afrique francophone ne voulaient pas d'une dévaluation. Et pour cause : le CFA surévalué permettait de subventionner de façon indirecte les importations de marchandises françaises en même temps qu'il accroissait la valeur des actifs détenus dans la zone. Contre l'intérêt du «lobby africain», Matignon a finalement tranché. Une lettre de M. Balladur aux chefs d'Etat des pays de la zone franc en septembre (*le Monde* du 23 septembre), appuyée par un discours musclé d'Edmond Alphandéry aux quatorze ministres des finances réunis à Abidjan, a permis de faire passer un message très clair. C'était celui d'un renoncement et d'un échec.

La France – l'ancienne puissance coloniale – ne voulait plus et ne pouvait plus assurer les fins de mois d'Etats incapables de payer leurs fonctionnaires et de rembourser leurs dettes auprès des organismes financiers internationaux. Ayant enfin pris acte de l'impasse de sa politique, Paris jettait l'éponge et renvoyait ses anciens protégés vers le FMI et la Banque mondiale. Il est *«absolument essentiel que d'autres sources de financement puissent* [en dehors de la France] *contribuer au soutien des efforts d'ajustement que vous entreprenez.* [Cela] *passe par des accords avec le Fonds monétaire international»*. S'ils ne sont pas conclus, la France *«ne pourra prolonger son aide à l'ajustement»*. En quelques phrases, M. Alphandéry avait résumé devant ses pairs africains la nouvelle doctrine de Paris.

Le danger des dérapages sociaux

Mais la position française était présentée avec une certaine hypocrisie, passant sous silence l'essentiel. L'un des chefs d'Etat les plus inféodés à la France, le Gabonais Omar Bongo, ne s'est pas gêné pour le relever lors d'un entretien à Radio France International. *«On nous dit que la France n'aiderait un pays de la zone franc que si ce dernier est en règle avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Or qu'attendent ces deux organismes? C'est la dévaluation.»* Et le président Bongo de conclure : *«La France ne veut pas le dire et préfère que ce soit la Banque mondiale et le FMI qui le fassent.»*

Par-delà la méthode peu courageuse choisie par Paris, reste le problème du bien-fondé d'une dévaluation et de ses effets. Si le FMI la *recommande* depuis des années, ce n'est pas sans une solide argumentation. Elle peut se résumer ainsi : une dévaluation permet de donner un sérieux coup de fouet à la croissance économique, en favorisant les exportations et la reconquête du marché intérieur (baisse de la fraude et de la contrebande); d'augmenter le revenu des ruraux – et, aux premiers rangs d'entre eux, des producteurs de matières premières exportées (cacao, café ou coton), puisqu'ils obtiennent davantage en monnaie locale pour un prix en devises inchangé; d'accroître enfin les revenus de l'Etat dans la mesure où ces derniers dépendent des échanges extérieurs.

Encore faut-il compter les inconvénients. Ils sont de taille. Une dévaluation, parce qu'elle renchérit les produits importés, provoque immanquablement l'inflation, appauvrit les populations urbaines, a un impact récessionniste certain. Et elle accroit le poids du service de la dette extérieure.

Les avantages d'une dévaluation du franc CFA l'emportent-ils sur les inconvénients? *Depuis* des années, le FMI et la Banque mondiale, forts des dévaluations réussies en Tunisie en 1986 et plus récemment au Ghana, jurent que oui. Cet automne, les deux institutions n'ont pas ménagé les efforts pour convaincre les responsables africains de la pertinence de leur analyse. Tous ceux qui ces derniers *mois ont fait le voyage à Washington*, siège du FMI et de la Banque mondiale, en sont repartis avec un *vademecum* pour une dévaluation du franc CFA. Une sorte de plan de bataille destiné à accompagner un changement de parité et à éviter les dérapages sociaux.

Ils ne sont pas à exclure, vu l'ampleur de la dévaluation. En fait, le taux nominal retenu – 50 % – *résulte d'un compromis*. Basés sur une formule mathématique, les calculs (confidentiels) de la Banque mondiale pour déterminer la surévaluation d'une économie donnent en effet des résultats contrastés selon les pays. Celle du Mali ne dépasserait pas 29 %, contre 41 % pour le Sénégal et 50 % pour la Côte-d'Ivoire.

Mais, pour réussir, une dévaluation doit anticiper l'inflation qu'elle va obligatoirement engendrer. Le changement de parité doit donc être plus important que ne le voudrait le strict calcul mathématique. Voilà pourquoi le taux de 50 % a été finalement retenu, en dépit des réserves des hommes politiques. Avec un changement de parité inférieur, le risque était trop grand de voir sombrer la Côte-d'Ivoire, et partant la zone franc voler en éclats.

Le danger est-il définitivement écarté? La réponse dépendra de la solidarité entre les pays de la zone franc et également de l'attitude du Nigéria. Si ce pays, politiquement à la dérive mais qui, *par son économie*, pèse à lui seul autant que l'ensemble de la zone franc, réplique en dévaluant sa propre monnaie, le naira, une course folle va s'engager. On peut en pronostiquer *le cours : le franc CFA deviendra à* terme inconvertible. Certains des Etats de la zone – comme le Gabon – ne le supporteront pas et préféreront faire cavalier seul, en quittant la zone franc. Elle aura alors vécu. *Et avec elle le principal* instrument – avec la langue – de l'influence française dans cette partie de l'Afrique.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Mieux vaut être fonctionnaire en Côte-d'Ivoire qu'au Ghana...

Salaire d'un fonctionnaire ou d'un ouvrier rapporté au revenu moyen par habitant du pays

fonctionnaire
employé

15
12
9
6
3
0

(3) (4) (2) (2)

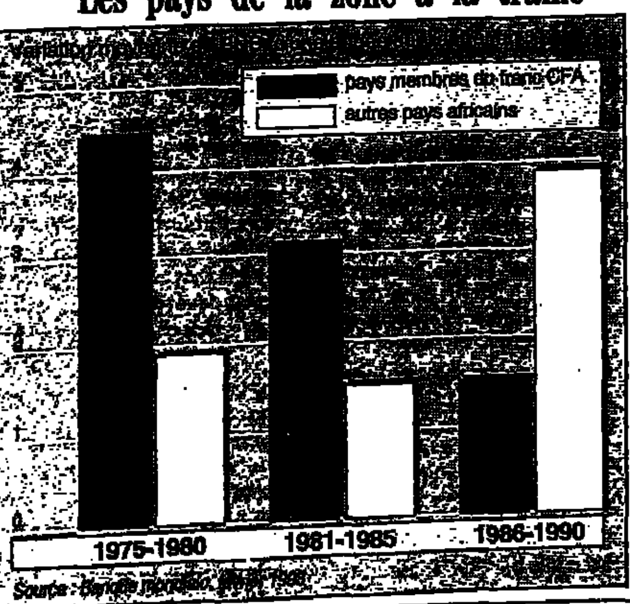
Nigéria(1) Ghana — Pays hors zone franc
Burkina-Faso Côte-d'Ivoire Bénin Sénégal Niger — Pays appartenant à la zone franc

(1) Fourchette pour 1993. Les estimations du nombre des fonctionnaires varient de 200 000 à 450 000 personnes
(2) Industrie textile seulement
(3) Chiffres 1990
(4) Chiffres 1988

Source : Banque mondiale, documents gouvernementaux

La surévaluation du franc CFA pèse sur les coûts des pays de la zone. Ainsi un fonctionnaire de Côte-d'Ivoire gagne 15 fois ce que gagne l'Ivoirien moyen. Au Ghana, le rapport n'est que de 1 à 3, et de 1 à 2 en France. La situation est la même pour les salariés de l'industrie. Elle constitue un frein puissant à l'investissement dans les pays de la zone franc.

Les pays de la zone à la traîne



Les discrets conseils de la Banque mondiale aux Maliens

«Il s'agit de présenter au public [la dévaluation du franc CFA] *comme une opportunité à saisir pour relancer l'économie»* : telle est l'ultime recommandation adressée par les dirigeants de la Banque mondiale à une délégation de hauts fonctionnaires maliens venus à Washington en novembre 1993 pour *«évaluer l'impact d'une modification du taux de change sur l'économie»*. Sur le bien-fondé d'un changement de parité, la Banque mondiale a convaincu ses interlocuteurs sans peine.

Il a suffi pour ce faire de leur prouver, formule mathématique à l'appui, que *«le Mali* [aurait] *beaucoup moins d'effort de correction à faire que le Sénégal ou la Côte-d'Ivoire»* et qu' *«une dévaluation devrait être bénéfique pour le Mali»* (sous réserve que le taux d'inflation induit ne dépasse pas 49 %). Même si le fardeau s'annonce plus léger que celui d'autrui, la Banque mondiale a proposé à ses interlocuteurs maliens d'utiles précautions pour accompagner la dévaluation.

Ainsi d'introduire *«temporairement»* un contrôle du prix de certains produits (dont le riz); d'augmenter certains autres de façon *«modulée»* – en particulier les carburants par le biais d'une diminution de la marge des pétroliers –, enfin de *«subventionner»* les produits de première nécessité. Des informations sur les prix *«dans les journaux et en langue nationale»* sont également conseillées, s'il faut en croire le compte rendu secret fait au chef de l'Etat malien à l'issue de la visite à Washington.

La Banque préconise par ailleurs *«d'augmenter les salaires directement ou sous une forme déguisée (13e mois)»* pour atténuer le choc de la dévaluation auprès des salariés. Ultime conseil à l'adresse de Bamako : constituer sans tarder des stocks de produits de première nécessité. *«En cas d'insuffisance, il serait souhaitable de prendre des dispositions pour lancer des commandes»*, conclut le compte rendu.

J.-P. T.

Le budget du Nigéria pour 1994 marque un retour au dirigisme

Aux prises avec une dette extérieure officiellement estimée à 28,7 milliards de dollars (180 milliards de francs environ) en octobre dernier dont le service auprès du Club de Paris n'est plus assuré depuis deux ans, le Nigéria a fait volte-face et opté pour un retour au dirigisme économique, alors que depuis 1986 la déréglementation était en vigueur. C'est ainsi que le chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha, au cours d'une allocution radiotélévisée, lundi 10 janvier, a annoncé un taux officiel de change de 22 naira pour 1 dollar, des taux d'intérêt fixes et de sévères restrictions en matière de change. Bâti sur l'hypothèse d'un baril de pétrole ne dépassant pas 14 dollars en 1994, le budget nigérian affiche un fort excédent (5,5 milliards de dollars) de façon à pouvoir, en théorie, honorer en partie les intérêts de la dette. En fait, le Nigeria a réservé, dans son budget 1994, la somme de 1,8 milliard de dollars pour le service d'une dette que les milieux officiels jugent, plus proches de 34 milliards de dollars. Cela étant, les échéances thérotiquement dues par le Nigéria se montent pour l'année 1994 à 5,7 milliards de dollars.

SOCIAL

Cotisants et retraités mis à contribution

Un accord se dessine sur la retraite des cadres

Le patronat et les syndicats ont progressé, mardi 11 janvier, sur la voie d'un accord permettant de rétablir les finances de l'AGIRC, la caisse de retraite complémentaire des cadres. Les partenaires sociaux ont adopté le principe d'un passage du taux d'appel de 117 % actuellement à 121 % en 1994 et 125 % en 1995 (pour 125 francs de cotisation, seuls 100 francs permettront d'acquérir des points de retraite).

Quant aux 1,2 million de retraités de l'AGIRC, ils doivent s'attendre à ne bénéficier d'aucune augmentation de leur pension cette année. En revanche, ils peuvent espérer une revalorisation en 1995. Afin de participer à la prise en charge des cotisations des cadres en chômage, un *«prélèvement de solidarité»* pourrait également leur être imposé. Enfin, il n'est pas exclu que les majorations familiales (représentant de 10 % à 30 % de la pension et accordées aux retraités ayant eu plus de deux enfants) soient revues à la baisse.

Ce dispositif devrait pouvoir faire l'objet d'un accord lors de la prochaine réunion, fixée au 26 janvier, à condition que le patronat accepte que le taux de cotisation, qui peut actuellement varier entre 8 % et 16 % de la partie du salaire située au-dessus de 12 680 francs par mois, soit progressivement porté au taux unique de 16 %.

L'Association Bayard mise en cause

Les organismes de retraites complémentaires ARRCO et AGIRC ont détecté, après plusieurs contrôles, certaines *«anomalies»* dans *«la gestion des fonds propres des différentes caisses»* de l'Association de prévoyance Bayard (APB), selon un communiqué publié mardi 11 janvier.

«A ce stade de nos investigations, ces opérations litigieuses sont de l'ordre de 25 millions de francs», indiquent l'ARRCO et l'AGIRC qui ont *«mandaté les conseils d'administration des institutions en cause pour diligenter les actions judiciaires qui s'avèreront nécessaires»*. Ces indications font suite à une information publiée par la lettre *Protection sociale informations* faisant état de *«graves malversations»* au sein du groupe Bayard.

CONJONCTURE

Malgré la hausse des immatriculations en Grande-Bretagne

Le marché automobile européen a reculé de 15 % en 1993

En immatriculant 2 millions de voitures de moins que l'année dernière, le marché automobile européen a régressé de 15 % en 1993. Les prévisions restent sombres pour 1994, avec une quasi-stagnation du marché.

Après avoir stagné en 1992, le marché automobile européen s'est effondré en 1993, régressant de 15 % pour l'ensemble des 17 pays de l'Union européenne et de l'AELE (Association européenne de libre échange), et de 15,3 % pour les seuls pays de l'Union européenne, selon les statistiques provisoires publiées, mardi 11 janvier, par l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Le total des immatriculations s'élève ainsi à 11,476 millions de véhicules.

Seule la Grande-Bretagne a vu une augmentation de ses immatriculations, de 11,6 %. Décembre a été particulièrement mauvais (– 19,6 %), en Europe de l'Ouest. Ce score doit pourtant être tempéré. Deux phénomènes avaient gonflé artificiellement les ventes de décembre 1992 : les incitations fiscales pour la vente de véhicules dépollués, d'une part, et les achats effectués par les constructeurs eux-mêmes pour améliorer leur classement d'autre part, attitude qu'ils n'ont pas adoptée en 1993. Les baisses ont ainsi été de 18,3 % en France, de 18,9 % en Allemagne, de 24,2 % en Espagne et de 20,4 % en Italie.

Ford devant Fiat

Au classement par marques, le groupe VAG (Volkswagen, Audi, Seat et Skoda) reste toujours le premier. Mais il ne représente plus que 16,42 % des immatriculations totales, contre 17,5 % en 1992. Ses ventes ont chuté de 20,44 % sur l'année (1,4 million d'immatriculations contre 1,64 million en 1992). General Motors (Opel, Vauxhall et Saab) arrive en deuxième position avec 1,46 million de ventes et 12,82 % des parts de marché, contre 12,31 % en 1992. Ce constructeur est suivi par le groupe PSA Peugeot Citroën qui, handicapé par les mauvaises performances de Peugeot en France, n'est pas parvenu à monter, comme il l'espérait, sur la deuxième marche du podium. Mais le groupe de Jacques Calvet progresse cependant légèrement, avec 12,26 % de pénétration contre 12,18 % en 1992.

Ford Europe, pour la première fois de son histoire, passe devant le groupe Fiat et arrive au quatrième rang avec 1,3 million d'immatriculations et 11,38 % de parts de marché, contre 11,20 % en 1992. Le groupe italien (Fiat, Lancia, Alfa Romeo) qui, il n'y a pas si longtemps encore se battait au coude à coude avec le groupe VAG pour la première place, arrive en cinquième position avec seulement 11,11 % du marché, contre 11,89 % en 1992. Il est vrai que Fiat, qui a perdu en 1993 en Europe 340 000 ventes avec seulement 1,27 million d'immatriculations, n'a pu profiter de l'arrivée tardive de la Fiat Punto, remplaçante de l'Uno, et censée représenter le «renouveau» de la firme italienne.

Renault, enfin, conserve la septième place, avec une part de marché européenne qui s'est très légèrement effritée, de 10,6 % à 10,46 %, mais d'excellentes performances sur le marché français. Seul Rover a accru non seulement sa part de marché mais aussi ses ventes en 1993, avec 362 000 immatriculations, soit 30 000 de plus qu'en 1992. Les Japonais ont légèrement progressé de 11,77 % à 12,26 % du marché.

Pour 1994, l'ACEA n'est guère optimiste. Le marché automobile de l'Union européenne devrait connaître une quasi-stagnation, en progressant de moins de 2 %, a annoncé le président de l'ACEA, Giorgio Garuzzo.

TRANSPORTS

Les tarifs d'Eurotunnel

Tarif (1)	Type de véhicule	Aller-retour	Aller-retour 5 jours
Rouge Mai-juin, juillet-août (sauf sam.-dim.)	Voitures Motos	2 500 F 1 000 F	– –
Or Juillet-août (sam.-dim.)	Voitures Motos	2 800 F 1 100 F	– –
Blanc 5 septembre-octobre........	Voitures Motos	2 200 F 900 F	1 400 F 600 F
Bleu Novembre-décembre........	Voitures Motos	1 900 F 700 F	1 200 F 500 F

(1) Tarifs s'appliquant, à partir du dimanche 8 mai, par véhicule et quel que soit le nombre de passagers et la dimension du véhicule.

Président du nouvel Institut monétaire européen

Alexandre Lamfalussy estime «peu probable» une monnaie unique en 1997

Le conseil de l'Institut monétaire européen (IME), qui réunit son président, Alexandre Lamfalussy, et les gouverneurs des banques centrales des Douze, a tenu sa réunion inaugurale mardi 11 janvier à Francfort. Le gouverneur de la Banque d'Irlande, Maurice Doyle, a été nommé vice-président. Lors de sa première conférence de presse, M. Lamfalussy a jugé inévitable la création d'une monnaie unique en Europe, mais pas avant 1999.

FRANCFORT

de notre correspondant

La stratégie a été exprimée par Alexandre Lamfalussy en trois phrases. *«Nous avons eu des difficultés à définir la phase 2 dans le traité de Maastricht. La principale d'entre elles est que pendant cette période* [qui prépare le passage à la monnaie unique européenne] *la politique monétaire reste du domaine des banques centrales nationales mais que, dans le même temps, elles doivent coopérer. Ce n'est pas une contradiction mais cela donne un mandat difficile»*, a expliqué Alexandre Lamfalussy, en anglais devant la presse.

Le baron belge, précédemment président de la Banque des règlements internationaux et nommé à la tête de l'Institut monétaire européen (IME) pour sa connaissance du domaine et sa diplomatie, a choisi. Entre la Bundesbank d'une part, qui estime que durant la phase 2 les politiques monétaires doivent rester exclusivement entre les mains de chacune des douze nations et que l'IME doit se cantonner à la préparation organisationnelle et statistique de la monnaie unique, et ceux qui d'autre part pensent que la politique monétaire des Douze doit être progressivement mise en commun, M. Lamfalussy a choisi une position médiane.

Il argumente : *«Nous sommes dans le même bateau.»* Le degré d'intégration des douze pays européens est si avancé que plus aucun n'a les moyens d'une politique monétaire indépendante. Tous *«ont intérêt à coopérer»*. Il juge, de ce fait, que l'avènement d'une monnaie unique en Europe est inéluctable : *«Je ne sais comment cela arrivera, mais je suis convaincu que le processus ira à son terme.»* Il juge toutefois la première date prévue dans le traité, 1997, *«peu probable»*, et refuse de s'engager sur la seconde, 1999.

M. Lamfalussy a annoncé que Maurice Doyle, gouverneur de la Banque d'Irlande, a été nommé vice-président de l'IME et a confirmé que l'emménagement à Francfort n'aura pas lieu avant l'été. L'IME cherche six directeurs de haut niveau et des bureaux pour accueillir ses 140 collaborateurs à la fin de l'année, effectif qui montera ensuite à 250.

ÉRIC LE BOUCHER

REPÈRES

INTÉRESSEMENT

Michel Giraud envisage la création d'un «compte épargne-temps»

Michel Giraud, ministre du travail, indique dans un entretien publié mardi 11 janvier par *les Echos* que l'avant-projet de loi sur la participation et l'intéressement contiendra *«la création d'un compte épargne-temps»*. *«Ainsi, il sera possible d'attribuer de l'intéressement sous forme de temps»*, souligne M. Giraud. Afin de créer *«un effet-emploi»*, le congé *«qui devrait résulter de cette capitalisation serait d'une durée minimale de six mois»*, précise-t-il. Par ailleurs, ce projet de loi, qui sera discuté lors de la session parlementaire de printemps, ne permettra plus aux entreprises de réserver les formules d'intéressement *«à une catégorie particulière de salariés»*.

CHIMIE ALLEMANDE

Hausse de 2 % des salaires

Le patronat de la chimie de la Rhénanie du Nord et le syndicat IG Chemie ont conclu, mardi 11 janvier, un accord salarial pour 1994. La hausse sera limitée à 2 % et accordée à partir du 1er février pour quinze mois. Les salaires d'embauche seront d'autre part abaissés. Le syndicat demandait un niveau égal à l'inflation de 1994 (3,5 % attendu) et des mesures pour l'emploi. Le patronat souhaite un *Nullrunde*, c'est-à-dire un blocage.

Le compromis trouvé, après trois mois de négociations, sera étendu aux autres régions et aux 700 000 salariés de la chimie allemande. Afin de sauvegarder des emplois, le syndicat a obtenu une flexibilité de la durée du travail par semaine et la possibilité de discuter d'autres mesures au niveau des entreprises comme la limitation des heures supplémentaires ou la création d'heures de formation. La chimie allemande a perdu 33 000 emplois en 1993.

Cet accord, qui intervient après une hausse salariale de 2 % dans les assurances, donne le ton aux autres négociations qui s'ouvrent dans les autres branches, dont la mécanique. Les salaires ont augmenté de 3,8 % en moyenne l'an dernier en Allemagne. – *(Corresp.)*

SECTEUR PUBLIC

Les privatisations pourraient faire basculer 668 000 salariés dans le secteur privé

S'il est intégralement respecté, le programme de privatisation de vingt et une entreprises publiques, adopté en 1993, va radicalement transformer le secteur contrôlé par l'Etat, qui emploie aujourd'hui 1,737 million de salariés en France, répartis dans 2 750 sociétés et filiales.

Selon les estimations rendues publiques, mercredi 12 janvier, par l'INSEE, la mise en œuvre de ces privatisations à la fin de l'année 1992 aurait ainsi fait basculer dans le secteur privé 668 000 personnes travaillant dans 1 760 entreprises et filiales. La part du secteur public serait alors passé de 11,5 % à 7 % des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles, les trois quarts de ces agents étant employés dans sept entreprises nationales (EDF, GDF, Charbonnages de France, SNCF, RATP, La Poste et France Telecom).

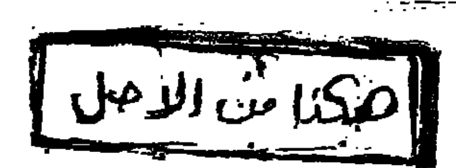
En dehors de ces grandes entreprises, le secteur public remodelé devrait rester également présent dans le domaine de l'armement et être davantage concentré sur le marché intérieur qu'auparavant.

SOCIAL

Le chômage touche 17,5 % de la population active en Espagne

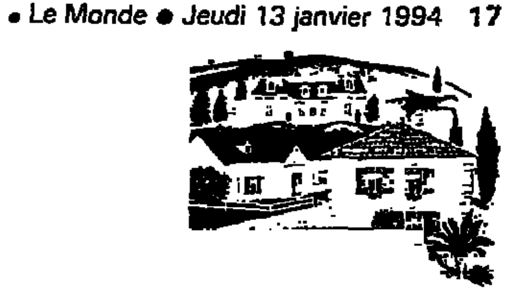
Le taux de chômage en Espagne a atteint 17,54 % de la population active en décembre 1993, soit 2 705 842 sans-emploi, en hausse de 14,6 % en glissement annuel. Pour le seul mois de décembre 1993, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 26 185 personnes par rapport à novembre (+0,98 %). En novembre, il avait progressé de 51 562 personnes par rapport à octobre (+1,96 %).

A la fin 1992, le nombre de chômeurs enregistrés dans les agences de l'Institut national pour l'emploi (INEM), dépendant du ministère du travail, constituait 15,5 % de la population active (2 360 309 personnes). 345 533 personnes sont venues grossir les rangs du chômage en 1993.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



LE MONDE DES CARRIÈRES

HAUTEVILLE HOUSE
Maison d'exil de Victor Hugo à Guernesey recrute pour la saison 94 (1-4 au 30-09) des guides bilingues français-anglais. Étudiants préférés. Adressez CV + photo : 38, Hauteville St. Peter Port, Guernesey. Îles anglo-normandes

Société d'études
Recherche pour vacations
ECONOMISTES
Pour des études sur les secteurs et entreprises. Envoyer CV à Editions de l'Information d'entreprise, 27, rue de Maubeuge, 75009 Paris.

« SESAME AUTISME »
Fédération française Autisme et Psychoses infantiles, 18, rue Etex Paris (75018) recherche pour CAT et FOYER en région parisienne :
Un Psychiatre
à mi-temps, convention collective 66, connaissance autisme, psychose précoce et troubles de la person., bonne connaissance médico-soc. pour adultes. Envoyer vos candidatures uniquement par courrier avec CV à : Monsieur le Directeur ASITP « La Montagne » Route Stratégique 95240 Cormeilles-en-Parisis

DEMANDES D'EMPLOI

EXPERT COMPTABLE
H. 47 a., DES GESTION 20 a. d'exp administrative, polyvalente en entreprises de forte notoriété + connaiss. des gestions commerciales, sérieuses références, recherche immédiatement toute opportunité prof. en région parisienne. Prendre contact après 20 h au 43-87-23-45

H. 40 ans, 15 ans exp. DG, diplômé HEC, recherche challenge - 64-04-90-85

HOMME 23 ans diplômé ESLSCA, trilingue, anglais/allemand, recherche VSNE dans le marketing à l'exportation. Tél. : 41-12-05-30. Fax : 41-12-05-32.

Spécialiste Pologne, Slovaquie, Russie, cherche poste interprète coordonnateur. Tél. : (1) 39-56-41-99.

J.F., 24 ans, BTS CI, expérience marché anglais, recherche poste France ou G.-B. Tél. : 43-33-34-75

J.F. 25 ANS
Niveau bac + 3, expérience de 2 ans dans la communication recherche un poste d'assistante en communication. Écrire sous le n° 8715 « Le Monde Publicité » 15/17, rue du Cᵉ Pierre-Avia 75012 PARIS CEDEX 15

J. F. 40 ans, solide exp. immo., tourisme. Rech. poste à respons. France ou étranger. T. : (1) 44-75-06-02.

J.H., 26 ans, ing. Supelec, trilingue, off., ch. 1ᵉʳ emploi. Ec. ttes prop., rech. tech. ou comm. - 31-97-34-55

J.H. 34 ANS, dix ans d'expérience dans société privée. Technicien en bâtiment, génie civil recherche un poste de chargé d'études-travaux. Formation en DAO/CAO informatique, sécurité, travaux et chantiers. Export souhaité. Tél. : 46-80-38-75.

SECRÉTAIRE TRILINGUE
Débutante BTS, allemand anglais courants, cherche emploi dans secrétariat. Tél. : 60-20-48-87.

INGÉNIEUR-GÉNÉRALISTE
Option chimie-dipl. HEI 25 ans, ch. premier poste BOTTE A. 4, rue Four-du-chapitre 52200 LANGRES Tél. (16) 25-87-85-14

L'AGENDA

Vacances,
3 h de Paris par TGV
JURA
(près de Métabief) en pleine zone nordique. Ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique. location studio indép. et chbres en pension ou demi-pension. Activités : cours et prêt matériel ski de fond. VTT, tir à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison : Rens. et réserv. : (16) 81-49-00-72.

Psychologie
Dévelop. personnel psy orig., extrême. Vidéo-conférence. 3 h : 150 F
G. VIARD (16) 40-62-16-74

appartements ventes

5ᵉ arrdt

CLUNY
Très bel imm., vaste 2 P. Charme except. 1 170 000 F FONCIA – 45-44-55-50

Part. vd 2-3 p., Censier. 58 m², bon état, clair, calme, 1,4 MF - Tél. : 43-36-31-03

Prox. VAL DE GRACE – 245 m² s/2 nivx style maison part. ét. 5 700 000 F – atelier artiste 3 600 000 F 43-26-73-14

VAL-DE-GRACE, p. d. t., 3-4 p., 4ᵉ ét., asc., excel. état, bal., vue dégagée, soleil, 2 800 000 F - 43-25-97-16

6ᵉ arrdt

6ᵉ, RUE D'ASSAS 3 P., imm. ravalé. S/jolie cour pavée, étg. élevé, très clair, tt cft. 1 380 000 CASSIL R. G. 45-66-43-43

ODÉON TRIPLEX 225 m² Possibilité commercial. Soleil. VALETTE : 45-61-44-37

RUE D'ASSAS Très bel imm., 3 P., charme, 6ᵉ ét., sans asc., 1 380 000 F FONCIA – 45-44-55-50

STUDIO INSOLITE avec mezzanine, parfait confort, cave. Rue Bréa. 550 000 F. 43-20-77-47.

7ᵉ arrdt

AV. BRETEUIL
4 P., 5ᵉ étg., balc. VUE 3 600 000 AWI : 42-67-37-37.

ÉCOLE MILITAIRE 2 P., état impeccable calme, clair, 860 000 F CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

R. de BEAUNE studio 21 m², 3ᵉ ét., calme 510 000 F – 45-31-51-10

UNESCO. 44-18-60-93 200 m², stand., 8 P., à rénover 6 300 000 F. URGENT

UNIVERSITÉ-MALAR 240 m², gd standing, 7 P., 9 700 000 F - 44-18-60-93

9ᵉ arrdt

LIÈGE, 5 P. beau 128 m² possib. libéral. Cheminées. Service. Px : 2 850 000 F. VALETTE : 45-61-44-37.

RUE BALLU studio 6ᵉ, asc. tt cft. 450 000 F. VALETTE : 45-61-44-37

10ᵉ arrdt

HAUTEVILLE, loft 200 m² + 80. Caractère. Beaucoup de possib., 3 400 000 F. VALETTE : 45-61-44-37

ST-MARTIN - RÉPUBLIQUE
Paris-10ᵉ. Neuf. Méhaignerie. Avantages fiscaux, standing, Prestations de qualité
ST. : DE 491 000 à 575 000 F
2 PCES : 786 000 F
3 PCES TERRASSE : 1 846 000 F
3-4 P. TERRASSE : 2 105 000 F
DUPLEX TERRASSE : 2 580 000 F
IPM 47-46-12-12

12ᵉ arrdt

GARE DE LYON Beau studio 36 m², bel imm. 580 000 F. 43-38-60-60

PTE CHARENTON 2 P. imm. 90. Terr. 45 m². Calme, soleil. Px : 1 370 000 F. VALETTE : 45-61-44-37

13ᵉ arrdt

Pr. P. Monts., im. 76, 3-4 p., 80 m², s/rue et jard., parf. ét., park., 1 650 000 F - 43-35-18-36

14ᵉ arrdt

14ᵉ, imm. classé, atelier r.-d.-c., 150 m², liv. + 2 ch., 4 100 000 F - 45-46-26-25

Montparnasse, réc., à saisir, 3-4 p., 118 m², bal. à rev., tr. ensol., 2 500 000 - 43-35-18-36

PLAISANCE studio 2ᵉ asc. Pas de vis-à-vis. 450 000 F. VALETTE : 45-61-44-37

Prox. MAIRIE studio + balc., park., 3ᵉ asc., parf. ét. 880 000 F – 43-26-73-14

St-Jacq., stdg, et. él., sol., calme, 3-4 p., 100 m², liv 40 m², 2 gr. ch., 2 bns, balc., park. dble - 43-35-18-36

15ᵉ arrdt

CHARLES MICHELS
Bel ancien 2 P., cuis. bains, calme, charme, 640 000 F FONCIA – 45-44-55-50

FRONT DE SEINE
« TOUR PERSPECTIVE » VUE EXCEPTIONNELLE
3 P., 72 m², park. 1 750 000 F
2 P., 62 m², park. 1 550 000 F
3 P., 78 m², park. 2 100 000 F
FONCIA – 45-40-55-50

FRONT DE SEINE 112 M² 29ᵉ étg. VUE TT PARIS décoré luxe 42-67-37-37.

Mᵒ BIR HAKEIM, 80 m² à rénover, vue Tour Eiffel et verdure, 1 600 000 F RÉSIDENCE ACADIE 2 P, 46 m². 9ᵉ ét. PARK. 950 000 F – 45-31-51-10

PARC GEORGES BRASSENS GD STUDIO + balcon parfait état, calme, clair 790 000 F CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

STUDIO A RAFRAICHIR près rue de Vaugirard, 5ᵉ, ascenseur, bel immeuble, 338 000 F. 43-20-77-47.

16ᵉ arrdt

PL DE PASSY
Beau 2-3 P, tr. bon état Park. poss. 2 000 000 F CASSIL – 45-66-43-43

ÉTOILE ARGENTINE Rare 2 P à rénover 890 000 F – 48-74-46-12

17ᵉ arrdt

CITE DES FLEURS A SAISIR. Beau 2 P 560 000 F – 48-74-46-12

WAGRAM STUDIO tt cft, 6ᵉ étg. asc. soleil 640 000 AWI - 42-67-37-37

18ᵉ arrdt

SACRÉ-CŒUR
Très gd et beau 2 P. Vue superbe. A VOIR. 1 350 000 F CASSIL – 45-66-43-43

19ᵉ arrdt

STUDIO 2 P. NEUF
Forte fiscalité, rentable. Bel imm. livré juin. Calme s/jardin, balc. 43-56-30-33

20ᵉ arrdt

GAMBETTA, récent, 5ᵉ ét. asc., gd studio 40 m², cuis. équip., clair, calme, 630 000 F. PARTENA, 47-42-07-43.

94 Val-de-Marne

VILLEJUIF
Part. vd dans belle résidence F 4 - 90m²
Px : 1 050 000 F
Tél. : 49-69-95-81

Charenton bois, 2 pces, 51 m², 2ᵉ ét. sud, 760 000 F. Tél. : 45-31-51-10.

chalets

AU PAYS DU MONT-BLANC
VOTRE CHALET NEUF individuel construction traditionnelle en bois massif : 3 chbres + garage (terrain compris) de 860 000 F à 1 390 000 F
FOURNY PROMOTION
1/42-93-03-36
FAX : 1/43-87-09-23

pavillons

PART. VD PAVILLON bord de Marne, sur 3 niveaux avec un séjour, une cuisine agencée, une cave, un salon, deux chambres, jardin, garage Tél. : 43-54-87-95

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE (1) 47-20-30-05

locations non meublées offres

Paris

1ᵉʳ CHATELET, r. Rivoli, beau 4 P., 130 m², gd balc., 3ᵉ ét., asc., profess. lib. poss., 10 700 h. ch. PARTENA 47-42-07-43

12ᵉ NATION, 2 P., 48 m², tt cft 3ᵉ étg. asc., bel imm. p d t 4 100 h. ch. – 42-66-36-53

16ᵉ MICHEL ANGE Beau studio 38 m², 4ᵉ, asc., s/jard. 3 750 h. ch. – PARTENA 42-66-36-53

17ᵉ Proche CITÉ DES FLEURS 2 P., 53 m², gd balcon, sans vis-à-vis, 5 000 h. ch. PARTENA – 42-66-36-53

6ᵉ VANEAU, apt 3 P., bien meublé, charme, 6 500 C. C. PARTENA – 47-42-07-43

A LOUER
non professionnel, 3ᵉ Marais, ZP, 70 m², ht 3,30 m. clair, calme, gd salon, 1 ch., cuis. équip., rangements, loc. 1 an renouv., 8 500 F TTC/mois (1) 44-89-36-68 (bureau).

Région parisienne

Maison Les Loges-en-Josas, Yvelines, 4 chbres, séj., 60 m², jard. clos, 11 500 F charges comp. 39-56-41-67

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

VOLTAIRE
SUPERBE 6 pièces immeuble pierre de taille, standing, 3ᵉ, asc. 2 070 000 F. FONCIA. Tél. : 43-67-07-65

7ᵉ, proximité CHAMP-DE-MARS studio, cuisine équipée, salle de bains. Parfait état. Prix : 590 000 F Tél. : 42-66-36-53

9ᵉ, CHAUSSÉE-D'ANTIN Superbe 3-4 p., 80 m², caract., 3ᵉ ét., asc. 1 780 000 F. PARTENA 47-42-07-43

PRIX INTÉRESSANT Mᵒ ST-JACQUES 100 m² récent, tt cft, liv. double, 2 chbres, cuis., 2 bains, loggia, s/jard., 10ᵉ ét. Parking. 48-73-57-80

17ᵉ dans cité des FLEURS 2 p., 30 m² tt cft. Bon état, clair, calme, 530 000 F PARTENA - 42-66-36-53

Arago nf tr. not. réd. dern. ét 3/4 p. 98 m², 2 bns, terr. 23 m², sol calme, urgt 43-35-18-36

Pr. Arago im. 76, liv dble, 3 ch. 108 m², 2 bns, à rafr., calme, sol. park. 2 350 000 F. 43-35-18-36

Pr Denfert b. imm. tap. esc. 2 p., 35 m² ss v.-à-v. parf. état 650 000 F 43-35-18-36

R. de la SANTÉ vd local libre 116 m², pos. ttes activ. prof. ou cial 43-35-18-36

Achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 9ᵉ. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8ᵉ recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite sur demande. 48-22-03-80 - 43-59-68-04

Couple achète appt à Paris 15ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ, 17ᵉ, 9ᵉ, 1ᵉʳ. Min. 70 m². Tél. : 45-31-91-02

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS (1) 47-20-40-03

viagers

15ᵉ, Pasteur, viager occupé, 1 tête, 70 m², belle prestation, 7ᵉ ét., asc., s/jard., 580 000 F + rente 6 500 mois. Tél. : 40-45-07-30

bureaux

Ventes

7ᵉ, r. Verneuil, s/cour rénovée, 150 m² env., en r.-d.-c., + sous-sol s/cour anglaise, parfait état, 4 200 000 F. DVI - 44-18-07-07

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
3ᵉ ARRONDISSEMENT		
F2 62 m², 1ᵉʳ étage	9, rue du Grand-Veneur SAGGEL-VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	6 180 + 757,46 4 449,60
4ᵉ ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 60 m², duplex 2ᵉ ét. possib. park.	6-8, rue des Guillemites CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	6 265 + 663 4 781
5ᵉ ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 69 m², 6ᵉ ét.	22, avenue des Gobelins PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	7 000 + 450 4 981
STUDIO 35 m² 1ᵉʳ ét. park.	11, rue Tournefort GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	4 680 + 447 297
7ᵉ ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 87 m² 3ᵉ étage	69, rue de l'Université PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	9 300 + 908 6 618
2 PIÈCES 50 m² 6ᵉ étage	44, avenue de Saxe CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 500 + 1 050 3 510
15ᵉ ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 45 m², 1ᵉʳ étage cave, park.	45, rue d'Alleray PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 000 + 785 2 846
F5 158 m², 3ᵉ étage	20 *bis*, avenue de Lowendal SAGGEL-VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	19 350 + 3 277,19 13 932
2 PIÈCES 42 m², 6ᵉ ét. park.	126, rue Saint-Charles AGIFRANCE - 45-75-53-68 Frais de commission	6 736 + 484 4 794
16ᵉ ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES + chbre service 133 m² + 16 m² 8ᵉ étage, park.	60-62, avenue Henri-Martin GENERAL IMMOBILIER - 40-16-28-88 Frais d'actes	21 500 + 3 877 850
STUDIO 55 m², RDC	8, rue Piccini CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	5 034 + 671 3 894
17ᵉ ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 136 m² + chbre service, 3ᵉ étage	9, rue des Dardanelles GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	15 800 + 1 856 604
19ᵉ ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 56 m² + bow-window 5ᵉ ét. possib. park.	84, rue de Crimée CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	5 350 + 535 4 122
20ᵉ ARRONDISSEMENT		
6 PIÈCES Duplex, 159 m² + terrasses 20 m² 7ᵉ et 8ᵉ ét., park.	Avenue Gambetta PHENIX-GESTION - 40-30-23-27 DIAMANT VERT	10 390 + 1 590
92 HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 82 m², RDC park.	BOULOGNE 33-35, rue Hanna-Jacquin PHÉNIX-GESTION - 48-25-39-65 Frais de commission	6 000 + 1 880 4 269,60
4 PIÈCES récent 88 m², 1ᵉʳ ét. park.	BOULOGNE 46-48, rue de Bellevue SAGGEL-VENDOME - 46-08-80-36 Commission d'agence	6 600 + 1 168 4 752
5 PIÈCES 108 m², 2ᵉ ét. cave	COURBEVOIE 13, place des Dominos SAGGEL-VENDOME - 46-93-91-53 Commission d'agence	5 076 + 1 657 3 654
4 PIÈCES 127 m² 2ᵉ ét.	BOULOGNE 2, rue du Château AGIFRANCE - 49-03-43-04 Frais de commission	12 752 + 2 106 9 074
6 PIÈCES 230 m², 3ᵉ étage park.	NEUILLY 9, bd Richard-Wallace AGIFRANCE - 49-03-43-04 Frais de commission	20 433 + 3 130 14 540
4 PIÈCES 89 m², 2ᵉ ét. balc. cave, park.	SURESNES 16, rue Salomon-de-Rothschild PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 444 + 1 297 3 874
2 PIÈCES 46 m², 1ᵉʳ étage cave, park.	BOIS-COLOMBES 11, rue Général-Leclerc PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	3 525 + 729 2 508
STUDIO 29 m² + terr. 19 m² 5ᵉ étage park.	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'acte	4 000 + 480 275
94 VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 94,41 m², 3ᵉ étage park.	VINCENNES Avenue du Petit-Parc PHENIX-GESTION - 43-65-58-53 Résidence du Parc Frais de commission	7 700 + 1 031 5 479,32
3 PIÈCES 70 m², 1ᵉʳ étage park.	LE KREMLIN-BICÊTRE 3, rue René-Cassier AGIFRANCE - 46-72-90-17 Frais de commission	4 240 + 1 460 3 319

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de







PHENIX GESTION



SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

INDUSTRIE

Westinghouse va supprimer 6 000 emplois

Le groupe américain Westinghouse a annoncé, mardi 11 janvier, un vaste plan de restructuration comprenant 6 000 suppressions d'emplois sur deux ans dont 3 400 licenciements, l'arrêt de certaines activités, une provision de 845 millions de dollars (4,98 milliards de francs), l'émission de 500 millions de dollars de nouvelles actions *« dans la première partie de 1994 »*, ainsi que la réduction de son dividende annuel de 40 à 20 cents par action.

Une provision supplémentaire de 95 millions de dollars est prise pour avancer à 1994 la vente de la branche Westinghouse Communities.

La cession des activités distribution et contrôle au groupe Eaton permettra de réduire la dette de 1,1 milliard de dollars. Westinghouse est également en discussions avancées pour la cession de sa filiale « fourniture de matériel électrique ».

Le groupe a décidé, en revanche, de conserver les meubles Knoll où une nouvelle équipe dirigeante a été nommée.

Fondé en 1886, très diversifié (centrales électriques et nucléaires, systèmes électroniques), Westinghouse, qui emploie 109 000 personnes, est confronté depuis trois ans à un recul des commandes d'Etat.

Pour 1 mark symbolique

Usinor Sacilor cède sa participation dans Saarstahl

Unn mark, c'est-à-dire un peu plus de trois francs. Le groupe sidérurgique français Usinor-Sacilor vient de se défaire, pour ce prix symbolique, de la participation de 75 % qu'il détenait, depuis 1989, dans Saarstahl, le producteur d'acier long allemand. La nouvelle a été annoncée mardi 11 janvier. L'Etat régional de Sarre est désormais propriétaire à 100 % de l'entreprise de Voelklingen qui employait encore 7 000 salariés avant son dépôt de bilan, au printemps 1993, et qui avait engagé, à l'époque, un plan de restructuration visant à ramener à 4 500 ses effectifs totaux en dix-huit mois.

Ce désengagement n'est pas, à proprement parler, une surprise. Saarstahl, dont la spécialité sidérurgique est l'une des plus exposées à la chute des prix et à la concurrence des aciers de l'Est, avait clos son exercice 1992 sur un résultat net négatif de l'ordre du milliard de francs. En 1993, le rythme des pertes s'est encore précipité, évoluant à une cadence de 100 millions de francs par mois. A l'issue du premier trimestre, une recapitalisation s'avérait nécessaire. Opération refusée par Usinor-Sacilor, qui négociait, alors, avec les autorités sarroises, le dépôt de bilan. Le désengagement du sidérurgiste français, tout juste formalisé, n'est que la conséquence logique de cette décision.

Le montant exact de la prise de contrôle de Saarstahl, en raison des mécanismes complexes d'acquisition, est difficile à définir. La moins-value est toutefois évidente. De plus, les difficultés de Saarstahl ont coûté 1,4 milliard de francs au groupe, évalue-t-on à grands traits chez Usinor-Sacilor. La sortie est peu glorieuse. Le sidérurgiste français, qui estime avoir limité les dégâts, la justifie depuis plusieurs mois par la logique de groupe. *« Par souci de ne pas mettre en péril les autres filiales »* et *« parce qu'il n'y a plus d'argent »*.

De 5 à 6 milliards de pertes

Plus d'argent... L'année 1993 a été redoutable pour le sidérurgiste public. Ses pertes doivent être comprises entre 5 et 6 milliards de francs. Seule Ugine, sa filiale inox, devrait clore son exercice à l'équilibre. Ailleurs, les comptes sont lourdement dans le rouge. Sollac, sa filiale produits plats, et la plus forte contribution aux bénéfices du groupe durant les années fastes de 1988-1990, fait maintenant effet de levier vers le bas. Avant retraitement, des estimations internes au groupe laissaient prévoir un résultat courant négatif de 2 milliards pour 1993. Dans les produits longs, Unimétal, qui a perdu 1 milliard en 1992, devrait être dans le rouge à un niveau légèrement supérieur pour 1993.

Pour récupérer du cash-flow, parce qu'il n'est *a priori* pas question d'obtenir des dotations en capital de l'Etat, parce que des opérations type Crédit lyonnais (fin 1991, la banque entrait à hauteur de 20 % dans le capital d'Usinor-Sacilor, apportant un ballon d'oxygène de 2,5 milliards de francs) ne sont pas rééditables, le groupe public est entré dans une véritable course aux liquidités.

Engagés il y a plus d'un an, les désinvestissements s'accélèrent. Encore tout récemment, le producteur français a dû céder sur le marché une partie de la participation qu'il détenait dans le spécialiste d'aciers inox J and L, une affaire américaine très profitable.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

INTERNATIONAL PAPER : 289 millions de dollars de bénéfice en 1993. – Le groupe papetier américain a réalisé un bénéfice net de 289 millions de dollars (1,7 milliard de francs) contre 86 millions l'année précédente. Le chiffre d'affaires a lui aussi progressé, à 13,7 milliards contre 13,6 milliards. Sensible au quatrième semestre, la progression des bénéfices est notamment due aux *« bonnes performances des produits spécialisés et à l'amélioration de la productivité dans l'ensemble de la société »*, a expliqué, mardi 11 janvier, le PDG d'International Paper, John Georges. Mais les résultats, a-t-il ajouté, continuent d'être déprimés par la baisse générale des prix dans le monde, à la fois pour le papier et pour l'emballage.

HERMÈS INTERNATIONAL : bénéfice net prévu *« de l'ordre de 200 millions de francs »* en 1993. – Le groupe de luxe Hermès International, introduit sur le second marché en juin 1993, prévoit un bénéfice net *« de l'ordre de 200 millions de francs »* pour l'exercice 1993, en progression de 21 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a atteint environ 2,8 milliards de francs l'an dernier, en progression de 15 % par rapport à l'exercice précédent (+ 11 % à taux de change constant). Hermès précise que les ventes du groupe dans le monde ont été *« particulièrement bonnes, en hausse de 18 % »* par rapport à l'exercice précédent, avec *« un développement sensible »* des métiers de la soie, du cuir et du prêt-à-porter, mais un recul des activités du parfum et de l'art de la table.

PARTICIPATION

ALBATROS ET MARCEAU INVESTISSEMENTS : 53,5 % de Bolloré Technologies. – La famille Bolloré et son nouvel allié, Marceau Investissements, détiennent ensemble 53,5 % des droits de vote du groupe diversifié Bolloré Technologies (transports maritimes, industrie, négoce), selon un avis publié mardi 11 janvier par la Société des Bourses françaises (SBF). La famille Bolloré compte directement 10,65 % des droits de vote et indirectement, via son holding de contrôle Albatros Investissement, 31,06 % supplémentaires. Marceau Investissements, fonds d'investissement de l'homme d'affaires Georges Pébereau, possède pour sa part 11,79 % des droits de vote, précise le communiqué de la SBF. Avant la restructuration financière de Bolloré Technologies, qui avait été rendue nécessaire par ses déboires dans le transport maritime, la famille Bolloré détenait, directement et indirectement, 53,81 % des droits.

CESSION

LAPEYRE (groupe Poliet) cède Step-Arcadia à un groupe d'investisseurs. – Les menuiseries Lapeyre, filiale du groupe de matériaux de construction Poliet (groupe Paribas), ont annoncé, mercredi 12 janvier, avoir cédé la totalité du capital de leur filiale Step-Arcadia, spécialisée dans la fabrication de portes et fenêtres en aluminium, à un groupe d'investisseurs dont l'identité n'est pas précisée. Lapeyre ne donne pas le montant de cette cession, mais indique, dans un communiqué, que *« les conditions financières de la cession, qui seront définitivement arrêtées avant la fin du premier trimestre 1994, ne devraient pas remettre en cause les prévisions de résultats pour 1993 »*. Step-Arcadia a réalisé pour sa part un chiffre d'affaires de 189 millions de francs en 1992. Déficitaire il y a deux ans, la société prévoyait d'équilibrer son exploitation en 1993.

SAUVETAGE

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : le CFF confirme sa participation « totalement neutre ». – Le Crédit foncier de France a confirmé sa participation dans la deuxième opération de sauvetage du Comptoir des entrepreneurs (CDE), une participation s'effectuant pour le CFF *« dans une totale neutralité financière, sans préjudice pour ses actionnaires »*. Le Crédit foncier avait déjà participé à hauteur de 200 millions de francs (que lui a procuré l'Etat) à l'augmentation de capital de 1 milliard de francs du printemps 1993, en devenant le deuxième actionnaire du Comptoir (11,5 %). Il avait souscrit également à cette occasion pour 100 millions de francs de titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI). Mais la recapitalisation n'a pas été suffisante. Il a fallu une deuxième opération de sauvetage qui a consisté à sortir du bilan 9 milliards de francs de créances et d'actifs pour les placer dans une société foncière (*le Monde* du 23 décembre 1993). En revanche, l'opération n'est pas *« neutre »* pour les Assurances générales de France (AGF), premier actionnaire du Comptoir, qui a accru sa participation dans le capital à 30 %. Elles ont indiqué récemment que les difficultés du CDE leur auront coûté 1,2 milliard de francs en 1993.

ACQUISITION

TROPICANA (jus de fruits) rachète Hitchcock en Allemagne. – Tropicana, entreprise de jus de fruits du canadien Seagram, a racheté la marque allemande de jus de fruits haut de gamme Hitchcock, afin de prendre pied dans ce pays. Tropicana Europe n'est présent actuellement que dans cinq pays du continent (France, Royaume-Uni, Irlande, Belgique, Suisse) pour des ventes annuelles de quelque 100 millions de dollars (580 millions de francs) en 1993, après deux années de très forte croissance (+ 56 % en 1992 et + 52 % en 1993).

FUSION

BOREALIS rassemblera les activités pétrochimiques du norvégien Statoil et du finlandais Neste. – Les groupes industriels finlandais Neste Corporation et norvégien Statoil ont signé, lundi 10 janvier à Copenhague, un accord de fusion de leurs activités pétrochimiques et polyoléfines qui seront rassemblées dans une société dénommée Borealis. Annoncée au début de l'été (*le Monde* du 29 juin 1993), cette fusion permet de constituer un nouveau géant du plastique en Europe. Cette société, détenue à 50/50 par les deux groupes, aura son siège dans la capitale danoise. Ses capitaux propres seront de 1,6 milliard de marks allemands, son bilan se situera à environ 4 milliards de marks et ses ventes nettes estimées en 1994 à 4 milliards de marks (13,6 milliards de francs). Borealis sera la première compagnie pétrochimique et de polyoléfines (polyéthylènes et polypropylènes) en Europe et la cinquième dans le monde. Elle emploiera plus de 6 000 personnes.

PARIS, 12 janvier ↓ Prises de bénéfice

Des perspectives de résultats inférieurs aux prévisions des analystes pour le groupe Alcatel Alsthom en 1994, ont fait l'effet d'une *douche* froide, mercredi 12 janvier, à la Bourse de Paris qui ces derniers jours nageait en pleine euphorie en raison notamment de l'abondance des liquidités. En recul de 0,86 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers 11 h 30 une perte de 1,22 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient toujours en baisse de 0,99 % à 2 308,19 points. Le montant des échanges qui avait atteint la veille 8,8 milliards de francs, s'élevait à 2,2 milliards de francs. L'optimisme des acheteurs constaté ces derniers jours retombait mercredi matin après la première véritable déconvenue des analystes, soulignait un gestionnaire. En effet, selon un consensus, les analystes s'attendaient à une légère progression des résultats du groupe de télécommunication Alcatel Alsthom (un bénéfice par action de 58,50 francs en 1994 contre 56,10 francs en 1993). Or Pierre Suard le patron du groupe n'est pas de cet avis. Estimant que la crise économique *« n'est pas derrière nous »* il indiquait dans une interview aux *Echos* que le bénéfice net en 1994 devrait être nettement inférieur à celui de 1993. Ce bénéfice devrait fléchir un peu plus fortement que le chiffre d'affaires. Ce dernier devrait baisser cette année de 10 % par rapport à 1993. A la mi-séance, Alcatel Alsthom reculait de 9,3 % à 818 francs dans un marché particulièrement actif de 1,7 million de titres pour un montant de plus de 1,4 milliard de francs.

Des opérateurs s'attendaient depuis quelques semaines à des déconvenues de ce type au cours des prochains mois alors que les analystes conseillent actuellement à l'achat de nombreuses valeurs. Malgré ces à-coups inévitables et jugés même salutaires, les gestionnaires restent dans l'ensemble optimistes en raison de l'abondance des liquidités.

NEW-YORK, 11 janvier ↓ Pause

Wall Street a marqué une pause mardi 11 janvier à la suite, notamment, de prises de bénéfice après deux journées consécutives de records. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 850,31 points, en baisse de 15,80 points (– 0,41 %). Les échanges ont été très fournis avec quelque 304 millions de valeurs traitées. Les baisses ont dépassé les hausses : 1 144 contre 994.

« Il s'agit d'une correction normale » en l'absence de nouveaux facteurs de soutien, a indiqué Bill Allyn, analyste chez Jefferies and Co. Le Dow Jones enregistre sa première baisse des sept premières séances de l'année. Il a progressé de près de 3 % au cours des six séances précédentes. L'ensemble du marché a reculé, à l'exception des valeurs minières et des automobiles. Les premières ont profité d'une remontée du prix de l'or et les autres d'une révision en hausse des résultats financiers des trois constructeurs automobiles par des experts.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 6,23 %, contre 6,24 % la veille au soir.

VALEURS	Cours du 10 janvier	Cours du 11 janvier
Alcoa	74 1/8	71 5/8
Allied Signal Inc.	78 1/8	78 1/4
American Express	29 1/2	30 3/4
ATT	55	54 3/4
Bethlehem Steel	21 1/8	20 7/8
Boeing	42 3/4	42 5/8
Caterpillar Inc.	90 1/2	90 5/8
Chevron	91 3/4	90 3/4
Coca-Cola	43 3/8	42 3/4
Disney Corp.	47 3/4	47 1/8
Du Pont de Nemours	52 3/8	52
Eastman Kodak	48 3/4	48
Exxon	64 5/8	64 1/2
General Electric	105	105 5/8
General Motors	59 1/4	59 3/8
Goodyear Tyre	46 5/8	46 3/8
IBM	59 3/8	58 5/8
International Paper	73 5/8	73
McDonnell Douglas	107 1/4	105 1/4
Merck and Co	37 1/2	37
Minnesota Mining	108 1/4	109 3/4
Morgan (J.P.)	69	69 1/4
Philip Morris	59	58 3/8
Procter Gamble	58 7/8	58 1/2
Sears Roeb. and Co.	53 3/8	52 3/4
Texaco	66	66 1/8
Union Carbide	22 1/8	22 1/4
United Tech.	64	63 3/4
Westinghouse El.	14 1/8	14
Woolworth	24 7/8	24 7/8

LONDRES, 11 janvier ↓ Recul

Les valeurs ont nettement reculé, mardi 11 janvier, au Stock Exchange, affectées par les craintes de pressions inflationnistes qui pourraient retarder une baisse des taux d'intérêt. La séance de Wall Street – où l'on a enregisté une pause – a contribué aux pertes, et l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a clôturé en baisse de 26,8 points à 3 413,8 points, soit un recul de 0,7 %. Quelque 879,2 millions de titres ont été échangés, contre 844,1 millions la veille.

Les craintes d'une remontée de l'inflation ont refait surface après la publication d'une étude du groupe d'informations économiques et financières Dun and Bradstreet, indiquant qu'un nombre croissant de sociétés envisagent d'augmenter leurs prix alors que la reprise se poursuit.

Du côté des valeurs, Eurotunnel, qui a annoncé ses tarifs de traversée pour 1994, a perdu 15 pence à 608. P and O, le premier opérateur de ferries transmanche, a terminé en baisse de 3 pence à 630 après avoir initialement progressé.

VALEURS	Cours du 10 janv.	Cours du 11 janv.
Allied Lyons	6,70	6,72
BP	3,67	3,66
BTR	3,58	3,63
Cadbury	5,37	5,35
Glaxo	6,81	6,84
GUS	6,23	6,18
ICI	7,93	7,94
Reuters	18,85	18,70
RTZ	8,48	8,51
Shell	7,37	7,38
Unilever	11,96	11,73

TOKYO, 12 janvier, ↑ Le rebond se poursuit

La Bourse de Tokyo a fini en hausse mercredi 12 janvier pour la sixième séance consécutive, grâce à un rebond en fin d'après-midi, après une journée en dents de scie. L'indice Nikkei a gagné en clôture 308,63 points, soit 1,7 %, pour s'inscrire à 18 793,88 points.

La hausse a été alimentée par des achats liés à l'indice et la reprise des achats étrangers sur une large frange de la cote. Les opérateurs ont, quant à eux, racheté leurs découverts. *« Les institutions japonaises sont toujours très enclines à vendre. Elles se réjouissent de l'intérêt des étrangers »*, observe Robert Owen (Schroder Securities).

VALEURS	Cours du 11 janvier	Cours du 12 janvier
Bridgestone	1 350	1 380
Canon	1 560	1 570
Fuji Bank	1 980	1 970
Honda Motors	1 590	1 580
Matsushita Electric	1 570	1 570
Mitsubishi Heavy	670	673
Sony Corp.	5 790	5 780
Toyota Motors	1 830	1 830

CHANGES

Dollar : 5,9057 F ↓

Mercredi 12 janvier, le deutschemark se repliait à 3,3984 francs sur le marché des changes parisien contre 3,4002 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar s'échangeait à 5,9057 francs contre 5,9180 francs mardi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	11 janv.	12 janv.
Dollar (en DM)	1,7400	1,7385
TOKYO	**11 janv.**	**12 janv.**
Dollar (en yens)	112,45	112,19

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 janv.) .... 6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (11 janv.) .... 3 %

BOURSES

PARIS	10 janv.	11 janv.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 317,25	2 331,33
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 614,60	1 626,88
Indice SBF 250	1 546,91	1 559,03
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	**10 janv.**	**11 janv.**
Industrielles	3 865,51	3 850,31
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	**10 janv.**	**11 janv.**
100 valeurs	3 440,60	3 413,80
30 valeurs	2 615,10	2 606,70
FRANCFORT	**10 janv.**	**11 janv.**
Dax	2 233,79	2 228,75
TOKYO	**11 janv.**	**12 janv.**
Nikkei Dow Jones	18 485,25	18 793,88
Indice général	1 500,84	1 511,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9070	5,9090	5,9520	5,9560
Yen (100)	5,2516	5,2581	5,3038	5,3136
Ecu	6,5839	6,5921	6,5819	6,5934
Deutschemark	3,3985	3,3995	4,4016	4,4040
Franc suisse	4,0150	4,0192	4,0367	4,0440
Lire italienne (1000)	3,4736	3,4769	3,4558	3,4611
Livre sterling	8,8256	8,8316	8,8437	8,8534
Peseta (100)	4,1009	4,1038	4,0741	4,0800

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/16	2 3/16	1 15/16	2 1/16
Ecu	6 1/2	6 5/8	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8
Deutschemark	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 3/16	8 7/16	8 1/16	8 5/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	9 1/8	9 1/2	8 3/4	9	8 5/16	8 1/2
Franc français	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	5 7/8	6

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 12 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 1,03 % (2307,43)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/06/93	EDF-GDF 3%	5750	–	–
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1108	1100	–
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1080	1080	–
24/10/93	Renault (T.P.)	2535	2527	– 0,32
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2625	2580	– 1,71
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1255	1280	+ 1,99
01/09/93	Thomson S.A (T.P)	1100	1100	–
16/07/93	Accor 1	676	668	– 1,18
01/07/93	Air Liquide 1	894	886	– 0,89
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	902	812	– 9,98
28/06/93	Alcatel Cable 1	770	719	– 6,62
25/06/93	Alspi 1	437	436,90	– 0,02
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	667	649	– 2,70
21/07/93	Axa 1	1600	1580	– 1,25
15/06/90	Bail Equipement 1	51,70	–	–
12/07/93	Bail Invest. 1	1183	1182	– 0,08
28/09/93	Bancaire (Cie) 1	659	641	– 1,38
15/06/90	Banque Colbert C2	164,80	166	+ 0,73
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	706	705	– 0,14
15/09/93	Berger (M) 2	1368	1320	– 3,51
21/12/93	Bertrand Faure 2	551	558	+ 0,91
15/07/93	BIC 1	1370	1363	– 0,51
01/07/92	BIS 1	253,50	252,30	– 0,47
–	BNP 1	287	280,80	– 2,16
15/07/92	Bollore Techno. 1	385,10	384,70	– 0,10
17/05/93	Bongrain 1	3204	3096	– 3,37
20/12/93	Bon Marche (Au) 1	784	780	– 0,51
30/07/93	Bouygues 1	752	752	–
28/06/93	BSN 1	993	979	– 1,41
18/08/93	Canal + 1	1147	1152	+ 0,44
19/07/92	Cap Gemini Sogeti1	191	189,50	– 0,78
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	203,80	198,90	– 2,40
30/04/93	Carrefour 1	4180	4153	– 0,65
10/06/93	Casino Guichard 1	196,80	197,80	+ 0,51
10/06/93	Casino Guich.ADP 1	159	154	– 3,14
21/06/93	Castorama Dl (Li)1	965	950	– 1,55
28/06/93	Caumartin Part(M)2	420	430	+ 2,38
22/06/93	C.C.F. 1	295,80	292,30	– 1,18
30/09/91	CCMC-Manoghi(Ly) 2	71,75	71,05	– 0,98
21/06/93	Cegid (Ly) 1	485	485	–
31/07/91	Centrest (Ny) 2	31	31,70	+ 2,26
01/07/93	CEP Communication1	446,10	444	– 0,47
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	142,70	139,50	– 2,24
26/03/93	Cetelem 1	1445	1425	– 1,38
15/06/93	CGIP 1	1265	1289	+ 1,89
25/06/93	Chargeurs 1	1390	1380	– 0,72
03/11/93	Christian Dior 1	385	381	– 1,04
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B2	359	357	– 0,56
15/07/93	Clarins 1	576	573	– 0,52
05/07/93	Club Mediterranee1	373,90	371,80	– 0,56
29/06/93	Colas 1	1276	1265	– 0,86
21/09/93	CGP (Papiers)(Ly)2	780	760	– 2,56
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	–	–
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1760	1741	– 1,08
01/07/93	CPR Paris.Reesc. 1	567	562	– 0,88
28/06/93	Credit.F.France 1	1269	1272	+ 0,24
15/06/93	Credit Local Fce 1	480	482,30	+ 0,48
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	790	790	–
01/06/93	Credit National 1	735	732	– 0,41
–	CSEE 1	633	625	– 1,26

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
28/12/93	Damart 1	5730	5750	+ 0,35
17/08/93	Dassault-Aviation1	521	497	– 4,61
06/05/92	Dassault Electro 1	487,90	480,10	– 1,67
18/06/93	De Dietrich 1	2410	2399	– 0,46
03/06/93	Degremont 1	592	592	–
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2	38,70	39,40	+ 1,81
23/08/91	Dev.R.Sud-Est.y/2	68	–	–
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1	386,70	384	– 0,70
25/05/93	Docks France 1	726	716	– 1,38
10/07/92	Dynaction 1	128	128,80	+ 0,63
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2958	2969	+ 0,64
04/06/93	EBF (Epeda B.) 1	929	915	– 1,51
01/07/93	Ecco 1	675	671	– 0,59
31/12/93	Effage(ex Foug.)1	1458	1443	– 0,89
02/07/93	Elf Aquitaine 1	406,10	407	+ 0,22
03/06/93	Elf Sanofi 1	1067	1085	+ 1,69
02/07/93	Eraup-Elf CPet 1	374	362,10	– 3,18
12/07/93	Eridania Beghin 1	1017	999	– 1,77
02/07/93	Essilor Intl 1	710	725	+ 2,11
02/07/93	Essilor Ind ADP 1	500	498,10	– 0,38
16/06/93	Esso 1	1094	1085	– 0,82
09/12/93	Eurafrance 1	2440	2450	+ 0,41
23/02/93	Euro Disney 1	33,85	35,35	+ 4,43
03/09/93	Euro RSCG W.W 1	675	651	– 3,56
05/04/93	Europe 1- 1	1810	1785	– 1,38
–	Eurotunnel 1	55	57,05	+ 3,73
–	Filipacchi Medias1	910	909	– 0,11
28/06/93	Finextel 1	172	172	–
–	Fives-Lille 1	592	580	– 2,03
29/07/93	Fromageries Bel 1	5470	5470	–
30/06/93	Galeries Lafayet.1	2350	2410	+ 2,55
05/07/93	GAN 1	540	533	– 1,30
15/06/93	Gascogne (B) 1	565	557	– 1,42
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2115	2101	– 0,66
12/07/93	Geophysique 1	589	588	– 0,17
12/02/93	Groupe Andre S.A.1	723	722	– 0,14
25/06/93	Groupe De La Cite1	884	873	– 1,24
09/09/93	GTM-Entrepose 1	568	550	– 3,17
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1940	1912	– 1,44
06/09/93	Havas 1	459,50	452,30	– 1,57
30/09/93	IDIA 1	257,40	255	– 0,93
30/07/93	Imetal 1	625	627	+ 0,32
09/09/92	Immob.Phenix 1	109,80	110	+ 0,18
30/07/93	Ingenico 1	162,90	162	– 0,55
01/09/93	Ins.Merieux Ist. 1	2235	2221	– 0,63
30/06/93	Interbail 1	520	520	–
29/09/92	Intertechnique 1	565	562	– 0,53
05/07/93	Jean Lefebvre 1	1469	1460	– 0,61
26/03/93	Klepierre 1	771	772	+ 0,13
07/07/93	Labinal 1	873	850	– 2,63
12/08/93	Lafarge Coppee 1	475,80	472	– 0,80
13/07/93	Lagardere (MMB) C1	150	147	– 2
02/06/93	Lapeyre C1	361,70	356	– 1,58
06/07/93	Lebon 2	295	295	–
15/06/93	Legrand 1	6100	5900	– 3,28
15/06/93	Legrand ADP 1	4611	4570	– 0,89
10/09/92	Legris Indust. 1	237	236,90	– 0,04

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/07/93	Locindus 1	1090	1085	– 0,46
30/11/93	LVMH Moet Vuitton1	4120	4098	– 0,53
29/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	602	602	–
30/11/93	Marine Wendel 1	432	428	– 0,93
08/07/93	Metra-Hachette 1	156	159,10	+ 1,99
04/07/90	Metaleurop 1	73,60	73	– 0,82
29/06/90	Metrologie Intl 1	16	16	–
07/07/93	Michelin 1	240	235,40	– 1,92
14/09/92	Moulinex 1	121,90	122	+ 0,08
17/08/93	Navigation Mixte 1	1161	1160	– 0,09
09/07/93	Nord-Est 1	171	167	– 2,34
–	Norilon (Ny) 1	650	638	– 1,85
–	Olipar 1	30	30	–
25/08/92	Oreal 1	1370	1385	+ 1,09
07/06/93	Paribas 1	516	522	+ 1,16
08/07/93	Pechiney CIP 1	407	403,10	– 0,96
01/07/93	Pechiney Intl 1	217	220,30	+ 1,52
17/05/93	Pernod-Ricard 1	440,40	443,10	+ 0,61
05/07/93	Peugeot 1	834	824	– 1,20
05/07/93	Pinault-Printemps1	977	970	– 0,72
09/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	832	824	– 0,96
30/09/93	Poliet	472	461,50	– 2,44
10/06/93	Primagaz 1	1090	1058	– 2,94
10/06/93	Promodes 1	1119	1134	+ 1,34
05/08/90	Radiotechnique 1	465	458	– 1,50
05/07/93	Redoute(S.A.La)1	1120	1110	– 0,89
01/10/93	Remy Cointreau 1	248	255	+ 2,82
01/07/93	Rexel 1	730	713	– 2,33
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	149,30	149,50	+ 0,13
25/06/92	Rochette (La) 1	40,40	38,70	– 4,21
01/07/93	Roussel Uclaf 1	735	730	– 0,68
09/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	4510	4505	– 0,11
15/06/93	Sade (Ny) 1	159	159	–
07/07/93	Sagem 1	3250	3251	+ 0,03
30/07/93	Saint-Gobain 1	637	644	+ 1,10
07/07/93	Saint-Louis 1	1670	1674	+ 0,24
01/10/93	Salomon (Ly) 1	2370	2350	– 0,84
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	525	520	– 0,95
07/07/93	Sat 2	2950	2880	– 2,37
28/12/93	Saupiquet (Ns) 1	1219	1211	– 0,66
21/07/93	Schneider 1	464	451	– 2,80
–	SCOA 1	9,80	9,70	– 1,02
20/08/92	SCOR S.A 1	611	600	– 1,80
09/06/93	S.E.B.1	535	530	– 0,93
19/07/93	Sefimeg 1	555	558	+ 0,54
12/07/93	Selectibanque 1	211	213	+ 0,95
09/08/93	SFIM 2	1226	1245	+ 1,55
10/08/93	SGE 1	295	290	– 1,69
05/08/93	Simco 1	780	845	– 7,86
12/07/93	S.I.T.A 1	877	901	+ 2,74
30/09/93	Skis Rossignol 1	2290	2280	– 0,44
08/07/93	Sligos 1	584	579	– 0,86
07/06/93	Societe Gale A 1	763	750	– 1,70
29/09/80	Sodecco (B) 2	40	39,90	– 0,25
25/05/92	Sodero (Ns) 2	54,20	56	+ 3,32
05/03/93	Sodexho 1	1150	1145	– 0,43
05/07/93	Sogenal (Ny) 2	171	170	– 0,58

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
25/06/93	Sommer-Allibert 1	2159	2121	– 1,76
30/06/93	Sophia 1	538	535	– 0,56
13/05/93	Sovac 1	1932	1915	– 0,88
31/07/91	Spie Batignolles 1	520	500	– 3,85
15/07/93	Strafor Facom 1	650	646	– 0,62
30/07/93	Suez 1	358,50	356,20	– 0,64
25/06/93	Synthelabo 1	222	222,50	+ 0,23
12/07/93	Thomson-CSF 1	195,60	198	+ 1,23
14/06/93	Total 1	323,50	325,50	+ 0,62
05/07/93	UAP 1	625	633	+ 1,28
30/03/92	UFB Locabail 1	488	480	– 1,64
30/09/93	UGC DA(ex Robur)M1	241	238,10	– 1,20
05/07/93	UIC 1	538	540	+ 0,37
30/07/93	UIF 1	726	724	– 0,28
06/07/93	UIS 2	1020	1020	–
10/08/93	Unibail 1	638	630	– 1,25
08/07/93	Valeo 1	1515	1430	– 5,61
16/07/92	Vallourec 1	276	268	– 2,90
29/12/93	Vie Banque 1	426	425	– 0,23
14/06/93	Worms & Cie 1	350	345,10	– 1,40
18/02/93	Zodiac 1	2498	2465	– 1,32
28/06/93	Elf Gabon 1	1085	1080	– 0,46
15/12/93	American Barrick 1	175	176,90	+ 1,09
10/11/93	American Express 1	176,60	183	+ 3,62
01/11/93	A.T.T. 1	329,80	328	– 0,55
03/09/93	Anglo American 1	290,90	285	– 2,03
17/12/93	Angold 1	550	563	+ 2,36
31/10/93	Banco Santander 1	270	275	+ 1,85
30/04/93	B.A.S.F. 1	1023	1018	– 0,49
28/04/93	Bayer 1	1231	1222	– 0,73
03/12/93	Blyvoor Group 1	31,60	31,60	–
17/09/93	Buffelsfontein 1	78	75,70	– 2,95
15/11/93	Chase Manhattan 1	205	203,70	– 0,63
27/05/93	Daimler Benz 1	2900	2875	– 0,86
03/11/93	De Beers 1	151,10	153,20	+ 1,39
21/05/93	Deutsche Bank 1	2924	2899	– 0,85
17/05/93	Dresdner Bank 1	1533	1503	– 1,96
04/08/93	Driefontein 1	77,70	78	+ 0,39
14/12/93	Du Pont Nemours 1	309,70	306,60	– 1
03/01/94	Eastman Kodak 1	336,50	339,80	+ 0,98
–	East Rand 1	9,60	9,55	– 0,52
30/12/93	Echo Bay Mines 1	82,45	84	+ 1,88
01/08/93	Electrolux 1	217	205,60	– 5,25
24/05/93	Ericsson 1	260	261	+ 0,38
10/12/93	Exxon Corp. 1	387	384,30	– 0,70
01/12/93	Ford Motor 1	399	405,80	+ 1,70
17/12/93	Freegold 1	103,20	103,90	+ 0,68
25/11/93	Gencor Limited 1	12,75	12,70	– 0,39
25/10/93	General Electric 1	625	626	+ 0,16
10/12/93	General Motors 1	354,90	351	– 1,10
25/05/93	Generale Belgique1	444,10	454	+ 2,23
04/10/93	Grd Metropolitan 1	43,40	43,30	– 0,23
08/11/93	Guinness Plc 1	43	43	–
04/01/94	Hanson Plc 1	24,20	24,40	+ 0,83
28/02/92	Harmony Gold 1	35,75	37	+ 3,50
12/01/94	Hewlett-Packard 1 ■	493,70	496,40	+ 0,55
10/12/93	Hitachi 1	43,90	44,90	+ 2,28

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
28/04/93	Hoechst 1	1033	1027	– 0,58
10/12/93	I.B.M 1	349	347,40	– 0,46
04/10/93	I.C.I 1	63,50	63,85	+ 0,50
01/01/94	I.T.T. 1	545	542	– 0,55
15/11/93	Ito Yokado 1	275	270,10	– 1,78
20/12/93	Matsushita 1	81,90	81,50	– 0,49
17/12/93	Mc Donald's 1	348	342	– 1,72
03/01/94	Merck and Co 1	220	219	– 0,45
12/12/93	Minnesota Mining 1	842	847	+ 0,78
14/12/93	Mitsubishi Corp. 1	55,55	–	–
10/12/93	Mobil Corporat. 1	469	–	–
15/10/93	Morgan J.P. 1	424	409,10	+ 1,26
01/08/93	Nestle SA Nom.1	5405	5330	– 1,39
01/07/93	Nippon MeatPacker1	81,85	83	+ 1,41
25/05/93	Norsk Hydro 1	184,10	185,10	+ 1,09
24/12/93	Ofsil 1	250	257,20	– 1,09
25/05/93	Petrofina 1	1643	1681	+ 2,31
18/01/94	Philip Morris 1	347	344,20	– 0,81
25/04/90	Philips N.V 1	132	127,90	– 3,11
20/12/93	Placer Dome Inc 1	153,10	157	+ 2,56
15/11/93	Procter Gamble 1	348	–	–
15/07/93	Quilmes 1	260	260	–
05/08/93	Randfontein 1	66,50	67,30	+ 1,20
30/11/93	Rhone Poul.Rorer 1	235,70	234,40	– 0,63
21/09/93	Royal Dutch 1	637	635	– 0,31
06/08/93	R.T.Z 1	74,90	73,10	– 2,27
–	Saatchi & Saatchi1	13,60	13,50	– 0,74
14/12/93	Sega Enterprises 1	474	475	+ 0,21
17/09/93	Saint-Helena 1	61,50	62,20	+ 1,14
07/01/94	Schlumberger 1	353	351,10	– 0,54
01/11/93	Shell Transport 1	64,65	64,40	– 0,39
12/03/93	Siemens 1	2546	2581	– 2,46
02/12/93	Sony Corporation 1	306,50	306	– 0,16
14/12/93	Sumitomo Bank 1	106,30	105,70	– 0,56
20/12/93	T.D.K 1	204,10	206	+ 0,93
27/07/93	Telefonica 1	78,90	78,85	– 0,06
10/12/93	Toshiba 1	37,25	37,05	– 0,54
30/12/93	Unilever 1	687	672	– 2,18
10/12/93	Unit.Technologie 1	376,20	377,10	+ 0,24
17/09/93	Vaal Reefs 1	640	632	– 1,25
04/06/93	Volkswagen A.G 1	1528	1540	+ 0,79
03/05/93	Volvo (act.B) 1	417	408	– 2,16
17/09/93	Western Deep 1	270	273	+ 1,11
01/01/94	Xerox Corp. 1	538	–	–
07/12/93	Yamanouchi 1	112	114	+ 1,79
–	Zambia Copper 1	4,88	4,81	– 1,43
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	121,55	1,701
CEPME 8,5% 88 CB	110,90	4,541
CEPME 9% 89 CA#	117,39	3,600
CEPME 9% 92-06 TSR	122,40	5,005
CFD (CCCE)9,7%90CB	125,85	9,092
CFD ex(CCCE)8,6%92CB	121,30	7,917
CFF 10% 88-98 CA#	119,01	2,247
CFF 9% 88-97 CA#	112,25	2,498
CFF 10,25% 90 CA#	128,48	8,508
CLF 8,9% 88 CA#	118,15	5,584
CLF 9%88-93/98 CA#	113,39	8,507
CNA 9% 4/92 CB	124,15	6,238
CRH 8,6% 92-93 CB	118,25	4,042
CRH 8,5% 87-88 CA#	113,94	7,289
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,70	7,799
EDF 8,6% 92 CA#	120,56	6,550
Emp.Etat 10,8%79	102,88	3,847
Em.Etat10,26%86 CA	110,20	8,602
Emp.Etat 8%7/93-97	103,84	2,959
Finansder 9%91CB#	124,90	1,159
Finansd.8,6%92 #CB	117,91	8,247
Floral9,75% 90 CA#	128,75	4,505
OAT 9,90% 12/97 CA#	116,95	0,814
OAT TMB 01/99 CA	99,15	8,103
OAT 10% 5/00 CA#	124,38	6,381
OAT 01 TME CA	100,74	5,538
OAT 8,5%11/02 CA #	128,14	1,118
OAT 8,50% 19 CA #	128,73	1,840
OAT 8,50%92-23 CA#	129,50	6,101
PTT 11,2% 85 CB#	110,29	1,326
SNCF 8,8% 87-93CA	114,45	8,294
Lyon.Eaux 6,5%90CV	985	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	477,20	474
Bains C.Monaco 2	1010	1010
B.Hypoth.Europ	118	–
B.N.P Intercont.2	455,50	441
Bidermann Intl	261	–
B T P (la cie) 2	31	30,80
Cambodge	980	1000
Carbone Lorraine 2	592	590
Case Poclain 2	2,55	2,80
CBC 1	431	430
Centenaire Blanzy	309,50	309,50
Ceragen Holding	25	–
Champex (Ny)	9	9
CIC Un.Euro.CIP 1	410,10	403,20
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	2851
Cpt Lyon Alem.2	426	427
Concorde-Ass Risq2	1085	1099
Constr.Met.Prov.	12,50	–
Credit Gen.Ind.	82	81,40
Darblay	630	530
Didot Bottin	580	580

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2355	–
Ecia 1	698	694
Ent.Mag. Paris	4800	–
Eridania Beghin CI	865	864
Fidei(ex)immofice)2	354	354,90
Finalens	410	410
F.I.P.P.	250	258,90
FNAC 2	3000	–
Fonciere (Cie)	685	–
Foncina	510	–
France I.A.R.D	450	460
France S.A 1	2114	2150
From. Paul-Renard	2050	–
Gaumont 2	860	860
Gendim	373	375
Gevelot	561	570
G.F.C. 1	545	549
G.T.I (Transport)	357	364,50
Immobail 2	530	529
Immobanque 2	1010	1029
Im.Marseillaise 2	7400	7800
Invest.(Ste Cle.)	1895	1900
Lille Bonnieres	1410	1400
Localinanciere	470	475
Louvre 1	247,90	248
Lucia	135	140
Machines Bull 2	24,15	23,10
Mag.Uniprix	180	189
Metal Deploye	259,90	265
Mors 2	38,50	38,90
Navigation (Nie)	138	–
Optorg 2	399	399
Oreal (CI)	1049	1095
Origny-Desvroise	985	987
Monoprix	1471	1475
Paluel-Marmont	380	395
Parfinance	222	222
Paris Orleans	280	–
Piper Heidsieck	765	780
Porcher	277,10	–
Promodes (CI)	950	–
Publicis 2	1120	1100
Rochefortaise Com.	767	780
Rosario 2	193,80	193
Rougier	376	370
Safaa	242	242
S.A.F.I.C Alcan	185	175,80
Saga	590	590
Salins du Midi 2	560	570
Savoisienne M.	182	–
Sific 2	908	905
S.I.P.H.	91	93
Sofal	460	–
Sofio	250,10	–
Softara	78,40	71
Sofragi	3750	–
Steelure Autogane	885	887
Savabail	480	–
Taittinger 1	2710	2750
Tour Eiffel	277	–
Ufiner Colreth	1810	1807
Vicat 2	515	–
Virax	104	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	562	562	Kubota Corp.	28,10	–
Akzo NV	538	–	Noranda Mines	115,30	112,10
Alcan Aluminium	131	–	Olivetti Priv.	5,45	–
American Brands	194	–	Pfizer Inc.	401	402
Arbed	559	–	Ricoh Cy	36,15	–
Asturienne Mines	110,10	–	Robeco	387	383,40
Banco Pop. Espanol	651	660	Rodamco N.V.	206	202,30
Banque Regl.Inter.	40800	40000	Rolinco	390,70	390
Chrysler Corp.	343,10	358,90	Saipem SPA	8	–
C.I.R SPA	4,15	–	Sears Group Plc	38	38
Commerzbank AG	1241	1300	SKF Aktiebolaget	98	100,80
Dow Chemical Co.1	350,20	350	Tenneco Inc.	309	–
Fiat Ord.	15	15	Toray Ind.	31	–
G.B.L.(Brux.Lamb.)	682	–	West Rand Cons.	5,80	5,70
Gevaert	1205	–		–	–
Glaxo Holdings Plc	59,20	59,30		–	–
Goodyear T.& R.Cy	280	270		–	–
Honeywell Inc.	191	–		–	–
Johannesburg Cons.	114	–		–	–

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	–	Molex	153,20	–
Benedictine	5250	–	Off.Com.Pharm. *	950	–
Blanzy-Ouest*	850	–	Partic.Percier *	192,60	–
Brasseries Maroc	390	–	Rorento	303,80	–
Calciphos*	73,50	–	St-Dominique(Fin)	154	–
Canadien Pacifique	104,80	–	St Gobain Emball.*	1821	–
CGH Cogenhor ack.*	7	–	Schlumberger Ind.*	430	–
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	486,50	–	SEPR *	1085	–
Cie Industrielle*	6000	–	SPR "B" nom.	290	–
Coparex Inter.*	552	–	Stemi	655	–
Cr.Universel (Cie)	246	–	Testut-Aequitas	100	–
CEAC *	75,85	–	Waterman *	1100	–
Grace and Co	240	–		–	–
Groupe Victoire	1480	–		–	–
Table France*	257,80	–		–	–
Konink. Pakhoed	75,10	–		–	–
Lecteurs Monde+ *	284	–		–	–

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	–	I.C.C. 2	235	236
Bairon (Ly) 2 #	619	620	Idianova	88,35	–
Boisset (Ly)	275	270	Immob.Hotel. 2 #	1264	1265
CRCAM Paris IDF 1	1285	1259	Int. Computer	157	155
Calberson	425	428,20	IPBM	84,80	82,90
Cardif SA 1	1338	1329	N.S.C Schlum.Ny	1180	1135
CEGEP #	188	159,70	Seribo	407,50	400
CFPI	194,90	198	Sopra	312	315
C.N.I.M 1	1380	1380	TF1-1	532	525
Codetour	385	370	Thermador Hold(Ly)	575	588
Creeks	171	170	Unilog	328	329
Dauphin OTA	318	310	Viel et Compagnie#	259,90	259
Devanlay 2	1338	1322	Vilmorin et Cie#2	431	430
Labor.Dolisos	140	149		–	–
Editions Belfond	100	98,80		–	–
Europ Propulsion 2	345	350		–	–
Finabail	183	186,30		–	–
Finacor	238	248		–	–
G.L.M. S.A.	1120	1100		–	–
Gravograph	280	208		–	–
Guintoli	918	790		–	–

Sicav (sélection) 11 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	284,25	276,84
Actimonétaire C	32697,35	32697,35
Actimonétaire D	31172,02	31172,02
Améri-gan	9468,22	9046,37
Amplitude	877,29	851,74
Antigone trésor	745795	745795
Arbitr. Court Terme	8317,22	8317,22
Associé Première	34416,44	34416,44
Associc	1258,82	1258,82
Atout Amérique	117,58	114,69
Atout Asie	113,31	110,55
Atout Futur C	623,82	608,60
Atout Futur D	614,37	599,39
Aurecic	1989,21	1931,27
Avenir Alizes	2014,46	1974,98
Axa Capital	220,36	213,94
Axa Court Terme	9194,44	9194,44
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1221,22	1185,65
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	1013,67	984,15
Axa Europe	148,07	143,76
Axa Investiments	139,99	135,91
Axa NPI	185,17	179,78
Axa Ob.Fr.Extrans	173,62	168,56
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	163,88	159,11
Axa Prem.Ex.Agepra	136,29	132,33
Axa Sél.Ex.Dr.Sole	171,73	166,73
Axa Valeurs PER	174,56	169,48
Cadence 1	1132,61	1110,40
Cadence 2	1135,86	1113,89
Cadence 3	1127,77	1105,66
Capimonétaire	7166,41	7159,25
Capioblig	8004,84	7926,31
Capitacic	1700	1674,88
Cicamonde	1383,85	1343,54
Cnemis	1607,44	1577,47
Comptavalor	4896,43	4830,38
Credit Mutuel Capital	1555,44	1524,84
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	782,77	782,77
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	123,53	120,22
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	121,34	118,09
Cred.Mut.Ep.J	19929,53	19928,53
Cred.Mut.Ep.long.T	235,10	228,81
Cred.Mut.Ep.Monde	1469,39	1427,14
Cred.Mut.Ep.Quatre	1184,64	1152,93
Dieze	1784,15	1731,26
Drouot France	1138,97	1105,80
Drouot Sécurité	278,58	282,78
Ecocic	1308,49	1270,38
Ecuper	147,32	143,03
Ecur. Actions Inter.	222,34	215,86
Ecur. Capicourt	205,65	204,54
Ecur. Capitalisation	3171,28	3139,88
Ecur. Expansion	555808,07	554808,36
Ecur. Géovaleurs	2918,15	2833,16
Ecur. Investissement	184,39	179,02
Ecur. Monepremière	77192,51	77192,51
Ecur. Monétaire	22582,14	22582,14
Ecur. Trésorerie	2780,32	2780,32
Ecur. Trimestriel	2171,62	2150,12
Elancial	147,76	143,46
Emergence Poste	118,09	115,62
Energie	429,38	409,83
Epercic	4158,29	4158,29
Epercourt-Sicav	4499,04	4487,82
Epargne Associat.	27046,97	26738,01
Epargne-Unie	1709,19	1687,59
Eofi Cash capi.	9108,38	9106,38 ◆
Eurco Solidarité	1254,68	1242,25 ◆
Eurocic Leaders	1394,63	1354,61
Eurodyn	1539	1501,46

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8674,48	8340,85
Fonsicav	16889,49	16656,18
France-gan	15555,70	14957,40
France Garantie	296,63	290,04
France Obligations	517,33	512,21
Francic	618,90	600,87
Francic Pierre	145,98	141,73
Francic-Régions	1488,64	1454,99
Fructi-Associations	48,11	40,11
Fructi-Capi	50,89	50,14 ◆
Fructidor	258,68	252,89
Fructifrance action C	254,52	248,31
Fructifrance action D	243,55	237,61
GAN Rendement	5872,71	5785,92
Gestilion	17981,08	17981,08
Gest.Associations	222,48	217,58
Horizon	1736,58	1686
HLM Monétaire	16088,20	16085,28
Indicia	1350,44	1317,26 ◆
Indust.Fse Court.T.	1701,07	1701,07
Intensys	108,35	108,08
Interépar	115339,67	115083,76
Interoblig	18156,38	17880,37
Intersélection Fce	654,50	641,67
Japacic	208,95	195,10
Jeunepargne	350,82	344,85
Latitude	2575,78	2571,92
Lion Association	12528,13	12528,13
Lion Institution	37591,90	37097,22
Lionplus	1258,76	1234,08
Lion Trésor	2555,68	2530,38
Livret Bourse Inv.	727,79	706,59
Livret Portefeuil.	906,32	879,92
Méditerranée	237,23	230,32
Mensuel CIC	10474,73	10371,02
Monecden	78584,21	78584,21
Mone.J.	41383,06	41383,06 ◇
Monévalor	47183,30	47183,30
Mutualité dépôts	16852,90	16820,86
Natio Court Terme	109844	108718
Natio Court Terme2	328419	328419
Natio Epargne	21224,96	21014,81
Natio Ep. Capital	13533,20	13399,21
Natio Ep. Croissance	2265,01	2204,39
Natio Ep. Obligations	238,74	230,40
Natio-Ep. Retraite	157,48	153,25
Natio Ep. Trésor	9412,67	9393,88
Natio. Eparg. Valeurs	581,48	546,43
Natio-Fran.index	1269,15	1235,18
Natio-Imm.	1686,80	1583,80
Natio-Inter	1861,26	1801,71
Natio-Monétaire	28741,01	28741,01
Natio-Opportunités	158,36	152,18
Natio-Patrimoine	1674,57	1629,75
Natio-Perspectives	1438,61	1400,11
Natio-Placements	67827,51	67827,51
Natio-Revenus	1144,45	1133,12
Natio Sécurité	11671,22	11671,22
Natio-Valeurs	1112,48	1082,72
Nippon-Gan	7098,58	6825,54
Nord Sud Dévelop	2008,75	1998,76
Obli-Associations	195,15	192,27
Oblicic-Mondial	3241,59	3193,88
Oblicic-Régions	1201,64	1183,98
Oblifutur	3572,26	3505,65
Oblig. mes caté	217,32	214,11
Oblifion	1802,27	1784,43
Oblisécurité Sicav	14885,18	14885,18
Oblitys	543,89	535,65
Oraction	1818,34	1773,99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1967,13	1910,57
Paribas Opportunités	157,64	153,05
Paribas Patrimoine	729,69	708,44
Patrimoine Retraite	263,35	258,19
Pervalor	723,33	709,15
Planinter	1586,53	1547,83
Plénitude	182,77	177,45
Poste Croissance	3152,26	3149,11
Poste Gestion	75869,11	75869,11
Première Oblig	11418,02	11404,32
Prévoy. Ecureuil	117,43	116,27
Priv'Associations	33718,71	33718,71
Proficlas	1078,01	1057,91
Rentacic	184,17	181,45
Revenus Trimestr.	5738,76	5679,88
Revenu-Vert	1263,94	1248,37
St Honoré Vie & Santé	1243,80	1187,21
St Honoré Bons du Tr.	12850,54	12786,61
St Honoré Invest.	1111,21	1080,82
St Honoré Pacifique	820,88	783,45
St Honoré Real	17282,47	17133,93
Sécuricic	1983,48	1983,46
Sécuri-Gan	12880,48	12835,78
Sécuritaux	1590,58	1590,58
Sensivalor	31032,55	31032,55
SEVEA	110,15	107,46 ◆
SFI-CNP Assur	850,98	828,12
S.G. Fr. opport. C et D	1715,78	1682,14
Sicav Associations	2107,54	2107,54 ◆
Sicav 5.000	570,14	554,88
S.I. Est	1629,89	1630,96
Silvafrance	886,45	872,46
Silvam	512,03	498,33
Silvarente	253,87	248,11
Silviator	591,64	575,81
Sogenfrance C	1536,93	1508,79
Sogenfrance D	1484,72	1485,61
Sogépargne	346,33	339,54
Sogister	1734,49	1780,48
Soleil Investissements	779,98	749,98
Solstice	2284,81	2299,06
State Street Act. Eur	13721,86	13257,64 ◆
State Street Act. Frce	14384,88	13985,91
St. Str. Act.Japon	14045,18	13578,22
State Street Emer. Mts	21283,97	20268,71 ◆
St.Street OAT Plus	13580,24	13303,18
Stratégie Actions	1873,92	1832,82
Stratégie Rendement	1680,49	1635,34
Techno-Gan	7493,72	7205,50
Thesora	809,65	801,83
Trésor Plus	1578,34	1582,71
Trésor Trimestriel	1107,29	1090,33
Trésoricic	150227,87	150227,87
Trilion	5815,22	5543,16
Uni-Associations	119,84	119,84 ◇
Uni-Foncier	1682,89	1641,84
Unifrance	759,34	740,92
Uni Régions	1649,38	1608,18
Univer	267,30	267,30 ◇
Univers Actions	1747,91	1705,28
Univers Obligations	2170,47	2130
Valorg	2350,89	2340,25 ◆
Valrsal	61178,70	61140,13
Winterthur St-Honore	279,88	287,19
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 11/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8870	5,9180	5,65	6,15
Ecu	6,5950	6,5865	–	–
Allemagne (100 dm)	340,7400	340,0200	328	351
Belgique (100 F)	16,5425	16,3175	15,80	16,80
Pays-Bas (100 fl)	304,4800	303,6300	292	313
Italie (1000 lires)	3,4680	3,4695	3,22	3,67
Danemark (100 krd)	87,6300	87,6400	83	91
Irlande (1 iep)	8,4845	8,5005	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,8010	8,8150	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,3665	2,3635	2,85	3,35
Suisse (100 f)	402,1200	400,6800	388	410
Suède (100 krs)	72,5700	72,1200	67	76
Norvège (100 k)	78,8700	78,6900	74	83
Autriche (100 sch)	48,4690	48,3730	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,0830	4,0865	3,80	4,35
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3400	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4757	4,4783	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,2530	5,2511	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 11/01
Or fin (kilo en barre)	73800	73100
Or fin (en lingot)	73800	73350
Napoléon (20f)	419	430
Pièce Fr (10 f)	370	–
Pièce Suisse (20 f)	420	413
Pièce Latine (20 f)	414	413
Souverain	530	528
Pièce 20 dollars	2640	2695
Pièce 10 dollars	1320	1420
Pièce 5 dollars	735	–
Pièce 50 pesos	2750	2740
Pièce 10 florins	435	409

Matif (Marché à terme international de France)
11 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 165 644

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,86	130,44	129,30
Précédent	130,72	130,22	129,34

CAC 40 A TERME
Volume : 25 433

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2335	2347	2360
Précédent	2329	2342	2353,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Adeline et Gérard BONFANTE
sont heureux d'annoncer la naissance de

Manon,

e 7 janvier 1994.

Décès

– Michel Canet,
Hélène Canet,
Jean-François Canet,
Pierre et Ines Canet,
Les familles Bermont et Canet,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claire BUTTIN,
née Canet,
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres (1924),
agrégée d'histoire-géographie,

survenu le 10 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

La cérémonie religieuse sera célébrée le 12 janvier, en l'église Notre-Dame, à Pau.

L'inhumation aura lieu le vendredi 14 janvier, au cimetière de Vincennes-La Garenne (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, quai André-Lassagne,
69001 Lyon.
83, Grande-Rue,
92310 Sèvres.
15, avenue du Général-de-Gaulle,
78230 Le Pecq.

– La direction générale
Et l'ensemble du personnel de la société Fruehauf-France,
ont la douleur de faire part du décès de l'un de leurs proches collaborateurs en charge de l'activité du service,

M. Philippe CHAUVELLIER

le 8 janvier 1994.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 14 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-Artisan, 214, rue La Fayette, Paris-10e, sa paroisse.

– Matthieu et Clotilde Delaygue,
Marie-Pierre et André Masson,
Anne-Marie et Guy Combes,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean DELAYGUE,
directeur honoraire
de la Banque de France,
président de la Capital-Risque Franche-Comté SA,
président de l'Association des déontologues financiers,
président de l'Association des docteurs en droit (section Franche-Comté),

survenu le 7 janvier 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Une messe aura lieu le samedi 15 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Laurent, à Viviers-sur-Rhône (Ardèche), suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Brown-Séquard,
75015 Paris.

– M. et Mme Jean Hulst,
M. et Mme Thibault Hulst
et Aurélia,
Hervé Hulst,
Valérie Hulst,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rémy HULST,
née Suzanne Dubois,

le 8 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– M. Daniel Labetoulle,
son mari,
Mlle Marie-Isabelle Labetoulle,
sa fille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Daniel LABETOULLE,
née Madeleine Gouzy,

survenu le 10 janvier 1994.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité.

86, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Jean-François et Brigitte Faÿsse et leurs enfants, Laurent, Olivier et Juliette,
Chantal et Nicolas Langlois de Bazillac et leurs enfants, Pierre et Mathilde,
Annick Faÿsse,
dit Bailly,
Dominique Faÿsse, François Dupeyron et leurs enfants, Louise et Ferdinand,
Olivier et Isabelle,
ont la douleur de faire part de la disparition, le dimanche 9 janvier 1994, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, de leur père, beau-père et grand-père,

Jean-Jacques FAŸSSE,
architecte.

Une cérémonie de recueillement aura lieu le vendredi 14 janvier, à 10 heures, en l'église réformée de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris-6e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Messia (Jura).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Alexis-Carrel,
75015 Paris.

– Mlle Eliane Guerrier,
sa fille,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Marthe GUERRIER,
née Plastin,

survenu à son domicile, dans sa quatre-vingt-douzième année, le 10 janvier 1994.

Le jeudi 13 janvier, l'inhumation, précédée par celle de son mari,

M. Louis GUERRIER,

décédé le 15 mars 1961, à l'âge de soixante-quatre ans,

se fera à 15 h 30, au nouveau cimetière de Saint-Germain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17*bis*, avenue Guibert,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– M. Journet,
président du conseil d'administration,
Mme Danielle Delplanque,
directrice,
Et tout le personnel du GRIEPS,
font part du décès de

Mme Janine LACAZE,
née Robert,
fondatrice du GRIEPS,

survenu le 9 janvier 1994, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 12 janvier, à Bidache (Pyrénées-Atlantiques).

– Mme Xavier Lafaurie,
née Nathalie Besnard,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Lafaurie,
ses parents,
Mlle Béatrice Lafaurie,
sa sœur,
Toute la famille,
Et tous ses amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Xavier LAFAURIE,
docteur en pharmacie,
ancien interne en biologie
des Hôpitaux de Paris,

survenu le 5 janvier 1994, dans sa trente-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, à Paris-4e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Roger Mittner,
son épouse,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 4 janvier 1994, de

Roger MITTNER,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaillé de l'Aéronautique,
ancien directeur
de la Météorologie nationale
et représentant permanent de la France auprès de l'Organisation météorologique mondiale.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 12 janvier, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, square d'Amiens,
75020 Paris.

– L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD),
Ses vingt-cinq mille adhérents,
Son CA,
Et son président tiennent à saluer la mémoire du

docteur Marie-Andrée LAGROUA WEILL-HALLÉ,
membre de l'ADMD depuis 1986,

décédée le samedi 8 janvier 1994,

et assurent ses proches de leur sympathie.

Elle avait lutté pour que les parents – et particulièrement les femmes – se voient reconnaître par la loi la possibilité d'exercer leur parenté de façon responsable, ce qui incluait le droit à la contraception et – éventuellement – à l'avortement. De même, elle estimait que les êtres humains ont des droits sur la fin de leur vie et que la loi doit protéger ces droits et en rendre possible l'exercice. A la différence de la majorité de ses collègues et des autorités médicales de l'époque, elle avait pensé que prescrire des contraceptifs et éventuellement interrompre une grossesse n'était pas contraire à la vocation médicale, ni à son éthique. De même pensait-elle qu'aider un être humain à mourir dans les conditions stipulées par celui-ci n'était pas contraire à la vocation médicale, ni à son éthique. L'ADMD, qui s'honore d'avoir compté une telle personnalité dans ses rangs, souhaite que la société française finisse par la suivre sur ce dernier point comme elle l'a fait pour les autres.

ADMD,
103, rue La Fayette,
75010 Paris.

(Le Monde *du 11 janvier.*)

– Mme Jeanne Lamarque,
son épouse,
M. Christian Lamarque,
M. et Mme Luc Noteris,
M. Alexandre Lamarque,
ses enfants,
Et son petit-fils,
Les familles Lamarque, Socolovert, Vaissière, Missonier, Athénosy, de Villèle, Gallois, Warner, Boutaud, Pairard,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri LAMARQUE,
conseiller des affaires étrangères,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre des TOE,

survenu le 7 janvier 1994, à Boulogne.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite en sa mémoire à une date ultérieure.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Roger Mouton,
son époux,
M. et Mme Hubert Dansette,
Le prince et la princesse Murat,
La comtesse de Lorgeril,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Bazy,
sa sœur et son beau-frère,
Le comte et la comtesse de Faletans,
sa belle-sœur et son beau-frère,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme Maria MOUTON,
née Luquet,

survenu le 5 janvier 1994, à Lausanne, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Eustache, le vendredi 14 janvier, à 10 h 30.

– Hélène Coudre-Payet,
son épouse,
Maud Payet,
sa fille,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jack PAYET,

le 9 janvier 1994.

La cérémonie d'adieu se déroulera en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le jeudi 13 janvier, à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu au Tampon (île de la Réunion).

Sans fleurs ni couronnes.

– Le président André Larquie,
Ainsi que l'ensemble des personnels de Radio-France internationale,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Jack PAYET,
chef du service
de la production musicale.

Un office religieux sera célébré en sa mémoire, le jeudi 13 janvier 1994, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 4, rue Corot à Paris-16e.

(Le Monde *du 12 janvier.*)

– Mme Monique Robichon,
née Hagelstein,
son épouse,
Frédéric Robichon,
Mathias Robichon,
ses enfants,
Mme Monique Robichon,
sa sœur,
M. et Mme Pierre Hagelstein,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre ROBICHON,

survenu le 3 janvier 1994, à Paris, dans sa quarante-septième année.

L'inhumation a eu lieu le 6 janvier, au cimetière de Jouars-Pontchartrain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Robichon et ses fils,
23, rue des Annelets,
75019 Paris.
Mme Robichon,
223, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Douai. Croix. Athènes. Francfort.

Geneviève Pirierros-Roussel,
son épouse,
Vassilia, Guillaume,
ses enfants,
Vassilia Pirierros,
sa maman,
Michel, Pierre et Hélène Pirierros,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Alexandre PIRIERROS,
chargé de mission au cabinet de la région Nord-Pas-de-Calais,

survenu le 19 décembre 1993, à l'âge de trente-huit ans.

– Mme Henri Potin,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri POTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, selon ses vœux, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

75016 Paris.
44500 La Baule.

– Marianne Swierczewski,
sa compagne,
Adrien Van Deuren,
son fils,
Elisabeth et Gérard Swierczewski,
Judy, Michel et Juliette Swierczewski,
Charles Nurnberg,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Christian VAN DEUREN,
architecte,

survenu subitement le 6 janvier 1994, à l'âge de cinquante-trois ans.

16 *bis*, rue des Plantes,
75014 Paris.

(Voir le Monde *du 12 janvier.)*

– Le Port-Marly (Yvelines). Vincelles (Yonne).

Le colonel Pierre Venot,
son époux,
Jacques et Claude Le Leizour,
ses enfants,
Bruno Mer et Isabelle Le Leizour,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne VENOT,

survenu le 10 janvier 1994, à Auxerre (Yonne), dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Vincelles (Yonne), sa paroisse.

29, route de Versailles,
78560 Le Port-Marly.

– Le conseil d'administration de l'Association Léopold-Bellan,
La direction,
Les médecins,
Et l'ensemble du personnel de la Maison de santé d'Ollencourt, à Tracy-le-Mont, dans l'Oise,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Anh Tuân VO VAN,

survenu le 8 janvier 1994, à l'âge de trente-sept ans.

Une cérémonie du souvenir aura lieu le samedi 15 janvier, à 11 heures, au funérarium de Compiègne, 32, rue Saint-Lazare.

Une cérémonie bouddhiste est prévue avant la crémation au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le 17 janvier, à 14 h 45.

Remerciements

– Mme Jean Chevaugeon,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Jean CHEVAUGEON,

vous expriment leurs sincères remerciements.

– Mme Paul Fachena,
Et toute sa famille,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par lettre et envois de fleurs.

– Les familles Vironneau et Creuzet, profondément touchées par vos témoignages d'amitié et de sympathie lors de la maladie et du décès de

M. Robert VIRONNEAU,

vous expriment leurs très sincères remerciements.

Avis de messes

– A la demande du pape Jean-Paul II, une

messe pour la paix

a lieu chaque année dans les diocèses du monde entier.

Mgr Dubost, évêque aux armées françaises, célébrera cette messe le 16 janvier 1994, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Elle sera télévisée sur France 2, dans le cadre de l'émission « Le jour du Seigneur ».

– On nous prie d'annoncer qu'une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 janvier 1994, à 10 h 30, en l'église de Paray-Vieille-Poste (Essonne), à la mémoire des

**victimes
de l'accident du mont Sainte-Odile**

survenu le 20 janvier 1992.

Anniversaires

– Le 11 janvier 1988,

Alexis GRJEBINE

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Soutenances de thèses

– M. Benoît Virole soutiendra sa thèse : « Contribution à l'analyse de confusions phonétiques », doctorat en sciences du langage, université Paris-III, 19, rue des Bernardins, Paris-5e, le 15 janvier 1994, à 9 heures, salle Brunot, sous la direction de M. Gsell.

Communications diverses

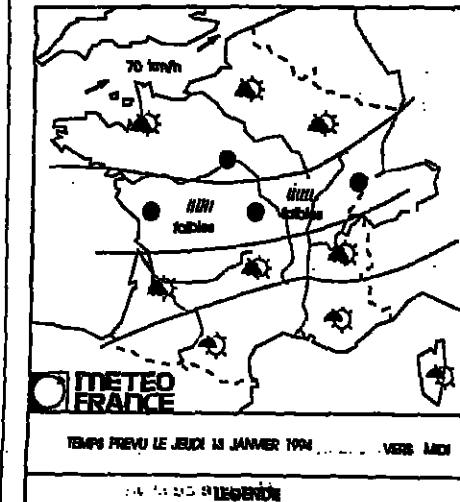
– L'assemblée générale du Club alpin français d'Ile-de-France se tiendra jeudi 13 janvier 1994, à 19 h 30, au siège du club, 24, avenue de Laumière, Paris-19e.

– L'Union rationaliste appelle à manifester avec le Bloc républicain et laïque, pour la défense de l'école publique et contre la révision de la loi Falloux, le dimanche 16 janvier 1994, de l'Opéra à la Nation.

LÉGION D'HONNEUR

RECTIFICATIF. – Dans la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur que nous avons publiée (*le Monde* du 5 janvier), le nom du président du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés, nommé chevalier, était mal orthographié. Il s'agit de Roger-Louis Cazalet.

MÉTÉOROLOGIE



METEO FRANCE

TEMPS PRÉVU LE JEUDI 13 JANVIER 1994 ... VERS MIDI

LÉGENDE

NEIGE

Jeudi : couvert et pluvieux sur une grande moitié nord. – Sur les régions du Nord-Ouest : de la Bretagne à la Normandie, à la Picardie et au Nord-Pas-de-Calais, la journée sera souvent très nuageuse et de nouvelles pluies gagneront la Bretagne et la Normandie en cours d'après-midi. Le vent d'ouest-sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h le matin sur les côtes de la Manche.

Sur les régions les plus au sud : du sud de l'Aquitaine à Midi-Pyrénées, au Languedoc-Roussillon, aux Alpes du Sud et à la Corse, le ciel sera beaucoup plus clément avec de belles apparitions de soleil, voire une journée bien ensoleillée sur le pourtour méditerranéen et la Corse.

Sur les autres régions, le ciel sera couvert et pluvieux dès le début de matinée. Les pluies seront généralement faibles mais persisteront souvent en cours de journée, en particulier sur les régions allant de Poitou-Charentes à la Bourgogne, à la Franche-Comté et à l'Alsace. Toutefois, sur les régions les plus au sud : du nord de l'Aquitaine au sud de l'Auvergne et aux Alpes du Nord, on aura une accalmie dans l'après-midi et un rayon de soleil n'est pas à exclure.

Les températures seront douces pour la saison : les minimales seront généralement comprises entre 6 et 8 degrés, excepté sur le sud-Est où elles pourront parfois descendre à 3 degrés ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 11 et 13 degrés sur une grande moitié nord, entre 13 et 17 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

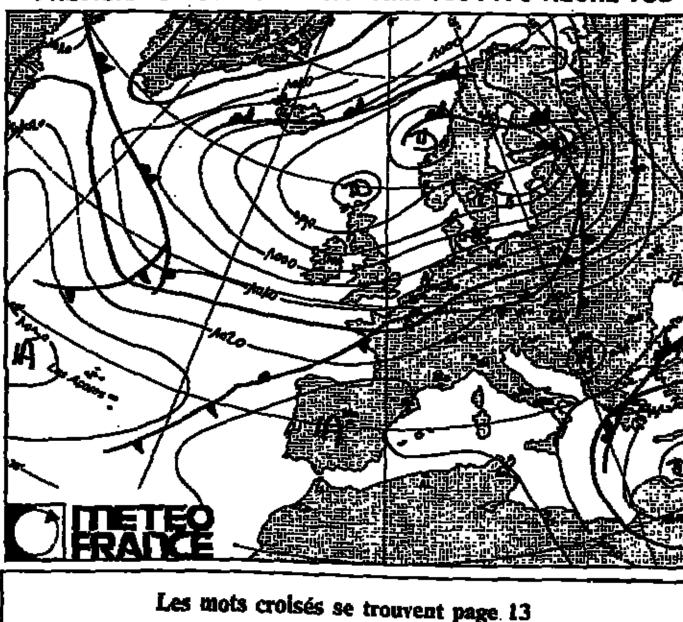
FRANCE	
AJACCIO	10/ 3
BIARRITZ	13/11
BORDEAUX	13/ 9
BOURGES	10/ 5
BREST	11/ 9
CAEN	10/ 6
CHERBOURG	10/ 7
CLERMONT-FER.	9/ 2
DIJON	8/ 1
GRENOBLE	3/ 0
LILLE	6/ 5
LIMOGES	8/ 5
LYON, BRON	4/-1
MARSEILLE	10/ 4
NANCY, ESSEY	7/ 4
NANTES	11/ 9
NICE	13/ 7
PARIS-MONTS	7/ 6
PAU	13/ 8
PERPIGNAN	13/ 6
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	10/ 8
ST-ETIENNE	7/ 2
STRASBOURG	5/ 2
TOULOUSE	11/ 5
TOURS	11/ 8

ÉTRANGER	
ALGER	14/ 9
AMSTERDAM	6/ 5
ATHÈNES	16/13
BANGKOK	36/25
BARCELONE	14/ 6
BELGRADE	14/ 4
BERLIN	3/ 3
BRUXELLES	7/ 5
COPENHAGUE	3/ 2
DAKAR	26/18
GENÈVE	5/-2
ISTANBUL	14/ 9
JÉRUSALEM	13/ 7
LE CAIRE	21/11
LISBONNE	16/13
LONDRES	10/ 7
LOS ANGELES	18/ 9
LUXEMBOURG	5/ 3
MADRID	7/ 7
MARRAKECH	18/ 6
MEXICO	17/ 7
MILAN	11/-2
MONTRÉAL	-14/-18
MOSCOU	-4/-9
NAIROBI	25/15
NEW-DELHI	17/12
NEW-YORK	1/-7
PALMA-DE-MAJ.	14/ 2
PÉKIN	-2/-7
RIO-DE-JANEIRO	-/ -
ROME	14/ 5
HONGKONG	21/16
SÉVILLE	16/13
SINGAPOUR	-/ -
STOCKHOLM	-1/-1
SYDNEY	28/21
TOKYO	7/ 5
TUNIS	13/ 7
VARSOVIE	6/ 1
VENISE	10/ 7
VIENNE	7/ 4

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-01-1994 à 18 heures TUC et le 11-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



METEO FRANCE

Les mots croisés se trouvent page 13

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 12 JANVIER

TF 1

14.35 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Le miel et les abeilles.**
18.20 **Série : Les Filles.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Florence Pernel.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.05).
20.00 **Journal, Météo et Météo des neiges.**
20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. 250e émission. Les plus grands moments.
22.45 **Magazine : Grands reportages.** Etats-Unis : la loi des armes, de Folke Ryden.
23.50 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Présenté par Alain Weiller. Invité : Yves Peyrotas, directeur général d'Electrolux France.
0.10 **Journal et Météo.**
0.15 **Série : Passions.**
0.40 **Documentaire : Ernest Leardé ou le Roman de la biguine.**

FRANCE 2

15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** Emission présentée par Pascal Sevran. Souvenir de guinguettes.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Un toit pour dix.**
17.40 **Série : Sauvés par le gong.**
18.00 ▶ **Magazine : C'est tout Coffe.**
18.40 **Jeu : Un pour tous.**
19.15 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.**
20.50 ▶ **Téléfilm : Un homme à la mer.** De Jacques Doillon.
22.45 ▶ **Première ligne.** Le Retour des ermites : de la grotte à l'HLM, documentaire de Dann Loustallot.
23.40 **Journal et Météo.**
00.00 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Invités : Font et Val, à propos de leur spectacle au Casino de Paris

FRANCE 3

15.15 **Série : La croisière s'amuse.**
16.10 **Documentaire animalier.**
16.40 **Jeu : Les Délires d'Hugo.**
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Monsieur de la rue d'à côté,* d'Alice Dumas et Martine Laffon.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Le Journal du Rallye Paris-Dakar.** 13e étape : Tan-Tan-Ouarzazate.
20.30 **Le Journal des sports.** L'avenir du cylisme professionnel français.
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Emission médicale : les cardiaques. Une autre vie.
22.25 **Journal et Météo.**
23.00 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.05 **Le Journal du cinéma.**
15.10 **Téléfilm : Cœurs en feu.** De Jeff Bleckner.
16.40 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.00 **Les Superstars du catch.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Omar Sharif.
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.** Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 **Cinéma : La Prise de Beverly Hills.** □ Film américain de Sidney J. Furie (1991).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Les Indomptés.** ■ Film américain de Michael Karbelnikoff (1991) (v.o.).
0.35 **Cinéma : Le Voyage.** ■■ Film argentin de Fernando Solanas (1992) (v.o.).

ARTE

17.00 **Documentaire : Palettes.** Rembrandt van Rijn, d'Alain Jaubert (rediff.).
17.30 **Magazine : Transit** (rediff.).
18.35 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor (rediff.).
19.00 **Cinéma d'animation : Il était une fois... Sacajawea, l'Indienne Shoshone.** De Jack Molloy.
19.30 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. *Sélection des meilleures émissions de l'année.*
20.28 **Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Danse : La Légende de Roméo et Juliette.** Chorégraphie de Jean-Claude Gallotta. Avec Pascal Gravat, Deborah Salmirs, Robert Seyfried, Christophe Delachaux, Mathilde Altaraz, Annie Perret, Geneviève Reynaud. *Le chorégraphe, qui a déjà transposé plusieurs de ses ballets à l'écran, a conçu dès l'origine* la Légende de Roméo et Juliette *comme un projet cinématographique.*
21.55 **Musique : Prométhée.** Avec Martha Argerich (piano) et l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. : Claudio Abbado. Réalisé par Christopher Swann. *Un texte, dit par Bruno Ganz, accompagne chaque œuvre faisant revivre le mythe prométhéen.*
22.55 **Cinéma : Thérèse Raquin.** ■■ Film franco-italien de Marcel Carné (1953). Avec Simone Signoret, Raf Vallone, Sylvie.

M 6

16.00 **Magazine : La Tête de l'emploi.** Présenté par Eric Poret.
16.30 **Magazine : Fax'O** (et à 0.40). Janet Jackson. Interviews : Jean-Louis Murat, Soon E-MC, Jazzy Jeff & the Fresh Prince.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : L'Etalon noir.**
18.00 **Série : Code Quantum.**
19.00 **Série : Supercopter.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.05).
20.40 **Magazine : Duel autour du monde.**
20.45 **Téléfilm : Meurtre en vidéo.** De Thomas J. Wright, avec Michele Lee, Justine Bateman. *Un Caméscope indiscret.*
22.20 **Téléfilm : Une bavure policière.** De James Darren, avec Robert Conrad, Benjamin Bratt. *Un vieux flic dans le collimateur.*
0.00 **Magazine : Emotions.**
0.30 **Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Yemen, entre traditions et modernité.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Rencontre avec Peyo, dessinateur.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'égarement (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jacques Réda.
0.50 **Musique : Coda.** Bola De Nieve (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 2 juin 1993 à Rouen) : Sonate à trois de Malipiero ; Sonate pour violoncelle et piano en fa majeur, de Pizzetti ; Sonate pour violon et piano en ré, d'Alfano ; Il tramonto, poème lyrique pour mezzo-soprano et quatuor à cordes, de Respighi, par l'Ensemble Musique oblique.
22.20 **Soliste.** Shura Cherkassky.
23.07 **Ainsi la nuit.** Quatuor n° 15 en sol majeur op. 161, de Schubert ; Spanisches Liederbuch, de Wolf.
0.00 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Michel Graillier, piano, avec Alby Cullaz, contrebasse et Simon Goubert, batterie.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Martin Malvy (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « Peut-on mieux gérer les fleuves ? » : invité Michel Barnier (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Sale gosse milliardaire

Comment a-t-on abouti, ce soir-là, sur la chaîne câblée Planète ? Une fausse manœuvre de télécommande ? Un bouton pressé à la place d'un autre ? Toujours est-il, arrivant sur Planète, que l'on eut dès les premières secondes l'étrange certitude d'avoir traversé un miroir.

Ce soir-là, Planète délaissait les contrées lointaines pour nous raconter l'histoire loufoque et triste d'un petit milliardaire lyonnais, nommé David Hosnansky. Riche héritier, orphelin à douze ans, très vite en conflit avec ses tuteurs et, d'école en école, de casino en casino, de fuite en dérive, finalement acculé au suicide. Une destinée nerveuse, absurde et brève, à peine une « affaire », qui ne fit voici quelques années que des titres moyens dans les journaux.

C'est tout ? C'est tout. En eût-on lu le résumé dans les programmes, on aurait sans doute fui sur ARTE, qui nous entretenait du Proche-Orient, ou même au cirque de la Trois. Cette histoire n'avait rien pour faire vibrer l'audience, rien même pour construire un documentaire télévisé. Aucun repère n'y rappelait le paysage habituel des autres chaînes. Pas de sexe, pas de sida, pas de violence, pas de secte, pas de montée du fascisme, pas de caméra cachée, pas de culpabilisation, pas d'abbé Pierre. Le héros, au moins, était-il sympathique ? Même pas. Rien n'était fait pour nous le rendre proche, ce sale gosse nasillard, maniaque et capricieux, qui claquait des millions dans les casinos.

Et pourtant, piégé, on resta jusqu'au bout. A quoi tenait ce petit miracle ? Chaque protagoniste de l'histoire était filmé avec dignité. Le directeur de l'école privée la plus chère de France, où David avait tenté de poursuivre une improbable scolarité, témoignait sans être tourné en ridicule ; la journaliste de *Lyon-Matin,* se reprochant de n'avoir pas écouté le petit héritier quand il en était temps encore, témoignait sans que cela débouchât sur une mise en cause générale de la profession ; la mère de l'unique amour – tragique – de Hosnansky témoignait elle aussi. Chacun offrait au souvenir de ce destin brisé le meilleur de lui-même.

En dépit de la fin tragique, on ne larmoyait jamais. Le héros était milliardaire, et on ne décelait pourtant aucun des clichés habituels sur l'argent. L'auteur réussissait le prodige de nous peindre un adolescent en le regardant avec chaleur et intensité, mais sans jamais nous le rendre sympathique ni antipathique. Cet art porte un nom : la distance. On se coucha plus riche, et comme reconnaissant d'avoir rencontré un programme qui, en nous, n'avait rien recherché de médiocre, ni d'automatique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 13 JANVIER

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.28 **Météo** (et à 6.58, 8.28).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak ; Quick et Flupke.
7.00 **Journal.**
7.20 **Club Dorothée avant l'école.** Transmutazors ; Le Manège enchanté ; T. Rex ; Les Attaquantes ; Transmutazors.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Feuilleton : Hôpital central.**
9.50 **Feuilleton : Haine et passions.**
10.35 **Série : Intrigues** (et à 0.35).
11.00 **Série : Tribunal.**
11.30 **Feuilleton : Santa Barbara.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Cannon.**
15.20 **Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.35 **Club Dorothée.** Arnold et Willy ; Charles s'en charge ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Premiers baisers.**
18.20 **Série : Les Filles.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Brigitte Fossey.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.25).
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.50 **Série : Navarro.** En suivant la Calliera, de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin, Jacques Martial. *Un éducateur de la DDASS retrouvé assassiné.*
22.25 **Magazine : Télé-vision.** Présenté par Béatrice Schönberg. Y a-t-il une vie après la télé ? Avec Danièle Gilbert, Adeline Hallyday, Laurent Petitguillaume, Joseph Poli, Jacques Capelovici, Pierre Bonte, Jacques Rouland. Que sont devenues les coco-girls ?
23.30 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Visages, de James Hill.
0.30 **Journal et Météo.**
1.00 **Documentaire : Constant Permecke.**
2.35 **TF 1 nuit** (et à 3.35, 4.05, 5.05).
2.40 **Documentaire : Histoire de la vie.** De la matière naquit la vie.
3.40 **Documentaire : L'Aventure des plantes.** L'apprenti sorcier.
4.15 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (dernier épisode).
5.10 **Musique.**
5.25 **Documentaire : Histoires naturelles.**

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Alexandre Adler (« Radio-Com »).
O'FM, 19 heures : Jean-Louis Debré, Olivier Debré (Le grand O O'FM-*La Croix* »).

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Secrets.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Magazine : Matin bonheur.** Invitée : Marie Laforêt.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.45).
12.20 **Jeu : Ces années-là.**
12.55 **Loto, Journal et Météo.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Le Renard.**
14.50 **Série : L'Enquêteur.**
15.40 **Tiercé, en direct de Cagnes.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Souvenir de guinguettes.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Un toit pour dix.**
17.40 **Série : Sauvés par le gong.**
18.05 ▶ **Magazine : C'est tout Coffe.** Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.40 **Jeu : Un pour tous.**
19.15 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.35).
20.00 **Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** L'homme dauphin, de Patrick Amory et Philippe Montoisy ; Copier n'est pas jouer, de Frédéric Crotta et Patrick Voigt ; Docteur détresse, de Serge Moati et Jean-Marc Serelle.
22.30 **Expression directe.** CFDT.
22.35 **Série : Haute tension.** Retour à Malaveil, de Jacques Ertaud, avec Frédéric Pierrot, Jean Franval. *Un innocent, condamné pour le meurtre d'un touriste, sort de prison et revient dans son village.*
0.10 **Journal et Météo.**
0.30 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. En direct de Bruxelles, à l'occasion du Festival du film de Bruxelles.
1.40 **Journal du Rallye Paris-Dakar.**
2.00 **Téléfilm : L'Ambassade en folie.**
3.30 **Le Magazine de l'emploi** (rediff.).
4.25 **Dessin animé** (et à 5.05).
4.30 **24 heures d'info.**

FRANCE 3

7.00 **Premier service.** Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 **Bonjour les petits loups.** Les Moomins ; Pingu ; Les Aventures de Tintin : le Secret de la Licorne.
8.00 **Continentales.** Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne (v.o.) ; A 8.10, Les reportages de l'actualité : l'Espagne et le Portugal (v.o.) ; A 9.00, Journal francophone.
9.25 **Magazine : Génération 3.** Présenté par Marie-Laure Augry. Les Badaboks ; A 9 55, Semaine thématique : La révolution impressionniste. 3. Gauguin-Van Gogh. Invitée : Elisabeth Mazodier, conférencière au Musée d'Orsay. Documents : Paul Gauguin, de Pierre Dumayet et Robert Bober ; Van Gogh, le peintre de la lumière, de Jan't Lam et Rob Prass.
10.55 **Espace entreprises : L'Homme du jour.**
11.00 **Magazine : Français, si vous parliez.** La prostitution masculine.
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Feuilleton : Tout feu tout femme.**
13.55 **Magazine : Votre cas nous intéresse.** Les assurances auto.
14.25 **Série : Capitaine Furillo.**
15.20 **Série : La croisière s'amuse.**
16.10 **Magazine : La Fièvre de l'après-midi.** Présenté par Vincent Perrot. Invitée : Charlotte de Turckheim.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Delacroix,* d'Alain Daguerre de Hureaux.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19 09 à 19 31, le journal de la région.
20.05 **Le Journal du Rallye Paris-Dakar.** 14e étape : Ouarzazate-Melilla.
20.30 **Le Journal des sports.**
20.40 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Une baraque à tout casser.** ■ Film américain de Richard Benjamin (1985). Avec Tom Hanks, Shelley Long, Alexander Godunov.
22.25 **Journal et Météo.**
22.55 **Cinéma : Klute.** ■■ Film américain d'Alan J. Pakula (1971). Avec Jane Fonda, Donald Sutherland, Charles Cioffi.
0 35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.** Présenté par Martine Meuléon.
7.25 **Canaille peluche.** La Légende de l'île au trésor.

En clair jusqu'à 8.05

7.50 **Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
8.05 **Documentaire : Diana et Sarah.** Ruptures royales à Windsor.
9.00 **Cinéma : L'Evasion du cinéma Liberté.** ■ Film polonais de Wojciech Marczewski (1990). Avec Janusz Gajos, Zbigniew Zamachowski, Teresa Marczewska. *Réalisé par un ancien élève de Wajda.*
10.25 **Flash d'informations.**
10.30 **Cinéma : Les Indomptés.** ■ Film américain de Michael Karbelnikoff (1991). Avec Christian Slater, Richard Grieco, Patrick Dempsey. *De jeunes comédiens intéressants.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Jean-Luc Delarue. J'ai fait une fugue ; Je me suis attaqué à une œuvre colossale.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Lunes de fiel.** ■ Film franco-britannique de Roman Polanski (1991). Avec Emmanuelle Seigner, Peter Coyote, Hugh Grant. *Polanski prend trop de distances avec ses personnages pour qu'on arrive à y intéresser.*
15.45 **Surprises.**
16.00 **Cinéma : L'Atlantide.** □ Film franco-italien de Bob Swaim (1991). Avec Tchéky Karyo, Christopher Thompson, Victoria Mahoney. *Adaptation catastrophique du roman de Pierre Benoit.*
17.45 **Surprises.**
18.00 **Canaille peluche.** Il était une fois... les découvreurs.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Michel Serrault.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Dance With a Stranger.** ■■ Film britannique de Mike Newell (1985). Avec Miranda Richardson, Rupert Everett, Ian Holm.
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : Quoi de neuf, Bob ?** □ Film américain de Frank Oz (1991). Avec Bill Murray, Richard Dreyfuss, Julie Hagerty (v.o.). *Comédie à grimaces.*
23.50 **Surprises.**
0.00 **Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vandel.
0.10 **Cinéma : Lady Vices.** Film français, classé X, de Michel Ricaud (1991). Avec Zara Whites, Jeanna Fine, Sunny Mackay. *Esthétiquement inventif.*
1.45 **Spectacle : Pierre Palmade.** A la Cigale, dans « Passez me voir à l'occasion ».
2.50 **Surprises.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : La Vie devant soi.** ■■ Film français de Moshe Mizrahi (1977). Avec Simone Signoret, Samy Ben Youb, Claude Dauphin (rediff.).
19.00 **Série : Naked Video.**
19.25 **Documentaire : Darshan.** De Stéphane Diss.
19.48 **Chaque jour pour Sarajevo.**
19.50 **8 1/2 Journal.**
20.00 **Soirée lyrique : Adrienne Lecouvreur.** Opéra de Francisco Cilea. Livret d'Arturo Colauti. Mise en scène de Jean-Luc Boutté. Avec Mirella Freni, Peter Dvorsky, Alexandrina Miltcheva, Frangiskos Voutsinos, Ricardo Cassinelli, Jean-Luc Chaignaud, Laurent Naouri, Leonard Pezzino, Raphaëlle Farman, Marie-Thérèse Keller, Gabrielle Carrizo, Elianne de Costenzi, Jean-Marc Hoolbecq, Yannick Iatrides, Sophie Mayer, Philippe Minella, Florence Peccate, Sylvain Prenenec, l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris, dir. : Maurizio Benini. Actes 1 et 2. *Cet opéra, basé sur la vie mouvementée de la célèbre tragédienne de la Comédie-Française est une production de l'Opéra-Bastille. Retransmission en simultané et en stéréo sur France-Musique.*
21.15 **Entracte.** Dans les coulisses de l'Opéra-Bastille, reportage de Jean-Luc Léon. Retransmission du 8 1/2.
21.45 **Opéra : Adrienne Lecouvreur.** Actes 3 et 4.
22.55 **Documentaire : Sarah.** D'Edgardo Cozarinsky. *Portrait de Sarah Bernhardt à travers des images, des disques, des films, des portraits, des caricatures et des photographies de la « diva ».*
23.25 **Téléfilm : Emma Zunz.** De Benoît Jacquot, avec Judith Godrèche, Sandrine Kiberlain (55 min ; rediff.).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
7.10 **Les Matins d'Olivia** (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.10, 6.05).
10.55 **Série : Daktari.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : Les Routes du paradis.**
13.25 **Série : Drôles de dames.**
14.15 **Variétés : Musikado.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : L'Etalon noir.**
18.00 **Série : Code Quantum.**
19.00 **Série : Supercopter.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Zoo 6.**
20.50 **Cinéma : A la vitesse d'un cheval au galop.** ■ Film français de Fabien Onteniente (1991). Avec Yves Afonso, Alain Beigel, Neige Dolsky.
22.30 **Cinéma : Hitcher.** ■ Film américain de Robert Harmon (1985). Avec Rutger Hauer, C. Thomas Howell, Jennifer Jason Leigh.
0.05 **Informations : Six minutes première heure.**
0.15 **Magazine : Fréquenstar.**
2.30 **Rediffusions.** Les Enquêtes de Capital ; Destination le monde (Ecosse-Shetland) ; Fréquenstar ; Jazz 6 ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Fatrasie fiscale, d'André Le Gall.
21.30 **Profils perdus.** Enzo Ferrari (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'égarement (3).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Yvan Alechinsky.
0.50 **Musique : Coda.** Bola De Nieve (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (enregistré à l'Opéra-Bastille) : Adrienne Lecouvreur, opéra en quatre actes, de Cilea, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris-Bastille, dir. Maurizio Benini. En simultané sur ARTE.
23.07 **Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes en ré mineur, de Wolf ; Jugendlieder, de Berg.
0.00 **L'Heure bleue.**

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Silence !

Que de bruit fait autour de l'élection présidentielle de 1995 ! On comprend que, Edouard Balladur, se mette en colère tous les huit jours : ce n'est guère convenable pour un ministre, fût-il d'Etat, d'insister face à tout micro tendu, sur les qualités du chef du gouvernement et sur l'évidence de sa stature potentiellement présidentielle.

Tant d'insistance, tant de révérence, cela finit par gêner d'abord l'objet même de ces éloges appuyés. Comment voulez-vous travailler sereinement et sérieusement si, à chacun de vos pas, vous croisez des gens prosternés vantant, éperdus d'admiration, vos actions, l'excellence de vos silences, la hardiesse de votre prudence et la pertinence de vos hésitations ?

C'est Edouard Balladur qui vous le dit : un peu de décence, ne parlez plus d'Edouard Balladur !

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Ingérence : «C'est à Sarajevo que se joue l'avenir de l'ONU», par Jacques Baumel. Protection sociale : «Le Parlement, Beveridge et Bismarck», par Béatrice Majnoni d'Intignano. Anniversaire : «Quelle affaire !», par Madeleine Reberioux *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Espagne : nouvelle stratégie anti-ETA

Les principaux postes-clés de la sécurité changent de titulaires et le dialogue par la voie directe avec Herri Batasuna, le bras politique de l'ETA, va être maintenant recherché *(page 6)*.

Grande-Bretagne : atmosphère de scandales

Au moment où le cheval de bataille du gouvernement est le retour aux valeurs familiales traditionnelles, une addition de mini-scandales touchant aux mœurs ternissent l'image de la majorité et du premier ministre. Trois personnalités gouvernementales ont été obligées de quitter leurs fonctions en cinq jours *(page 6)*.

POLITIQUE

La compétition présidentielle au RPR

Les prises de position de Simone Veil et de François Léotard en faveur d'Edouard Balladur ont donné le signal du départ. Jacques Chirac, oubliant l'«ami de trente ans», veut maintenant marquer sa différence et montrer sa détermination *(page 8)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Le privé, valeur refuge

Près de 45 % des familles françaises utilisent, un jour ou l'autre, l'enseignement privé. S'est-il pour autant démocratisé ? *(page 11)*.

SOCIÉTÉ

Un «plan d'ensemble» pour la Camargue

Edouard Balladur a annoncé qu'«un plan d'ensemble pour la Camargue» sera élaboré afin de «vérifier la qualité des travaux faits au bord du Rhône». Ce travail est envisagé également pour «l'ensemble des cours d'eau» français. Sur le terrain, et notamment à Saliers, les Camarguais «auscultent» même la nuit les tronçons de digue, à l'affût de la moindre fuite *(page 12)*.

COMMUNICATION

«The Independent» cherche repreneur

Les mesures prises en mai 1993 par le quotidien centriste britannique se sont soldées par un échec et il ne peut échapper aujourd'hui à une prise de participation financière. Un rapprochement avec le «Daily Mirror» paraît le plus probable *(page 13)*.

ÉCONOMIE

Le marché automobile européen en baisse

Le marché automobile européen s'est effondré en 1993, régressant de 15 % pour l'ensemble des 17 pays de l'Union européenne et de l'AELE. Seule la Grand-Bretagne a vu une augmentation de ses immatriculations. Au classement par marques, le groupe VAG reste toujours le premier bien que ses ventes aient chuté de 20,44 % *(page 16)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «Arts et Spectacles» folioté de I à X

Demain

Le Monde des livres

Des Américains de toute sorte : une rencontre avec le romancier Russell Banks et le feuilleton de Pierre Lepape sur Paul West ; un ensemble sur la philosophie aux Etats-Unis, à partir de plusieurs traductions récentes. Et, par ailleurs, le livre de Jerôme Garcin, hommage à l'écrivain Jean Prévost.

Le numéro du «Monde» daté 12 janvier 1994 a été tiré à 470 800 exemplaires

Estimant que le dossier VA-OM peut être «bouclé»

Le président de la Ligue nationale de football demande à la justice de se prononcer

L'ancien directeur général de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès, mis en examen en juillet pour *«corruption active»* dans le cadre de l'affaire VA-OM, a été entendu mardi 11 janvier, pendant une heure et demie, par le juge Bernard Beffy, à Valenciennes. Cette audition d'un des principaux protagonistes de l'affaire, qui a toujours clamé son innocence, pourrait être l'un des derniers actes d'instruction du juge Beffy. Après le rejet par le bureau de l'Assemblée nationale de sa requête, visant à obtenir la possibilité de prendre des mesures coercitives dans l'hypothèse d'une mise en examen de M. Tapie, le magistrat valenciennois doit, en effet, prendre une décision sur les suites qu'il entend donner au dossier.

M. Beffy, qui entendait assortir une éventuelle mise en examen du président de l'OM d'un placement sous contrôle judiciaire, semble aujourd'hui pencher pour une demande de dessaisissemnt du dossier, qui serait alors transmis à un magistrat instructeur d'une autre juridiction. Cette possibilité est confirmée par le procureur Eric de Montgolfier, qui se refuse à voir *«le juge régler le dossier en l'état, sans avoir pu examiner toutes les responsabilités éventuelles»*.

Interrogé sur ces dernières péripéties, Noël Le Graët, le président de la Ligue nationale de football, dont la plainte contre X... est à l'origine de l'instruction, a pourtant estimé, mardi 11 janvier, qu'il y avait *«suffisamment d'éléments dans le dossier actuellement pour le boucler et avoir maintenant un verdict»*. *«En tant que président de la Ligue, je n'ai pas à juger l'action de M. Beffy,* a ajouté M. Le Graët, *mais je crois que faire passer Tapie deux fois devant l'Assemblée n'était pas bon, sinon un bon coup de pub pour lui. L'affaire VA-OM est très grave au niveau sportif et pour le football en particulier, mais ce n'est quand même pas une affaire d'Etat.»*

Imbroglio sportif

Tout en se refusant de croire à un enlisement de l'affaire, M. Le Graët a répété que *«l'important pour la Ligue* [était] *que la justice se prononce»* : *«Nous avons déjà pris des sanctions sportives contre l'OM, nous attendons maintenant les décisions de la justice»*, a t-il conclu.

Le chapitre des sanctions sportives risque pourtant de se compliquer à la suite d'une prise de position récente de la commission de conciliation du Comité national olympique (CNOSF). Les dirigeants valenciennois avaient saisi le CNOSF après la décision, qu'ils estimaient injuste, du conseil fédéral du 22 septembre de considérer le match du 20 mai entre Valenciennes et l'OM comme perdu pour les deux équipes.

Le 7 décembre, le CNO a statué en demandant à la Fédération française de football (FFF) de reformuler sa décision, l'estimant prématurée. La FFF, qui disposait d'un mois pour faire appel, n'a pas contesté cet avis. Selon le quotidien *l'Equipe*, depuis le 7 janvier, les points attribués aux deux équipes sont réservés. Avec les deux points d'une victoire, l'US Valenciennes – qui avait perdu le match 1-0 – se serait en effet maintenu en première division. Si la justice, puis les instances sportives devaient déclarer l'OM coupable dans l'affaire de corruption, les Valenciennois pourraient donc réclamer leur réintégration en première division et provoquer un bel imbroglio.

La duchesse de Kent se convertit au catholicisme

LONDRES

de notre correspondant

Depuis le roi Jacques II au dix-septième siècle, aucun membre de la famille royale britannique n'avait embrassé la religion catholique. Annoncée mardi 11 janvier, la décision historique de la duchesse de Kent de quitter l'Eglise anglicane d'Angleterre et de se convertir au catholicisme ne devrait toutefois pas avoir d'effet constitutionnel. La duchesse de Kent ne figure pas dans l'ordre de succession au trône, son mari, le duc de Kent (cousin de la reine Elizabeth II), occupant la dix-huitième position. Il n'empêche : le visage rayonnant de la duchesse, née Katherine Worsley, apparaît en première page de la plupart des quotidiens britanniques, accompagné de longues analyses sur les possibles implications d'une telle décision.

Discrète, mais respectée et admirée dans le royaume, la duchesse a fait un choix qui est le fruit d'une longue réflexion personnelle et qui, insiste-t-on, n'a aucun rapport avec la crise que traverse l'Eglise d'Angleterre à la suite de l'ordination sacerdotale des femmes. Toujours est-il que l'archevêque de Cantorbéry, Mgr George Carey, et le cardinal Basil Hume, chefs des Eglises anglicane et catholique, ont rivalisé de diplomatie pour commenter la nouvelle : *«De tels voyages conduisent communément certaines personnes au travers des frontières confessionnelles qui, malheureusement, séparent la famille des chrétiens, mais le trafic s'effectue dans les deux sens»*, a souligné le premier. Accueillant, pour sa part, cette *«amie proche et de longue date»* de la foi catholique, le cardinal Hume a rappelé à quel point la duchesse *«reconnaît combien elle doit à l'Eglise d'Angleterre, envers qui elle conserve une profonde affection»*.

L. Z.

Ancien journaliste au «Monde»

Eugène Mannoni est mort

Lire page 13

La diffusion d'«InfoMatin» dépasse les 100 000 exemplaires à Paris

Les premières estimations de la diffusion du nouveau quotidien *InfoMatin*, lancé lundi 10 janvier (*le Monde* du 11 janvier), sont plutôt encourageant. Selon les chiffres des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), la diffusion du journal à Paris et dans les communes limitrophes de la capitale s'est établie à 167 000 exemplaires lundi 10 janvier et à 135 000 exemplaires mardi 11.

Libération a diffusé 55 000 exemplaires en moyenne sur la même aire géographique lundi 10 janvier (contre 62 000 lundi 3, soit une semaine auparavant) et 51 000 exemplaires mardi 11 (soit 4 000 exemplaires de moins que la semaine précédente). *Le Parisien*, dont la nouvelle édition nationale, baptisée *Aujourd'hui*, a paru mercredi 5 janvier, n'a pas enregistré de baisse significative : il a même gagné plus de 5 000 exemplaires entre le lundi 3 et le lundi 10, toutes éditions confondues.

Selon les projections de la direction d'*InfoMatin*, la diffusion totale du titre dans la France entière s'établirait à environ 345 000 exemplaires le premier jour de parution, à 280 000 le deuxième. Un résultat que la direction du nouveau quotidien salue comme *«un succès»*.

Le tirage du journal était de 505 000 exemplaires lundi 10 janvier, de 543 600 exemplaires mardi 11 janvier et de 555 791 mercredi 12.

L'année 1993 par Plantu

Nous publierons demain (*le Monde* daté 14 janvier) une sélection des événements de l'année 1993 vus par Plantu.

ARTS • SPECTACLES



AUVIDIS

SAVALL



CASALS

SONY CLASSICAL

UNE COLLECTION DE DISQUES, DES CONCERTS A PARIS

HOMMAGE A DEUX SEIGNEURS CATALANS

Tous deux attentifs à faire vivre le son, ennemis de la routine, de la monotonie. Tous deux intransigeants, d'abord avec eux-mêmes. Tous deux catalans. Pablo Casals, Jordi Savall : une sorte de dynastie. Une série de rééditions discographiques, un hommage des jeunes musiciens français qui perpétuent son héritage au Festival de Prades font de Casals le héros de ce début d'année. Jordi Savall, simultanément, a traversé les Pyrénées pour donner plusieurs concerts à Paris. Il est entouré de ses musiciens du Concert des nations, d'Hespèrion XX. Il les appelle ses amis. Quand Casals jouait à Prades, c'était aussi une affaire d'amitié.

JORDI SAVALL a l'aristocratie naturelle. On jurerait qu'il est de grande taille, on le sent au-dessus de la mêlée, on devine qu'il répugne à regarder ce qui se passe à ses pieds : la petite guerre que se livrent les «baroqueux» à fleuret moucheté pour occuper à leur avantage un marché florissant. Savall joue de la viole de gambe. Qui l'ignore depuis *Tous les matins du monde*? Le film d'Alain Corneau avait en fait deux héros : le compositeur Marin Marais et son interprète sur la bande-son. Mais Savall tique lorsqu'on le présente comme «le gambiste catalan». *«Je suis musicien»*, dit-il. Chef d'orchestre. Chercheur, curieux de toutes les époques. Et presque compositeur, comme le montre le travail de documentariste créatif qu'il a effectué sur la musique de *Jeanne la Pucelle*, le film de Jacques Rivette qui sort en salles le 9 février. Savall réunit actuellement ses amis à l'Auditorium du Louvre à Paris avant un concert insolite au Théâtre des Champs-Elysées. Les musiciens qui lui tiennent compagnie appartiennent à ses ensembles habituels, comme Hespèrion XX ou le Concert des nations. Ils sont au nombre de quarante-cinq et représentent plus de vingt nationalités. Grâce à Savall, Barcelone est devenue, musicalement, une capitale du monde.

Pablo Casals était tout petit, tout rond, son plaisir de vivre rayonnait dans un regard sans détours que l'enthousiasme rendait furibond. Né en 1876 (sous l'ancien régime), mort en 1973 (c'était hier, en somme), cet homme qui n'avait l'air de rien de sa personne était le musicien le plus accompli de son temps. Et son temps fut long! Violoncelliste, il dominait tous les autres. Tous l'ont dit, lui-même le savait, car, la musique l'émerveillant, elle l'émerveillait à travers lui-même quand il la jouait. Chef d'orchestre, il fut un maître, qui enseigna l'art du *molto espressivo* aux petits génies de l'Académie américaine de Marlboro éberlués. Casals avait alors plus de quatre-vingt-dix ans. Il s'étonnait que ses élèves manquassent à ce point d'énergie et d'impulsivité. Militant très tôt pour l'autonomie de la Catalogne, il refusa de jouer tant que Franco tyranniserait l'Espagne. Ayant composé au passage quelque oratorio, il ne dérogea à la loi du silence qu'il s'était lui-même imposée qu'à la faveur d'un stratagème. Ses amis interprètes, Clara Haskil, Isaac Stern, Rudolf Serkin en tête, n'auraient, s'ils le voulaient, qu'à venir lui tenir compagnie en été, dans le petit village des Pyrénées françaises où il s'était retranché. Là, on jouerait peut-être. Oui, on jouerait dans l'église, à l'ombre, des tonnes de musique de chambre, et Bach, beaucoup de Bach : cela faisait plus d'un demi-siècle que Casals en jouait. Et, ma foi, si le public du village tendait l'oreille, on l'inviterait.

Le rendez-vous d'été devint le Festival de Prades. En 1950, première édition, les Espagnols s'y rendirent clandestinement, en traversant la montagne à pied. Puis le monde entier y prit ses quartiers : Casals y joua jusqu'à sa quatre-vingt-dixième année, pour ne «déserter» qu'en 1960. C'est qu'il faisait plus chaud à Porto-Rico. Il continua là-bas à vivre son grand amour avec sa très jeune femme, Martita. Il ne manqua jamais de jouer, face à la mer, un prélude et une fugue de Bach au piano chaque matin. Histoire de se mettre en train.

Mais Prades vit toujours. L'héritage a été repris par de jeunes musiciens. Le principe est resté le même : on se réunit, on travaille et on joue, dans l'émerveillement. De son directeur Michel Lethiec à Régis et Bruno Pasquier, violoniste et altiste, du pianiste Pennetier au violoniste Poulet – et tant d'autres, de la même pointure –, le Festival s'est constitué un cénacle d'invités privilégiés. Ceux-ci donnent à partir du 13 janvier une série de concerts à Paris. Prades s'est en effet, pour trois jours, transporté au Théâtre des Champs-Elysées. Tandis qu'au travers d'une série de rééditions discographiques, Casals renaît.

A. Ry.

Rencontre avec Jordi Savall

QUAND nous l'avons rencontré, Jordi Savall passait par Paris pour voir la première projection intégrale de *Jeanne la Pucelle*, le film de Jacques Rivette dont le musicien catalan a réalisé la bande-son. Il neigeait, et le thé de Chine ne parvenait pas à nous réchauffer dans une salle parcourue de courants d'air glacials. Savall, pourtant, parlait avec chaleur, et comme si rien d'autre n'existait, de Jeanne, d'Arriaga – le «Mozart de Bilbao», dont il dirige la symphonie le 21 janvier aux Champs-Elysées. Il parla aussi des sacrifices que lui semble exiger le métier de musicien. Enfin, tout naturellement, il parla de Pablo Casals, son compatriote, son modèle, l'incarnation de l'«esprit du son».

«Regardez, dit Jordi Savall, *ce que des compositeurs comme Mozart et Beethoven reprochaient à leurs interprètes : pas assez de rythme! pas assez de flamme! Ils ne veillaient pas seulement à la perfection technique. Ils s'attachaient à l'esprit, ce qu'en musique baroque on appelle le bon goût, mais qui dépasse de loin cette notion.*

» Casals a fait le pont entre cette époque et la nôtre. Alors que la mode était dans sa jeunesse aux interprètes hyper-romantiques, il a entrepris de sa propre initiative une réflexion sur le style, il est retourné aux partitions. Il est l'un des premiers interprètes modernes. Je me rappelle mon éblouissement quand je l'ai entendu pour la première fois. C'était à Prades, j'avais dix-sept ans, il devait en avoir plus de soixante-dix. Il fallait l'aider à accorder son instrument. Mais, quand il se mettait à jouer, sa présence irradiait, tous ses partenaires passaient au second plan. C'était dû à la gamme infinie de couleurs, d'inflexions, d'expressions qu'il obtenait avec son archet : la vie du son. Le son, ça ne s'apprend pas. Comme l'esprit, vous le portez en vous. Le son, c'est vous.»

Jordi Savall rappelle qu'il n'est pas un «musicien baroque», qu'il a commencé sa carrière en enregistrant des chants populaires sépharades avec sa femme, Montserrat Figueras, et des chants de troubadours. Personne n'a oublié son incursion vers Marin Marais pour *Tous les matins du monde*, le film d'Alain Corneau. Mais le concert du 21 janvier aux Champs-Elysées le verra à la direction de son ensemble, le Concert des nations, dans «l'Héroïque» de Beethoven et dans deux premières auditions de Juan Crisostomo de Arriaga, contemporain de Beethoven, mort à l'âge de vingt ans.

Propos recueillis par
ANNE REY

Lire la suite page II

LES BRAQUES DE WILLIAM WEGMAN

Le photographe new-yorkais William Wegman s'est installé à la galerie Durand-Dessert à Paris pour présenter ses nouveaux travaux centrés sur ses chiens, des braques de Weimar, qu'il a mis en scène cette fois dans *Cendrillon* et *le Petit Chaperon rouge (lire l'article de Michel Guerrin page III).*

LES FANTOMES DE STAN DOUGLAS

Ancien disc-jockey de Vancouver, Stan Douglas présente au Centre Georges-Pompidou trois installations vidéo, trois «attractions» spectaculaires qui ont pour héros des linceuls savants *(lire l'article de Jean-Paul Fargier page IV).*

LA «CASQUETTE» DE JEAN NOUVEL

L'architecte français le plus en vue du moment vient de livrer à Tours un Centre international des congrès remarquable, le Vinci, dont la forme lui vaut déjà le surnom affectueux de «casquette» *(lire l'article de Frédéric Edelmann page X).*

MUSIQUE

UNE COLLECTION DE DISQUES, DES CONCERTS A PARIS


SONY CLASSICAL

PABLO CASALS, LES INTERJECTIONS DU CŒUR

Pablo Casals eut une enfance digne de celle de Mozart. Sauf que son mentor fut sa mère. Certaine de son génie, elle quitta son foyer pour lui et l'accompagna de capitale en capitale pour qu'il reçoive l'enseignement des meilleurs professeurs. Son premier maître avait éduqué les enfants du royaume d'Espagne... L'artiste, pourtant, se révolta très tôt contre les règles qu'on voulait lui imposer. Il s'inventa une technique. Il réinventa, de fait, l'art de jouer du violoncelle. Ce qui ne l'empêcha pas d'être un grand chef d'orchestre. Onze disques compacts réédités chez Sony Classical (lire encadré ci-dessous) *ressuscitent Casals à Prades.*

CASALS joue les *Sonates pour violoncelle et piano*, de Beethoven, avec Serkin. Casals dirige la *Cinquième symphonie* de Schubert. Casals écrase Eugène Istomin et Alexander Schneider dans les *Trios avec piano* du même... En sextuor, en quintette, quand il tient la baguette, Casals est toujours au centre du plan, plus intense, plus présent que tous les autres dans ce grand panoramique en travelling que constitue l'écoute d'un enregistrement. Tout n'est pas parfait dans cette première livraison de rééditions en onze albums chez Sony Classical. Tout y est stupéfiant. Et d'abord les dates d'enregistrement. On se frotte les yeux, on ne peut y croire, on cherche l'erreur. 1950, 1951, 1953. Mais quel âge avait donc à l'époque le violoncelliste vif-argent? *«J'avais vingt-trois ans quand le siècle vit le jour»*, écrit-il dans ses mémoires(1). Comptez vous-même.

«Ce qui est important dans une partition, c'est ce qui n'y est pas», aimait rappeler Casals. Il n'insinuait pas de cette façon que l'interprète pût prendre des libertés avec le texte. Il voulait dire, comme tous les grands musiciens l'ont dit, que la lettre est morte si l'on n'y instille l'esprit. Casals n'était pas un interprète exhibitionniste et extravagant comme on les aimait au tournant du siècle. Il n'avait rien d'un Paderewski et s'étonnait, avec un peu de réprobation, que le violoniste Sarasate, qu'il avait bien connu à Madrid dans les dernières années du dix-neuvième siècle, exaltât les foules sans jamais travailler une note. Casals, qui était un bosseur, avait lui aussi le don de galvaniser l'auditeur. Mais, peut-être parce qu'il fut toute sa vie torturé par le trac, il exprima toujours la certitude que la musique se joue ailleurs, que l'enjeu n'est pas public, qu'un musicien doit quelque chose à la musique, que la vérité est inscrite quelque part, que notre devoir est de marcher pas à pas dans cette direction. Pédagogue, Casals était impératif et catégorique. *«Il faut, nous devons*, disait-il, *la musique l'exige.»* Comme dans la cantate de Bach, *«Wir müssen durch viel Trübsal in das Reich Gottes eingehen»* («Nous devons passer par maintes tribulations pour pénétrer dans le royaume de Dieu»).

Pour qui ne connaît pas Casals, tout devrait commencer par l'écoute du *Concerto pour violoncelle* de Schumann, enregistré en 1953 avec l'Orchestre du Festival de Prades dirigé par Eugène Ormandy. L'orchestre énonce les trois notes-pivots du thème : la quarte puis la sixte de l'accord parfait de *la mineur*. Le violoncelle reprend le thème aussitôt. Mais il y ajoute l'appoggiature de la quinte, ce qui crée dans la structure solide du début une fêlure, le passage douloureux d'un demi-ton. *«Souffrance, souffrance»*, criait Casals quand il travaillait ce concerto(2). Et rébellion. Son archer va s'écraser sur le *do* grave avant d'arracher à la corde le hurlement d'un arpège *sforzando*. Ah, ce n'est pas du «beau» violoncelle alors! La chair a des arêtes. Le tableau de la souffrance morale est brossé avec rage, des éclairs fusent, le noir l'emporte. Mais tout l'art de l'interprète se trouve là résumé. La violence, la compassion (*«Pauvre homme»*, disait Casals de Schumann quand il jouait son concerto), le courage d'énoncer la phrase musicale avec sa pleine et totale articulation, comme l'acteur ose crier les mots terribles : *«Je te hais. Tout est consommé.»* Relire Hegel : *«... Le son, en tant qu'interjection, en tant que cri de douleur, soupir, rire, constitue l'expression immédiate et la plus vivante d'états d'âme et de sentiments, de ce que j'appellerais les* oh! *et les* ah! *de l'âme»*(3). Ceux que le mot «âme» choquerait peuvent lui substituer le mot «cœur». Casals lui-même n'était pas regardant sur ces questions.

A l'époque où Casals entreprit ses études, on imposait aux violoncellistes de jouer avec un livre coincé sous le bras droit. Le buste devait être rigide, l'archet poussé du seul avant-bras, les doigts de la main gauche parcouraient les cordes en tricotant, comme sur un clavier de piano. L'enfant jugea ces lois absurdes et s'en débarrassa, inventa des doigtés, des positions en extension. Afin que fussent clairement délimités, sans les entraves d'une technique figée, le dessin mélodique, la figure rythmique. Pour la plus grande clarté d'élocution souhaitée. Casals fut, à ce titre, le premier violoncelliste moderne chez qui l'éloquence du geste double celle du phrasé. On ne joue pas les *Suites pour violoncelle seul* de Bach avec un livre sous le bras! Comment arpéger, faire vivre la polyphonie, souligner le dialogue des voix?

On sait que Casals avait quatorze ans quand il découvrit, chez un bouquiniste de Barcelone, la partition écornée de ces six *Suites*. Il mit douze ans à les travailler chaque jour, sans interruption, avant d'oser en exécuter une seule sur scène, intégralement. *«On avait toujours considéré ces suites comme des œuvres mécaniques, académiques, dépourvues de chaleur.»* Pour se persuader que le Bach de Casals n'est ni académique ni glacé, écoutez l'album de cette livraison sur CD, consacré à ce compositeur. Le *Concerto en fa mineur BWV 1056* y est joué au piano par une Clara Haskil méconnaissable, arythmique, tant elle s'efforce de rendre bondissante la fameuse «mécanique». En revanche, on y découvre avec émerveillement un Isaac Stern de vingt ans : jeu à la corde, lisse, racé, jamais vibré. Casals, lui non plus, n'avait pas une passion pour le vibrato, particulièrement dans les nuances *piano*. Trop raccoleur, trop risqué pour l'intonation. La démonstration, magistrale, se trouve dans l'adagio de la *Cinquième sonate* avec piano de Beethoven : un son tout droit, comme hébété. *Con molto sentimento d'affetto* : la consigne beethovénienne est respectée dans cette expression de stupeur sacrée.

«Je n'entends que des notes», se plaignait Casals quand il était mécontent d'un orchestre ou d'un élève. Avec lui, qu'entend-on? Le corps d'un interprète (trahi par ses célèbres gémissements). Une force physique immense, au service d'une conscience têtue, intensément tendue vers un but. C'est Hegel, encore, qui parle de ces interprètes *«dont la virtuosité sait franchir les limites et vaincre l'insuffisance. Une pareille exécution insuffle à l'œuvre musicale une vie d'une intensité extraordinaire, et nous assistons à ce merveilleux mystère d'un outil extérieur devenant un organe animé, et nous voyons passer devant nous, comme dans un éclair, en même temps que la conception intérieure, l'exécution d'une géniale fantaisie dont la vie évanescente nous laisse tout pénétrés d'émotion»*.

A. Ry.

(1) Pablo Casals : *Ma vie racontée à Albert E. Kahn*, Stock, 1970.

(2) David Blum : *Casals et l'art de l'interprétation*, préface de Paul Tortelier, Buchet-Chastel, 1980.

(3) Hegel : *Esthétique*, tome 7.

★ Festival Pablo Casals «Prades aux Champs-Elysées». Soirée Schubert le 13 janvier : *Quintette en ut majeur D. 956, Octuor D. 803* par Régis et Bruno Pasquier, Philippe Graffin, Arto Noras, Gary Hoffman, Wolfgang Güttler, Michel Lethiec, Kim Walker, André Cazalet. Soirée Mozart, le 14 : *Quatuor pour piano et cordes K. 493, Quatuor pour flûte et cordes K. 285, Quintette K. 516*, par Gérard Poulet, Vladimir Mendelssohn, Philippe Muller, Christian Ivaldi, Andras Adorjan, Pierre-Henri Xuereb, Marie Scheublé. Soirée romantique le 15 : *Trio avec piano n°1* de Brahms, *Pièces pour alto, clarinette et piano* de Bruch, *Quatuor avec piano opus 47* de Schumann, par Jean-Pierre Wallez, Arto Noras, Jean-Claude Pennetier, Yuri Bashmet, Michel Lethiec, Katia Skanavi, Jean-Jacques Kantorow, Bruno Pasquier, Gary Hoffman. 20 h 30, Théâtre des Champs-Elysées, tél. : 49-52-50-50.

JORDI SAVALL, L'ESPRIT DU SON

Suite de la page I

«J'ai voulu associer deux compositeurs de la même époque qui avaient eu des relations avec la France. On sait que «l'Héroïque» est dédiée à Bonaparte, même si Beethoven a effacé sa dédicace quand il a appris que son héros avait des idées de grandeur impériale. Arriaga, qui est mort à vingt ans, le 17 janvier 1826, est venu à Paris quand il avait quinze ans. Le grand Manuel Garcia(1) *lui avait donné une lettre de recommandation pour Fétis, qui tenait la classe de contrepoint et de fugue au Conservatoire. Deux ans plus tard, Arriaga était devenu son assistant! Cherubini, directeur de l'établissement, lui reconnut un génie supérieur à tout ce qui se faisait alors. Le thème du finale de sa symphonie se retrouve textuellement chez Falla. On peut tout à fait imaginer que Falla, qui était intéressé par un certain passé musical, et qui vécut à Paris, a connu la symphonie. Il n'y a pas de traces qu'elle fût jamais exécutée. Les descendants l'ont fait éditer en l'amputant d'une centaine de mesures. La version jouée à Paris est celle qu'a révisée d'après le manuscrit original le musicologue José Antonio Gomez Rodriguez.»*

Pourquoi en arriver à diriger sur instruments d'époque le répertoire romantique? Toujours, répond Savall, pour retrouver cette «vérité du son». *«Interpréter Beethoven sur des cordes en boyau et sur des instruments à vent d'époque, forcément plus périlleux, revient à le rendre le plus vivant possible. Beethoven aimait pousser les instruments, aux limites de leurs possibilités techniques. Retrouver ces mêmes conditions, c'est retrouver le sens du danger. On joue sans filet. Je crois à l'effort comme une vertu artistique en soi. Enregistrer tard dans la nuit, dans une église froide, provoque un surcroît d'énergie et met l'esprit en alerte. J'ai découvert cela empiriquement. A la fin de mon premier enregistrement de Marin Marais, il était quatre heures du matin. j'étais certain de ne pas pouvoir continuer. J'ai réalisé la dernière prise dans un tel état d'épuisement physique que je n'avais plus qu'une seule solution : y mettre le plus d'esprit possible. L'art ne s'exerce pas sans sacrifice. C'est une loi que tout véritable musicien comprend et accepte.»*

Le travail avec Rivette sur *la Pucelle*? *«L'envers absolu de celui que j'avais connu avec Corneau sur* Tous les matins du monde, *où toute la musique avait été enregistrée avant le tournage. Avec* Jeanne la Pucelle, *au contraire, on a d'abord tourné le film et, sur ces images, on a travaillé, choisi et enregistré la musique. Rivette m'a envoyé le script, avec l'indication précise des endroits où il voulait de la musique et le minutage précis. J'ai utilisé, bien sûr, des fragments d'œuvres de l'époque – la seconde décennie du XVe siècle. Le plus grand compositeur était alors Guillaume Dufay. Mais il y avait eu la guerre de Cent Ans, cela avait provoqué un temps d'arrêt dans la création entre Dufay et Guillaume de Machaut, qui est vraiment un homme du XIVe siècle. Un musicien important comme Binchois avait appartenu à la cour de Bourgogne, soit au camp ennemi de Jeanne d'Arc : l'utiliser aurait été un non-sens historique.*

»Il a fallu inventer. La difficulté était d'être toujours en accord émotif avec les images. Ainsi, à la fin du second film, quand on voit le visage de Jeanne en train de brûler et qu'elle crie «Jésus» *d'une voix terrible, se priver de musique eût été frustrant. Mais quelle œuvre pouvait ne pas détonner à un tel moment? J'ai d'abord pensé à une descente de croix, mais le ton en était bien trop positif : la crucifixion est pour les chrétiens une mort nécessaire, salvatrice, alors que le sacrifice de Jeanne est un acte de cruauté et d'injustice. J'avais un manuscrit sur l'Apocalypse, j'y ai adapté un texte en latin approprié. le résultat est à la fois violent et désespéré. Auparavant, la «ballade de Jeanne» reprend le thème guerrier, si souvent employé au XVe siècle, de* l'Homme armé. *Les paroles viennent d'un texte d'époque retraçant les exploits de la pucelle. C'est devenu son leitmotiv dans le film, différemment orchestré selon les épisodes.»*

Mais pourquoi cet acharnement à faire coïncider l'époque du film et l'époque des musiques? Combien de spectateurs auraient pu détecter les anachronismes? *«C'était une question de fidélité à l'esprit du film, qui est une sorte de documentaire, tourné sur les lieux des faits. Cette nécessité de coller exactement au temps cinématographique m'a beaucoup amusé. Raccourcir de quinze secondes tel ou tel extrait pendant que l'équipe d'enregistrement allait déjeuner, et cela sur le vif, avec toute l'équipe musicale. constituait un vrai travail créatif. Et puis, on voyait les images tout*


HERVÉ

en enregistrant la bande-son. Cela provoquait en nous un état d'émotion que l'on n'atteint presque jamais au concert ou en studio. La musique en concert est souvent détachée de son contexte, libérée de ce lien fonctionnel. Elle retrouve ce lien, au sein de l'œuvre cinématographique. Sans renoncer à sa pureté, elle devient alors partie intégrante d'un spectacle global et nous permet d'atteindre une dimension magique qui la situe entre la réalité et le rêve.

» Pour les scènes de bataille, je me suis longtemps interrogé. Comment faire entendre ces immenses escadrons de tambours et de trompettes en différenciant clairement les Français des Anglais? On a fini par accorder les instruments des premiers à 440, ceux des seconds à 415. A cette époque, les musiciens de nationalités différentes ne pouvaient pas être accordés au même diapason.»

Propos recueillis par
ANNE REY

(1) Célèbre ténor espagnol, père de la Malibran et de Pauline Viardot.

★ La soirée Beethoven-Arriaga du 21 janvier au Théâtre des Champs-Elysées (20 h 30) est reprise le 22 janvier au Théâtre Arriaga de Bilbao, le 23 à l'Auditorium national de Madrid et le 24 au Liceo de Barcelone. Elle est précédée de concerts à l'Auditorium du Louvre, toujours par le Concert des Nations, l'Ensemble Hespèrion XX, mais aussi le Chœur de la Capella Reial, Montserrat Figueras, Ton Koopman. Bach par Savall à la viole de gambe et Ton Koopman au clavecin les 12 et 13, madrigaux de Monteverdi le 14, pièces de Marin Marais et de Couperin le 17, à 20 h 30. Tél. : 40-20-50-50 (pour le Louvre) et 49-52-50-50 (pour le Théâtre des Champs-Elysées).

DISCOGRAPHIE

Casals réédité

Bach : *Concerto pour violon en la mineur BWV 1041, Concerto pour piano en fa mineur BWV 1056, Concerto pour violon et hautbois en ut mineur BWV 1060 R, 3e Concerto brandebourgeois*, par Isaac Stern, Clara Haskil, Marcel Tabuteau, Eugène Istomin, Joseph Szigeti, John Wummer, Orchestre du Festival de Prades, Pablo Casals (direction). 1 CD SMK 58 982.

Brahms : *Premier Sextuor* et *Premier Trio avec piano*, avec Isaac Stern, Alexander Schneider, Milton Katims, Milton Thomas, Pablo Casals, Madeleine Foley, Dame Myra Hess. 1 CD SMK 58 994.

Beethoven : *Septième et Quatrième Trio avec piano*, par Eugène Istomin, Alexander Schneider, Pablo Casals. 1 CD SMK 58 990.

Beethoven : *Trios opus 70 nos 1 et 2, Variations sur un thème de «Judas Macchabée»*, de Haendel, par Eugène Istomin, Joseph Fuchs, Alexander Schneider, Rudolf Serkin, Pablo Casals. 1 CD SMK 58 991.

Beethoven : *les Sonates pour piano et violoncelle*, par Pablo Casals et Rudolf Serkin. 1 album de 2 CD SMK 58 985.

Mozart : *Concertos nos 14 et 27 pour piano et orchestre*, par Mieczyslaw Horszowski, Eugène Istomin, Orchestre du Festival de Perpignan, Pablo Casals, direction. 1 CD SMK 58 984.

Mozart : *Symphonie concertante en mi bémol K 364, Cinquième Concerto pour violon*, par Isaac Stern, William Primrose, Erica Morini, Orchestre du Festival de Perpignan, Pablo Casals, direction. 1 CD SMK 58 983.

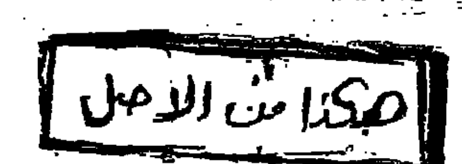
Schubert : *Premier Trio avec piano* (avec **Beethoven** : *Second Trio avec piano*), par Eugène Istomin, Alexander Schneider, Pablo Casals. 1 CD SMK 58 989.

Schubert : *Second Trio avec piano* (avec **Beethoven** : *Premier Trio avec piano*), mêmes interprètes. 1 CD SMK 58 988.

Schubert : *Quintette D. 956, Cinquième Symphonie*, par Isaac Stern, Alexander Schneider, Milton Katims, Pablo Casals, Paul Tortelier, Orchestre du Festival de Prades. 1 CD SMK 58 992.

Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre, Trio avec piano no 1, Cinq Pièces dans le style populaire*, par Pablo Casals, Mieczyslaw Horszowski, Alexander Schneider, Leopold Mannes, Orchestre du Festival de Prades, Eugène Ormandy, direction. 1 CD SMK 58 993.

★ L'ensemble de ces disques compacts est paru chez Sony Classical.



WILLIAM WEGMAN

PHOTO

EXPOSE A PARIS

ENTRE CHIEN ET LOUP

William Wegman fait poser depuis plus de vingt ans ses chiens, des braques de Weimar : le premier, prénommé Man Ray, né en 1970 à Long Beach et acheté 35 dollars, et, depuis la mort de ce dernier en 1982, Fay Ray. Après les avoir mis en scène dans des saynètes, les avoir «associés» à des objets de consommation (table à repasser, cadre de tableau), il les promeut «acteurs» dans Cendrillon *et* le Petit Chaperon rouge.

IL est rare de voir une galerie transformée en cour de récréation. Encore plus d'y entendre monter de grands éclats de rire, de voir un gamin traîner son père devant une image, ou un lycéen tirer par le pull son copain pour lui faire partager son plaisir. Le simple plaisir de l'œil, c'est, avant tout, ce qui ressort de l'exposition William Wegman à la galerie Durand-Dessert. On sourit, on explose de rire, on se laisse porter par le fil des histoires, on en suit les rebondissements avant d'en découvrir la fin, tragique ou heureuse.

Histoires, il est vrai, qui ne sont pas totalement inédites : au rez-de-chaussée, *Cendrillon* ; au premier, *le Petit Chaperon rouge*. Ce qui est moins courant, c'est de confier les rôles-titres de ces contes de Perrault à des chiens. Pas n'importe quels chiens : des braques de Weimar, beaux et élégants. Les amateurs de Wegman ne seront pas surpris. L'artiste new-yorkais décline l'idée – faire poser ses chiens – depuis plus de vingt ans. L'humour, le goût du paradoxe, de l'absurde sont les ingrédients inusables de cette œuvre majeure. Le comique du chien déguisé en chaperon rouge, en mère-grand, en grand méchant loup ou en prince charmant, n'est pas uniquement lié à l'incongruité du contre-emploi, mais au contraste entre la précision réaliste des décors et l'apparition surréaliste de l'animal. Il faut voir Fay Ray en robe à carreaux et tablier blanc, perruque noire et bonnet, sortir les gâteaux dorés du four, dans une cuisine rustique, sur fond de casseroles et de boîtes de sucre.

L'artiste, on le savait, aime le mélange des genres, jouer de la réalité et de la fiction, du réel et de l'imaginaire. Ici, un vrai chien «joue» (?) une jeune fille – en fait, un personnage imaginaire mais dont les mains sont celles d'un humain – dans un décor apparemment reconstitué mais qui s'avère naturel. Jamais Wegman n'avait autant élaboré ses décors ni autant croisé les genres. Mais à la différence de Pierre et Gilles, à qui certaines images font penser, rien n'est factice chez Wegman. La maison en bois, les ballons de couleurs, les rideaux à fleurs, le papier peint kitsch, l'édredon surchargé, les posters et peintures ringardes, les «photos de famille», font partie de l'environnement quotidien de la *middle class* américaine. Tout est vrai, tout est faux chez Wegman. Même les chiens : certains sont en porcelaine. Car ce qui intéresse cet artiste, qui a cherché, vers 1970, une voie propre entre les minimalistes et les conceptuels, c'est l'apparence de la réalité, sa représentation, son côté absurde, banal, cocasse, qu'il décortique depuis qu'il a eu l'idée peu évidente – *«une révélation»* – d'enregistrer sur pellicule une main saisissant une tranche de salami posée sur une assiette blanche.



Cendrillon et le Prince charmant.

Les contes de fées, c'est la vie ; c'est aussi l'Amérique, ajoute Wegman. Car, au-delà du décor, il y a les sentiments, avec la méchanceté, le mensonge permanent, l'artifice et les stéréotypes. Quand le profil de Cendrillon-Fay Ray apparait en robe de bal, à travers la vitre du carosse, c'est toute une imagerie royale véhiculée par une presse spécialisée que l'on croit revoir. Alors pourquoi pas un chien – «victime» bien docile – pour interpréter des êtres dont les statuts, les poses, les sentiments n'ont plus rien d'humain ?

Wegman représente ces artistes qui ont beaucoup tâtonné, essayé, copié, expérimenté avant de trouver l'idée géniale – et terriblement efficace. Il a réussi à devenir une vedette internationale avec ses photos de chiens et uniquement avec elles. Le public ne connait qu'un seul Wegman. On lui doit pourtant des dessins, des peintures, des vidéos, d'autres photos... Deux expositions présentées au Musée d'art moderne de Paris et au Fonds régional d'art contemporain de Limoges, en 1991, montraient bien le parcours, la diversité et la cohérence de l'artiste. Wegman a d'abord placé Man Ray dans un décor, puis l'a utilisé comme accessoire. Il l'a photographié sous toutes les coutures. Il a inlassablement tourné autour, comme une énigme à découvrir. Puis sont venues les saynètes en noir et blanc, des expériences-gags proches du cinéma, avant l'élaboration des images plus complexes, en couleur, et le passage enfin au travestissement. *«Tout d'abord Ray était pour moi quelqu'un qui structurait l'espace, ensuite il est devenu une sorte de moyen narratif, ensuite un rôle de composition et à la fin une monnaie romaine»*, indiquait Wegman en 1989, dans un entretien avec David Ross.

Avec l'exposition chez Durand-Dessert (narration limpide, belles couleurs, lumières maîtrisées) qui suit celle du Musée d'art moderne de New-York, Wegman entretient son mythe : il reste l'artiste d'un sujet. Il expliquait cette ambiguïté à David Ross : *«J'ai peur de penser à ce que je serais devenu si je n'avais pas eu Ray. Il n'est présent que dans 10 % environ de mes photographies et de mes vidéos et pourtant la plupart des gens croient qu'il est omniprésent dans mon œuvre. De temps en temps, cela m'énerve d'être partout connu comme l'homme au chien, mais d'autre part c'est une chose formidable que d'avoir un chien si célèbre.»*

Et d'être lui-même tout aussi célèbre. Car Wegman est – avec Cindy Sherman – l'artiste utilisant la photographie le plus connu aux Etats-Unis et dans le monde. Son succès ne tient pas seulement à la pertinence de ses propos, à son côté iconoclaste et spectaculaire, à la maîtrise plastique et aux éclats de rire que ses images provoquent. Le succès de Wegman est symptomatique du désarroi du public devant des expositions où l'on s'ennuie trop souvent, où le propos est aussi vide que gratuit. Wegman a également dépoussiéré l'humour photographique, un genre dominé par des photographes qui pêchaient dans la rue des scènes cocasses et anecdotiques, le plus souvent à l'insu des gens. Wegman n'est pas anecdotique, il est jubilatoire.

On peut préférer les portraits de Man Ray puis Fay Ray, dans les années 80. Sans travestissement ni décor, les «associations» étaient plus subtiles, plus complexes et plus troublantes : chiens chaussés de patins à roulettes ou posant dans le cadre d'un tableau, avec ongles peints ou faux cils. Mais les contes d'aujourd'hui sont à la fois d'une grande rigueur formelle et accessibles à tous. Il y a, d'ailleurs, un monde entre le Wegman ardu et énigmatique du début des années 70 et le Wegman grand public d'aujourd'hui. Mais c'est aussi une introduction lumineuse à une œuvre drôle mais complexe, qu'il faut découvrir en remontant le temps, année après année.

MICHEL GUERRIN

★ Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, 75011 Paris. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 29 janvier.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Du hanneton

L'ISLAM a peut-être raison, on ferait bien d'y regarder à deux fois. Il y a quelque chose de dangereux dans les images et les proscrire est une manière sans doute brutale mais résolue d'en écarter le poison. Comme si l'acte même de représenter une scène, des personnages, sur quelque support que ce soit, emportait une part de sorcellerie. Il y a de la magie dans le geste du chasseur préhistorique qui peint sur le mur d'une grotte le gibier qu'il envisage de tuer (peut-être aussi dans celui du graffiteur qui grave dans la porte des toilettes la silhouette obscène de ce qu'il désire). Du moins est-ce de la magie délibérée. On s'en est peu à peu détaché au fil des siècles et la peinture s'est fixé d'autres buts, profanes ou sacrés, mais la photographie a relancé la question avec force : est-ce qu'on ne laissait pas un peu de soi dans ces images si extraordinairement réalistes, au-delà de toutes les ambitions du plus réaliste des peintres ? Est-ce que d'image en image on n'allait pas finir pelé comme un oignon ?

On a peine à imaginer aujourd'hui, puisque nous sommes nés bien après lui, plongés tout petits dans sa potion infernale, ce que fut l'apparition du cinéma, quels sentiments il provoqua d'abord. Jérôme Prieur, auteur d'essais sur le cinéma (*Nuits blanches* et *Séance de lanterne magique*, chez Gallimard), vient de publier aux Cahiers du cinéma une anthologie de textes d'écrivains, *le Spectateur nocturne*, notant dans sa préface : *«Avant que l'habitude ne s'en mêle, de quelles manières réagirent nos plus directs ancêtres, les contemporains d'une découverte aussi bouleversante, c'est bien la question. Le cinéma se trouve être en effet le seul art à avoir eu son jour de naissance et des témoins qui ont mis une quarantaine d'années à assister, chacun pour eux, à ce premier instant, à demeurer tout ce temps-là sous le choc de «la première fois» – enfants assis depuis en nous, animés de mille manières devant l'immense écran du cinéma.»*

Pour beaucoup ce fut l'effroi devant la locomotive filmée par les frères Lumière. Pour Maxime Gorki, ce fut la déception d'observer tant de gris sur du gris : *«C'est terrible à voir ce mouvement d'ombres, rien que d'ombres, les spectres, ces fantômes, on pense aux légendes où quelque génie mauvais fait saisir une ville entière par un sommeil perpétuel et l'on croit avoir vu quelque Merlin opérer son sortilège devant nos yeux.»* Gorki voit ses premiers films en 1896 chez Charles Aumont, un établissement qui n'a pas l'air d'un hâvre de vertu, à l'en croire, et c'est curieux de remarquer que le cinéma est assimilé, à ses débuts, à une sorte de jouet, un jouet supérieur à ceux qui l'ont précédé, le stéréoscope que Baudelaire détestait, le phénakistiscope, ces appareils qui faisaient prophétiser par Mallarmé qu'on se presserait bientôt dans *«la maison de toile du montreur de choses passées»*, mais un jouet quand même, une machine foraine dont le meilleur avenir serait dans la pornographie. Ce qui n'a été que très partiellement le cas. Etonnant de constater avec quelle rapidité il est devenu un divertissement puis un art. Grâce au talent des auteurs, certes, grâce également aux spectateurs indispensables.

SARTRE raconte dans *les Mots* comment il a fait enfance commune avec le cinéma : *«Nous étions du même âge mental : j'avais sept ans et je savais lire, il en avait douze et ne savait pas parler. On disait qu'il était à ses débuts, qu'il avait des progrès à faire ; je pensais que nous grandirions ensemble.»* Le couple du cinéma et du spectateur est indissociable. Et pas seulement pour des raisons financières, industrielles. On n'a pas à craindre la mort du cinéma, mais le cinéma peut redouter la mort du spectateur, sa lassitude. Audiberti note : *«Parmi les motifs esthétiques ou intellectuels proposés aux égards humains, aucun n'exige, comme le cinéma, la présence, la collaboration du spectateur. Le père Trouffinge et madame Bancuse, en allant au ciné, deviennent des voyants. Sans rien faire, ils agissent.[...]Le monde entier s'accommode sans ennui de l'existence nocturne des statues dans les musées à l'heure où personne ne vient. De même, on supporte avec jovialité le repliement ténébreux des livres. Mais l'idée d'un appareil de cinéma projetant dans le désert, par le moyen d'un mécanisme à retardement, un film d'un bout à l'autre, en l'absence de quiconque, dans le vide humain, une telle idée, je crois, déplait encore à la pensée.»* Quoiqu'elle n'aurait peut-être pas déplu à Andy Warhol.

DANS une page, évidemment admirable, du *Temps retrouvé*, Proust, évoquant la complexité sensuelle, sensorielle, qui culmine dans chaque instant de la vie et dans le souvenir qu'on en garde, nie que la simple restitution des images approche la richesse du vécu : *«Ce que nous appelons la réalité est un certain rapport entre ces sensations et ces souvenirs qui nous entourent simultanément – rapport que supprime une simple vision cinématographique, laquelle s'éloigne par là d'autant plus du vrai qu'elle prétend se borner à lui.»* Le cinéma n'est bon qu'à livrer un déchet de l'expérience. De même, dans les conversations qu'il eut avec Franz Kafka, Gustav Janouch rapporte que l'écrivain, reconnaissant dans le cinéma un jouet magnifique, ne le supportait pas, parce qu'il perturbait la vision. Janouch aurait protesté : l'œil est la fenêtre de l'esprit, dit un proverbe tchèque. Kafka aurait répliqué : *«Les films sont des volets de fer.»*

C'est un point de vue, un peu raide, mais cohérent. Pour certains, le cinéma n'aura jamais la noblesse, la richesse de l'écrit. La bâtardise essentielle du cinéma fait partie de ses ambiguïtés de naissance. Mais, soit, on peut aimer les corniauds de temps en temps, il en est d'agréables et bons vivants. Et trouver juste le sentiment, exprimé dès 1921 par Hofmannsthal, que les gens au cinéma entrent dans un rapport immédiat, sans contrainte, avec un héritage culturel immense, leur vie confrontée à la vie. Et puis le cinéma sert aussi à communiquer par les rêves. Ainsi, après avoir évoqué dans *le Monde* du 16 décembre 1993 la petite boîte mystérieuse que Bunuel introduit dans *Belle de Jour*, je reçois d'une lectrice danoise habitant Frederiksberg la suggestion suivante : *«Ne croyez-vous pas que la petite boîte contient tout simplement un de ces hannetons vivants que les Mexicaines portent en broche, souvent au revers d'une veste ? J'en ai vu au marché de Mexico City il y a vingt-cinq ans, en vente (assez cher) et portés par des femmes plutôt élégantes qui les nourrissent avec des feuilles de salade.»* C'est bien possible, madame, et grand merci. Pour autant je ne considère pas l'énigme comme résolue, mais prolongée. ■

VIDÉO

STAN DOUGLAS AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

CHARMANTS FANTÔMES

Des films sans son, des sons sans film, des images en trop : en trois installations (film et vidéo) et quelques spots antipublicitaires, Stan Douglas, ancien disc-jockey de Vancouver, règle – musicalement – la question de la mort du cinéma. Et orchestre sa résurrection télévisuelle.


STAN DOUGLAS

Extrait de « Pursuit, Fear, Catastrophe : Ruskin, B.C. ».

UN spectre hante les arts, et c'est celui du septième art. Au début du siècle, le cinéma naissant inspirait les artistes. Sa mort, maintenant, leur donne des *idées*. Voici venu le temps des charmeurs de fantômes. Des montreurs de revenants. Un jeune artiste canadien, originaire de Vancouver, Stan Douglas (trente-trois ans), féru de Beckett et de déconstruction, propose à Paris, au Cirque Pompidou, des attractions spectaculaires exécutées par des linceuls savants.

Piano fantôme : il joue seul devant un écran muet. Ses touches se creusent sous des doigts invisibles. Par grappes fluctuantes, bizarrement cadencées. Cavalcade d'accords livides. Musique sépulcrale pour film défunt. Au-dessus du piano, des ombres blanches et noires s'agitent mollement. Ectoplasmes. Effet Canada Dry : cela ressemble à du cinéma, cela a la couleur du cinéma, le goût du cinéma, mais ce n'est pas du cinéma. C'est du cinéma «reconstitué», comme on le dit de la viande hachée.

L'installation s'appelle *Pursuit, Fear, Catastrophe : Ruskin, B.C.* (B.C. pour Colombie-Britannique). On dirait un épisode de n'importe quelle série télé américaine, dont on aurait coupé le son et qu'on aurait truffé d'intertitres pour simuler un vieux film, un film d'avant le parlant. Mais avec froideur, afin de le priver de tout charme. Mort à la nostalgie! On n'est pas dans une soirée cinémathèque, avec pianiste à l'ancienne. On est dans un musée. Un musée d'art moderne.

Quand on jette un coup d'œil sur le programme du spectacle, on découvre que cette musique exagérément dramatique, mal accordée aux images qu'elle jouxte plus qu'elle ne les accompagne, est d'Arnold Schoenberg et s'intitule *Musique d'accompagnement pour une scène de film*. Plutôt que de venir s'ajouter aux images, on dirait qu'elle s'en soustrait. Comme se soustraient délibérément de l'histoire du cinéma les images qui défilent en même temps qu'elle.

Bref, à peine une musique, et un «non-film». Parapluie et machine à coudre? Que peut bien signifier ce dispositif? Interrogé, l'artiste déclare avoir davantage appris le montage en faisant le disc-jokey (à temps partiel) qu'en suivant les cours de son école d'art et de design.

«Schoenberg, quand il a composé cette musique, était en exil en Amérique et il voyait comment ses théories atonales étaient récupérées et dévoyées par les fabricants de films d'épouvante et de science-fiction. En réaction, il a composé une musique pour un film imaginaire et surtout inimaginable. Une musique qui part des clichés cinématographiques – poursuite, peur, catastrophe – *pour leur insuffler une vie nouvelle, une intensité réellement terrifiante parce que c'est l'intensité d'une abstraction.»*

En 1973, les cinéastes Jean-Marie Straub et Danièle Huillet avaient fait un court-métrage à partir de cette musique, *Introduction à la « musique d'accompagnement pour une scène de film » d'Arnold Schoenberg*. Ils montraient que les images manquantes, celles du film imaginaire et inimaginable à la fois qu'accompagne la partition (composée en 1929 et déjà dotée des intertitres « Drohende Gefahr », « Angst », « Katastrophe »), ne sauraient être que celles du nazisme. Chez Stan Douglas, c'est la télé qui joue le rôle de SS.

Train fantôme : il progresse sur un pont de bois entre deux tunnels. Il longe des précipices. Il serpente dans les Rocheuses. La caméra est placée en tête de la loco. Vieux film, très vieux film. Edison? Pathé? Edison. Les escarbilles du temps maculent la pellicule. Durée du voyage : six minutes. Boucle. Les mêmes tunnels reviennent, les mêmes ponts, les mêmes forêts. Mais tout semble cependant différent. Des mots s'égrainent sur la bande son : *A la recherche du temps perdu*. Le glissement silencieux bascule dans l'envers du temps.

Proust en mécano de la Générale! Drôle d'idée? Pas bête, au contraire. Proust n'était pas seulement un client assidu des voies ferrées normandes, c'était aussi un amateur fervent du spectacle cinématographique, comme certaines métaphores de *la Recherche* le suggèrent. Mais, plus généralement, c'est toute son entreprise qui peut être considérée comme inspirée par ces deux nouvelles façons de gagner du temps sur le temps, la vitesse du chemin de fer et la caméra-projecteur Lumière. Le passage choisi par Stan Douglas parle du sommeil, de *la mémoire*, des voyages et des rêves, et de l'effacement progressif de leurs différences. Les phrases serpentines de Proust, qui rendent simultanés présent et souvenir, actions et désirs, fantasmes et fantômes, plus sûrement encore que les contractions opérées par le montage cinématographique, permettent d'atteindre ce point où, dans les salles obscures, tous les temps se confondent. Cela s'appelle *Overture*.

Jazz fantôme : quatre musiciens dans un studio de télévision. Deux caméras. Ils jouent, elles filment. Le résultat, intitulé *Hors-champs*, est exposé, *recto verso*, sur les deux faces d'un grand écran, suspendu au centre d'une pièce. En se déplaçant rapidement, le spectateur peut constater que ce qui ne va pas sur l'une va sur l'autre. A chaque changement de plan, les images basculent à la fois sous nos yeux et de l'autre côté.

Où se trouve le vrai film de la rencontre? De quel côté se trouve le montage et de quel côté le rebut? Cette question n'a plus de sens. On n'est pas au cinéma. On est au cœur même du dispositif télévisuel. Dans son réacteur atomique. La fission du présent s'opère en direct. Au cinéma, faire du montage, c'est choisir entre plusieurs images, plusieurs prises, plusieurs angles. C'est éliminer des plans, en retenir d'autres, au nom d'une logique rigoureusement justifiable. A la télévision, on ne choisit pas un plan à la place d'un autre, on les *«switche»*, on les alterne indifféremment.

Toutes les facettes du réel se valent, car ce qui fixe leur prix, c'est la simultanéité entre une image et ce qu'elle représente. Scandaleuse indifférence? Oui, au regard d'une conception de l'art qui confère à l'artiste la responsabilité d'élire une somme de particularités. Non, si l'on considère qu'un artiste est d'abord quelqu'un qui s'approprie des énergies. Et elle est terrible, l'énergie du direct, que détient en propre la télévision. Et c'est bien pour cela que tous les grands artistes de ce siècle (écrivains, musiciens, peintres, dramaturges, chorégraphes et bien sûr aussi cinéastes) se sont efforcés de la maîtriser en inventant toutes sortes d'*effets de simultanéité*.

La vérité à pile ou face, mais avec une pièce lancée à jamais dans l'espace, qui ne peut atterrir et donc avouer qui est pile et qui est face, cette invention de Stan Douglas qui structure son *Hors-champs*, n'est pas une invention de plus, une invention parmi d'autres, mais leur synthèse. Elle contient tous les effets de simultanéité passés et à venir. C'est une idée lumineuse.

Toutes les images du concert sont là. Et, en même temps, une partie du tout seulement est visible. Le son occupe l'espace, l'image est une mise en abyme du son. Entre le réel et son double et le double de son double, il n'y a que l'épaisseur d'une feuille de cigarette élargie mille fois. L'image au cinéma joue avec son hors-champ. L'image à la télévision joue avec son revers. Au dos de A il y a B mais au dos de B il n'y a pas A mais C, et ainsi de suite. Accordéon infini, infinitésimal.

Un linceul n'a pas de poche mais on peut le retourner. Est-ce un hasard si le thème sur lequel improvisent George Lewis (trombone), Douglas Ewart (saxophone), Ken Carter (basse) et Oliver Johnson (batterie) s'intitule *Spirits Rejoice*, et renvoie à Albert Ayler, le saxo le plus free de tout le free jazz. Les fantômes du free sont de retour, mais ce ne sont pas des spectres, ce sont des esprits. La musique du refus fait écho au refus du montage, du servage. La télévision dissout les fantômes comme l'aube dissout les monstres.

JEAN-PAUL FARGIER

Bibliographie

« Du cheval à Christo » de Nam June Paik

Les secrets du « bi bim pap »

NAM JUNE PAIK n'est pas seulement le génial inventeur de l'art vidéo, et son pape incontesté, toujours en avance. Il est aussi un écrivain brillant, caustique, plein d'humour. Bon nombre de ses textes viennent d'être édités en Belgique sous le titre *Du cheval à Christo et autres récits*. Les anecdotes y fourmillent autant que les idées.

En disciple de Cage, Nam June Paik excelle à ériger les menus événements de la vie en paraboles théoriques. Chacun de ses textes est un feu d'artifice d'histoires, de métaphores, de mini-manifestes, de chiffres, de citations, de paradoxes. Il baragouine pas mal de langues (le chinois, le coréen, le japonais, l'américain, l'allemand, le français, l'espagnol, l'italien), qu'il mêle dans la vie comme Joyce dans *Finnegans Wake*. Et il écrit finalement comme il parle, comme il compose ses vidéos.

Son secret, c'est le *bi bim pap*, le plat national coréen. On met, dans un plat en terre brûlant, légumes, riz, viande, œufs, salade, fruits. On mélange. S'y cuit ce qui peut, le reste on l'avale cru, ça craque et c'est mou, gluant et filandreux, juteux et granuleux, sucré, acidulé, salé, piquant, massif, fluide, bref, savoureusement vôtre. Le voisin n'a pas fait la même mixture.

Voici deux gourmets de choses paikiennes confrontant leurs découvertes, après avoir picoré dans son livre avec des baguettes :


LORENZO BIANDA

Nam June Paik.

« Il faut toujours faire attention aux débuts.

– Là dort le secret des hommes.

– Il y a toujours beaucoup de débuts.

– Tous les débuts sont de bons débuts. Schoenberg, la Corée, Beuys, John Cage, c'est connu, ce sont les débuts de Paik, on a le choix.

– Et puis les débuts deviennent des rebuts. Alors l'homme est là. L'artiste accouche de lui-même.

– Schoenberg par exemple. A quatorze ans, il le découvre, alors qu'il étudie la musique, par hasard, à Séoul, chez un bouquiniste qui vendait des livres japonais. L'oppresseur de son pays sans le savoir lui ouvre les portes de la liberté.

– Il écrit une thèse sur Schoenberg. Qu'il soutient à Tokyo.

– Et puis trente ans plus tard, il écrit à nouveau sur ce grand musicien, en se demandant ce qui avait bien pu l'impressionner à ce point.

– Reniement.

– Non, dépassement. Pour Cage, ce fut pareil.

– A bas les pères.

– Pas tous. Son vrai père est son vrai modèle. Et aussi son grand-père. Celui-ci avait un magasin, celui-là l'augmente d'une usine. Papa et pépé Paik inondent Séoul de chapeaux mous et de vestons. Nam June commerce avec le monde entier.

– C'est fou ce que Paik est obsédé par le fric. Il ne peut citer un artiste sans s'empêcher de fixer sa valeur sur le marché.

– Réflexe d'artiste longtemps pauvre.

– Autre début : le voyage à Paris.

– Avec la sœur styliste?

– Oui. A dix-huit, dix-neuf ans... Champs-Elysées, Ville Lumière, Grands Boulevards, haute couture, et, un soir au théâtre, une pièce de Sartre. Il s'endort. Comme toujours plus tard aux moments les plus importants, il dort...

– Il dort! Et c'est un message. A bas la Culture, à bas la nostalgie!

– Les photos d'Hollywood trouvées dans le grenier. *Casablanca*, film fétiche.

– Il s'est pris longtemps pour un nouveau Bogart.

– Dont l'Ingrid Bergman était une violoncelliste classique, qui jouait du Bach, nue sous une robe de Cellophane.

– 1965. Centre américain, Paris. C'est un autre début.

– C'est là qu'il a tout compris.

– « *L'image et le réel sont comme les deux seins d'une même poitrine.* »

– Etc. L'art et la vidéo. Le message et le médium sont comme...

– Terrain miné. Il n'aime pas du tout McLuhan.

– C'est pourtant également un de ses débuts, même s'il prétend le contraire.

– Il faut aussi faire très attention aux contraires.

– Il suffit de savoir comment les cuisiner. »

J.-P. F.

★ *Du cheval à Christo et autres écrits*, de Nam June Paik. Editions Lebeer Hossmann, 124, avenue de Boetendael, B-1180 Bruxelles. 250 pages, 250 F.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Aux petits bonheurs

de Michel Deville,
avec Anémone, Xavier Beauvois, André Dussollier, Nicole Garcia, Sylvie Laporte, Michèle Laroque.
Français (1 h 43).

Variations sur le couple et ballet des sentiments et des faux-semblants, organisés par le chorégraphe Deville, spécialiste du genre.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, dolby, 18e (36-68-20-22).

Baraka

de Ron Fricke,
Américain (1 h 36).

En images et en musique, une exploration du monde, de ses lieux les plus insolites et les plus spectaculaires et des sévices infligés à la nature.

L'Arlequin, TodAO, 6e (45-44-28-80).

Le Bateau de mariage

de Jean-Pierre Amaris,
avec Laurent Grevill, Florence Pernel, Marie Bunel, Noémie Churlet, Thibault Vallat, Brigitte Catillon.
Français (1 h 35).

En zone libre à la fin de 1940, les amours parallèles d'un couple de jeunes mariés et de deux adolescents.

Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Caravan City

de Joel Hershman,
avec Adrienne Shelly, Max Parrish, Andrea Naschak, Timothy Leary, Bela Lehoczky, Sean Young.
Américain (1 h 33).
Interdit - 12 ans.

Humoristiques et sentimentales tribulations d'un séducteur mauvais coucheur dans une de ces « villes-caravanes » qui fleurissent aux portes des cités américaines. Il y pousse aussi des fleurs bleues.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

Chacun pour toi

de Jean-Michel Ribes,
avec Jean Yanne, Albert Dupontel, Roland Blanche Michèle Laroque, Catherien Arditi, Heinz Schubert.
Français (1 h 42).

Comédie à multiples personnages autour d'une recherche en paternité, et en filialité.

Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Des feux mal éteints

de Serge Moati,
avec Manuel Blanc, Maria de Medeiros, Emmanuel Salinger, Hélène Vincent, Rufus, François Négret.
Français (1 h 38).

D'après le roman autobiographique de Philippe Labro, la vie en Algérie d'un jeune appelé au moment où l'OAS déclenche l'opération « Terre brûlée ».

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).

Henri le Vert

de Thomas Koerfer,
avec Thibault de Montalembert, Andréas Schmid, Florence Darel, Anna Scheschonk, Assumpta Serna, Dominique Sanda.
Suisse-franco-allemand (1 h 50).
Interdit – 12 ans.

Inspiré de la fresque romantique de Gottfried Keller, le tragique récit d'un amour, enfantin puis adolescent, mais toujours impossible dans ce monde cynique et pervers.

Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La Lumière des étoiles mortes

de Charles Matton,
avec Jean-François Balmer, Caroline Sihol, Richard Bohringer, Léonard Matton, Thomas Huber, Cécile Vassort.
Franco-allemand (1 h 50).

L'Occupation vue par les yeux d'un enfant, la vérité et le mensonge des images réfléchis par le peintre qu'il est devenu.

Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Montparnasse Pondichéry

de Yves Robert,
avec Miou Miou, Yves Robert, André Dussollier, Jacques Perrin, Maxime Leroux, Judith Magre.
Français (1 h 43).

Les itinéraires croisés de deux voyages, l'un à travers l'espace effectué par une femme, l'autre de retour vers l'enfance, parcouru par un vieux musicien.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Pas de vacances pour les Blues

de Herbert Ross,
avec Kathleen Turner, Dennis Quaid, Fiona Shaw, Stanley Tucci, Larry Miller, Obba Babatunde.
Américain (1 h 29).

Un couple d'espions rangé des voitures est obligé de reprendre du service pour contrer une malfaisante ennemie du monde libre.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Piège en eaux troubles

de Rowdy Herrington,
avec Bruce Willis, Sarah Jessica Parker, Dennis Farna, Tom Sizemore, Robert Pastorelli.
Américain (1 h 42).
Interdit - 12 ans.

La traque éperdue d'un *serial killer* par l'agent Bruce Willis.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

La Recluse

de Chris Newby,
avec Nathalie Morse, Toyah Willcox, Eugène Bervoets, Christopher Eccleston, Peter Postlethwaite, Michael Pas.
Britannique, noir et blanc (1 h 45).

La légende médiévale d'une jeune illuminée qui se calfeutre dans la cave d'une église, et sème le trouble parmi les représentants des pouvoirs officiels.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Un brin de chance

de Zeev Revach,
avec Zeev Revach, Zehava Ben, Jacques Cohen, Yossef Kainan, Arye Muskunah, Barry Simon.
Israélien (1 h 45).

Un mélo chantant pour évoquer la difficile intégration des sépharades en Israël.

VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Le Voleur et la Menteuse

de Paul Boujenah,
avec Mathilda May, Gérard Darmon, Nathalie Cardo, Jacques Bonnot, Philippe Léotard.
Français (1 h 20).

Quand le chemin d'un monte-en-l'air en cavale croise, une nuit, celui d'une costumière de cinéma au chômage, mais à l'esprit fertile.

Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Reprise

La Cinquième Victime

de Fritz Lang,
avec Dana Andrews, Ida Lupino, Sally Forrest, George Sanders.
Américain, 1956, noir et blanc (1 h 40).

La rivalité de trois journalistes lancés sur les traces d'un tueur de dames permet à Lang une impeccable et troublante (et très moderne) analyse du fonctionnement des médias.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Sélection

Le Bonhomme de neige

de Dianne Jackson,
Britannique (30 mn).

Pour les plus petits, un conte bref mais fin, orné de fantastique sans tape-à-l'œil.

Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Bratan, le frère

de Bakhtiyar Khudoynazarov,
avec Timur Tursnow, Firus Sabsalijew, N. Arifowa, Tabarowa, R. Kurbanow, N. Bakmurodow.
Soviétique, noir et blanc (1 h 40).

Un petit train à travers un insensé paysage entre western et goulag, un adolescent qui n'est ni une marionnette ni un échantillon sociologique, l'espace et le temps, un pays inconnu (le Tadjikistan) qui devient proche sans prendre sa singularité, un vrai cinéaste découvert dès son premier film, splendide et simple.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal.
Français (1 h 43).

Porté avec une étonnante justesse par l'épatante Valeria Bruni-Tedeschi, une plongée dans ces bas-côtés de la vie quotidienne qu'on appelle la folie pour ne pas les voir.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55).

Le Maître de marionnettes

de Hou Hsiao Hsien,
avec Lin Chung, Cheng Kuei-chung, Cho Ju-wei, Hung Liu, Bai Ming-hwa, Tsai Chen-nan.
Taïwan (2 h 22).

Pour évoquer quarante ans d'histoire de son pays à travers l'existence d'un marionnettiste, l'un des grands réalisateurs d'aujourd'hui déploie toutes les ressources du cinéma, avec une intelligence, une délicatesse et un sens de la beauté extrêmes (orientales).

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Short Cuts

de Robert Altman,
avec Andie MacDowell, Bruce Davison, Julianne Moore, Matthew Modine, Anne Archer Fred Ward, Jennifer Jason Leigh.
Américain (3 h 05).

D'après les nouvelles de Raymond Carver, un portrait à facettes des impasses et des phobies américaines, cousu-main par le virtuose Altman.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Smoking/No Smoking

d'Alain Resnais,
avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.
Français (2 h 20).

Sur le mode ludique et aléatoire des infinies possibilités du récit, Alain Resnais construit en deux films une machine à explorer le temps, les gens, et le cinéma. A voir dans l'ordre de son choix, mais à voir.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Un monde parfait

de Clint Eastwood,
avec Kevin Costner, Clint Eastwood, Laura Dern, T. J. Lowther, Keith Szarabajka, Leo Burmester.
Américain (2 h 18).

Eastwood dynamite en douce les règles du film de poursuite pour une balade désespérée dans les rêves cassés de l'Amérique.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Festivals

Malle d'Oise

Pour la septième année consécutive, le Théâtre des Arts de Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, consacre une intégrale à un cinéaste. L'heureux élu est cette fois Louis Malle, dont les vingt films (fictions et documentaires) marquent à la fois des dates du cinéma français et balisent un chemin à part, du fond de l'Océan avec Cousteau à l'Amérique en passant par l'Inde *« fantôme »*. Original même quand il adapte Drieu, Queneau ou Darien, habile à faire de ses souvenirs personnels des situations exemplaires (*le Souffle au cœur, Au revoir les enfants, Milou en mai*), adepte de la provocation et souvent consensuel... Avec au programme un inédit en France (que lui-même n'aime guère), *Crackers* (1983), remake américain du *Pigeon*.

Jusqu'au 25 janvier. Théâtre des Arts et salles de Cergy. Tél. : 30-30-33-33.

Premiers films en Ile-de-France

La Société des réalisateurs de films et l'Association des cinémas de recherche de l'Ile-de-France reprennent leur vaste tournée de promotion du jeune cinéma. Principe de l'opération : dans les salles de la région parisienne, un cinéaste chevronné parraine un débutant, un film de chacun étant projeté en présence des deux cinéastes. Nouveauté : le système est désormais étendu aux Européens. Ainsi, à côté de Régis Wargnier, Claire Denis ou Olivier Assayas présentant respectivement Agnès Merlet *(le Fils du requin)*, Laurence Ferreira-Barbosa *(Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel)* ou Sophie Fillières *(Grande, petite)*, Marco Ferreri, Wim Wenders, Krzyztof Kieslowski ou Jaromil Jires viendront faire découvrir les jeunes talents de leurs pays.

Du 14 au 30 janvier dans 29 salles de la région parisienne. Tél. : 45-63-80-70.

Jeune cinéma dans la Sarthe

« Petit » festival organisé avec peu de moyens mais beaucoup d'énergie par une poignée de cinéphiles locaux, le Festival de Mamers s'attache depuis quatre ans à révéler de jeunes cinéastes européens. Au programme de cette année, des Français, Hongrois, Polonais, Italiens, Irlandais, et même des Québécois annexés au Vieux Continent sans coup férir.

Du 14 au 16 janvier à Mamers. Tél. : (16)-43-31-50-09.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

Les entrées à Paris

Médiocre début d'année, avec une première semaine en recul sur celle de 1993. Pourtant, deux des six nouveaux films obtiennent de très bons résultats : *Short Cuts* avec plus de 55 000 entrées dans seulement 15 salles, et *Menace II Society*, qui approche les 45 000 avec 17 écrans. Mais les deux nouveautés bénéficiant des plus grosses combinaisons déçoivent : 25 000 entrées pour *l'Armée des ténèbres* dans 20 salles (ce qui était sans doute trop), et surtout à peine 30 000 pour *Indiscrétion assurée*, sorti sur 30 écrans.

La faiblesse du résultat global tient aussi au mauvais scénario en deux temps de la fin d'année. Premier temps : un nombre restreint de titres polarisent l'attention au moment de Noël, les autres ne reviendront jamais dans la course. Deuxième temps : identifiés comme des « films de fêtes », ils s'effondrent dès la fin des congés scolaires, ce qui est surtout dommageable pour ceux qui n'ont démarré qu'à la mi-décembre. *Les Valeurs de la famille Addams* passent ainsi sous la barre des 40 000 malgré leurs 44 salles, et *Beethoven II* atteint à peine les 25 000 avec 39 écrans. *Allo maman c'est Noël* et *Sacré Robin des bois* sont hors-jeu.

Deux films, soutenus par d'énormes circuits de près de 50 écrans, échappent à ce marasme. L'imperturbable *Aladdin*, malgré un prévisible recul avec la fin des vacances, dépasse encore les 70 000, soit 1,34 million d'entrées à Paris en 9 semaines. Et *Un monde parfait* prend la tête du classement hebdomadaire avec près de 85 000 entrées, soit un total de 475 000 en quatre semaines.

La présence française ne tient, cette semaine encore, qu'à la bonne tenue de *Smoking* et *No Smoking*. Avec respectivement 21 000 et 17 000 entrées, les deux films d'Alain Resnais additionnent en quatre semaines leurs 87 000 et 68 000 entrées. On constate au passage que les provinciaux sont moins cartésiens que les Parisiens : l'écart entre les deux titres, qui marchent également bien en régions, y est moindre que dans la capitale.

J.- M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*













MUSIQUE

Classique

Mercredi 12 janvier

Schnittke

Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2

Stravinsky

L'Oiseau de feu
Mstislav Rostropovitch (violoncelle),
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

Rostropovitch, dédicataire du *second concerto* de son compatriote Schnittke, l'a créé en 1990 avec la Philharmonie de Berlin, dirigée par Seiji Ozawa. Le dernier mouvement, le plus significatif aux yeux de l'auteur, est une passacaille, bâtie sur le thème d'une musique de film. Celle de *l'Agonie*, de Klimov, qui contait les dernières semaines de la Russie avant la révolution d'Octobre. Ancien dissident de l'intérieur, longtemps interdit d'exécution dans son pays, Schnittke est devenu une sorte de star de la musique contemporaine depuis le dégel. Sa musique le méritait-elle ? Ecoutons ce concerto.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 13). Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 85 F à 280 F.

Aperghis

Conversations
Jean-Pierre Drouet,
Michael Lonsdale,
Edith Scob,
Claudine Brahem-Drouet (machines musicales),
Georges Aperghis (mise en scène).

Un grand classique du théâtre musical. L'une des réussites les plus incontestables de Georges Aperghis et de ses complices inséparables : Scob et Lonsdale, présences et voix, Drouet et ses percussions. La mise en scène a été revue, neuf ans après la création.

Nanterre. Théâtre des Amandiers (les 12, 13, 14, 15 et 18, 21 heures ; le 16, 16 h 30). Tél. : 46-14-70-00. 110 F.

Jeudi 13

R. Strauss

Don Juan

Schumann

Concerto pour violoncelle et orchestre

Vivaldi

Concerto pour deux violoncelles et orchestre RV 531

Mozart

Symphonie n° 41 « Jupiter »
Yo Yo Ma,
Michael Sanderling (violoncelle),
Orchestre national de France,
Kurt Sanderling (direction).

L'Allemand Kurt Sanderling a partagé pendant la guerre et jusqu'en 1960 la direction de la Philharmonie de Leningrad, aux côtés d'Evgueny Mravinski. Radio-France l'a convié à diriger le National, et il a apporté dans ses bagages son fils, Michael, violoncelliste de son état. On fera sa connaissance dans le *concerto pour deux violoncelles* de Vivaldi. Pour Schumann, faisons confiance à Yo Yo Ma.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Airs d'opéras et mélodies

Raina Kabaïvanska (soprano),
Vincenzo Scalera (piano).

Une grande dame du chant, toujours en forme même si ses premiers succès remontent aux années 60. La soprano bulgare avait annulé son récital à la rentrée. Il ne faut pas manquer l'occasion de retrouver ou de découvrir sa personnalité débordante.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 170 F à 480 F.

Vendredi 14

Lefebvre

X, création

Boulez

Livre pour quatuor

Berio

Sequenza II

Donatoni

Chantal

Takemitsu

Toward the Sea III
David Wilson-Johnson (baryton),
Solistes de l'Ensemble InterContemporain.

Claude Lefebvre dirigeait le Festival de musique contemporaine de Metz. Celui-ci a fermé ses portes cette année. Cet élève de Milhaud et de Boulez est également un compositeur prolixe. L'InterContemporain s'en souvient et, non content de créer sa dernière partition, l'insère dans un environnement des plus flatteurs.

Centre Georges-Pompidou, 18 h 30. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Beethoven

Fidelio
Luana de Vol (Leonore),
Peter Straka (Florestan),
Alfred Muff (Pizarro),
Manfred Schenk (Rocco),
Catherine Petrig (Marceline),
Jörg Herring (Jaquino),
Andreas Förster (Don Fernando),
Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France,
Theodor Guschlbauer (direction).

La Leonore de cette exécution de *Fidelio* en oratorio est une jeune Américaine qui a bâti sa courte carrière sur ce rôle. Elle l'a chanté à l'Opéra de Stuttgart en 1983, puis souvent depuis, notamment sous la direction de Kurt Masur à Salzbourg, l'an dernier. mais aussi sous celle de Maazel et d'Harnoncourt. Le monde ne regorge pas de Leonore...

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-61-06-30. De 80 F à 190 F.

Samedi 15

Stravinsky

L'Oiseau de feu
Le Sacre du Printemps
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

Reprise du programme de l'Orchestre de Paris des 12 et 13 janvier à Pleyel. Rostropovitch aura, entre-temps, refait ses valises. Le concert s'adresse aux jeunes. Bychkov a choisi de remplacer Schnittke par cette formidable fête que constitue, pour l'oreille et pour l'oeil, *le Sacre du printemps*.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 heures. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.

Andréani

Misa para el hombre nuevo
Ensemble vocal de l'université de Saint-Denis,
Ensemble instrumental Futur-Musiques,
Denis Gautheyrie (direction).

Créé en 1989 par des ensembles – instrumental et vocal – basés à l'université de Saint-Denis, l'œuvre est un hymne à l'homme nouveau, une cérémonie aussi, corsée par la présence impressionnante des percussions géantes inventées par Robert Hébrard. Auteur d'un *Anti-traité d'harmonie* qui a fait date, Eveline Andréani est professeur à l'université Paris VIII-Saint-Denis.

Nanterre. Salle des congrès, 20 h 45. Tél. : 47-29-51-44. 120 F.

Dimanche 16

Beethoven

Sonates pour piano op. 49 n° 1 et 2, op. 26, op. 27 n° 1 et 2
Abdel Rahman El-Bacha (piano).

Le pianiste d'origine libanaise s'est lancé dans l'enregistrement d'une intégrale des sonates de Beethoven qui rafle toutes les récompenses et comble les plus exigeants. Tiendra-t-il l'épreuve du direct ? Il a la concentration, la puissance.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 h 30. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Lundi 17

Messiaen

Rechants
La Mort du nombre

Xenakis

Nuits
Linaïa Agon
Maryvonne Le Dizès (violon),
Jens McManama (cor),
Benny Sluchin (trombone),
Gérard Buquet (tuba),
Ensemble vocal du Chœur de Radio-France,
Dominique My (piano, direction).

La musique de notre siècle dans les théâtres : c'était une idée de l'ancien directeur de la musique chez Jack Lang. Jorge Lavelli a choisi de jouer le jeu dans son établissement. Le choix des œuvres réunies ici et la qualité de leur interprétation devraient lui donner raison.

Théâtre national de la Colline, 20 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 100 F.

Mozart

Fantaisie pour piano KV 397
Variations pour piano sur « Ah, vous dirai-je maman ? »
Sonate pour piano KV 331 « Alla Turca »
Adagio pour piano KV 540

Brahms

Intermezzi pour piano op. 117
Klavierstücke op. 118 et 119
Michel Dalberto (piano).

Michel Dalberto vient de sortir chez Denon un disque Liszt, salué ici même récemment (« le Monde Arts et spectacles » du 6 janvier). Il change totalement de registre pour ce récital. C'est si rare, les pianistes qui ont cette conscience-là.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Mardi 18

Haendel

L'Allegro, il Penseroso ed il Moderato
Véronique Gens,
Mona Julsrud,
Delphine Collot (sopranos),
Howard Crook (ténor),
Peter Kooy (basse),
La Chapelle royale,
Collegium Vocale de Gand,
Philippe Herreweghe (direction).

Herreweghe avait déjà présenté sur cette même scène cet oratorio écrit par Haendel en 1740 sur un poème de Milton. La version scénique s'appuyait, en mai 1991, sur une chorégraphie de Mark Morris. Le chef et son équipe présentent cette fois la version de concert. Brillante distribution.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Jazz

Monty Alexander
Alvin Queen
Ira Coleman

Monty Alexander le mercredi (Alvin Queen et le bassiste Ira Coleman aux côtés du pianiste), Paga le jeudi (surveillez François Laizeau à la batterie), Eric le Lann le vendredi (le meilleur trompettiste actuel), Dédé Saint-Prix le samedi (voix et tambours, une autre idée de la Caraïbe), Terra Nova le lundi et Jean Toussaint (saxophone) avec Julian Joseph, Marke Mondézin et Wayne Bachelor le mardi, ce n'est pas un club, c'est un festival, ce n'est pas New-York, c'est Paris, ce n'est plus juillet, c'est janvier. Ainsi vont les semaines au New Morning.

Le 12. New Morning, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Randy Weston African Rhythms Quartet

Le puissant pianiste africain Randy Weston est le premier nom de poids d'un festival qui n'en manque pas. Que Sons d'hiver (jazz et musiques actuelles en Val-de-Marne) se place sous l'étoile des *african rhythms* d'un musicien découvert et poussé par Duke Ellington est tout un symbole. A suivre avec Michel Portal et Galliano, Sclavis et Pifarély, Andy Emler et Don Puller. On en reparle.

Le 15. Maisons-Alfort. Espace culturel le Charentonneau, 20 h 45. Tél. : 43-96-77-57. 100 F.

Rock

Divine Comedy

Après un passage fulgurant au Festival des Inrockuptibles, le brillantissime Neil Hannon revient chanter les titres irrésistibles de *Liberation* et, très probablement, présenter des extraits du prochain album du groupe, à paraître au printemps.

Le 14 à 19 heures au Passage du Nord-Ouest. Tel. : 47-70-81-47.

Lofofora

Jeunes gens dynamiques, les quatre de Lofofora ne lésinent ni sur les décibels ni sur les hurlements, pour la plus grande gloire d'un rock qui doit – au bout du compte – plus au metal qu'au funk, mais conserve du second une joie de vivre certaine.

Le 12 à 23 h 30 au Rex Club. Tel. : 45-08-93-89.

Tournées

Stéphane Eicher

Notre Helvète s'était installé sur les rives de l'Aude pour son dernier album, et le voici lancé sur les routes de France pour porter les chansons de ce dernier album au niveau des précédentes.

Les 14 et 15 à Lyon (le Transbordeur), le 18 à Clermont-Ferrand (Maison des sports), le 19 à Dijon (le Forum).

Les Rita Mitsouko

Avec leur orchestre de chics copains qui font exactement ce qu'on leur demande, les Rita sont revenus à de meilleurs sentiments qu'au temps du terrorisme sonore des concerts de la Cigale.

Le 15 à Nîmes (les Arènes), les 17 et 18 à Marseille (Théâtre du Moulin), le 19 à Nice (Théâtre de verdure).

Chanson

Philippe Léotard

Philippe Léotard est un grand amoureux de la révolte. Quand il s'approprie Léo Ferré (l'album sort en février), Zao, ou lui-même, c'est totalement, mais avec un tel respect, une telle compréhension de leur monde intérieur, que l'on sent bien qu'il y a là une sorte d'internationale du cœur et des tripes.

Les 12, 13 et 14. Ciné-Théâtre 13, 20 h 30. Tél. : 42-54-15-12. De 100 F à 180 F.

David Légitimus
Renn Lee

Il faut, c'est nécessaire, redécouvrir les chansons de Gilles le Suisse sorti des rangs. Elles sont décapantes, fortes, ironiques. La compagnie de David Légitimus et Renn Lee est des plus agréables.

Du 12 au 17. Centre culturel suisse, 20 h 30. Tél. : 42-71-38-38. 50 F.

Clarika

Clarika a du tempérament : esprit neuf, chansons classiques, arrangements souples et accoustiques. Premier album chez Boucherie Productions, première scène parisienne grandeur nature (hors festivals défricheurs).

Les 17 et 18. L'Européen, 20 heures. Tél. : 43-87-73-11. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 100 F.

Dora Lou

Avec son répertoire choisi avec des pincettes (chics, sans faute de goût aucune), sa gouaille sous-jacente et son amour des textes directs, Dora Lou, qui a perdu en chemin son joueur de steel-guitar, Cyril Lefèvre, part d'un nouveau pied.

Le 18. L'Européen, 22 heures. Tél. : 43-87-73-11. 100 F.

Charles Dumont

Monsieur Dumont a du charme, il a écrit de très belles chansons pour des célébrités, une surtout (Piaf). Il venait de faire un détour par l'Amérique (un album en anglais), il nous revient dans sa version originale.

Les 14 et 15, 20 h 30 ; le 16, 15 heures. Casino de Paris. Tél. : 49-95-99-99. De 130 F à 190 F.

Musiques du monde

Andres Ramos

Dix-huit ans, de longs cheveux, un sourire d'ange, les yeux cernés, une voix chaleureuse : Andres Ramos est revenu aux Trottoirs de Buenos-Aires, où on l'a découvert l'an dernier. Il chante le tango, accompagné par Gustavo Beytelmann, Roberto Tormo, Gilberto Pereyra. Il est là jusqu'au 29 janvier.

Les 12, 13, 14, 15 et 18. Trottoirs de Buenos-Aires, 22 h 30. Tél. : 40-26-29-30.

Mario Cannonge et Kann

Mario Cannonge et son groupe (Kann) rodent leur nouveau spectacle après parution d'un album riche en couleurs et en invités (*Trait d'union*, RFO/Mélodie). Au Baiser salé, en attendant le New Morning.

Les 13 et 14. Baiser salé, 22 h 30. Tél. : 42-33-37-71.

Alan Stivell

Alan Stivell vient de reprendre ses tout premiers succès, fondateurs du grand mythe à venir des musiques du monde. Excellent joueur de harpe, bon chanteur, Stivell l'inspiré est un cas à part : plus que la Bretagne, il représente une jonction nécessaire de la musique et des idées.

Les 14 et 15. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Dédé Saint-Prix

Dédé Saint-Prix, prince de la nouvelle musique antillaise des années 80, synthèse du zouk des villes et des tambours des champs, dont un *Best of* vient de paraître (chez Déclic).

Le 15. New Morning, 20 h 30. Tél. : 45-29-…

Shruti Sadolikar

Shruti Sadolikar, originaire de l'Etat du Maharastra, vit aujourd'hui à Bombay. Elle est une des voix montantes de l'Inde classique. Après un passage confidentiel au Musée Guimet, elle revient à Paris avec un joueur de sarangi (sorte de vièle), l'instrument qui suit le mieux la finesse du chant. (Discographie chez Nimbus Records/WMD).

Le 17. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » : Véronique Mortaigne.

هكذا من الاصل

DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

Adam et Eve

de *Mikhaïl Boulgakov*,
mise en scène de Charles Tordjman,
avec Aude Briant, François Clavier, Philippe Fretun, Jérôme Kircher, Jean-Claude Legay, Daniel Martin et Martine Vandeville.

Les Russes sont à la mode *(lire plus bas)*. Charles Tordjman s'y est attaqué dès la saison passée avec ce beau spectacle regroupant de jeunes acteurs de grande qualité entièrement dévoués à l'un des auteurs-phares du Théâtre artistique de Moscou dans les années 20.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, *92000 Malakoff. A partir du 18 janvier.* Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. 85 F et 110 F.

L'Ampoule magique

de Woody Allen,
mise en scène de Stephan Meldegg,
avec Attica Guedj, Francis Lax, Gérard Loussine, Adrien de Van, Renaud Menager et Lisa Schuster.

Le bon directeur du Théâtre La Bruyère affiche Woody Allen avec quelques-uns des pensionnaires de sa « troupe ». L'une est vendeuse dans un grand magasin de New-York en *1945*, l'autre est un voyou du genre violent. Grandes peurs et grandes espérances de l'Amérique allénienne.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. A partir du 18 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. De 100 F à 200 F.

Boris Godounov

d'Alexandre Pouchkine,
mise en scène de Youri Lioubimov.

C'est un théâtre de légende qui s'installe au Rond-Point. La Taganka est inscrite au patrimoine théâtral mondial ainsi que l'un de ses animateurs les plus prestigieux, Youri Lioubimov. L'un des grands textes de Pouchkine.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 12 janvier. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 44-95-98-00. 120 F.

Claustrophobia

(en russe s/t)
mise en scène de Lev Dodine,
avec les élèves de l'Institut théâtral de Saint-Pétersbourg et les jeunes acteurs *du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg.*

Le premier des cinq spectacles présentés dans le cadre de la saison russe par la troupe du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg. Elle est dirigée par Lev Dodine, qui est incontestablement le chef de file du théâtre russe aujourd'hui. Un rendez-vous important.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 *Bobigny*. A partir du 18 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Le Mal de la jeunesse

de Ferdinand Bruckner,
mise en scène de Daniel Benoin,
avec Cathy Albert, Philippe Blanco, Richard Brunel, Anne Ferret, Frédérick Gasc, Valérie Marinèse et Nathalie Ortega.

L'un des deux spectacles signés par le directeur de la Comédie de Saint-Etienne qui a tenté d'enquêter sur la jeunesse d'aujourd'hui au travers de Bruckner et de Shakespeare (*Roméo et Juliette* est donné dans le même lieu jusqu'au 18 janvier en alternance avec *le Mal de la jeunesse*).

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. *A partir du 12 janvier.* Le mercredi à 19 heures, les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 43-64-80-80. 85 F et 140 F.

Le Procès de Charles Baudelaire

mise en scène de Christian Croset,
avec Gabriel Matzneff, Henri Coulonges, Christian Giudicelli, Maria Bergès, Sophie-Charlotte Husson, Sabeline Orecchia et Delphine Serina.

Une distribution emmenée par des écrivains considérables, une manière de spectacle comme on n'ose plus en faire depuis des lustres, la promesse d'un moment littéraro-théâtral engageant.

Maison de la poésie (Terrasse du Forum des Halles), 101, rue Rambuteau, 1er. Les 14 et 15 janvier, 20 h 30 ; le 16 (dernière), 16 heures. Tél. : 42-36-27-53. 60 F et 80 F.

Quai Ouest

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène de Michel Froehly,
avec Alain Aithnard, Christine Brotons, Jean-Quentain Châtelain, Claude Degliame, Louis Merino, Paul Minthe, Clotilde Mollet et Hervé Pierre.

Très peu d'équipes théâtrales se sont attaquées à cette pièce de Bernard-Marie Koltès après que Patrice Chéreau l'eut créée aux Amandiers de Nanterre. En tête d'une *distribution irréprochable, Michel Froehly* paraît armé pour relever le gant.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 17 janvier. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le *dimanche à 15 heures. Tél. : 45-89-38-69.* De 100 F à 55 F.

Scènes de chasse en Bavière

de Martin Sperr,
mise en scène de Patrice Douchet.

Cinéma, télévision et théâtre reviennent périodiquement sur ces ouvrage splendide de Martin Sperr qui décrit les violences subies par un jeune homosexuel dans un *village* de Bavière.

Théâtre Paul-Eluard, 4, av. Villeneuve-Saint-Georges, 94000 Choisy-le-Roi. Le 15 janvier, 20 h 30 ; le 16, 15 h 30. Tél. : 48-90-89-79. De 35 F à 90 F.
Dernière représentation le 16 janvier.

Show bis

de Neil Simon,
mise en scène de Georges Wilson,
avec *Jacques Dufilho, Georges Wilson,* Paola Lanzi, Pierre Gérald et Jacques Marchand.

Le retour en scène de deux compères inséparables – et talentueux, – Georges Wilson et Jacques Dufilho, au service d'un texte qui met aux prises deux clowns réunis une dernière fois par une chaîne de télévision.

Bouffes parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. A *partir du 12 janvier.* Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. De 240 F à 130 F.

Tant d'espace entre nos baisers

de Joël Dragutin,
mise en scène de l'auteur,
avec David Ayala, Vanda Benes, *Marc-Henri Boisse, Jean-Louis Cassarino,* Béatrice Demachy, Sylvie Ollivier, Marie Pettoello et Tatjana Verdonik.

Une tragédie-comédie écrite et mise en scène par un homme jeune venu du Théâtre de Cergy-Pontoise. *La tentative* de décrire un état de l'amour aujourd'hui.

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. A partir du 13 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-05-65-23. 60 F et 100 F.

Paris

Le Constructeur Solness

d'Henrik Ibsen,
mise en scène d'Eloi Recoing,
avec *Aurélien Recoing, Magali Renoir,* Fabienne Perineau, Denis Loubaton, Max Vialle, Benoît Lepecq et Nathalie Fillion.

Les qualités de dissection des sociétés bourgeoises d'Ibsen reviennent sur le devant des scènes. Après *le Canard sauvage* au Français, ce *Solness* est une sorte d'autoportrait en forme d'introspection d'un auteur qui se sent isolé dans son pays.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Le Conte d'hiver

de William Shakespeare,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, *Irina Dalle, Sophie Daull,* Jean-Marc Eder, Christophe Guichet, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Vincent Massoc et Léon Napias.

Créée à Orléans l'automne dernier, cette *comédie d'intrigues féerique et acerbe* est ici d'une merveilleuse luminosité. Le charme absolu de la poésie.



« Adam et Eve », mise en scène de Charles Tordjman, au Théâtre 71 à Malakoff.

SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Les mardi, mercredi, vendredi *et samedi à 20 heures, le dimanche* à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 3 h 30. 110 F et 130 F.

Le Dictionnaire du diable

d'après Ambrose Bierce,
mise en scène de Nordine Lahlou,
avec Cécile Backès, Philippe Faure et Daniel Znyck.

Deux hommes et une femme, sous trois coupoles *de verre, donnent les définitions* de quelques mots courants. D'« Abruti » à « Zèle », superbe défilé des fragments d'un dictionnaire imaginé au siècle dernier par un diable d'écrivain humoreux.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.

Dom Juan

de Molière,
mise en scène de Jacques Lassalle,
avec François Chaumette, Gérard *Giroudon, Roland Bertin, Catherine* Sauval, Thierry Hancisse, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Olivier Dautrey, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Eric Théobald et Enrico Horn.

Certainement le plus achevé des spectacles à l'affiche à Paris. Jacques Lassalle au sommet de l'intelligence, Andrzej Seweryn au sommet du jeu, la troupe du Français comme on l'a rarement vue.

Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 12 et 15 janvier, 20 h 30 ; le 15, 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 165 F.

Enfonçures

de Didier-Georges Gabily,
mise en scène de l'auteur,
par le groupe T'Chang'

L'un des spectacles les plus passionnants du dernier Festival d'Avignon : un oratorio servi par le Groupe T'Chang'l, dirigé de main de maître par le dramaturge et metteur en scène Didier-Georges Gabily. Le silence des dernières années de la vie d'Hölderlin confronté aux fureurs de la guerre du Golfe.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.
Dernière représentation le 16 janvier.

Les Estivants

de Maxime Gorki,
mise en scène de Lluis Pasqual,
avec Hélène Alexandridis, Nathalie Bécue, Patrice Bornand, Christian Cloarec, Philippe Demarle, Jean-Pol Dubois, Ariel Garcia-Valdès, Mireille Perrier, Salah Teskouk, Dominique Valadié, Frédéric Van Den Driessche et Olivier Werner.

Le spectacle d'ouverture d'une riche saison russe à Paris et en France («le Monde Arts-Spectacles» du 6 janvier). L'intelligentsia russe du début du siècle à l'aube de révolutions impitoyables, peinte par le plus français des Catalans, Lluis Pasqual. La preuve que l'Odéon s'appelle bien le Théâtre de l'Europe.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les mardi, vendredi et *samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à* 19 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 165 F à 50 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène de *Michel Raskine,*
avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Marie-Christine Orry.

Une relecture radicale du grand œuvre de Jean-Paul Sartre par l'un des metteurs en scène les plus en vue de la nouvelle génération. Si nos quatre héros sont bel et bien morts, ils n'ont rien renié aux portes de l'enfer de leurs corps, de leur chair et de la ferme intention de s'en servir encore. Le spectacle immanquable de la rentrée de janvier.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à *19 heures, du mercredi au samedi à* 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 140 F.

Mars ou Quelque chose de pourri dans le royaume

d'après Fritz Zorn,
mise en scène de Clotilde Ramondou,
avec Hervé Falloux.

Mars est l'unique récit du Suisse Zorn ; il le termina *quelques semaines avant de mourir* d'un cancer dont il savait qu'il serait fatal. Une œuvre extrême, parfaitement mise en scène et interprétée.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. *Matinée dimanche à 16 h 30.* Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

La Ménagerie de verre

de Tennessee Williams,
mise en scène d'Elisabeth Chailloux,
avec Antoine Basler, Laurence Roy, Nathalie Boutefeu, Frédéric Pellegeay et Michel Riss.

C'est l'excellente Laurence Roy qui entraîne la distribution de cette nouvelle mise en scène de Tennessee Williams. Une œuvre autobiographique, située dans l'Amérique de la Grande Dépression, qui réunit les qualités les plus sensibles du poète américain.

Théâtre, 1, rue Simon-Dereure, 94000 Ivry. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. 70 F et 110 F.

Nora

d'Elfriede Jelinek,
mise en scène de Claudia Stavisky,
avec Jean-Pierre Bagot, Daniel Berlioux, Valérie Dreville, Didier Flamand, Serge Maggiani, Laurence Mayor, Alain Rimoux, Martine Vandeville, Violette Pilot et Farida Rahouadj.

Cette mise en scène sera l'occasion pour beaucoup de découvrir l'écriture acérée de l'Autrichienne Jelinek dont les mots sont des lames qui n'ont rien de moins tranchant que celles de son contemporain Thomas Bernhard. Une suite subversive à la *Maison de poupée*, d'Ibsen.

Théâtre national de la Colline, 15, rue *Malte-Brun*, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 60 F.

Raymond Devos

Rentrée parisienne de notre humoriste numéro 1 bardé une nouvelle fois de ses valises à malice et décidé à imposer six sketches nouveaux comme un *Penseur de Rodin* qui a déjà séduit les spectateurs d'une soixantaine de théâtres en régions.

Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 250 F à 160 F.

Le Visiteur

d'Eric-Emmanuel Schmitt,
mise en scène de Gérard Vergez,
avec Maurice Garrel, Thierry Fortineau, *Josiane Stoléru et Joël Barbouth.*

Le succès de la saison du théâtre privé parisien. Une pièce brillante née sous la plume d'un normalien facétieux, un trio d'acteurs principaux en pleine forme. Rencontre drôlatique entre Freud et Dieu dans la Vienne de l'Anschluss.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. 230 F et 180 F.

Régions

Le Legs ; L'Epreuve

de Marivaux,
mise en scène d'Alain Milianti,
avec Michaël Abiteboul, Jean-Damien Barbin, Isabelle Candelier, Laurent Manzoni, Pierre-Henri Puente, Fanny *Rudelle et Agnès Sourdillon.*

La nouvelle production du directeur du Volcan, Alain Milianti, qui embrasse deux pièces de Marivaux afin de dire le monde d'aujourd'hui par la force des mots.

Maison de la culture, place Gambetta, 76063 Le Havre. Les mercredi et jeudi à 19 h 30, les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 35-21-21-10. De 110 F à 50 F.

Le Mariage

de Gogol,
mise en scène de Félix Prader,
avec Nathalie Dauchez, Huguette Cléry, Danièle Devillers, Sophie Nydegger, Christophe Odent, Laurent Sandoz, Patrick Bonnel, Pierre Miserez, Philippe Girard et Michel Guyard.

Encore un Russe à l'affiche, mais cette fois du *XIXe siècle. Gogol, témoin et grand* régénérateur de la société russe, père du *Revizor* et des *Ames mortes.*

Nouveau Théâtre, 12, place Imbach, 49000 Angers. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

Le Torero de salon

de *Didier Carette,*
d'après Camilo José Cela,
mise en scène d'Henri Bornstein,
avec Serge Avedikian, Maria Verdi et Nathalie Cerda.

La nouvelle pièce d'un auteur toulousain qui sait peindre le monde qui l'entoure avec une noirceur qui laisse toute sa place à la poésie. Une œuvre singulière et belle comme l'effroi.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Le mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. De 120 F à 85 F.
Dernière représentation le 15 janvier.

La sélection « Théâtre » a été établie par Olivier Schmitt

DANSE

Compagnie Larsen/ Stéphanie Aubin

Dédicaces

Pour inaugurer la grande salle rénovée de l'Agora, la dernière création de Stéphanie Aubin, sur le thème du temps qui passe et des corps qui vieillissent : elle est dédiée aux danseurs, dont la vie professionnelle est la plus brève...

Evry, Théâtre de l'Agora, les 14 et 15 janvier, 20 h 30. Tél. : 64-97-22-99. 100 F. Le 13 à 18 h 30, table ronde avec Nicolas Frize, compositeur de la bande-son de la pièce.

François Chat, Jean-Christophe Bleton, Yvon Bayer

Clip-clop, l'Homme des murs, Pas de nain, pas de vilain

Un danseur qui jongle, une mémoire qui s'effrite, les aventures d'un nain et d'un musicien...

Théâtre Dunois, les 12, 13 et 14 janvier, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Compagnie Maryse Delente

Le Sacre du printemps

Une originale relecture du *Sacre*, où six adolescentes vivent les troubles de l'apparition du désir sous le regard d'un homme trop impassible...

Montreuil, Studio Berthelot, les 14 et 15 janvier, 21 heures. Tél. : 48-70-64-63. 80 F.

Lyon Opéra-ballet

Coppélia

Autre relecture d'un classique : Maguy *Marin fait de Coppélia une cover-girl* et mêle habilement le film à l'action scénique.

Opéra de Lyon, les 18, 19, 21 et 22 janvier à 20 h 30, le 20 à 19 h 30. Tél. : 72-00-45-45. 70 F à 140 F.

Grenoble, Lyon

Signes de vie, signes d'amour

Kader Belarbi, Agnès Letestu, José Martinez, Wilfrid Piolet, Jean Guizerix, Jean-Christophe Paré, Michel Kelemenis, Odile Duboc et beaucoup d'autres : deux soirées exceptionnelles au profit des associations de lutte contre le sida, Aides Dauphiné-Savoie et Aides Lyon.

Grenoble, le Cargo, 15 janvier, 20 h 30. Tél. : 76-25-05-45. Lyon, Maison de la danse, le 16, 17 heures. Tél. : 78-75-88-88. 150 F.

Marseille, Thonon-les Bains, Paris

Le Pressentiment des alligators au pied de l'escalier

Après *Bébé dinosaure*, la pièce qui a fait connaître Christine Blaise en 1988, des alligators ? Qu'on se rassure, son travail poétique et léger se situe aux antipodes de *Jurassic Park*.

Théâtre du Merlan, les 13, 14 et 15 janvier, 20 h 30. Tél. : 91-11-19-20. Maison des arts et *loisirs, Thonon-les-Bains, le* 18, 20 h 30. Tél. : 50-71-39-47. Centre Pompidou, Paris, les 26 et 27. Tél. : 44-78-13-15.

Limoges, Montélimar

Carmen(s)

Deux conceptions d'un chef-d'œuvre qui n'ont qu'un point commun, la théâtralité. Le Ballet espagnol Rafaël Aguilar propose du grand spectacle, sans oublier la passion et la violence de Mérimée (1). Karine Saporta y mêle son univers érotique et pervers (2).

(1) Grand Théâtre de Limoges, 14 janvier, 20 h 30. Tél. : 55-34-12-12.
(2) Théâtre municipal de Montélimar, le 15, 20 h 45. Tél. : 75-01-74-79.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

ARTS

Nouvelles expositions

James Bishop, Toni Grand

Première rétrospective d'un peintre américain qui fit à Paris ses débuts au moment où le monde de l'art ne jurait plus que par New-York. Proche de Marcelin Pleynet et de Philippe Sollers, il eut un impact profond (et souvent ignoré) sur certains artistes du groupe Supports/Surfaces. En ces temps de débauche, l'austérité et les nuances infinies de sa peinture pourraient en surprendre plus d'un. Au rez-de-chaussée, les sculptures poissonneuses de Toni Grand.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 18 janvier au 13 mars. 35 F.

François Rouan

Rétrospective en 60 dessins de l'œuvre sur papier d'un artiste plus connu pour ses tableaux. Parfois tressés, comme ses toiles, les papiers ne sont plus confinés au rôle de support mais deviennent partie constitutive de l'œuvre. Le dessin est considéré comme une pratique autonome plus que comme stade préparatoire. Excellente occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 1965 par François Rouan.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Du 12 janvier au 28 mars.

Paris

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse

La commande de *la Danse* pour décorer la salle principale de la Fondation Barnes tracassa Matisse pendant trois ans. Qui travailla trois versions monumentales. Celles-ci – *la Danse inachevée* retrouvée en 1992, *la Danse de Paris* exposée en permanence au Musée d'art moderne, *la Danse de Merion* mise en place à la fondation en 1933 – sont réunies pour la première fois, accompagnées d'une quarantaine d'œuvres préparatoires et de photographies du travail en cours. Un régal.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Rencontres-débats vendredi 14 janvier à 18 h 30 avec Daniel Buren, vendredi 21 à 18 h 30 avec G. Paolini. Jusqu'au 6 mars 1994. 35 F.

Delacroix et la Normandie

Le très parisien Delacroix ne détestait pas séjourner en Normandie. Chez son cousin Nicolas Bataille, propriétaire de l'abbaye de Valmont, près de Fécamp, il réalisa trois fresques qui viennent d'être acquises par le musée de la rue Furstemberg. A cette occasion, quatre-vingt-dix peintures, dessins, gravures et aquarelles évoquent les séjours du peintre à Dieppe, ses promenades sur les falaises et ses déambulations dans la bonne ville de Rouen.

Musée Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstemberg, Paris 6e. Tél. : 43-54-04-87. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 24 janvier 1994. 18 F.

L'Art populaire russe

L'exposition, qui est réalisée en collaboration avec le Musée historique d'Etat de Moscou, réunit plus de trois cents pièces : beaucoup d'objets usuels en bois sculpté et peint, beaucoup de textiles, des gravures, des peintures, des cofferts en métal, etc., fabriqués entre le seizième et le dix-neuvième siècle.

Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 avril 1994. 30 F.

Les saints de la Haute-Vienne

Les orfèvres et saint Eloi s'en vont au Sénat. Une exposition retrace plusieurs siècles de piété limousine, à travers le culte rendu aux reliques : celles de sainte Valérie, dispersées un peu partout, et bien d'autres, mais surtout celles de saint Martial, premier évêque de Limoges, dont l'âme emporta en montant au ciel toute la lumière du monde. Le travail de bénédictins des inspecteurs de l'Inventaire général du patrimoine permet un nouvel éclairage.

Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Tél. : 42-34-25-95. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures, jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 9 mars 1994. 26 F



Le général Titov, cosmonaute russe, signe «l'Étendue de la faucille», de Jamal Lansari, exposé dans les 7 000 m² des anciens laboratoires Baxter à Joué-lès-Tours.

PATRICK LAVAUD

Robert Mangold

Après Robert Ryman et Yves Klein, c'est au tour de l'Américain Robert Mangold, un obsédé de la peinture simple, plane et monumentale comme le mur, d'être exposé à Renn, chez Claude Berri. Une rétrospective de passage, qui réunit les œuvres principales des différentes séries depuis le milieu des années 60.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi et jours fériés de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 juin 1994. 30 F.

Nabis

C'est fait, les Nabis ont quitté le Grand Palais, dangereux, et trouvé refuge au Musée d'Orsay. Où, pendant un mois, on va pouvoir encore visiter l'excellente exposition de ces jeunes peintres remuants. Qui ont marqué le tournant du siècle en donnant tout à la fois, ou plus particulièrement, dans le japonisme, le primitivisme, le cloisonnisme, l'occultisme ou l'intimiste.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994. 35 F.

Markus Raetz

On connaît mieux l'univers poétique de Markus Raetz par ses peintures, ses sculptures ou ses dessins que par ses gravures. L'artiste suisse, pourtant, n'a pas manqué, depuis trente ans et plus, d'aborder le champ de l'estampe. En expérimentateur, pour mieux voir, autrement, autre chose.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-38-38. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 mars 1994.

Trésors de Mongolie

De l'Altaï au Grand Khingan, la Mongolie est plus connue pour ses cavaliers et son désert de Gobi que pour ses productions artistiques, réalisme socialiste inclus. Pourtant, convertis au bouddhisme lamaïque thibétain depuis le XVIe siècle, les Mongols ont pratiqué un art étrange, que domine la figure de Zanazabar, à la fois sculpteur et chef religieux du XVIIe siècle. Découverte et dépaysement garantis.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 14 mars 1994. 33 F (comprenant la visite du musée).

Régions

Bordeaux

Peinture, emblèmes et références

Le CAPC de Bordeaux fête ses vingt ans, et sa belle croissance dans l'Entrepôt Lainé. Pour l'exposition principale de cet anniversaire neuf artistes internationaux ont été retenus : Baselitz, Buren, Kounellis, Polke, Rauschenberg, Richter, Rejman, Stella, Warhol. Avec le plus souvent des œuvres de la fin des années 60.

Capc - Musée d'art contemporain - galeries Ouest et Sud, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 février 1994.

Calais

John Hilliard

L'Anglais John Hilliard a glissé depuis longtemps de la peinture à la photographie, dont il a entrepris de mettre en évidence, dans les années 70, les différentes composantes. Pour approfondir le champ des images, travailler dans l'épaisseur des juxtapositions, du flou, du double et des reflets troublants de la réalité, qui se dérobe.

Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62102. Tél. : 21-46-77-10. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars 1994.

Fréjus

Côte à Côte

A la fin des années 70, une association se constituait à Dijon pour exposer et publier des textes d'artistes contemporains. Finalement baptisée « Le Consortium », elle est à l'origine de quelques manifestations exemplaires. Elle a également constitué une collection, dont une partie est exposée ici, mêlée aux acquisitions du FRAC Bourgogne. L'ensemble est d'une cohérence remarquable et comprend quelques œuvres (un Boltanski notamment) exceptionnelles.

Le Capitou - Centre d'art contemporain, ZI du Capitou, 83600. Tél. : 94-40-76-30. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 4 mars 1994. 25 F.

Joué-lès-Tours

Jamal Lansari

Le pari était dément : enfermé durant sept mois dans les 7 000 mètres carrés d'une usine désaffectée, relié au reste du monde par un télex, Jamal Lansari a réalisé une œuvre pour chaque pays du globe. Ses correspondants lui ont expédié des objets en provenance des quatre coins de la planète, qu'il a inclus dans 194 toiles. La dimension de chaque tableau correspond à l'échelle du pays : cela va de 1,5 centimètre carré pour Monaco à près de 130 mètres carrés pour l'ancienne URSS. L'univers de Lansari vaut bien l'autre, et il est en tout cas plus cohérent, et bien plus humain.

Ex-laboratoire Baxter, 13, rue Denis-Papin, ZI no 1, 37300. Tél. : 47-53-84-24. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 janvier 1994.

Mouans-Sartoux

C'est beau..

Dans *C'est beau...* une citrouille, un cactus, un œuf d'autruche, du corail, une mâchoire de requin et quelques autres « curiosités » naturelles accompagnent des œuvres de Max Bill, Calderara, Schoonhoven, Honegger, Nemours, Morellet... pour voir autrement de quel bois se chauffent ces dignes représentants de l'art dit « concret ».

Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf lundi, mardi, mercredi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars 1994.

Nantes

Barry Flanagan

Le Musée des beaux-arts de Nantes fête ses cent ans dans la joie, avec Barry Flanagan, une figure de la sculpture anglaise contemporaine qui, depuis les années 60, défie la tradition (de la sculpture anglaise) et la critique, traitant de tout, du petit tas informe au grand lièvre de bronze, avec l'humour d'un pataphysicien.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994. 20 F.

Nice

Jean Kapéra

« Faites l'amour dans l'ascenseur, continuez sur les marches ! » Quand, dans les années 60, Kapéra récupérait les flans de presse pour constituer de gigantesques collages de ces cartons servant à prendre l'empreinte des caractères de plomb des quotidiens, il renvoyait du journalisme et de l'actualité une image poétique et dérisoire. Pierre Restany ne s'y était pas trompé, qui sut saluer en lui une figure méconnue du nouveau réalisme.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Ven. nocturne jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 6 février 1994.

Claude Viallat Pierre Buraglio

Claude Viallat et Pierre Buraglio rendent, chacun à sa manière, un hommage à Matisse. Le premier s'est livré à une éblouissante série de variations autour de la *Fenêtre à Tahiti*, ou de la *Porte-fenêtre à Collioure*. Le second a découvert Matisse à travers Hantaï, et son exploration est beaucoup plus discrète, mais tout aussi dense, déclinant des objets auxquels Matisse était attaché : le fameux fauteuil rocaille, mais aussi la chasuble réalisée pour la chapelle de Vence.

Musée Matisse, 164, avenue des Arènes de Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 mars 1994.

Tours

Claude Vignon

On s'intéresse fort, ces dernières années, aux peintres du Grand Siècle. Après Vouet, Callot, La Hyre et Lorrain, c'est au tour de Vignon, le moins connu d'entre eux, de faire l'objet d'une importante exposition monographique, à Tours, où est né, il y a quatre cents ans, ce protégé de Richelieu.

Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, 37000. Tél. : 47-05-88-73. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février 1994.

La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet
« Photo » : Michel Guerrin.

GALERIES

CHARLES BELLE

Galerie Bernard Jordan

Il avait fleuri la FIAC. Charles Belle a profité du mois d'octobre, celui où se plantent les tulipes, pour regarder de près leurs bulbes. Titrée « Des pelures et des larmes », son exposition est une ode à l'oignon. Posés dans une sauce sombre, où s'exprime un coup de pinceau altier et talentueux, ils prennent des formes souvent inattendues, et des couleurs étranges : pointe verte érigée, émergeant du sommet d'une sorte de choux violacé, c'est le *Phanérogame ribaud*, qui lutte de grivoiserie avec une autre toile, *Deux présumés angiospermes*. Si les amateurs de fleurs seront probablement déçus, ceux de peinture devraient se délecter devant une matière ridée, transparente, où palpitent des ocres fraîches, où sourdent des gris somptueux. Cependant, même si Belle lui-même rend hommage à la peinture avec un *Mon Alisa* qui prouve qu'il n'a rien perdu de son goût pour les titres pataphysiques, on a là mieux qu'un virtuose du pinceau.

Ha. B.

★ Galerie Bernard Jordan. 52-54, rue du Temple, Paris-4e. Tél. : 42-72-39-84. Jusqu'au 22 janvier.

RAYMONS HAINS

Galerie Daniel Templon

Voilà près de quarante-cinq ans que Raymond Hains lacère les affiches, kidnappe les images des autres. Cela pourrait lasser. Eh bien ! pas du tout : les quatre grandes œuvres exposées galerie Templon font preuve d'une énergie bien chaleureuse en ces temps de frimas. Elles ont certes des points communs : les affiches sont beaucoup moins présentes que le gris brillant de la tôle qui les soutient ; le peu de couleur subsistant s'organise en compositions lumineuses, grands contrastes, harmonies éclatantes. On passe ainsi d'un grand panneau rouge et jaune vibrant à un autre, plus complexe, mêlant les souvenirs de Minitel (rose, évidemment) à l'annonce d'une fête de la Saint-Jean qui éclaire la grande surface verte dominant l'ensemble. Au fond, ce qui subsiste d'un tableau de Roy Lichtenstein, qui servit d'affiche pour l'ouverture de la défunte Fondation Templon. Clin d'œil au maître des lieux, ou évocation plus générale de la Côte d'Azur ? Ces affiches furent réalisées à Nice et, dans la galerie, d'imposantes plantes vertes ajoutent les déchirures de leurs palmes à celles de ces témoignages du séjour de l'artiste breton dans les touffeurs du Sud.

Ha. B.

★ Galerie Daniel Templon. 30, rue Beaubourg. Paris-3e. Tél. : 42-72-14-10. Jusqu'au 5 février.

ALFRED MANESSIER

Galerie de France

Vingt-sept aquarelles verticales de 1993 : ce sont les toutes dernières œuvres de Manessier – le peintre est mort le 1er août dernier. Il les a conçues à Clamart, « *en réaction*, a-t-il dit, *contre l'exposition du Grand Palais* » (fin 1992), dans le même temps qu'il surveillait la pose des derniers vitraux de l'église du Saint-Sépulcre à Abbeville. « *Le grand silence des lumières et des saisons* » voulu pour le cycle des vingt-neuf verrières est là aussi, dans ces feuilles d'un même format, *soumises à la même exigence de rapidité d'exécution* sans reprise, pour que les lavis de couleurs ne fassent *pas de boue grise dans le papier*, que les coulées d'ombres, les taches et les éclats de lumière émergent de la partition de l'espace comme des sons. Manessier, qui entend tirer de l'aquarelle son fond d'immatérialité, joue serré, d'une main de maître, sur le clavier des sensations. Passant du jour à la nuit, d'une source d'inspiration à l'autre, il décloisonne, laisse jouer la substance picturale allégée au possible contre les lignes verticales, pour restituer, comme imprimées sous les paupières baissées, les reflets capricieux de l'eau dans le sable (*de la baie de Somme*) et cette lumière printanière qui surgit dans l'ombre de la grange aux planches disjointes. On perd pied.

G. B.

★ Galerie de France. 52, rue de la Verrerie, Paris-4e. Tél. : 42-74-38-00. Jusqu'au 5 février.

MARIE-CLAUDE BUGEAUD

Galerie Pierre Colt à Nice

Trois petits cercles bleus, agités du bout de la brosse, tournent dans un fond gris-rose. Ailleurs, des formes plus proches du carré, faites de papiers collés, flottent dans une couleur opalescente striée par les soies du pinceau. La peinture de Marie-Claude Bugeaud est séduisante, mais ne sombre ni dans la surenchère, ni dans les effets faciles. On sent plutôt le souci d'arriver à une grande justesse, tant dans les tons que dans l'expression, sans jamais renoncer à la légèreté ni au souffle qui caractérisent depuis longtemps son travail. Elle sait aussi éviter les tourbillons du nuagisme, un danger inhérent à une technique si subtile, en structurant ses toiles tantôt d'un trait haché, tantôt d'une série de points virulents et, depuis peu, de ces carrés de papier qui font songer à certains Matisse.

Ha. B.

★ *Galerie Pierre Colt.* 21, rue des Ponchettes, 06300 Nice. Tél. : (16) 93-13-86-23. Jusqu'au 30 janvier 1994

Le Monde

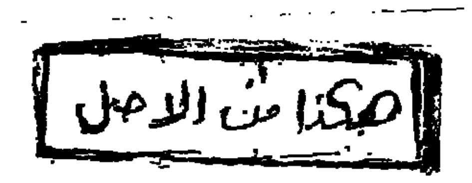
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



DISQUES

Du bal colonial au reggae balancé de Kali

Biguines d'avant-guerre, quadrilles d'aujourd'hui

LE 8 MAI 1902, Saint-Pierre de la Martinique est réduit en cendres : le théâtre, les cercles de société, les bastringues où l'on dansait la biguine à deux temps, la mazurka, la valse créole ou la valse *pasillo*, sont engloutis sous la lave de la montagne Pelée. Encore sous le choc, Fort-de-France prend le relais, et les clarinettistes, violonistes, joueurs de *chacha* (un cylindre de fer blanc rempli de grenaille) recommencent à enflammer les nuits de la nouvelle métropole martiniquaise.

A Paris, les soldats de la guerre de 14-18 apportent dans leur musette les rythmes des *vidés* (les défilés de carnaval) et de danses *«par quoi Versailles à la Guinée s'unit au cœur des Amériques»* (Gilbert Gratiant). Dès 1924, le pianiste et homme d'affaires Jean-Rézard Desvouves anime, avec une poignée de poilus rescapés de la Grande Guerre, le Bal colonial de la rue Blomet, ouvert dans l'arrière-salle d'un café auvergnat. En 1928, Laviolette installe un bal moins voyou, le Bal de la Glacière, et convoque à Paris le clarinettiste et compositeur, déjà célèbre en Martinique, Alexandre Stellio (de son vrai nom Fructueux Alexandre, 1885-1939). En septembre 1929, Stellio et son orchestre (Ernest Léardée au violon, Archange Saint-Hilaire au trombone, Victor Collat au violoncelle, puis le batteur et chanteur Crémas Orphélien) enregistrent les premières biguines, dans un style nourri par les nouveautés en provenance de la Colombie, des Etats-Unis ou du Venezuela, dont *Serpent maigre*, une sorte de ragtime coloré dédié à un clarinettiste rival, Isambert. Une histoire de royalties divise les compères. Ernest Léardée dirige l'orchestre du Bal nègre de la rue Blomet. Stellio joue au restaurant-dancing le Rocher de Cancale, quai de Bercy, puis au cabaret la Boule blanche, rue Vavin. D'exposition coloniale en engouement mondain et frondeur, la biguine, les cabarets nègres (le Tagada-Biguine, l'Elan noir, le Mikado...), vont faire vibrer Paris jusqu'au seuil de la seconde guerre mondiale. C'est cette histoire d'amour entre une capitale cosmopolite et une colonie métissée que raconte le coffret *Biguine, valse et mazurka créoles (1929-1940)*. On y retrouvera avec un plaisir à peine troublé par les bruits de fond (même correctement restauré, un 78 tours accuse toujours son âge) des versions originales de chansons célèbres, telle *Ba Moin En Ti Bo Doudou* – dont on connaît les avatars ultérieurs – enregistrée en 1931 par l'orchestre du batteur martiniquais Paul Delvi, des voix déchirées et hautes (*A Si Paré*, par Léona Gabriel, 1930), des complaintes en forme de valses et des récriminations politiques acerbes (*Nègues bon défençeus*, par le Guadeloupéen Sosso Pé-En-Kin). Les richesses et les drames de l'Histoire suspendus sur un fil à danser...


DENISE COLOMB/MISSION DU PATRIMOINE/MINISTÈRE DE LA CULTURE

«Bal doudou», Martinique, 1958.

Il y a trois ans, Kali, jeune musicien martiniquais d'abord passé par la grande vague du reggae caribéen, avait repris son banjo, exhumé le son du violon et renoué avec la grande tradition exposée ci-dessus pour produire deux albums au charme sans égal, *Racines 1* et *Racines 2*. Le (grand) public aima ce grand garçon avec des dreadlocks qui repêchait valses et mazurkas en péril. Puis, l'an passé, vinrent les temps de l'Eurovision, d'une certaine défaite de l'authenticité, subitement devenue un amusement de petit écran. Pour son nouvel album, *Lese la Te Tounen*, Kali a renoué avec lui-même, avec les rastas technos, la basse électrique, le synthétiseur et les chansons d'opinion bien tournées. Les puristes s'en trouveront déconcertés, mais la Martinique aujourd'hui, c'est aussi cette capacité à digérer ce qui passe, de la samba-reggae brésilienne au reggae post-Marley, des tambours nègres des mornes (Eugène Mona n'est pas si loin) au banjo (toujours) du rag d'antan. La terre tourne, il ne faut pas en troubler le mouvement, dit Kali, qui a peur que l'on vende son île à la bêtise. Il se lamente du commerce organisé du crack et de la coke, alors que perdure le mépris à l'égard d'herbes plus naturelles, et chante, pour conclure, *le Quadrille de l'apocalypse* : *«La téa ka tranblé enba pié nou, mé nou ka kontinuyé dansé»* («La terre tremble sous nos pieds, mais nous continuons de danser»).

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Biguine : l'âge d'or des bals et cabarets antillais de Paris (1929-1940)*, 1 coffret de 2 CD Frémaux & Associés FA007, distribué par Média 7. Kali, *Lésé la tè tounen*, 1 CD Déclic 191344 distribué par Polygram. A écouter également : *Léona Gabriel, Hurard Coppet, Gabriel Saint-Hilaire. Best of*, 1 CD Sully Cally HUSC93, collection Patrimoine, distribué par Mélodie.

Classique

Récital du pianiste Jorge Bolet

Prélude et fugue opus 35 n°1 de Mendelssohn, Prélude, Choral et fugue de César Franck, Réminiscences de «Norma», de Liszt

La 4 avril, à Atlanta, Jorge Bolet se lançait, au clavier de son Baldwin, dans ce programme invraisemblable. La gageure tentée par le virtuose américano-cubain était d'être plein de fantaisie dans les pièces dogmatiques (Mendelssohn, Franck) et de rester noble et grandiose dans une œuvre d'apparat comme la rêverie sur *Norma*, de Bellini. Pari tenu. Le piano souffre à peine dans les dégelées de traits lisztiens. Le tout est d'un chic !

1 CD Decca 436 648-2.

Taneïev

Chœurs pour voix d'hommes
Chœur Valery Rybin

Elève de Tchaïkovski, fondateur du Conservatoire du Moscou et futur professeur de Rachmaninov, Scriabine et Medtner, Sergueï Ivanovitch Taneïev ne se convertit jamais au naturel ni au réalisme de Moussorgski. Elégiaques, pittoresques, héroïques ou mystiques, les pièces chorales réunies ici gardent toujours un brin d'académisme et se donnent pour premier but de servir admirablement le texte, dans la tradition des Lieder de Schumann. La note romantique et germanique est accentuée par le choix de l'effectif : chœur d'hommes *a cappella*, spécialité allemande. Mais il n'y a plus que des chorales des ex-pays de l'Est pour chanter cette musique avec l'intonation juste et des pianissimos aussi unanimes.

1 CD Chant du monde IDC 288 074. Distribué par Harmonia mundi.

Lachrymae

Trauermusik de Hindemith, Lachrymae opus 48 de Britten, Concerto pour alto et orchestre de Penderecki
Kim Kashkashian, alto, Orchestre de chambre de Stuttgart, Dennis Russel Davies (direction).

Le Penderecki est assez banalement expressionniste et assez enflé. Le Britten, dédié à John Dowland, garde des traces de maniérisme et de théâtralité. La «musique triste» de Hindemith chante sans une ombre de sentimentalité l'horreur, les malheurs du monde. Le tout est une assez idéale trilogie à la gloire de l'alto, instrument de la mélancolie et de l'ombre. Kim Kashkashian est la grande altiste du moment.

1 CD ECM New Series 1506 439 611-2.

A. Ry

Jazz

Bag

Soudain l'éléphant...

Ce disque est un disque sympathique. L'intérêt des disques sympathiques, c'est qu'ils promettent énormément. D'un autre côté, ils n'effacent jamais entièrement les pointillés de leurs limites. Au crédit, on alignera l'expérience des musiciens (Arnoux, batterie, Patrice Clémentin, claviers, Yannick Hardouin, basse, Manu Le Houezec, saxo, flûtes, Nicolaïvan Mingo, guitares). A force de groupes et scènes divers, ils savent tout faire, donc trop en faire : belles envolées de guitare (style Bill Frisell, sur fond de binaire assuré), claviers incisifs ou planants (style sabots et fromages de chèvre) ; à vouloir couvrir les champs de leurs expériences, Bag (plus d'un tour dans le sac) retrouve la variété. Au débit, cette recherche de la séduction. Mais le disque reste – nouvelles musiques, new age, nouvelles tendances, nouveau groupe – sympathique.

1 CD MUSEA FGBG 4079 AR.

Miles Davis

His Greatest Concert Ever
Antwerpen october 28th 1967

La pochette dit sobrement : «Miles Davis, son plus grand concert de toujours.» Cela peut impressionner. Le disque a l'air enregistré par une sorte de Moulinex à hélices. Mais il y a là, un soir de Sainte-Simone en 1967, Wayne Shorter, Herbie Hancock, Ron Carter, Tony Williams et Miles Davis. L'affaire est entendue.

1 CD JM 117 42-2, distribué par Média 7.

F. M.

Rock

Martin Newell

The Greatest Living Englishman

Leader d'un combo obscur, les Cleaners From Venus, au début des années 80, Martin Newell s'était ensuite consacré à l'écriture et la publication de ses poèmes. Aidé de son ami et producteur Andy Partridge – par ailleurs meneur du groupe XTC –, il revient à la musique et signe, à quarante ans, *The Greatest Living Englishman*, son premier album solo. Sur la pochette de ce disque, Martin Newell est coiffé d'un haut-de-forme, son inquiétant visage pourrait illustrer un roman de Dickens. On y verra le premier indice d'une œuvre excentrique et nostalgique. Newell y décrit l'Angleterre délabrée d'aujourd'hui et oppose sa vision idéalisée de celle d'antan. Sa musique se réfugie dans cette mélancolie et remonte le temps jusqu'aux *sixties*, quand la pop insulaire dominait le monde. Avec peu de moyens mais beaucoup d'ingéniosité, l'artiste et son producteur retrouvent la luxuriance qui parait les disques des Beatles, des Kinks ou des Small Faces quand eux aussi s'adonnaient à une nostalgie toute britannique. Si les guitares ont la même brillance électrique que celles de *Revolver*, les entrelacs de clavecins, orgue, cordes et cuivres (souvent sortis du même synthétiseur) s'inspirent nettement de *Sargent Pepper's*, *Village Green* ou *Ogden's Nut Gone Flake*, albums dans lesquels Paul McCartney, Ray Davies et Steve Marriott revendiquaient les influences du music-hall anglais. Le principal intérêt de ce disque n'est pourtant pas le mimétisme. Chroniqueur ironique, remarquable mélodiste, Martin Newell enchaîne ici douze chansons réjouissantes. Les fruits d'un original comme en fabriquait naguère l'île qu'il regrette aujourd'hui.

1 CD Humbug, distribué par Média 7, BAH-10.

George Clinton

Hey Man... Smell My Finger

Avec James Brown et Sly Stone, George Clinton – dit Uncle Jam – est sans doute l'ancêtre le plus influent du funk américain. Sans connaître leur succès commercial, il a engendré lui aussi une large descendance. Ses groupes multiples (Funkadelic, Parliament, Brides of Funkestein) ont prêché les joies festives d'un groove rebaptisé P. funk, célébration orgiaque de la danse, de l'extravagance musicale et vestimentaire. Cette énergie tribale, cette verve iconoclaste ont autant impressionné Frank Zappa que F. F. F., Prince (qui l'accueille ici sur son label et cosigne un titre) et la plupart des rappers. George Clinton est aujourd'hui l'un des artistes les plus *samplés*. Conséquemment, son nouvel album, *Hey Man... Smell My Finger* (Clinton s'est rarement embarrassé de bon goût), réunit une famille immense. Ce précurseur des fusions stylistiques s'entoure de vieux compagnons (Bootsy Collins, Maceo Parker), de musiciens familiers du mélange des genres (Herbie Hancock, Foley, Eric Leeds, Bill Laswell, les Red Hot Chili Peppers) et de quelques-uns des porte-parole les plus offensifs de la génération rap (Chuck D, Dr Dre, Ice Cube, Humpty Hump). Cette pléthore de noms peut paraître suspecte mais le papy (cinquante-quatre ans en juillet prochain) n'a pas besoin de béquilles, sa musique est synonyme de convivialité. Qu'importent finalement mélodies et concision, les rythmes prennent leur temps pour atteindre l'extase. Recyclant avec gourmandise anciennes et nouvelles tendances des musiques noires, son funk reste un des plus libres et des plus inventifs. Son titre-phare, *Paint The White House Black*, est le plus contestataire. Huit minutes pour une peinture au vitriol de la société américaine, n'épargnant pas non plus son homonyme de la Maison Blanche.

1 CD Paisley Park, distribué par WEA, 7599-25518-2.

S. D.

Musiques du monde

Mano Solo

La Marmaille nue

Mano Solo est un paradoxe : il enveloppe la tristesse, le déchirement, la solitude dans un immense mouvement de vie. Ses textes, travaillés avec un sens certain du détournement de mots, un talent évident à laisser surgir les images en forme de brèves rencontres, sont émaillés de bouts de phrases laconiques et habituels : *«Va savoir pourquoi. A chacun sa peine. Ça fait du temps, C'est pas du gâteau.»* Une voix éraillée jusqu'au manque de nuances, énervante à force d'exaspération. Le travers était inévitable, dans le style «ferrailleur» adopté par ce (grand) enfant écorché *«né à Châlons-sur-Marne, en pleine guerre froide pendant qu'ils attendaient les Russes, le fusil sous la couette»*. Pour la musique, Mano Solo a fait appel à l'accordéon, la guitare, la batterie de bal. Mais là où Allain Leprest prend le large avec la sobriété d'un malfrat en cavale, là où Eric Lareine se met à délirer comme un communard en manque de révolution, l'auteur de *la Marmaille nue* – qui est aussi peintre – s'attache à maintenir son image. C'est un fil à la patte, qui empêche Mano Solo de tout à fait *«sauter dans la musique. Une arche ouverte à enfoncer»* pour ce premier album conçu en terres néoréalistes.

1 CD Carrère Music 50339.

Jacques Bertin

La Blessure sous la mer

Voilà bien longtemps que Jacques Bertin poursuit son chemin – poétique et décalé de l'air du temps – dans la chanson française, prise sous son angle le plus classique. Le sentiment, la passion d'aimer encore, malgré tout, la sensibilité du promeneur, solitaire et enchanté des dimanches clairs : de sa voix grave et de son écriture fine, l'auteur-compositeur ne fait l'économie d'aucun frisson intérieur. Bandonéon, violoncelles, piano, pris séparément, une touche de saxophone, voici les limites de la profusion selon Bertin. Econome comme jamais, il nous livre ici quelques très jolies démonstrations de concision : une minute environ pour tout dire sur la femme aimée, sur le *Parc Borelly*, sur *Marseille* (*«Large front haut lancé dans l'air, Mer blanche, beau visage offert, Ta ville dans tes cheveux dort»*). Ailleurs, Jacques Bertin, qu'un carré d'acharnés de la «belle» chanson s'obstine à suivre en tout état de cause, tourne, tourne, tourne dans la nostalgie de *l'Ephémère et la durée*, dans l'insistance du mal d'aimer (*Je vous écris pour vous dire que si l'on souffre*).

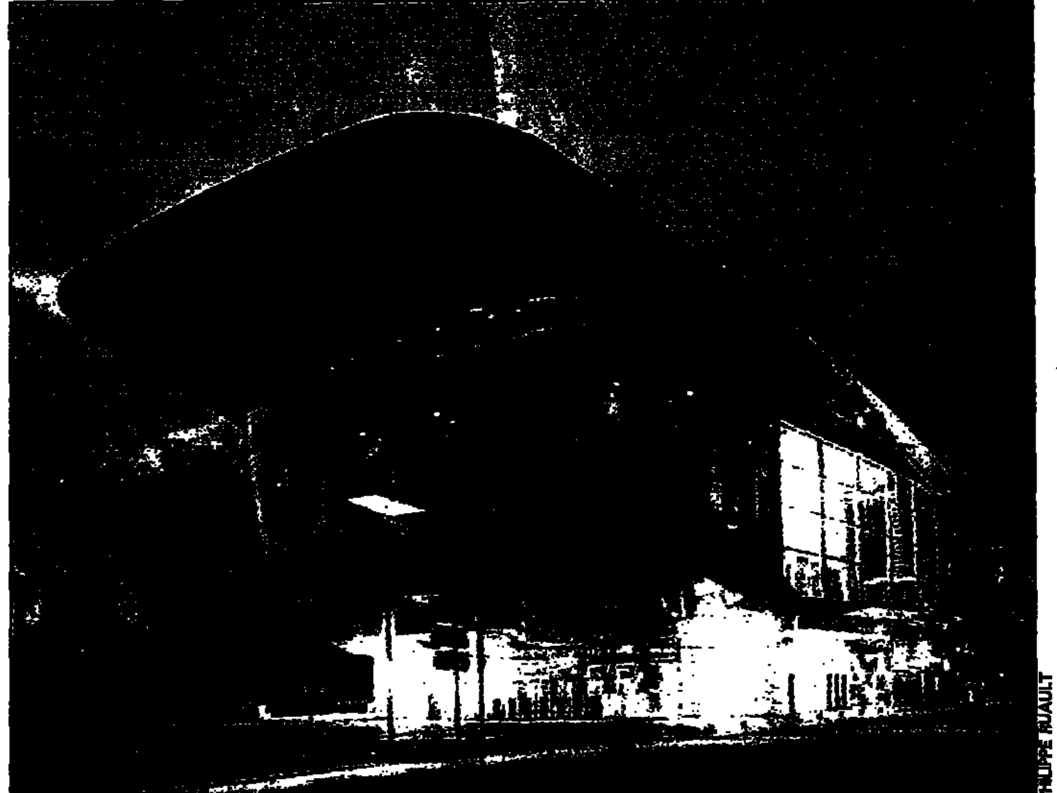
1 CD Velen V005.

V. Mo.

ARCHITECTURE

LE CENTRE INTERNATIONAL DE CONGRÈS DE TOURS

L'ouverture du centre international de congrès de Tours, baptisé Le Vinci, aura clos une année spectaculaire dans la production de l'architecte Jean Nouvel. Equerre d'argent pour l'Opéra de Lyon, honoré par une belle exposition à Bordeaux, Nouvel atteint sans doute l'apogée d'un style internationalement connu. Veille de déclin ou étape d'une irrésistible ascension? Le Vinci indique peut-être qu'une renaissance est désormais souhaitable.



PHILIPPE RUAULT

Le Vinci : le centre international de congrès de Tours. Le grand angle choisi pour cette vue extérieure *(ci-contre)* ne rend pas compte de l'insertion habile du palais dans la ville. *Ci-dessous*, l'intérieur du palais, lieu de transparence et de mouvement.

UNE CASQUETTE POUR L'ANNÉE NOUVEL

DEPUIS les derniers mois de 1993, la ville de Tours a subi un changement radical. Pour le voyageur arrivant de Paris comme de Bordeaux, cela ne se voit pas au premier abord. Les ponts ont l'air stable, pas de tour nouvelle, la Loire poursuit son cours sans fin. A quelques encablures de la basilique, élevée par Abadie à la gloire de Saint-Martin avant qu'il ne s'attaque au Sacré-Cœur, la gare coule des jours tranquilles dans ses fonctions de gare, à la différence de l'autre chef-d'œuvre sucrier de l'architecte Laloux : l'illustre Musée d'Orsay. C'est pourtant bien là, au sortir de la gare, que la révolution tourangelle a eu lieu. Au-delà de l'esplanade, vaste espace formellement assez indécis, voué aux crachins comme aux soleils trop forts, mais qui recouvre désormais un garage inhabituellement accueillant, Jean Royer a en effet décidé de faire construire un palais des congrès, comme toute ville se pense obligée d'en avoir un depuis la loi de décentralisation, palais qu'un jury *ad hoc* a confié à Jean Nouvel.

Sur le bien-fondé d'un tel équipement, il n'y a sans doute rien à redire : la ville, *via* le TGV, est à moins d'une heure de Paris, ce qui en fait une annexe de la capitale plus pacifique que le Tours du gouvernement Gambetta. On peut en revanche continuer à s'interroger sur la logique urbaine qui a conduit à maintenir la gare en fonction, perpétuant une saignée ferroviaire au cœur de la cité. Car la construction de la ligne Atlantique et la nécessité d'une gare adaptée aux trains TGV auraient permis de repenser les rôles respectifs de Saint-Pierre-des-Corps et de Tours, que continue de réunir une archaïque navette, et penser une troisième gare. Mais peut-être le système Socrate, archétype de l'ingénierie victorieuse, était-il déjà à l'œuvre dans cette réflexion sur Tours.

C'est donc à l'autre bout de l'esplanade, sur un terrain bordé à l'ouest par le jardin de la préfecture et à l'est par la rue Bernard-Palissy que Nouvel a été appelé à construire. Ce paysage urbain était composé de maison basses, d'un ou deux étages, où dominait la pierre blanche et tendre de Touraine qu'on appelle le tuffeau. La rue Bernard-Palissy se donnait une légère courbe, un de ces coups de rein que lègue l'histoire des villes comme pour ménager des parcours à surprises vers la tour d'une cathédrale et le quartier du Musée des beaux-arts. C'est ainsi tout le charme et la continuité d'une ville provinciale que nous fumes nombreux à juger en péril, sachant Nouvel capable de toutes les audaces, pour le meilleur et parfois pour le pire. Et aussi parce que nous avions été instruits, par l'exemple de l'Opéra Bastille, des risques d'insertion d'un pareil monument sur un terrain réduit et peu adapté.

Par chance, 1993 aura été véritablement «l'année Nouvel» – même si l'on ne peut que lui souhaiter d'autres années aussi fertiles. Nouvel dans tous les concours et sur tous les fronts, livrant l'Opéra de Lyon pour lequel il obtient l'Equerre d'argent, *la* récompense française qui aura du même coup échappé au centre international de congrès de Tours; Nouvel poursuivant la Fondation Cartier à Paris, qui fera encore couler beaucoup d'encres de couleurs diverses; Nouvel s'obstinant avec sa Tour sans fin, à la Défense, retournant au logement avec les HLM Christophe-Colomb à Bezons. Un même architecte multiple et surprenant, dont les travaux récents font l'objet d'une exposition, presque sage, d'Arc en Rêve à Bordeaux (1). L'occasion, version chic, d'aller dormir à l'Hôtel Saint-James, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecte, à la fois émouvant et amusant. Version plus modeste, l'hôtel trouve bien sûr sa réplique en image sous les voûtes d'Arc en Rêve, où est présentée aussi une réalisation que nous n'avons pas visitée mais qui, si les photos ne sont pas odieusement trompeuses, apparaît comme un solide amas d'imagination et de sensibilité spatiale : l'ensemble Pierre et Vacances, au Cap-d'Ail, peut-être un peu inspiré de Gehry par ses apparentes discontinuités.

PHILIPPE RUAULT

Telle n'est évidemment pas l'inspiration du centre international de congrès de Tours, mais comme la majorité des bons projets de Nouvel, on y retrouve tous les ingrédients qui font la surprise – béate ou agacée – et l'émotion – intense ou énervée. Mais en outre une maîtrise et un soin du détail, dont seul un carrossier italien aurait semblé capable. La surprise, de taille, est que Le Vinci (tel est le nom du centre) n'altère aucunement l'espace et la volumétrie de la ville alors qu'il propose un nombre impressionnant d'équipements : une salle de 2 000 places, une de 700, une de 350, chacune ayant sa tonalité esthétique propre. La première vous transporte dans la chambre noire d'un appareil photographique ultrasophistiqué; la seconde donne dans le luxe du bois; la troisième joue du minimalisme des matériaux contemporains. Outre les trois salles, un vaste foyer, des espaces d'expositions et un restaurant pouvant recevoir jusqu'à 1 000 couverts donnent la dimension théorique du Vinci.

Dans la réalité, ou plus exactement dans l'apparence, Nouvel est parvenu à faire intégralement digérer son bâtiment par le quartier tourangeau. Il se sert de la courbure de rue Bernard-Palissy pour donner, l'air de rien, sa largeur à l'édifice, mais aussi sa hauteur qui se perd, ni vu ni connu, dans la ligne de fuite. Les sous-sols avalent bien sûr une large partie de l'édifice qui reste cependant étrangement transparent entre la rue et le jardin. Pour obtenir ce résultat, Nouvel et son équipe ont une manière d'architecture feuilletée, au sens minéral plus que pâtissier, qui dissimule ses points d'appuis et engendre un beau sentiment de fluidité.

L'objet est parfait. C'est aussi ce qui fait sa faiblesse. Paradoxalement en effet, ce qu'on aime chez Nouvel, c'est sa capacité à mettre de l'incongru, à créer des ruptures, des fractures, voire des pieds de nez dans des œuvres qui, sans cela, risquent de flirter avec la prétention formelle, la vacuité mentale, le tape-à-l'œil nouveau riche. Comme Le Vinci est coiffé d'un auvent frontal et affirmé (qui lui vaut déjà le surnom de «casquette»), il prend un aérodynamisme de voiture de course qui le déconnecte totalement du vocabulaire ordinaire de la ville. Ceux qui aiment les objets à la modernité lourdement appuyée, ceux qui ne pensent que motos et circuits de course, ne peuvent évidemment que se réjouir en trouvant à la descente du train cette clinquante machine stationnée à deux pas de la gare. Ceux qui s'inquiètent du contexte, de la vertu des liens, des traditions, ne peuvent que s'interroger sur les raisons qui ont poussé Jean Royer à garer là son turbo-centre des congrès plutôt que sur un échangeur d'autoroute. C'est négliger certes que la forme même du Vinci est ce qui lui permet de se faire si petit dans la ville. Mais se repose alors la question de l'emplacement et du vocabulaire choisis. La concession urbaine, en bref, ne parvient pas à justifier la forme, quelles que soient les habiletés et les beautés à l'intérieur de l'habitacle.

C'est sans doute là ce qui a conduit le jury de l'Equerre d'argent à préférer l'Opéra de Lyon au centre international de congrès de Tours. Il ne faudrait pas, pour autant, que Tours se punisse de son audace, et se prive de l'inauguration que le Vinci mérite. Ni que Nouvel se prive de réfléchir sur l'après-Vinci.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Jean Nouvel, Arc en Rêve, Entrepôt Lainé, Bordeaux. Jusqu'au 23 janvier. Les responsables d'Arc en Rêve, Francine Fort et Michel Jacques, viennent d'obtenir le Grand Prix national de la promotion architecturale.

★ Le Vinci, centre international de congrès de Tours. Boulevard Heurteloup. Tél. : (16) 47-70-70-70.